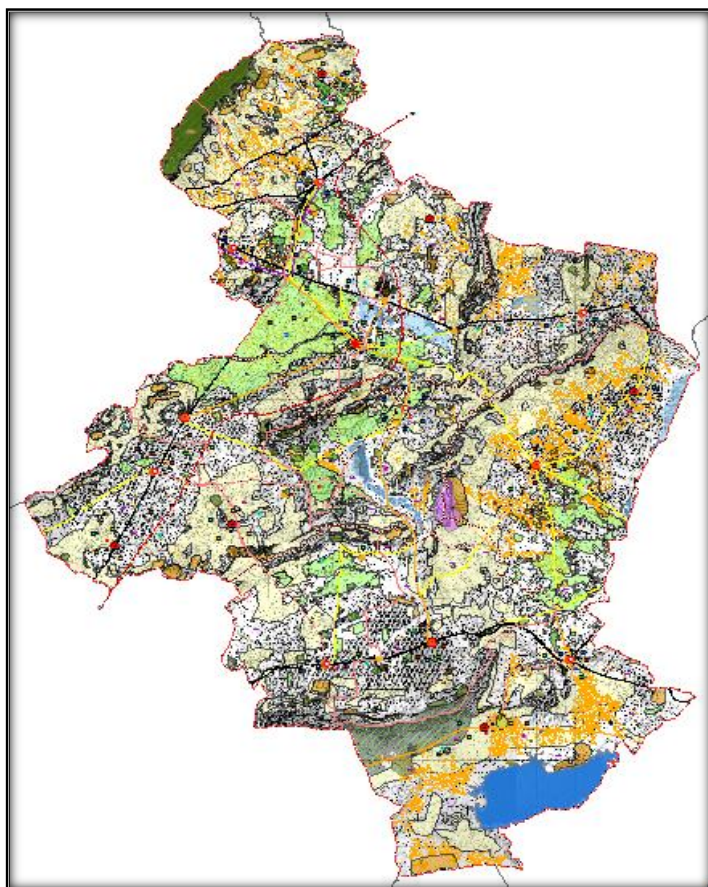


**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,  
DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT  
ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT  
DE SIDI BOUZID**



**Rapport  
Final**

**GEOMATIX**  
INTERNATIONAL

[www.geomatix-international.com](http://www.geomatix-international.com)  
[geomatix@geomatix-international.com](mailto:geomatix@geomatix-international.com)  
Avenue de l'indépendance  
Zaghouan 1100

Décembre 2016

Le présent document constitue le rapport final de l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du gouvernorat de Sidi Bouzid.

La réalisation de cette étude a été initiée et coordonnée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) représentée par:

- M. Fethi HASSINE: Architecte général, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire,
- M. Mejdî FRIHI: Urbaniste principal, Chef de projet.

Cette étude représente le résultat d'un travail collectif mené au sein du bureau d'étude **GEOMATIX**.

L'équipe d'experts qui a mené ce travail est composée de:

- M. Ali MAHJOUR: Urbaniste,
- M. Atef BEL HADJ ALI: Docteur en sciences de l'information géographique,
- M. Yassine TURKI: Ingénieur en transport,
- M. Rafik MISSAOUI: Socio-économiste;
- Mme. Olfâ HOURIA BOUZAIENE: Géographe,
- M. Mohamed Ali SGHAIER: Géomaticien.

Cette étude a bénéficié de l'assistance technique de:

- M. Lotfi MASLAH: Planificateur Urbain.

2016

## **TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>LA DIMENSION NATIONALE DU GOUVERNORAT.....</b>	<b>3</b>
<b>PREMIERE PARTIE: RAPPEL DU DIAGNOSTIC ET DE LA PROBLEMATIQUE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>I. LE CONTEXTE PHYSIQUE ET NATUREL.....</b>	<b>8</b>
1. MILIEU PHYSIQUE.....	8
1) La géomorphologie.....	8
2) Le relief: Des plaines compartimentées par des chainons montagneux .....	8
3) Une géologie favorable à la formation des aquifères et à la diversité des substances utiles.....	9
4) Un climat marqué par l'aridité.....	12
2. LES RESSOURCES NATURELLES.....	14
1) Les ressources en eau .....	14
2) Les ressources en sols.....	21
<b>2. LE CONTEXTE HUMAIN ET SOCIOECONOMIQUE .....</b>	<b>23</b>
1. LA DYNAMIQUE DU PEUPEMENT .....	23
1) Les tendances de la croissance de la population.....	23
2) Les facteurs de la croissance de la population.....	24
2. DYNAMIQUE SPATIALE DU PEUPEMENT.....	25
1) Le déséquilibre spatial de la croissance de la population .....	25
2) Les ménages .....	28
3) Les conditions de vie des ménages:.....	29
4) Les perspectives d'évolution de la population .....	29
3. ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE .....	30
1) Une forte augmentation de la population active .....	30
2) Une valorisation insuffisante du potentiel humain .....	34
<b>L'HABITAT: .....</b>	<b>35</b>
<b>LES CARACTERISTIQUES DE LOGEMENTS .....</b>	<b>35</b>
<b>3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES .....</b>	<b>36</b>
1. L'AGRICULTURE.....	36
1) La couverture végétale.....	37
2) La production agricole.....	38
3) Les périmètres irrigués .....	43
2. L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE .....	44
1) Caractéristiques de l'industrie .....	44
2) Les investissements industriels.....	46

3) Les opportunités d'investissement dans l'industrie sont considérables .....	47
3. LE TOURISME ET LES SERVICES.....	49
1) Le tourisme .....	49
2) Les services.....	50
<b>4. LE NIVEAU D'EQUIPEMENT .....</b>	<b>52</b>
1. Des insuffisances à combler .....	52
2. Les disparités d'équipement des zones rurales .....	54
3. Les programmes et les projets d'équipements publics.....	55
<b>5. LES INFRASTRUCTURES.....</b>	<b>57</b>
1. LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.....	57
1) Un gouvernorat insuffisamment maillé .....	57
2) Une faible couverture spatiale par les pistes .....	60
2. LES RESEAUX D'EAU POTABLE .....	60
3. LES INFRASTRUCTURES D'ENERGIE ELECTRIQUE .....	62
4. L'ASSAINISSEMENT .....	63
5. LES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATIONS .....	64
<b>6. L'ARMATURE URBAINE.....</b>	<b>65</b>
1. LE RESEAU URBAIN .....	65
1) Ville moyenne et petites villes.....	65
2) Le sous équipement des villes .....	66
3) Des villes centres administratifs .....	67
4) Des sous-systèmes polarisés par des centres extérieurs .....	68
2. Les villes et la planification urbaine .....	68
3. UNE FAIBLE POLARISATION PAR LES CENTRES RURAUX .....	70
<b>7. ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMOINE.....</b>	<b>73</b>
1. LA DEGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES.....	73
2. LA VALORISATION DE L'ECOSYSTEME DU PARC NATIONAL DE BOUHEDMA .....	76
3. IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	77
4. LES RISQUES D'INONDATION.....	78
5. LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT .....	79
6. Les risques de l'environnementaux.....	79
<b>II. LES PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>80</b>
1. LA PROBLEMATIQUE GENERALE.....	80
2. LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES.....	81
1) L'organisation du peuplement .....	81
2) La problématique de l'aménagement du territoire rural .....	81



3) La problématique du développement urbain .....	82
4) La problématique du maillage par les infrastructures de transport .....	83
5) La problématique de consolidation de l'agriculture .....	83
6) La problématique de l'industrialisation .....	84
7) La problématique du tourisme et des services .....	85
8) La problématique de l'environnement et de la protection du potentiel naturel .....	86
<b>DEUXIEME PARTIE: LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>88</b>
<b>I. LES ORIENTATIONS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....</b>	<b>89</b>
1. LES ORIENTATIONS DU SDARE DU CENTRE OUEST .....	89
2. LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT .....	91
1) Promouvoir un modèle de développement différents.....	91
2) Compléter le maillage régional et connecter la région aux grandes liaisons nationales	94
3) Structurer l'aménagement du territoire rural .....	97
4) Préserver les ressources naturelles et améliorer la situation environnementale .....	98
3. LE SCENARIO D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT RETENU .....	99
<b>II. LES AXES DE LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>103</b>
1. Un développement urbain accéléré et concentré.....	103
2. Un aménagement rural structuré .....	105
3. Un maillage régional par les infrastructures de transport .....	106
4. L'ouverture nationale et internationale de la région .....	106
5. Une économie consolidée, diversifiée et créatrice d'emploi.....	107
6. DES POTENTIALITES NATURELLES PRESERVEES ET UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE.....	110
<b>TROISIEME PARTIE: IMPLICATIONS SECTORIELLES DE LA STRATEGIE... 112</b>	
<b>I. L'ORGANISATION TERRITORIALE .....</b>	<b>113</b>
1. Renforcer la polarisation du territoire régional .....	116
1) Adapter les outils d'orientation et de planification et de coopération pour assurer l'efficacité des actions.....	117
2. ACTIONS ET MESURES DE MISES EN ŒUVRE .....	117
<b>II- LES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS .....</b>	<b>124</b>
1. L'infrastructure de transport.....	124
1) Synthèse du diagnostic .....	124
2) Les orientations.....	124
3) Actions et mesures pour la mise en œuvre .....	125
2. Infrastructure d'eau potable .....	127

1) Synthèse du diagnostic .....	127
2) Les orientations du secteur .....	128
3) Actions et mesures de mise en œuvre.....	128
3. Infrastructure d'énergie .....	128
1) Synthèse du diagnostic .....	128
2) Les orientations du secteur .....	129
3) Les actions et les mesures de mise en œuvre.....	129
<b>III- L'ENVIRONNEMENT, LES RESSOURCES NATURELLES ET</b>	
<b>L'AGRICULTURE DURABLE .....</b>	<b>131</b>
1. L'environnement .....	131
1) Synthèse du diagnostic .....	131
2) Les orientations du secteur .....	131
3) Actions et mesures d'accompagnement .....	131
2. La protection et la valorisation des ressources naturelles .....	134
1) Synthèse du diagnostic .....	134
2) Orientations .....	134
3) Actions et mesures de mise en œuvre.....	134
3. L'AGRICULTURE .....	138
1) Synthèse du diagnostic .....	138
2) Les orientations du secteur .....	138
3) Actions et mesures de mise en œuvre.....	139
<b>IV- LES ACTIVITES INDUSTRIELLES TOURISTIQUES ET DE SERVICES.....</b>	<b>143</b>
1. L'INDUSTRIE .....	143
1) Synthèse du diagnostic de l'industrie .....	143
2) Les orientations.....	144
3) Actions et mesures.....	145
2. Le tourisme.....	150
1) Synthèse du diagnostic .....	150
2) Les orientations.....	150
3) Les actions et les mesures de mise en œuvre.....	150
3. Les services de transport .....	152
1) Synthèse du diagnostic .....	152
2) Les orientations du secteur .....	153
3) Actions et mesures pour la mise en œuvre .....	153
4. Les services au développement économique .....	156
1) Synthèse du diagnostic .....	156
2) Les Orientations du secteur .....	156

3) Les Actions et les mesures de mises en œuvre .....	156
<b>V- LES EQUIPEMENTS PUBLICS .....</b>	<b>157</b>
1. Synthèse du diagnostic du niveau d'équipement .....	157
2. Orientations du secteur.....	159
3. Actions et mesures pour la mise en œuvre.....	160
<b>QUATRIEME PARTIE: LE PLAN PROGRAMME.....</b>	<b>165</b>
<b>I- LE PLAN PROGRAMME .....</b>	<b>166</b>
1. ORGANISATION TERRITORIALE .....	167
2. LES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE.....	171
3. ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET AGRICULTURE DURABLE .....	173
4. SECTEUR DE L'INDUSTRIE.....	178
5. TOURISME ET SERVICES DE TRANSPORT .....	181
6. EQUIPEMENTS STRUCTURANTS.....	184
<b>II- LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>187</b>
1. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE .....	187
2. LA DECENTRALISATION.....	187
3. LA GOUVERNANCE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	188
4. TABLEAU DE BORD.....	189

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1:</b> Découpage administratif .....	5
<b>Tableau 2:</b> Sites potentiels pour l'exploitation des carbonates .....	11
<b>Tableau 3:</b> Sites potentiels pour l'exploitation des argiles. ....	11
<b>Tableau 4:</b> Sites potentiels pour l'exploitation des sables. ....	11
<b>Tableau 5:</b> Sites potentiels pour l'exploitation du gypse. ....	12
<b>Tableau 6:</b> Les principales caractéristiques climatiques en 2014. ....	12
<b>Tableau 7:</b> Les ressources hydrauliques du gouvernorat. ....	14
<b>Tableau 8:</b> Les ressources hydrauliques du gouvernorat en 2014. ....	15
<b>Tableau 9:</b> Exploitations et ressources des nappes phréatiques.....	17
<b>Tableau 10:</b> Les nappes profondes dans le gouvernorat. ....	19
<b>Tableau 11:</b> Evolution de la population du gouvernorat de 1984 à 2016. ....	23
<b>Tableau 12:</b> Evolution des indicateurs démographiques. ....	24
<b>Tableau 13:</b> Niveau d'attractivité des délégations de la région de Sidi Bouzid. ....	25
<b>Tableau 14:</b> Evolution de la population par délégation et par milieu entre 2004 et 2014. ....	28
<b>Tableau 15:</b> Croissance des ménages entre 1994 et 2014.....	28
<b>Tableau 16:</b> Gouvernorat Sidi Bouzid en chiffres 2014. ....	29
<b>Tableau 17:</b> Projections de la population de Sidi Bouzid à l'horizon 2030.....	30
<b>Tableau 18:</b> Population active et taux d'activité par délégation en 2014 .....	31
<b>Tableau 19:</b> Evolution de la population active occupée par secteur économique. ....	31

<b>Tableau 20:</b> Evolution de chômage par genre de 2004 à 2014. ....	34
<b>Tableau 21:</b> Répartition des logements en 2014 dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.....	35
<b>Tableau 22:</b> Evolution des logements entre 2004 et 2014. ....	35
<b>Tableau 23:</b> Occupation du sol en 2014.....	37
<b>Tableau 24:</b> Type de productions d'arboricultures par type en 2014. ....	39
<b>Tableau 25:</b> Périmètres irriguées en 2014.....	43
<b>Tableau 26:</b> Evolution des entreprises et de l'emploi dans l'industrie de 2001 à 2014.....	45
<b>Tableau 27:</b> Répartition des entreprises industrielles de Sidi Bouzid par secteur et par régime, 2014.....	46
<b>Tableau 28:</b> Les zones industrielles de Sidi Bouzid en 2014.....	46
<b>Tableau 29:</b> Potentiel touristique du gouvernorat.....	49
<b>Tableau 30:</b> L'activité Commerciales en 2014. ....	50
<b>Tableau 31:</b> Enseignement supérieur. ....	53
<b>Tableau 32:</b> Projets de création de nouveaux équipements .....	56
<b>Tableau 33:</b> L'état des pistes rurales en 2014. ....	60
<b>Tableau 34:</b> Caractéristiques des principaux systèmes d'adduction.....	61
<b>Tableau 35:</b> Le niveau de desserte en assainissement dans les communes du gouvernorat de Sidi Bouzid.....	64
<b>Tableau 36:</b> La taille des villes. ....	65
<b>Tableau 37:</b> Equipement public des villes .....	66
<b>Tableau 38:</b> Emplois industriels dans les villes dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.....	67
<b>Tableau 39:</b> Evolution de la population de la ville Sidi Bouzid. ....	68
<b>Tableau 40:</b> Evolution démographique de la ville de Meknassy entre 1994 et 2014. ....	69
<b>Tableau 41:</b> Position des villes du gouvernorat de Sidi Bouzid. ....	93
<b>Tableau 42:</b> Flux d'échanges extérieurs par zone de transport. ....	95
<b>Tableau 43:</b> Flux des échanges intérieurs. ....	96
<b>Tableau 44:</b> Armature urbaine et bassins de vie économique.....	104
<b>Tableau 45:</b> Enjeux spécifiques aux territoires.....	115
<b>Tableau 46:</b> Programme pour la mise à niveau de l'équipement des centres locaux. ....	162
<b>Tableau 47:</b> Répartition des projets et des investissements par secteur.....	166

## **LISTE DES CARTES**

<b>Carte 1:</b> Découpage administratif du gouvernorat de Sidi Bouzid. ....	4
<b>Carte 2:</b> Etages bioclimatiques.....	13
<b>Carte 3:</b> Hydrographie du gouvernorat de Sidi Bouzid. ....	16
<b>Carte 4:</b> Localisation des puits de surface.....	18
<b>Carte 5:</b> Localisation des forages. ....	20
<b>Carte 6:</b> Pédologie du gouvernorat de Sidi Bouzid.....	22
<b>Carte 7:</b> Carte de la population. ....	27
<b>Carte 8:</b> Structure de l'emploi. ....	33
<b>Carte 9:</b> Occupation agricole du Gouvernorat de Sidi Bouzid. ....	42
<b>Carte 10:</b> Réseau routier du gouvernorat de Sidi Bouzid .....	59
<b>Carte 11:</b> Commune et centres ruraux. ....	72
<b>Carte 12:</b> Sensibilité à l'érosion .....	75
<b>Carte 13:</b> Actions du secteur de territoire. ....	123
<b>Carte 14:</b> Actions du secteur de l'infrastructure.....	130
<b>Carte 15:</b> Actions du secteur de l'environnement. ....	133
<b>Carte 16:</b> Actions pour la protection et la valorisation des ressources naturelles.....	137
<b>Carte 17:</b> Actions du secteur de l'agriculture durable. ....	142

<b>Carte 18:</b> Actions du secteur de l'industrie. ....	149
<b>Carte 19:</b> Actions du secteur du tourisme et services de transport. ....	155
<b>Carte 20:</b> Actions du secteur des équipements publics. ....	164

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1:</b> Schéma des corridors Est-Ouest. ....	125
<b>Figure 2:</b> Stratégie de conception de la base de données. ....	189
<b>Figure 3:</b> Organigramme pour les thèmes et les sous-thèmes. ....	190
<b>Figure 4:</b> Conception de la base de données. ....	191

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique 1:</b> Taux d'accroissement de la population. ....	24
<b>Graphique 2:</b> Evolution des taux d'activité.....	30
<b>Graphique 3:</b> Taux de chômage par délégation en2014. ....	34
<b>Graphique 4:</b> Répartition des entreprises et des emplois .....	45

## LISTE DES ABREVIATIONS

AFH	Agence foncière d'habitation
AFI	Agence Foncière Industrielle
ANGED	Agence nationale de gestion des déchets
ANPE	Agence nationale pour la protection de l'environnement
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
APII	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ARRU	Agence nationale de réhabilitation et de rénovation urbaine
CRDA	Commissariat régional du développement agricole
GDA	Groupement de développement agricole
GMG	Groupement de Maintenance de Gestion des zones industrielles
IAA	Industries agro-alimentaires
ICH	Industries Chimiques
ID	Industries Diverses
IDE	Investissements Directs Etrangers
IMCCV	Industries des Matériaux de Construction, Céramique et Verre
IME	Industries Mécaniques et Electriques
INS	Institut Nationale de la Statistique (Tunisie)
ISSET	Institut Supérieur des Etudes Technologiques
MAC	Ministère des Affaires Culturelles
MALE	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
MF	Ministère des Finances
ME	Ministère de l'Education
MEHAT	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire
MEFP	Ministère de l'emploi et de la formation Professionnelle
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEM	Ministère de l'Energie des Mines et des énergies renouvelables
MCSP	Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MSP	Ministère de la Santé Publique
MT	Ministère du Transport
MTo	Ministère du Tourisme
ODCO	Office de Développement du centre Ouest
ONA	Office National de l'Artisanat
ONAS	Office National d'Assainissement
ONP	Office National de la Poste

ONTT	Office National de Tourisme de Tunisie
PARLCD	Plan d'action régional de lutte contre la désertification
PAU	Plan d'aménagement urbain
PREDD	Plan régional de l'environnement et du développement durable
SDA	Schéma directeur d'aménagement
SDAD	Schéma directeur d'aménagement et de développement
SDATN	Schéma directeur d'aménagement du territoire national
SNAT	Schéma national d'aménagement du territoire
SCITSB	Société du complexe industriel et technologique de Sidi Bouzid
SONEDE	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux
STEG	Société tunisienne de l'électricité et du gaz
UTICA	Union Tunisienne pour le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat
ZI	Zone Industrielle





## INTRODUCTION

La Direction générale de l'Aménagement du Territoire a engagé l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid en l'inscrivant comme instrument qui se situe dans la continuité du SDATN et des SDARE. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement devra par conséquent détailler et adapter les orientations nationales et régionales au niveau du gouvernorat de Sidi Bouzid.

L'étude du SDAD du gouvernorat est engagée dans le contexte de la transition démocratique où de nombreux chantiers importants sont ouverts parmi lesquels celui du développement régional. Parmi les causes de la révolution, les disparités régionales, la marginalisation des jeunes et la fermeture du système politique constituent les fondements des revendications de la population.

La réflexion sur la décentralisation élargit le débat sur la répartition des compétences en matière d'aménagement du territoire entre l'Etat et les collectivités locales et supra-locales; elle pose la question de l'opérationnalisation des politiques de l'Etat en tenant compte des politiques conduites ou souhaitées par les collectivités territoriales. L'action concertée de l'Etat et des collectivités publiques devra être plus efficace et plus équitable.

Le fait que la révolution est partie du gouvernorat de Sidi Bouzid pour s'étendre sur l'ensemble des régions de la Tunisie n'est pas un hasard. Ce gouvernorat présente les indicateurs de développement les plus défavorables, avec des taux de chômage très élevés, notamment parmi les jeunes, une déprise rurale forte, une économie en panne de croissance et un déficit migratoire important.

Les objectifs assignés aux SDAD du gouvernorat de Sidi Bouzid sont de:

- Faire de la région un pôle actif de développement;
- Promouvoir les activités dans la région et faire de l'emploi une priorité;
- Doter la région d'une infrastructure moderne pour une économie nouvelle;
- Créer des conditions de vie meilleures dans la région.

Aussi le rôle assigné au SDAD du gouvernorat est de définir les orientations stratégiques pour le développement du territoire régional et de fixer les principaux objectifs d'aménagement et d'équipement en cohérence avec les options arrêtées à l'échelle nationale par le SDATN et au niveau de la région économique du Centre Ouest par le SDARE. En outre, le SDAD doit tenir compte des documents de planification et d'aménagement, des études stratégiques et des projets d'investissement ayant une incidence sur l'aménagement et le développement de la région pour assurer la cohérence des politiques de l'état, des collectivités territoriales et des organismes publics dans la région.

Le SDAD du gouvernorat de Sidi Bouzid a été réalisé en trois phases selon des termes de référence de l'étude:

**La première phase** a porté sur le bilan diagnostic la définition de la problématique, des orientations générales et la conception des scénarios d'aménagement.

**La deuxième phase** a été consacrée à la définition de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et à l'établissement du plan programme à l'horizon 2030.

**La troisième phase** objet du présent document constitue le rapport final de l'étude du SDAD de Sidi Bouzid synthétisant les deux premières phases composées notamment du bilan diagnostic de la problématique arrêtée, de la stratégie d'aménagement et de développement retenue, des dossiers sectoriels du plan programme et des mesures de mise en œuvre.

Le document de la stratégie régionale comportera la vision retenue, les objectifs généraux et spécifiques et un plan d'action.

Le présent document constitue le rapport final de l'étude du SDAD du gouvernorat de Sidi Bouzid. Il comporte quatre parties:

- La première partie présente un rappel du diagnostic et des problématiques générales pour le développement et l'aménagement du gouvernorat de Sidi Bouzid;
- La deuxième partie présente la stratégie d'aménagement et de développement de la région comportant le scénario retenu et les orientations territoriales qui en découlent;
- La troisième partie constitue une déclinaison sectorielle de la stratégie; elle comporte pour chaque secteur un rappel des problématiques, les orientations sectorielles, les actions et les mesures d'accompagnement pour leur mise en œuvre du SDAD.
- La quatrième partie comporte le projet du plan programme, à l'horizon 2030 qui regroupe selon un calendrier étalé sur trois quinquennats, les actions territoriales et sectorielles identifiées.

## **LA DIMENSION NATIONALE DU GOUVERNORAT**

La région de Sidi Bouzid a été, pendant longtemps, un territoire où vivait une population agropastorale caractérisée par le nomadisme et le semi-nomadisme. Ce n'est qu'à partir de la période coloniale que des centres de sédentarisation des anciens agropasteurs vont se développer à proximité des zones de mise en valeur agricole, dans les plaines de Mekkassy et de Gammouda.

Dès l'indépendance du pays, l'état a opté pour la promotion administrative des centres de sédentarisation dans la région de Sidi Bouzid et l'équipement de ces centres par une infrastructure socioéconomique et par des services publics. L'intervention de l'état va avoir des effets déterminants sur le mode de vie de la population et sur la dynamique démographique de la région.

En effet, depuis la création du gouvernorat de Sidi Bouzid en 1973, un réseau de petites villes s'est formé autour du chef-lieu du gouvernorat. La population de ce gouvernorat a connu pendant les deux premières décennies un rythme de croissance élevé comparativement aux autres gouvernorats du pays. Cependant, les deux dernières décennies sont marquées par un infléchissement considérable du rythme de croissance de la population du gouvernorat de Sidi Bouzid qui se situe actuellement parmi les régions les plus répulsives du pays. Ainsi le taux d'accroissement démographique relevé lors du dernier recensement de la population de 2014 est de 0,84% contre 1,03% sur le plan national.

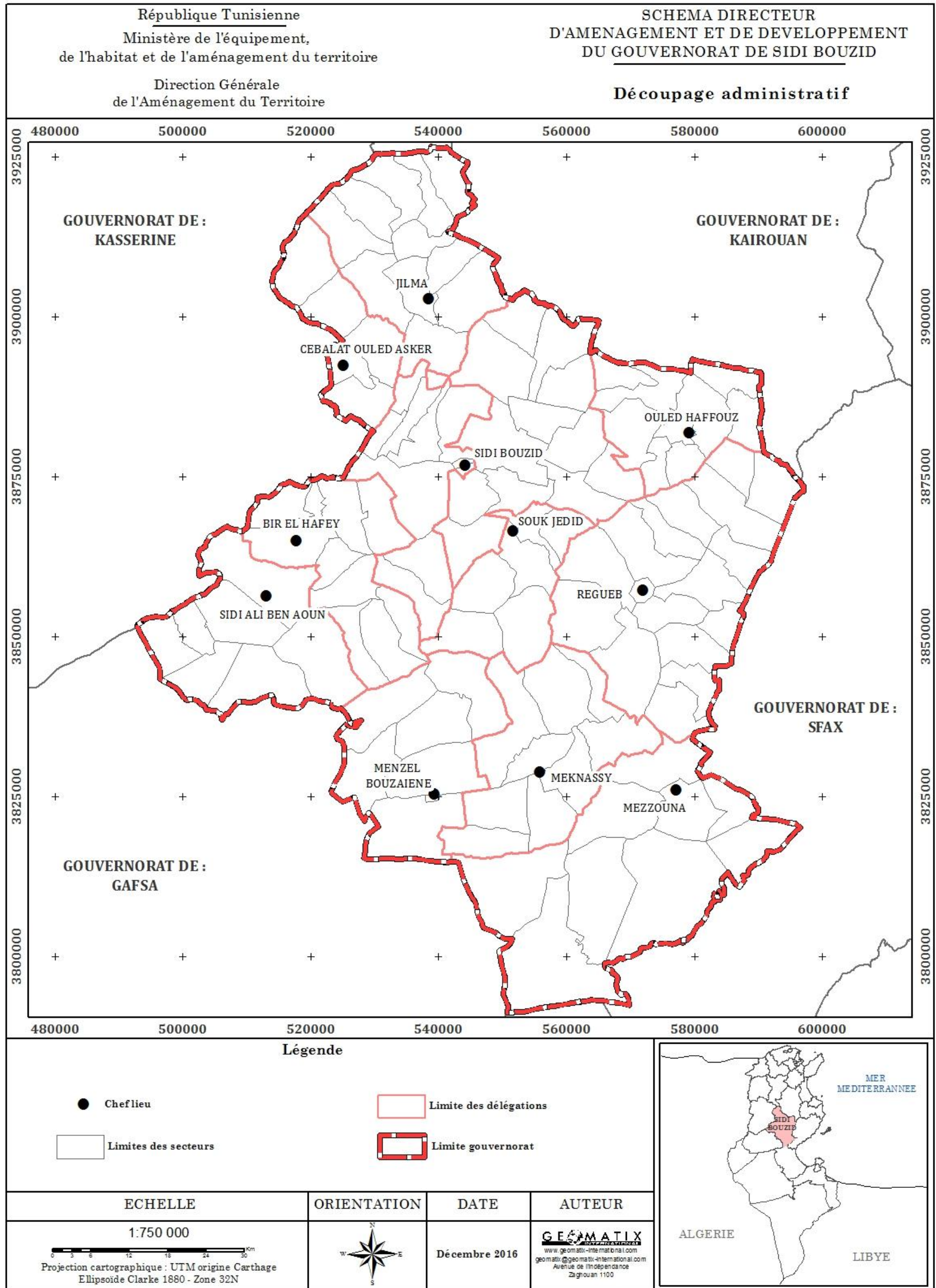
Le gouvernorat de Sidi Bouzid couvre une superficie totale d'environ 7405 km<sup>2</sup> (soit environ 5 % de la superficie totale du territoire national), se caractérise par sa position au centre du pays, lui conférant ainsi un emplacement stratégique de plateforme de liaison entre différentes régions du pays.

Faisant partie de la région du Centre Ouest de la Tunisie (composée de trois gouvernorats: Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine) et situé à 260 km de la capitale, le gouvernorat de Sidi Bouzid assure la liaison entre la Tunisie Steppique et la Tunisie présaharienne. Il partage ses frontières avec six gouvernorats, en l'occurrence:

- Siliana et Kairouan au Nord;
- Gabès au Sud;
- Gafsa et Kasserine à l'Ouest;
- Sfax à l'Est.

Le territoire du gouvernorat de Sidi Bouzid se trouve majoritairement dans l'aride. Le semi-aride représente environ 2 % de la superficie du gouvernorat et se limite à quelques îlots situés au niveau des massifs de Jbel Foufi, Jbel Kbar et Jbel Mghila.

Sur le plan administratif, le gouvernorat de Sidi Bouzid compte 12 délégations: Sidi Bouzid Est, Sidi Bouzid Ouest, Cebalat Ouled Asker, Jelma, Ouled Haffouz, Regueb, Bir El Hafey, Sidi Ali Ben Aoun, Mekkassy, Menzel Bouziane et Souk Jedid, découpées en 114 secteurs. Il compte également 10 communes et 13 conseils ruraux.



Source: Gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffre, CGDR 2014

*Carte 1: Découpage administratif du gouvernorat de Sidi Bouzid.*



Regroupant une population de 437930 habitants selon les dernières estimations de l'INS (2016), ce gouvernorat est marqué par une forte ruralité. Les données du recensement de 2014 montrent aussi que la population rurale représente 72.9 %. Les 114 secteurs du gouvernorat sont répartis en 97 secteurs ruraux et 17 secteurs urbains.

*Tableau 1: Découpage administratif.*

Délégation	Superficie en Ha	%	Nombre de secteurs
Sidi Bouzid Ouest	42776	5.8%	12
Sidi Bouzid Est	78499	10.6%	12
Cebalat Ouled Asker	30993	4.2%	5
Jelma	64924	8.8%	11
Ouled Haffouz	39614	5.3%	9
Regueb	104609	14.1%	17
Bir El Hafey	50763	6.8%	9
Sidi Ali Ben Aoun	59987	8.1%	7
Meknassy	61133	8.2%	9
Menzel Bouziane	58907	7.9%	7
Mezzouna	113940	15.4%	9
Souk Jedid	35383	4.8%	7

Source: Calcul Géomatix, 2016

Le découpage administratif du gouvernorat de Sidi Bouzid montre que:

- Les délégations de Mezzouna, Regueb et Sidi Bouzid Est occupent 40% du territoire du gouvernorat.
- Les délégations les moins étendues du gouvernorat sont Cebalat Ouled Asker et Souk Jedid ayant chacune une superficie ne dépassant pas 5% de la superficie totale du gouvernorat.

Par ailleurs le découpage administratif du gouvernorat regroupe une quinzaine de communes:

- Dix communes initiales: Sidi Bouzid, Cebalat Ouled Asker, Jelma, Mezzouna, Sidi Ali Ben Aoun, Meknassy, Menzel Bouziane, Bir El Hafey, Ouled Haffouz et Regueb
- Cinq communes nouvellement créées (décret N°601 du 21/05/2016): Haouez Lassouda, Batten Ghzal, Rahal, El Mansoura et Saida.

L'économie du gouvernorat est basée essentiellement sur l'agriculture; la prédominance du secteur agricole a des effets directs sur le marché de l'emploi et la structure de la population active. En effet, l'emploi agricole atteint 29,6% dans le gouvernorat contre 17,6% dans le pays.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est devenu en quelques décennies une des principales régions agricoles du pays; sa contribution à la valeur de la production agricole nationale dépasse 5%. La part du gouvernorat dans la production agricole nationale atteint:

- 13,8% de la production d'olive;
- 13% de la production d'amandes;
- 20% de la production de pistaches;
- 18% de la production de légumes;
- 7% de la production de viandes rouges.

En outre, le gouvernorat de Sidi Bouzid constitue un important bassin laitier avec une production de 81 millions de litre de lait.

Cependant, ce gouvernorat est caractérisé par une faible industrialisation; malgré l'importance de la production agricole et des ressources en substances utiles, le poids industriel du gouvernorat ne dépasse pas 1% pour les entreprises et 0,7% pour l'emploi.

Par ailleurs, l'infrastructure touristique du gouvernorat est embryonnaire, mais le potentiel touristique existant est important; sa valorisation permettra de développer et de diversifier le tourisme régional. La faiblesse de l'économie régionale a eu des effets négatifs sur la situation de l'emploi dans le gouvernorat.

La population active du gouvernorat était de 189400 personnes en 2014 contre 110400 personnes en 2004. Le taux d'activité du gouvernorat de Sidi Bouzid était de 43.6% en 2014 contre 41.6% en 2004 soit une progression de deux points.

En conclusion, le poids démographique du gouvernorat tend vers la baisse; la transition urbaine y est lente et l'exode rural prend des dimensions inquiétantes dans la mesure où certains secteurs n'arrivent plus à retenir leurs populations.

L'agriculture, à elle seule, ne peut pas assurer le développement du gouvernorat. Les opportunités de développement de l'industrie et du tourisme devront être saisies pour diversifier et renforcer la base de l'économie régionale.

Par ailleurs, l'aménagement du territoire du gouvernorat devra apporter des solutions adéquates à l'organisation du peuplement rural, au développement des villes et à la cohérence et l'intégration de l'organisation territoriale.

# **PREMIERE PARTIE: RAPPEL DU DIAGNOSTIC ET DE LA PROBLEMATIQUE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**

# I. LE CONTEXTE PHYSIQUE ET NATUREL

## 1. MILIEU PHYSIQUE

### 1) La géomorphologie

L'analyse de la morphologie du gouvernorat de Sidi Bouzid permet d'identifier quatre unités géomorphologiques distinctes:

- **Les versants des collines:** Ils sont raides et subissent par le ruissellement intense des eaux, une érosion essentiellement linéaire (rigoles, ravineaux, ravins, bad lands). Ceci s'observe sur toutes les chaînes montagneuses présentes dans le gouvernorat.
- **Les glacis encroûtés:** Ils sont fossilisés par des croûtes calcaires et couvrent de grandes surfaces. Suite au surpâturage de la steppe, ils subissent une érosion en nappe peu perceptible et à impact négatif élevé sur la fertilité des sols; seule une végétation steppique stable les sauverait. La croûte calcaire souvent assez épaisse a protégé ces sols contre l'érosion linéaire. Toutefois, il faut signaler la présence d'Oued, empruntant les lignes de plus forte pente, et façonnant des vallées élargies. La croûte a été démantelée par les eaux et les alluvions fluviales ont créé de nouveaux sols assez fertiles contenant les colloïdaux (argiles et humus) arrachés des sols situés à l'amont. Ces larges vallées longilignes appelées «Khaoua» sont exploitées intensivement en agriculture (arboriculture, périmètres irrigués).
- **Les plaines alluviales:** Elles subissent très peu d'érosion hydrique. Seuls les Oueds encaissés dans les dépôts alluviaux subissent des sapements des berges. Par contre, les dépôts sableux (Zefzef) subissent une érosion éolienne active que seules les brises vents peuvent atténuer.
- **Les dépressions:** Elles accusent essentiellement des inondations lors des fortes pluies. Outre les dégâts qu'elles occasionnent aux cultures, les dépressions enrichissent le sol en sels solubles déposés par les eaux de ruissellement après leur évaporation. Ceci explique la présence de sols halomorphes dans les dépressions à drainage interne et externe défectueux.

Ainsi les caractéristiques morphologiques du gouvernorat de Sidi Bouzid favorisent l'infiltration des eaux pluviales et l'alimentation des nappes. Les versants montagneux favorisent la concentration et l'épandage des ruissellements; ce qui a permis le développement dans la région des techniques traditionnelles d'irrigation.

Le paysage morphologique du gouvernorat de Sidi Bouzid est en grande partie façonné par le relief, la géologie et les facteurs climatiques.

### 2) Le relief: Des plaines compartimentées par des chaînons montagneux

Occupant une position charnière entre les hautes steppes et le Sahara, le gouvernorat de Sidi Bouzid se caractérise par des reliefs variés présentant des alternances de montagnes et de plaines ou de plateaux. En effet, des montagnes ayant de fortes pentes affleurent au milieu des plaines, ce qui a donné lieu à la formation de dépressions fermées, qui caractérisent la région de Sidi Bouzid.

- A l'Est de la ville de Sidi Bouzid se trouve la chaîne montagneuse de Djebel Sidi Khelif, Djebel Akrouta et Djebel Gadoum, qui font la continuation avec Djebel Mnara dans le gouvernorat de Kairouan. L'altitude des sommets varie de 649 à 706 m.
- Au Sud-est de la plaine de Gammouda, se trouve la chaîne montagneuse de Djebel El Kbar, dont l'altitude des sommets varie de 615 à 794 m.



- A l'Ouest du gouvernorat, en limite avec le gouvernorat de Kasserine, on trouve Djebel Bir El Hafey et Djebel Sidi Ali Ben Aoun, où l'altitude varie de 683 à 811 m.
- Plus au Sud et vers l'Est le gouvernorat est traversé par une chaîne montagneuse de direction générale Sud-ouest/Nord-est constituée par Djebel Majoura au Nord de Sned, Djebel Maloussi au Nord de Menzel Bouziane et Mekkassy, Jebel Bou Dinar et Djebel Goubrar au Nord-Ouest de Regueb et Djebel Khshem El Arthouma au Sud d'Ouled Haffouz. L'altitude des sommets au niveau de ces différentes montagnes varie de 558 à 875 m.
- Au Sud de Menzel Bouziane et Mekkassy, se trouve le massif montagneux de Djebel Bou Hedma qui culmine à 823 m et qui se prolonge vers le Nord-est par Djebel Bou Douaou (736 m).
- Au Sud de Mazzouna, on trouve Djebel Njaillet qui culmine à 400 m. Il est à noter que Djebel Bou Hidma constitue une grande partie du Parc National de Bou Hidma.

### 3) Une géologie favorable à la formation des aquifères et à la diversité des substances utiles

En Tunisie Centrale, c'est à l'Eocène que l'aire continentale s'individualise très nettement. C'est essentiellement à l'Oligocène que la mer régresse vers le Nord et l'Est provoquant une émergence générale de la Tunisie Centrale qui rejoint au Sud l'aire continentale saharienne.

Les affleurements géologiques sont constitués principalement par:

Les formations anté quaternaires représentées de bas en haut par:

- Le trias: formé d'argile, de dolomies, de grès et d'évaporites (gypse). Il affleure le long du chemin de fer entre Mezzouna et Mekkassy, à Djebel Jebbès, Rheouis et à Djebel Hamra.
- Le jurassique: « Le Jurassique est connue en Tunisie centrale par une épaisse série calcaire dolomitique « Formation Nara » (Burollet, 1956). Cette série comporte un ensemble marno-carbonaté encadré par deux masses dolomitiques (membre inférieur, moyen et supérieur) de la Formation Nara» (JALLALI D., 2010)

Le crétacé constitue l'ossature des djebels et existe en profondeur sous les dépôts tertiaires, au cœur des principaux synclinaux de la région à Hajeb Jelma, Sidi Bouzid, Horchane, Braga, Regueb et Mekkassy avec des lacunes de sédimentation du crétacé supérieur.

Les différentes unités, susceptibles de contenir des nappes aquifères sont:

- Formation Boudinar (Hauterivien): Il s'agit d'entité monotone et massive de sables quartzeux à rares passées d'argiles silteuses. Elle subit une augmentation d'épaisseur d'Est en Ouest et passe de 392 m à Djebel Orbata à l'Ouest à 240 à 250 m à l'Est. Le forage pétrolier Kharrouba à Menzel Bouziane l'a traversé de 900 à 1200 m.
- Formation Sidi Aïch (Barrémien): affleurant à Djebel Sidi Aïch, Orbata et Ben Younes, cette formation est constituée de sables blancs très fins avec parfois de minces lits calcaires jaunâtres et d'argile. La formation de Sidi Aïch a une épaisseur de 100 à 130 m, le long de l'axe Kbar, Melloussi, Bouhedma et Orbata tandis qu'au niveau de Sidi Aïch, elle atteint **290** m. Le forage pétrolier Kharrouba à Menzel Bouziane l'a traversé de 600 à 700 m.
- Formation Aleg, formée principalement par:
  - Un membre carbonaté basal composé par du calcaire bioclastique et calcaire dolomitique avec rares passées marneuses à Pélécypodes et rudistes.

- Un membre moyen argilo-carbonaté, les niveaux argileux et marneux admettent des alternances de calcaire. Ce niveau est fossilifère avec des Pectinides, Rudistes
- Formation Abiod, composée de trois membres distincts:
  - Un membre inférieur formé de calcaire blanc massif parfois argileux devenant très argileux par endroits. Ce membre est très riche en Inocérames.
  - Un membre moyen caractérisé par des alternances argilo-carbonatées avec un enrichissement en carbonate vers le sommet.
  - Un membre supérieur formé de calcaire crayeux riche en Echinoïdes, Orbitoïdes parfois riche en nodules de silex.
- Formation Melloussi (Yéprésien-Lutétien): constituée de séries phosphatées avec quelques intercalations gypseuses, alternances de calcaire dolomitique, gypse fibreux et marnes jaunâtres. Son épaisseur dépasse les 500m.
- Formation Souar (Lutétien Supérieur-Priabonien): Elle est très développée au niveau de Djebel Jebbs avec une épaisse série de marnes et gypse. Le gypse est massif, blanc ou versicolore. Elle affleure à Djebel Kef Ensour, Krechem et Astrouma. Son épaisseur moyenne est de 200m.
- La formation Beglia: A faciès continental, elle est constituée d'alternances d'argile rouge, grés, sable et conglomérat qui couvrent de larges étendues au pied du Djebel Mrhila (Délégation de Jilma) et Djebel Boudinar. Son épaisseur peut dépasser les 600m.

Les formations aquifères profondes les plus intéressantes sont représentées de haut en bas par:

- les sables, graviers et sables argileux du plioquaternaire (formation Ségui), siège essentiellement des nappes phréatiques et nappes libres;
- Les sables, sables grossiers, niveaux conglomératiques et sable argileux du Miopliocène;
- Les grés moyens à grossiers du Miocène (formation Beglia);
- Les grés conglomératiques de l'oligocène (Fortuna);
- Les calcaires du crétacé supérieur (Maestrichtien et campanien);
- Les dolomies et calcaires dolomitiques du turonien (barre guattar);
- Les calcaires et calcaires dolomitiques du zebbag;
- Les sables et sable grossiers du crétacé inférieur (Sidi Aïch et Boudinar).

Les formations sableuses, gréseuses et conglomératiques (Miocène et oligocène) sont captées surtout au Nord et Nord Est du gouvernorat tandis que les formations sableuses et sablo-argileuses du Mio-Plio-Quaternaire sont captées à Sidi Bouzid, Braga, Regueb, la cuvette de Mknassy, Mezzouna et sebkhat Naoual.

Les formations carbonatées (Maestrichtien et campanien, barre guettar et Zebbag) sont captées au niveau de Bir El Hafey, Ben Aoun, Horchane, Braga, Mknassy et Sned.

Les formations détritiques du Crétacé Inférieur (Sidi Aïch et Boudinar) sont captées au niveau de Mknassy (Menzel Bouziane).

L' inventaire réalisé par l'Office des Mines dans le cadre de l'élaboration de la carte des substances utiles du gouvernorat de Sidi Bouzid a révélé l'existence de grandes potentialités en pierre marbrière, argile, granulats, sable siliceux et gypse ayant de bonnes caractéristiques physico-chimiques qui pourront être utilisés dans diverses industries extractives et de transformation.

Les potentialités en substances utiles du gouvernorat se présentent comme suit:

- **Les carbonates**

Il s'agit de calcaires et dolomies relativement abondants. Ils sont exploités par plusieurs carrières de pierres et de granulats. Le potentiel présente un intérêt important pour l'exploitation dans divers secteurs.

*Tableau 2: Sites potentiels pour l'exploitation des carbonates.*

Sites	Utilisation
<b>55 sites: Jebel Merfeg, Jebel Kebar, Jebel Mezzouna, Jebel siouf, Jebel Sidi Ali Ben Aoun, Jebel El Hafey, Jebel Meknassy, Jebel Hamra, Jebel Rihana, Jebel Zefzef, Jebel Bouhedma, Jebel Bouzer Jebel Kabbara, etc.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extraction du carbonate du calcium</li> <li>- Fabrication des pierres marbrières</li> <li>- Matière première pour la fabrication du ciment et de la chaux</li> <li>- Granulats et pierres de construction</li> <li>- Sidérurgie et industrie chimique</li> </ul>

- **Les argiles**

Les argiles sont très ré pondues dans le gouvernorat de Sidi Bouzid et se distinguent par une diversité des domaines d'utilisation, notamment, dans la fabrication locale des briques, des tuiles et du ciment.

*Tableau 3: Sites potentiels pour l'exploitation des argiles.*

Sites	Utilisation
<b>29 sites: Jebel Mghila, Jebel Melloussi, Jebel Bouzer, Jebel Labaied, Jebel Mezzouna, Jebel Goubrar, Jebel Safeh, Jebel Gouleb, Jebel Kabbara etc.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matière première pour la fabrication du ciment</li> <li>- Briques faïences et poterie</li> <li>- Fabrication des produits dégraissants et des colorants</li> <li>- Boues de forage</li> <li>- Fabrication des moules</li> </ul>

- **Les sables**

Les sables sont très ré pondus dans la région de Sidi Bouzid; leur diversité fait qu'ils peuvent être employés dans l'industrie céramique, la porcelaine, la verrerie et la fabrication des briques et des ciments.

*Tableau 4: Sites potentiels pour l'exploitation des sables.*

Sites	Utilisation
<b>17 sites: Jebel Mghila, Jebel Goubrar, Jebel Es-Souda, Jebel Sidi Ali Ben Aoun, Jebel Bouhedma Jebel Melloussi, Jebel Kebar Jebel Labaied, etc.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sables de construction: béton, mortier</li> <li>- Remblais des couches de fondation des routes</li> <li>- Céramique, verre et fonderie</li> </ul>

- **Le gypse**

Le gypse a été inventorié dans sept principaux sites. Cette matière entre principalement dans la fabrication du plâtre destiné à l'industrie du bâtiment. Il est aussi utilisé dans la fabrication du ciment et comme produit d'amendement dans l'agriculture. La mise en exploitation du gypse dépend de l'importance du gisement et du type d'exploitation.

*Tableau 5: Sites potentiels pour l'exploitation du gypse.*

Sites	Utilisation
<b>7 sites: Jebel Merfeg, Jebel Kebar, Jebel Mezzouna, Jebel siouf, Jebel Sidi Ali Ben Aoun, Jebel Kabbara Jebel Rihana, Jebel El Hafey Jebel Mknassy, etc.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fabrication du plâtre et du ciment</li> <li>- Amendement agricole</li> <li>- Industrie des matériaux de construction</li> </ul>

Ainsi, les substances utiles de la région sont diversifiées et d'un intérêt certain pour le développement local de l'industrie des matériaux de construction, de la céramique et du verre. Cependant des explorations plus poussées seront nécessaires pour évaluer l'importance des gisements, la qualité des matières premières et la rentabilité des projets.

Par ailleurs, les grands projets industriels basés sur la valorisation des substances utiles sont très capitalistiques, énergivores et à faible capacité de création d'emplois. Ils engendrent des impacts négatifs sur l'environnement. Des études de faisabilité seront nécessaires pour évaluer les impacts socioéconomiques et environnementaux des projets de valorisation des gisements de la région.

#### **4) Un climat marqué par l'aridité**

Situé au centre du pays, le gouvernorat de Sidi Bouzid est majoritairement dans l'aride. L'étage semi-aride ne couvre qu'environ 2 % du gouvernorat et se limite à quelques petites zones situées au niveau des Djebels Foufi, Kbar et Mghila.

La zone aride est subdivisée en deux zones:

- La première est relative à l'aride supérieur et couvre environ 79 % du gouvernorat notamment dans ses parties Nord et Centre.
- La deuxième se rapporte à l'aride inférieur et couvre la partie sud du gouvernorat (région de Mezzouna) soit environ 19 % de sa superficie totale.

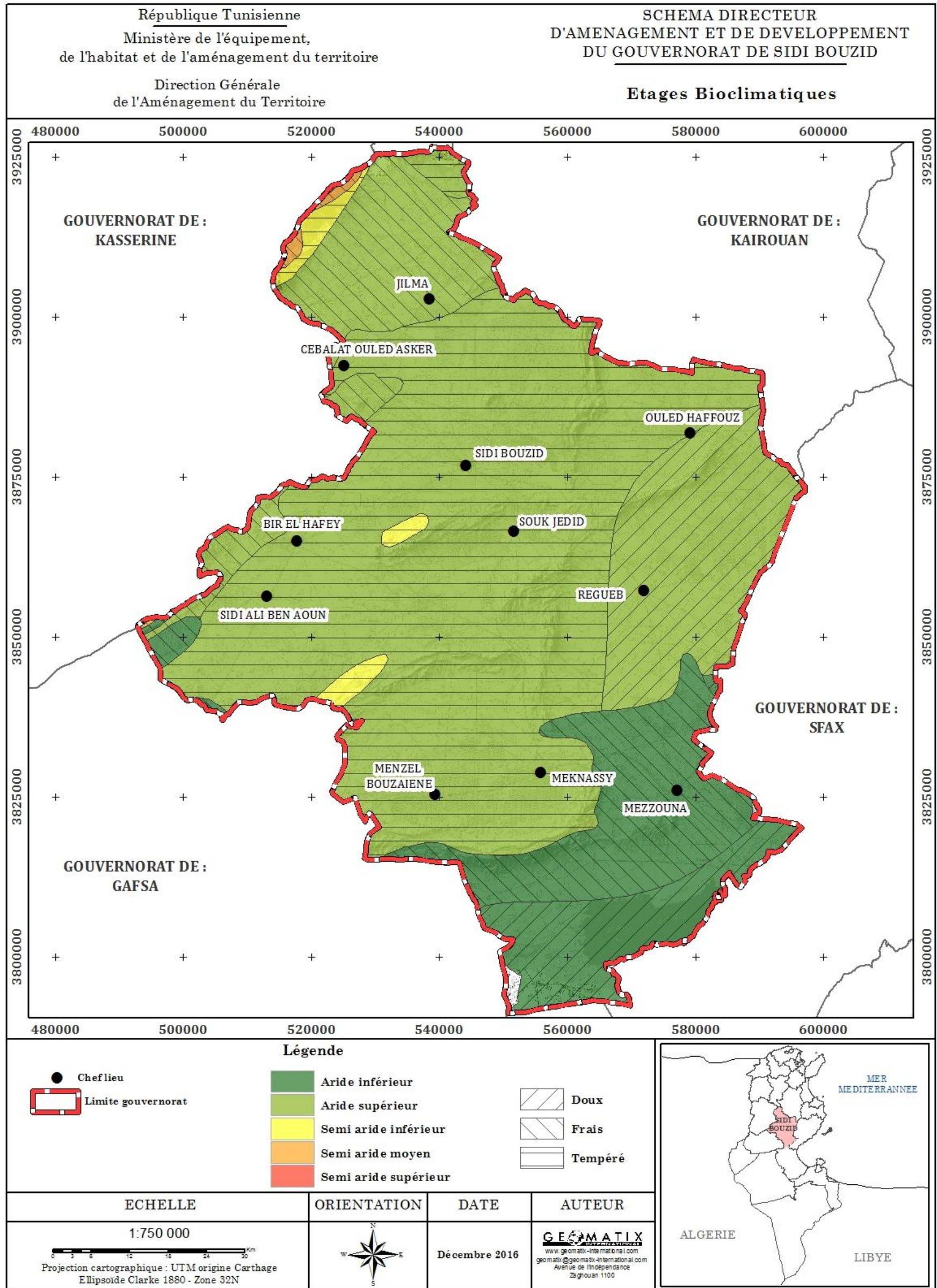
La température moyenne annuelle à Sidi Bouzid est de 19.8 °C. Janvier est le mois le plus froid de l'année, tandis que Juillet et Aout sont les mois les plus chauds. Durant les mois de Décembre, Janvier et Février, la température baisse parfois au-dessous de 5 °C. Durant la saison de l'été les températures s'élèvent entre 36 et 38 °C.

*Tableau 6: Les principales caractéristiques climatiques en 2014.*

Indicateur	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>Pluviométrie</b>	7,2	47,6	30,4	3,4	19,8	9,6	20,2	0,4	6	30,4	24,1	13,4
<b>Humidité</b>	64	62	70	33	55	41	49	48	51	58	61	68
<b>Evaporation</b>	96,4	103,4	112	147,9	183,3	161,1	132,5	170,4	144	114,6	85,3	90,8
<b>Température</b>	11,6	15	13	18,4	21,5	25,7	28,5	29,4	27,6	24,9	18,4	11,9
<b>Vitesse de vent</b>	11,6	15	13	18,4	21,5	25,7	28,5	29,4	27,6	24,9	18,4	11,9

*Source: INM 2014.*





Source: INM 2013

Carte 2: Etages bioclimatiques.

La pluviométrie diminue en passant de l'Ouest à l'Est sous l'effet de l'altitude, elle varie d'une zone à l'autre. Le gouvernorat est également caractérisé par une irrégularité des pluies d'une saison à une autre ce qui a un impact négatif sur les activités agricoles qui sont en majeure partie des activités agricoles pluviales (72% des terres aptes à l'agriculture).

Les vents sont très fréquents dans la région de Sidi Bouzid. On distingue:

- Des vents froids d'hiver en provenance du Nord Est et du Nord;
- Des vents de sable d'hiver soufflant de l'Ouest, de l'Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest;
- Des vents de sirocco en été avec une moyenne de 13 jours par an, provoquant souvent des dégâts sur le maraîchage, l'arboriculture et parfois les cultures céréalières.

De tous ces vents, les plus dévastateurs sont les vents de sable de Janvier-Février. L'effet érosif des vents est aggravé par la sécheresse et la dégradation du couvert végétal.

## 2. LES RESSOURCES NATURELLES

Malgré des facteurs naturels défavorables, le gouvernorat de Sidi Bouzid dispose de ressources appréciables en eau et en sol qui constituent les bases du développement et de la modernisation du secteur agricole. Cependant, l'intensification de la pression sur ces ressources aggrave les risques de surexploitation.

### 1) Les ressources en eau

#### Les ressources hydrauliques

Le gouvernorat de Sidi Bouzid, situé en Tunisie centrale au niveau de l'atlas méridional, est dominé dans sa partie Nord par les oueds qui prennent naissance dans le gouvernorat de Kasserine et se déversent dans le gouvernorat de Kairouan au niveau du barrage de Sidi Saad où l'oued El Hajel vient se déverser après avoir collecté les apports des oueds Sbeitla, El Fekka, El Hachim et El Htab branche Sud (Khanguet Zazia).

*Tableau 7: Les ressources hydrauliques du gouvernorat.*

Délégation	Lacs collinaires		Total des ressources		
	Nombre	Capacité de mobilisation (Mm <sup>3</sup> )	Stockage (Mm <sup>3</sup> )	Capacité de mobilisation (Mm <sup>3</sup> )	Stockage (Mm <sup>3</sup> )
<b>Sidi Bouzid Ouest</b>	1	0.160	0.060	0.160	0.060
<b>Sidi Bouzid Est</b>	2	0.250	0.130	0.250	0.130
<b>Cebalet Ouled Asker</b>	7	1.392	0.975	1.392	0.975
<b>Jilma</b>	21	3.357	2.090	3.357	2.090
<b>Ouled Haffouz</b>	2	0.412	0.095	0.412	0.095
<b>Regueb</b>	1	0.170	0.060	0.170	0.060
<b>Sidi Ali Ben Aoun</b>	1	0.120	0.080	0.120	0.080
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>5.861</b>	<b>3.490</b>	<b>5.861</b>	<b>3.490</b>

*Source: C.R.D.A. du gouvernorat de Sidi Bouzid-2014*

Au sud du gouvernorat, oued El Leben prend naissance au niveau de la région de Mknassy-Sned puis reçoit les affluents provenant de la région de Regueb et Mezzouna. Cet Oued continue vers le gouvernorat de Sfax où il prend le nom d'oued Oudrane qui se déverse dans la mer Méditerranée au niveau de la région de Skhira.

Le réseau hydrographique du gouvernorat de Sidi Bouzid s'articule schématiquement autour de 4 systèmes hydrographiques bien compartimentés:

**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Rapport final de l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du gouvernorat de Sidi Bouzid

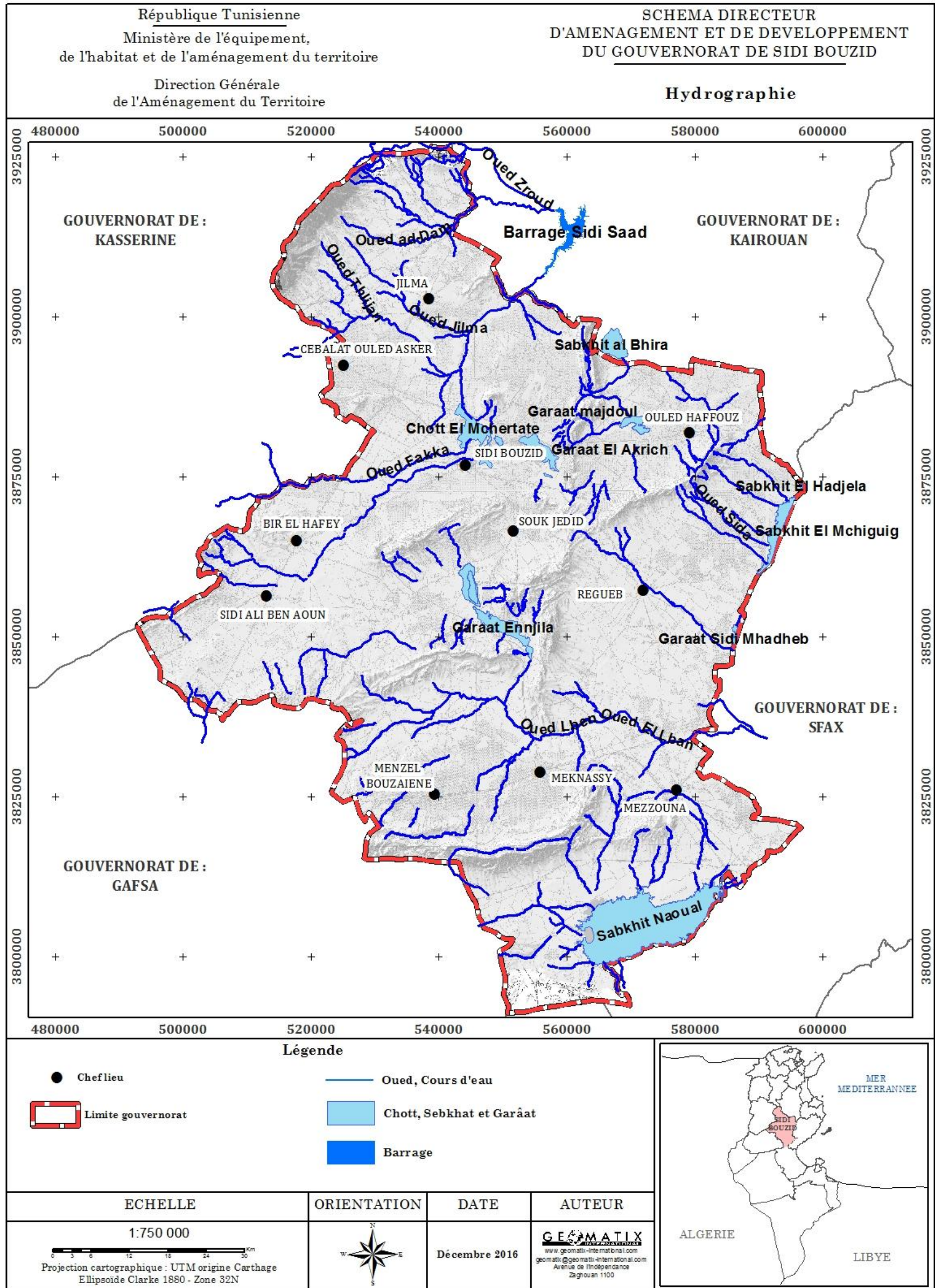
- Au Nord, le système hydrographique du bassin versant de oued Zéroud;
- Au Centre, le système hydrographique des Garâas et Sebkhass (Njila, Majdoul, Bhira, Mchaguigue, Akrich,);
- Au Sud, le système hydrographique de oued Leben;
- A l'extrême Sud, le système hydrographique de Sebkhass Naouel.

**Tableau 8:** Les ressources hydrauliques du gouvernorat en 2014.

	Eaux de Ruisselles	Nappe Superficielle	Nappe Profonde	Total
Equipements hydrauliques				
Lacs collinaires	38	-	-	38
Nombre de Puits		12250	-	12250
Dont équipés		11309		11309
Nombre de Puits			936	936
Dont équipés			877	877
Exploitable (Mm3)	131,1	62	91,4	284
Exploitations (Mm3)	60	91,4	73,4	224

Source: CRDA 2014





*Carte 3: Hydrographie du gouvernorat de Sidi Bouzid.*



## La ressource en eau souterraine

Les ressources en eau souterraine constituent la plateforme essentielle pour le développement socio-économique du gouvernorat de Sidi Bouzid et par conséquent, leur mobilisation ne fait que progresser continuellement depuis les années 1970.

En effet, cette mobilisation a démarré à des dates différentes dans ce gouvernorat par l'exploitation des nappes phréatiques à l'aide de puits équipés de motopompes commençant par Sidi Bouzid, El Hajeb et Jelma au cours de la décennie (70-80), à Meknassy et Braga au cours des années 80 puis à Regueb à partir des années 1990.

L'exploitation des nappes profondes s'est remarquablement développée à partir des années 1990 et c'est à partir des années 2000 que l'exploitation a touché la totalité du gouvernorat par la création des forages privés et la transformation des puits de surface en puits forés qui exploitent la nappe profonde.

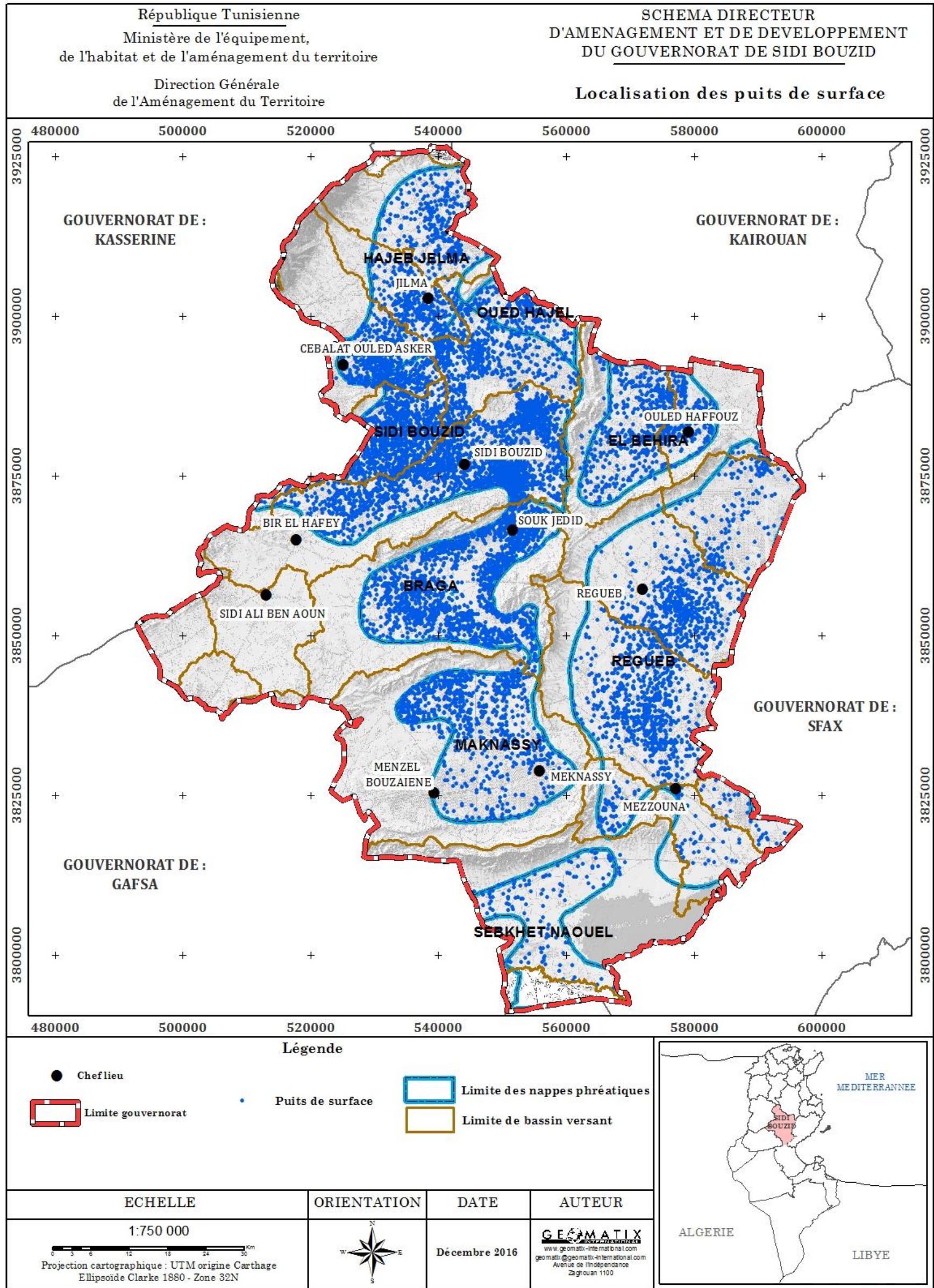
### *Les nappes phréatiques*

Les nappes phréatiques répertoriées sont au nombre de 10 nappes, seules les 5 nappes les plus importantes bénéficient d'un suivi piézométrique. Les caractéristiques de ces nappes sont les suivantes:

*Tableau 9: Exploitations et ressources des nappes phréatiques.*

Nappe	Puits (Etat Expl Nappes Phréatiques)			Ressources
	Pts équipés	Pts non équipés	Exploitation (Mm3/an)	Ressources (Mm3/an)
Sebkhet Naouel	171	75	1,1	2
Mech	22	4	0,2	0,3
Ounaissia	53	6	0,3	0,5
Oued Hajel	742	21	3,7	4
Hajeb Jelma	2270	137	20,4	9
Meknassy	981	102	5,7	4
Regueb	1400	41	5,6	3,7
Braga	1847	108	17,3	9
Sidi Bouzid	2949	162	27,9	19,5
Sabkhat El Bhira	281	20	2	3
<b>Total</b>	<b>10716</b>	<b>676</b>	<b>84,2</b>	<b>55</b>

Source: D.G.R.E, 2014



*Carte 4: Localisation des puits de surface.*



***Les nappes profondes***

Les 17 nappes profondes répertoriées par la DGRE sont réparties sur les différents zones ou secteurs, dont, neuf nappes sont représentées en tant que niveaux superposés verticalement (Braga 2, Horchane 2, Meknassy 2-3-4, Jelma 2-3 et 4 et Bhira 2) et dans la plupart des cas ces niveaux se rattachent aux nappes principales.

Les forages existant au niveau de ces nappes captent essentiellement les niveaux sableux, gréseux et conglomératiques dans la partie Nord et centrale de Sidi Bouzid tandis que les formations carbonatées sont captées au centre Ouest et au Sud-Ouest (Horchane, Braga et Meknassy).

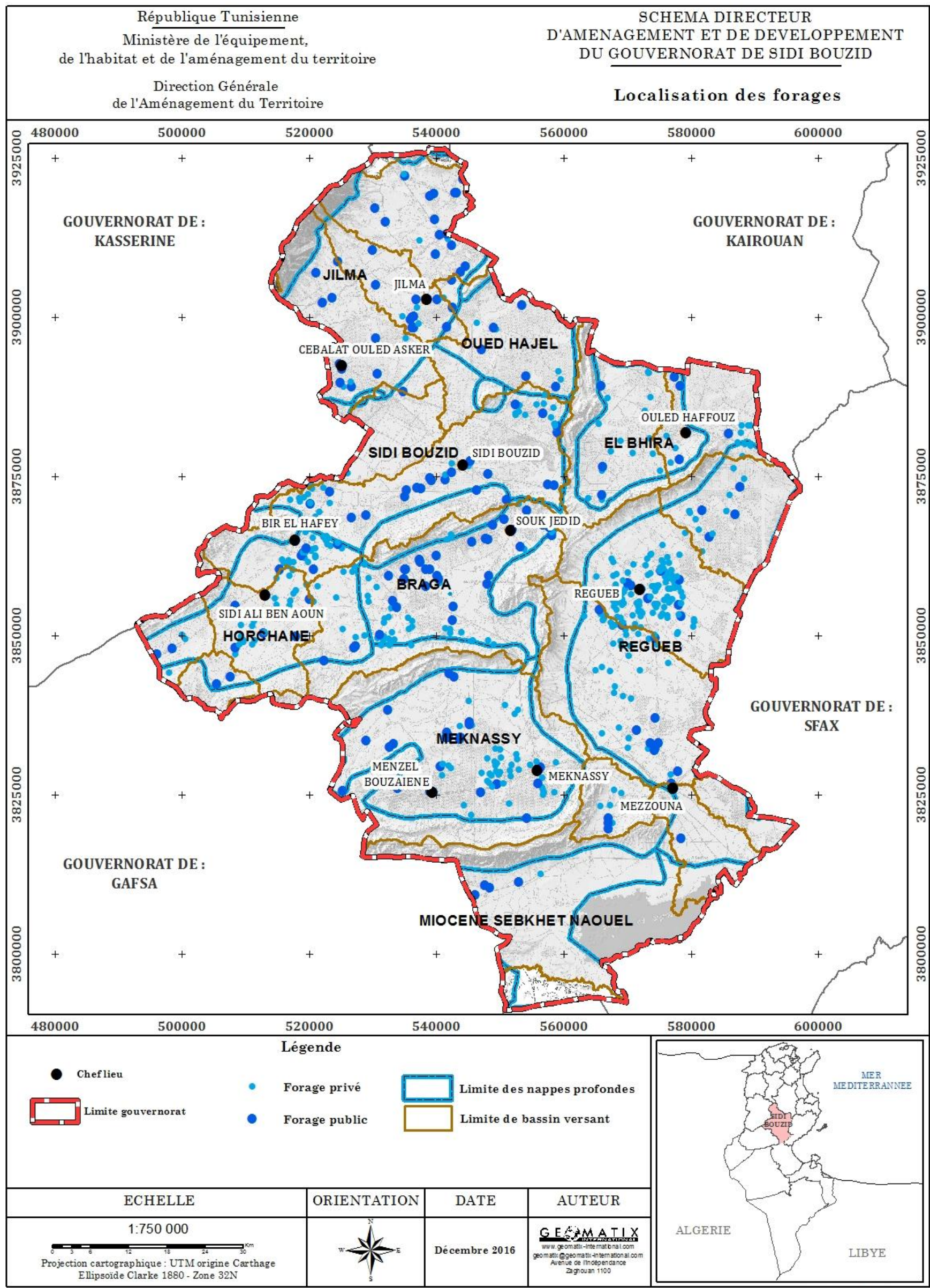
Les nappes profondes de Sidi Bouzid sont à différents stades d'exploitation. Il est à noter que les nappes de Braga et Hajeb Jelma sont à un stade avancé d'exploitation.

**Tableau 10:** Les nappes profondes dans le gouvernorat.

Nom	Ressources (Mm3/an)	Exploitation (Mm3/an)	Nbre Forages exploités
<b>Braga</b>	8.2	10	73
<b>El Bhira</b>	3.2	0,42	17
<b>Horchane</b>		1,41	30
<b>Jelma</b>	27.8	29,52	55
<b>Meknassy</b>	11.1	10	55
<b>Oued Hajel</b>	5.8	1,1	20
<b>Regueb</b>	9.5	4,73	105
<b>Sidi Bouzid</b>	7	3,86	28
<b>Sebkhat naoual</b>	2.5	0,4	2
<b>Total</b>	<b>75.1</b>	<b>61,5</b>	<b>385</b>

Source: CRDA 2014

Le bilan de l'exploitation des ressources en eau de la région montre l'affirmation de la tendance à la surexploitation des ressources souterraines. Globalement, ce gouvernorat mobilise et exploite la presque totalité de son potentiel en eau.



Source: CRDA Sidi Bouzid 2014

Carte 5: Localisation des forages.



## 2) Les ressources en sols

Les sols du gouvernorat du Sidi Bouzid sont favorables à l'agriculture. Toutefois, ils sont menacés de dégradation par l'effet de différents facteurs d'érosion surtout liés à un faible couvert végétal. Le développement de l'agriculture sur certaines terres marginales, le défrichement et le surpâturage ont contribué à une fragilisation de ces sols face aux facteurs d'érosions.

Les sols du gouvernorat de Sidi Bouzid sont de divers types:

- Des sols rouges méditerranéens;
- Des sols châtaîns subtropicaux;
- Et des sols bruns subtropicaux (ou sols bruns steppiques).

Trois autres types de sols moins importants aussi bien du point de vu extension que du point de vue valeur culturelle existent dans le gouvernorat de Sidi Bouzid:

- Les vertisols au piedmont Sud du Djebel Sidi Kalif;
- Les sols hydromorphes au Sud de Sebkhath Mechiguigie au niveau d'Oglet Metnène;
- Les sols halomorphes observés au Nord de Sidi Bouzid, dans la zone de Sebkhath Mecheguigie, Sebkhath Ain Noual et Garaat El Bahira à l'Est du gouvernorat (piedmont Est du Djebel Akrouta).

Par conséquent, cinq zones naturelles se distinguent d'après la nature de ces sols:

### **Les piedmonts de M'ghila et la zone de Jelma**

Cette zone est l'une des plus pauvres de tout le gouvernorat. De pente faible à moyenne vers le sud-est, il s'agit de glacis encroûtés portant très peu de formations superficielles. Ces dernières ont été largement érodées en dépit d'une évolution pédogénétique très peu avancée (sols peu évolués passant à des sols calcimorphes par endroits).

### **Le bassin de Sidi Bouzid**

Cette zone constitue un bas fond où se perdent les eaux d'Oued El fekka. Ces sols sont isohumiques sur les piedmonts du Djebel Sidi Khalif et des sols halomorphes notamment au centre du bassin. Sur les meilleurs sols de la partie Ouest du bassin, l'extension des périmètres irrigués a abouti à une surexploitation des nappes et particulièrement la nappe superficielle.

### **La zone de Bir El Hafey et de Sidi Ali ben Aoun**

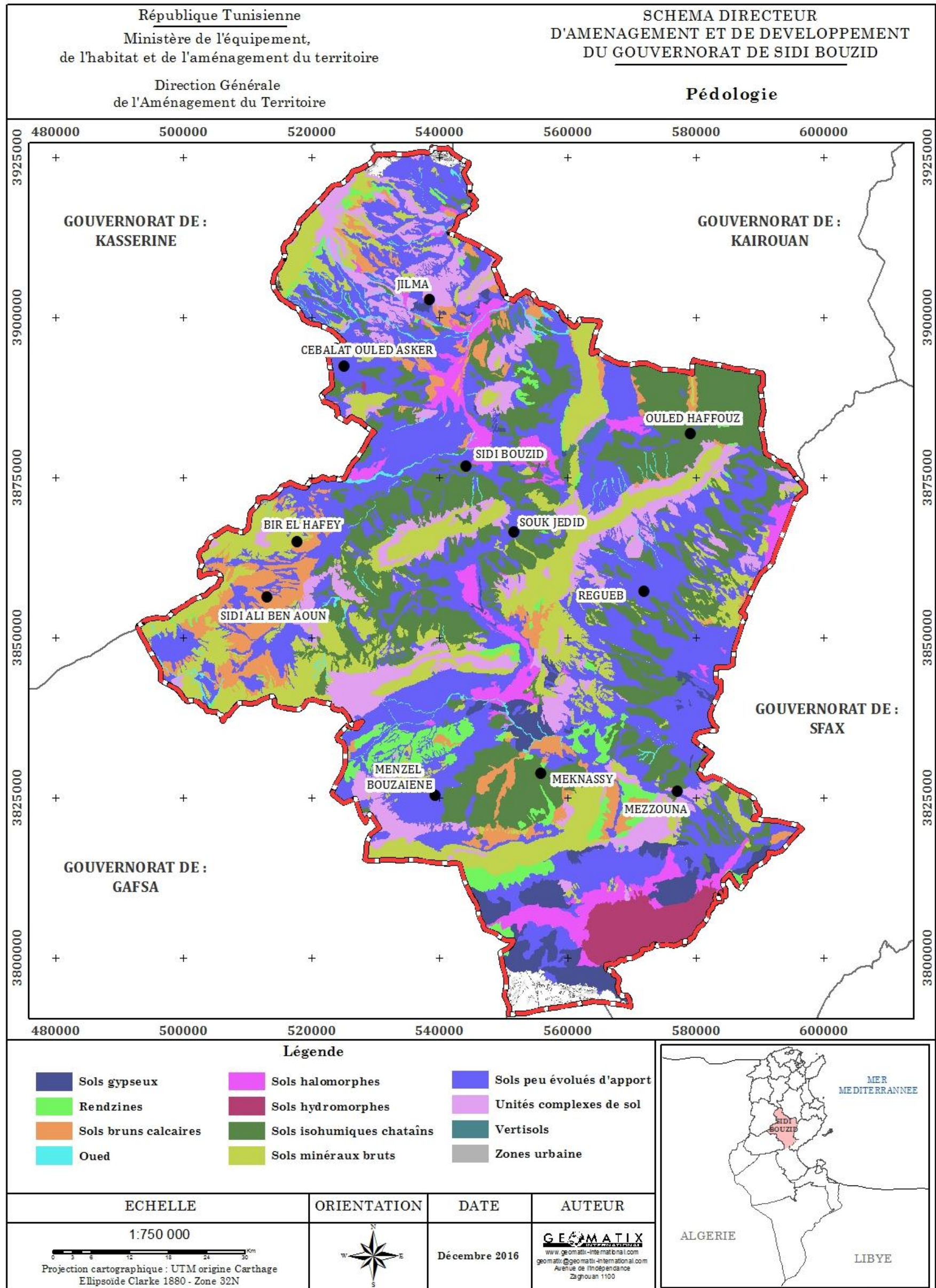
Cette zone est comblée par des formations superficielles ayant évolué en sols plus ou moins pédogénéisés et encroûtés sur les hauts glacis. La croûte calcaire est généralement nue, l'érosion ayant détruit une grande partie de la couverture quaternaire.

### **Le bassin de Mknassy**

Malgré l'encroûtement des différentes formations superficielles, les sols sont parmi les meilleurs du gouvernorat: sols isohumiques et sols bruns steppiques. Les hauts piedmonts sont proies au ravinement, alors que les glacis inférieurs se dégradent par le décapage superficiel et la déflation éolienne.

### **La zone de Haffouz, Regueb et Mezzouna**

Constituée par les piedmonts des séries montagneuses qui délimitent le gouvernorat à l'Est. Ces piedmonts sont généralement encroûtés: croûte calcaire au Nord, calcaire-gypseuse et gypseuse au sud. Au Nord (Haffouz et Regueb) les sols sont généralement des sols isohumiques traversés, par endroits, par les sols peu évolués ou des sols halomorphes. Au sud les sols calcimorphes prédominent. L'érosion se manifeste essentiellement par le ruissellement diffus et secondairement par le ravinement et la déflation éolienne.



Source: CRDA Sidi Bouzid 2013

*Carte 6: Pédologie du gouvernorat de Sidi Bouzid.*



## 2. LE CONTEXTE HUMAIN ET SOCIOECONOMIQUE

### 1. LA DYNAMIQUE DU PEUPEMENT

Le gouvernorat de Sidi Bouzid s'étend sur une superficie totale d'environ 7405 km<sup>2</sup> (soit environ 5 % de la superficie totale du territoire national) et se caractérise par sa position de plateforme de liaison entre différentes régions du pays. Ce gouvernorat a été pendant longtemps un territoire où vivait une population agropastorale caractérisée par le nomadisme et le semi-nomadisme. Dès l'indépendance du pays, l'état a opté pour la promotion administrative des centres de sédentarisation dans le gouvernorat de Sidi Bouzid et l'équipement de ces centres par une infrastructure socioéconomique et par des services publics. Sa dynamique démographique, qui s'est maintenue à un niveau très élevé pendant quatre décennies, a accusé un infléchissement important.

En 2014 le gouvernorat de Sidi Bouzid comptait 429912 habitants, soit environ 3,9 % de la population nationale. Le taux d'urbanisation était de 27,08 %, contre un taux moyen national de 67,8%. Ainsi, Sidi Bouzid est le gouvernorat le moins urbanisé du pays; sa transition urbaine est relativement lente; sa population croît à un rythme relativement faible (0.84 %); le déficit migratoire du gouvernorat s'est aggravé, et certains secteurs ruraux sont entrés dans une phase de dépeuplement.

#### 1) Les tendances de la croissance de la population

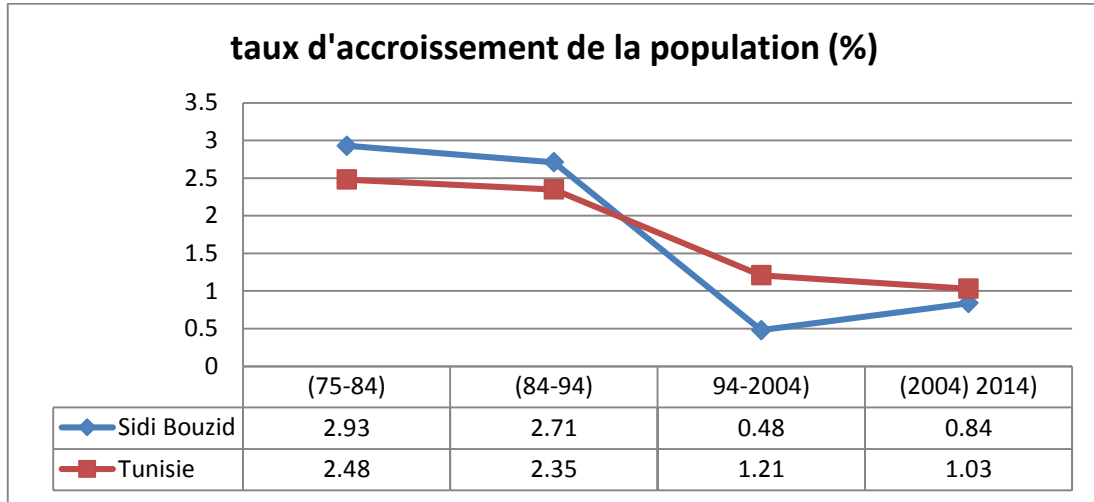
Le gouvernorat de Sidi Bouzid a entretenu depuis l'indépendance un rythme de croissance démographique élevé engendré par le maintien d'une natalité supérieure à la moyenne nationale et un solde migratoire légèrement déficitaire. Entre 2004 et 2014, sa population est passée de 395500 à 428800 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,82 % correspondant à un accroissement absolu de 154594 habitants. L'évolution de la population du milieu urbain s'est caractérisée par une forte croissance engendrée par l'extension du périmètre communal de Sidi Bouzid, la création des communes de Cebalat Ouled Askar, Sidi Ali Ben Aoun, Menzel Bouzaïenne, Mezzouna et Ouled Haffouz et le renforcement des services publics dans le chef-lieu du gouvernorat et dans tous les chefs-lieux des délégations. Le taux d'accroissement de la population communale a atteint 8,48 % et le taux d'urbanisation a grimpé de 12,5 % en 1984 à 27,1 en 2014. L'accès libre à la terre et le partage des parcours traditionnels des tribus sont les fondements historiques et sociaux de la forte dispersion du peuple rural dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.

*Tableau 11: Evolution de la population du gouvernorat de 1984 à 2016.*

Année	1984	1994	2004	2014	2016
Population	288528	377143	395506	429900	437930

*Sources: INS\_ 1984-2014. Estimation 2016*

Graphique 1: Taux d'accroissement de la population.



Source: RGPH2004 et 2014– INS

La courbe de croissance a accusé un important infléchissement entre 1994 et 2014; ce qui révèle le déclenchement du processus de transition démographique dans ce gouvernorat et léger infléchissement de son déficit migratoire. La population régionale a atteint 429912 habitants en 2014, soit un accroissement de 0,84 % par an, contre 1,03.% à l'échelle du pays.

## 2) Les facteurs de la croissance de la population

Deux facteurs expliquent en grande partie les tendances de la croissance de la population du gouvernorat de Sidi Bouzid:

- L'aggravation du déficit migratoire;
- La baisse de la croissance naturelle.

### La baisse de la croissance naturelle

Le gouvernorat de Sidi Bouzid, à l'image du Centre Ouest, se caractérise par un taux d'accroissement naturel parmi les plus élevés du pays. Cette situation est due à un indice de fécondité encore élevé, impliquant une natalité assez forte et une mortalité inférieure à la moyenne nationale. Le taux d'accroissement naturel de la population du gouvernorat est de 1,47% en 2012 par an contre 1,29% pour l'ensemble de la population de la Tunisie.

Tableau 12: Evolution des indicateurs démographiques.

Année		2004	2007	2010	2012
Taux de natalité (‰)	Sidi Bouzid	19,2	20,0	19,3	18,8
	Tunisie	16,8	17,4	18,6	18,8
Taux de mortalité (‰)	Sidi Bouzid	5,5	4,6	4,2	4,1
	Tunisie	6	5,8	5,7	5,9
Taux d'accroissement naturel (‰)	Sidi Bouzid	-	15,4	15,1	1,47
	Tunisie	10,8	11,6	12,9	12,9
Indice synthétique de fécondité	Sidi Bouzid	-	2,54	2,52	2,2
	Tunisie	2	2,04	2,13	2,15

Sources: annuaire statistique de la Tunisie, éditions 2001 à 2012, INS



### L'aggravation du déficit migratoire

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est devenu une région d'émigration vers le Centre Est et le Grand Tunis, qui se poursuit à un rythme soutenu depuis les années 1990. Ce gouvernorat présente un bilan migratoire déficitaire et se distingue par un solde migratoire élevé, soit -7832 personnes entre 2009 et 2014.

L'analyse des données relatives aux motifs des migrations, à la structure par âge des migrants et à leur niveau d'instruction permet de dégager le constat suivant:

- La migration touche surtout une population jeune; 64% des sortants du gouvernorat de Sidi Bouzid appartiennent au groupe d'âge (20-39 ans). Le gouvernorat est amputé d'une part importante de sa force vive et active;
- Les migrants pour des motifs professionnels, notamment pour la recherche d'emploi représentent 28,5% dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, contre 26% à l'échelle nationale. les migrations de travail sont accompagnées par des migrations familiales importantes, soit 23% des sortants du gouvernorat;
- La migration interrégionale touche en particulier la population urbaine du gouvernorat de Sidi Bouzid; 13122 personnes, soit 85% des sortants, ont quitté le milieu communal du gouvernorat.

## 2. DYNAMIQUE SPATIALE DU PEUPLEMENT

### 1) Le déséquilibre spatial de la croissance de la population

#### Des disparités importantes entre les délégations

La dynamique de la population du gouvernorat de Sidi Bouzid profite différemment aux délégations. Des disparités importantes sont relevées entre la délégation d'Ouled Haffouz qui présente un taux d'accroissement négatif, traduisant une situation de déprise et les délégations situées dans les plaines de Sidi Bouzid, Bir El Hafey et Sidi Ali Ben Aoun qui se distinguent par une croissance soutenue. Les autres délégations évoluent à un rythme lent.

*Tableau 13: Niveau d'attractivité des délégations de la région de Sidi Bouzid.*

Délégations en déprise			Délégations répulsives			Délégations dynamiques		
Délégation	Population 2014	Taux d'acc (2004-2014)	Délégation	Population 2014	Taux d'acc (2004-2014)	Délégation	Population 2014	Taux d'acc (2004-2014)
Ouled Haffouz	19579	-0,17	Jelma	40239	0,88	Sidi Bouzid Ouest	73226	1,08
Sidi Bouzid Est	49450	0,22	Cebalat Ouled Asker	20382	0,91	Bir El Hafey	38288	1,20
Meknassy	23789	0,51	Menzel Bouzaïenne	25321	0,68	Sidi Ali Ben Aoun	28214	1,26
Souk Jedid	21660	1,21	Mezzouna	24766	0,81	Regueb	64998	1,01

*Source: RGPH 2004 et 2014- INS*

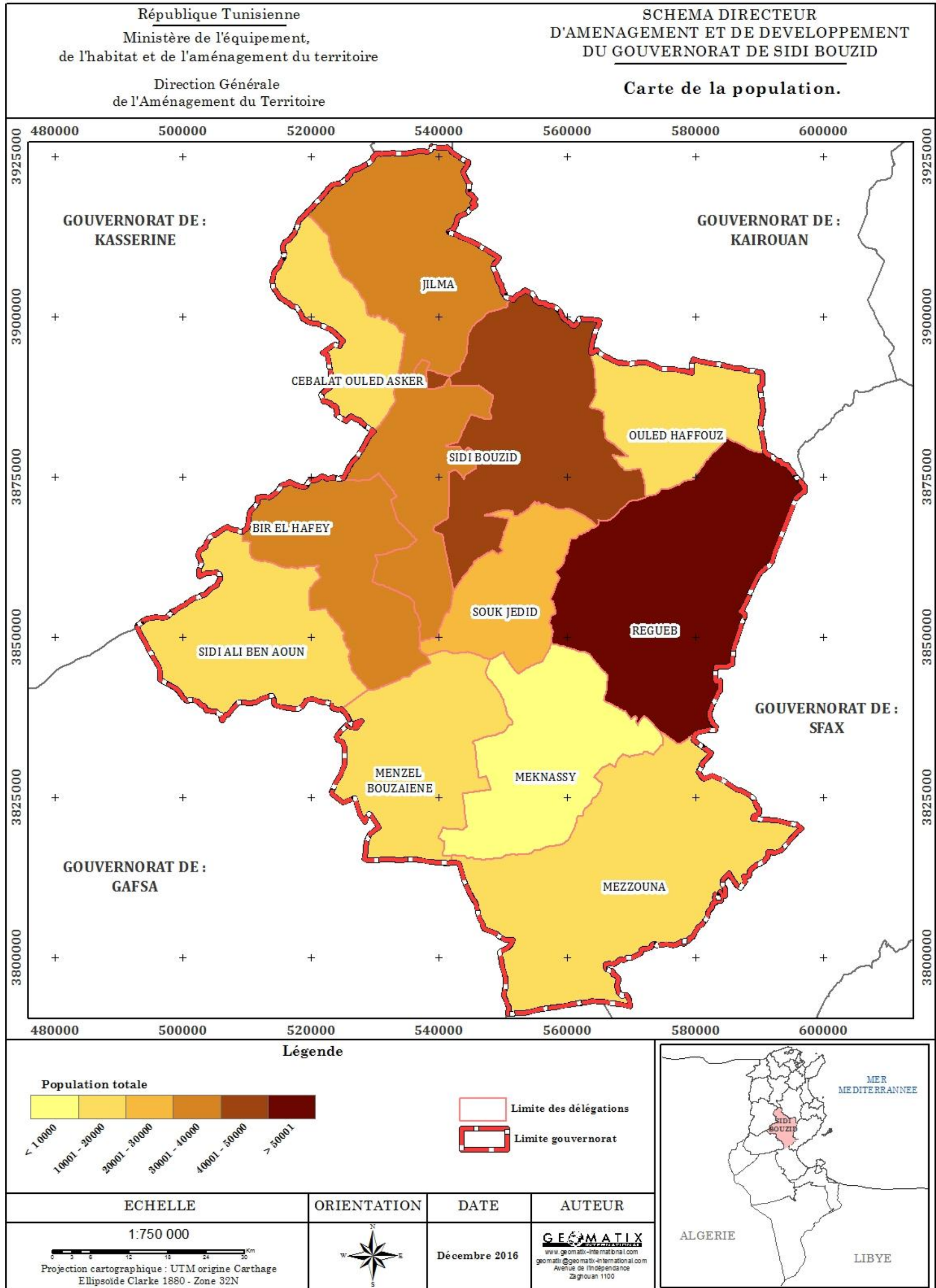
#### Les contrastes du peuplement rural

La croissance de la population rurale suit la tendance générale du rythme d'évolution de la population dans la région et fait apparaître les mêmes déséquilibres entre les délégations,

avec toutefois des signes de déprise rurale dans les délégations d'Ouled Haffouz dans la steppe orientale et Sidi Bouzid Est dans la plaine de Gammouda. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population rurale atteint à peine 0,47%. Le taux le plus élevé a été enregistré dans la délégation de Souk Jedid (1,2%), contre -0,39% dans la délégation d'Ouled Haffouz.

**Les densités de population**

La densité de la population varie selon l'étendue spatiale et le système de culture; elle est faible dans les délégations les plus étendues, caractérisées par l'arboriculture et l'élevage (Mezzouna, Menzel Bouzaïenne, Mekkassy et Sidi Ali Ben Aoun). Elle augmente dans les délégations caractérisées par un système agricole basé sur l'irrigation et les cultures maraîchères (Sidi Bouzid, Souk Jedid, Bir El Hafey etc.). Mais la pression sur les ressources naturelles reste importante dans toutes les zones rurales de la région.



Source: INS 2014

Carte 7: Carte de la population.

**Une transition urbaine bloquée**

Sidi Bouzid est le gouvernorat le moins urbanisé de la Tunisie. Le taux d'urbanisation a atteint 24,3 % en 2004 puis 27,08 % en 2014, soit une faible augmentation. Sidi Bouzid est la commune la plus importante et la plus dynamique dans la région. Mais les disparités entre les communes de ce gouvernorat sont importantes. L'analyse du niveau d'urbanisation permet d'identifier trois groupes de délégations en fonction de leur taux d'urbanisation:

- **Le groupe des délégations les plus urbanisées**

Ce groupe est composé des délégations de Sidi Bouzid Ouest et Meknassy dont les taux d'urbanisation sont supérieurs à 50 %. Ces deux délégations concentrent plus de la moitié de la population communale totale du gouvernorat.

- **Le groupe des délégations faiblement urbanisées**

Ce groupe est formé des délégations de Sidi Ali Ben Aoun, Menzel Bouzaïenne et Mezzouna, dont les taux d'urbanisation sont compris entre 30 % et 20 %. Ces délégations abritent 20 % de la population communale du gouvernorat.

- **Le groupe des délégations les moins urbanisées**

Ce groupe est composé des délégations de Sidi Bouzid Est, Jelma, Cebalat Ouled Asker, Bir El Hafey, Souk Jedid, Regueb et Ouled Haffouz dont les taux d'urbanisation sont inférieurs à 20 %.

La croissance de la population urbaine selon les délégations est très contrastée, avec des taux d'accroissement annuels moyens compris entre 0,72 % pour la délégation de Meknassy et 4, 5 % pour la délégation de Sidi Bouzid Est qui subit la pression des extensions urbaines de la ville de Sidi Bouzid.

*Tableau 14: Evolution de la population par délégation et par milieu entre 2004 et 2014.*

Délégation	2004			2014		
	Non Communal	Communal	Total	Non Communal	Communal	Total
Sidi Bouzid Ouest	29848	35913	65761	31163	42063	73226
Sidi Bouzid Est	44369	4002	48371	43229	6221	49450
Meknassy	8875	13742	22617	9016	14773	23789
Regueb	50884	7892	58776	53578	11420	64998
Jelma	31456	5405	36861	34418	5821	40239
Sidi Ali Ben Aoun	17493	7403	24896	18917	9297	28214
Mezzouna	16738	6101	22839	17376	7390	24766
Cebalat Ouled Asker	16112	2506	18618	17021	3361	20382
Ouled Haffouz	17765	2145	19910	17085	2494	19579
Bir El Hafey	28390	5589	33979	31813	6475	38288
Menzel Bouzaïenne	18073	5595	23668	18208	7113	25321
Souk Jedid	19210		19210	21660		21660
<b>Total</b>	<b>299213</b>	<b>96293</b>	<b>395506</b>	<b>313484</b>	<b>116428</b>	<b>429912</b>

*Source: INS 2014*

**2) Les ménages**

En 2014, le gouvernorat de Sidi Bouzid regroupait 93552 ménages dont plus des deux tiers (66724) résident dans le milieu rural non communal.

Ce volume ménage n'était que 76771 familles en 2014 soit une évolution de 16841 ménages.

*Tableau 15: Croissance des ménages entre 1994 et 2014.*

	1994	2004	2014
<b>Nombre ménages</b>	64101	76771	93552
<b>Evolution</b>		12670	16781

*Source: INS 1994-2014.*

Ces ménages se concentrent dans le milieu rural (66724) contre 26828 familles regroupées dans les zones communales notamment à Sidi Bouzid (Est et Ouest) totalisant près de 28000 ménages.

**Tableau 16: Gouvernorat Sidi Bouzid en chiffres 2014.**

Délégation	Ménages		Total
	N. Communal	Communal	
Sidi Bouzid Ouest	6681	10180	<b>16861</b>
Sidi Bouzid Est	9674	1436	<b>11110</b>
Meknassy	1960	3207	<b>5167</b>
Regueb	11886	2747	<b>14633</b>
Jelma	6611	1270	<b>7881</b>
Cebalat Ouled Asker	3773	769	<b>4542</b>
Mezzouna	3235	1522	<b>4757</b>
Sidi Ali Ben Aoun	3959	1983	<b>5942</b>
Ouled Haffouz	4044	624	<b>4668</b>
Bir El Hafey	6649	1525	<b>8174</b>
Menzel Bouzaïenne	3901	1565	<b>5466</b>
Souk Jedid	4351	-	<b>4351</b>
<b>Total</b>	<b>66724</b>	<b>26828</b>	<b>93552</b>

Source: INS 2014.

### 3) Les conditions de vie des ménages:

Le niveau de desserte en infrastructure et services de base reflète les conditions de vie des ménages.

Les données du recensement de 2014 mettent en évidence ce niveau d'équipement avec une bonne desserte en électricité (99.7%) et un sous équipement notoire en matière de desserte en eau potable et en assainissement. Ainsi:

- 55.39% seulement des ménages sont desservis en eau de robinet (95% dans le milieu communal). Ce taux chute à 39% dans les zones rurales notamment dans les délégations de Regueb (22%) Menzel Bouzaïenne (24%) et Souk Jedid (27%).
- 15.9% des ménages disposent du service d'assainissement desservant notamment les familles des délégations de Sidi Bouzid Ouest (57%) et Meknassy (49.39%). Ce service d'assainissement est inexistant dans les zones rurales du gouvernorat.

Par ailleurs 88.6% des ménages se déclarent propriétaires de leurs logements. Ce taux est plus prononcé dans le milieu rural où 95.82% des familles se déclarent propriétaires.

### 4) Les perspectives d'évolution de la population

En 2014 le taux brut d'accroissement démographique de la population du gouvernorat de Sidi Bouzid était de 0,84% par an. L'évolution montre que le déficit migratoire est important; ce gouvernorat fonctionne comme bassin de main d'œuvre pour les zones développées du littoral. Il est pratiquement impossible d'infléchir à court et moyen terme cette tendance, cependant le développement du gouvernorat permettra d'atténuer les flux migratoires. Ce qui permet d'encadrer l'évolution future de la population par deux hypothèses:

- Une hypothèse de basse croissance: cette hypothèse est basée sur un taux d'accroissement 0,84 %, taux d'accroissement annuel moyen estimé entre 2004 et 2014;
- Une hypothèse de forte croissance: cette hypothèse est basée sur un taux d'accroissement 1,59%, taux d'accroissement naturel de la population du gouvernorat en 2011.



**Tableau 17: Projections de la population de Sidi Bouzid à l'horizon 2030.**

Hypothèses	Population 2014	Taux d'accroissement (%)	Population 2030
<b>Hypothèse (H1)</b>	429912	0,84	491479
<b>Hypothèse (H2)</b>	429912	1,59	553344

*Source: INS 2014.*

Selon la première hypothèse, la population atteindra 491479 habitants en 2030, soit une population additionnelle de 61567 personnes de 2014 à 2030. Dans la seconde hypothèse, la population sera de 553344 personnes en 2030, soit une population additionnelle de 123492 personnes de 2014 à 2030. Les deux hypothèses délimitent le champ d'évolution future de la population du gouvernorat de Sidi Bouzid.

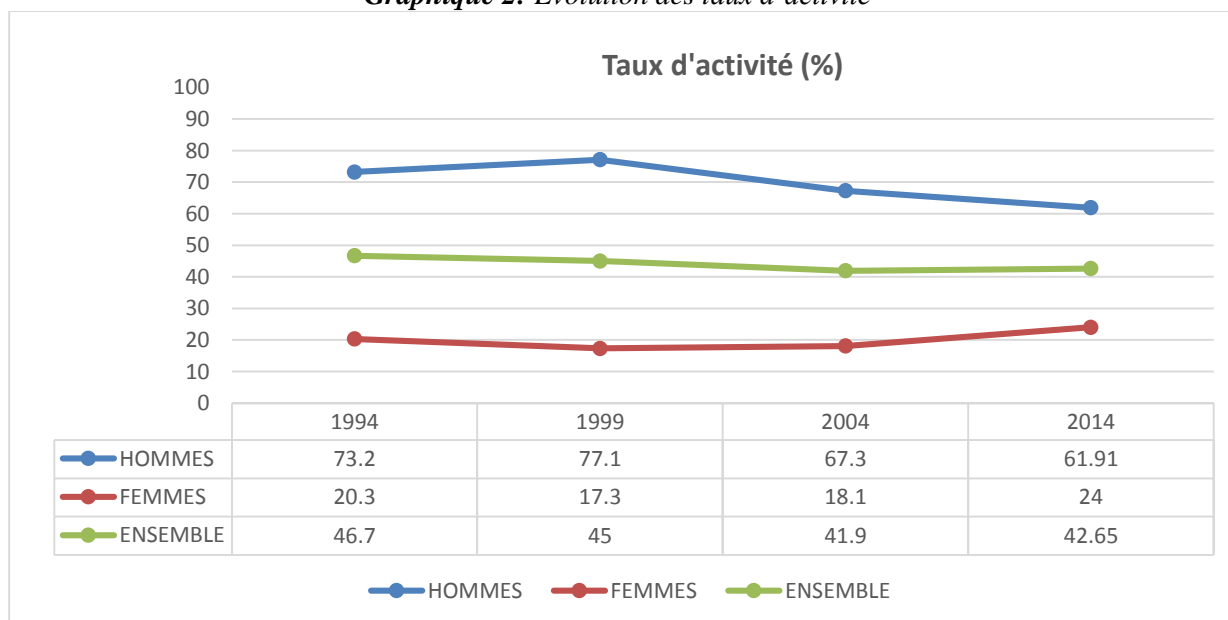
### 3. ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE

En 2014 l'effectif de la population active du gouvernorat était de 187400 personnes avec un taux d'activité de 43,6% et un taux de chômage de 17,7%.

#### 1) Une forte augmentation de la population active

La population active dans la population en âge de travailler (15 ans et plus) est passée de 110000 personnes en 2004 à 187400 en 2014, correspondant à une augmentation de 77000 actifs. La population féminine du gouvernorat a réalisé un taux d'activité de 31,4 % en 2014; soit une augmentation de 13,3 points par rapport à 2004. La participation de la femme à l'activité économique dans le gouvernorat de Sidi Bouzid a gagné en intensité.

**Graphique 2: Evolution des taux d'activité**



*Source: RGPH 1994,2014 et enquête population-emploi 1994, 2014- INS*

Le milieu non communal du gouvernorat de Sidi Bouzid compte 81767 actifs, occupés en 2014 soit 76 % de la population active du gouvernorat; ce qui veut dire que trois sur quatre actifs dans le gouvernorat de Sidi Bouzid vivent dans les zones rurales. La prédominance de la population active rurale par rapport à la population urbaine ne fait que traduire le caractère

rural dominant du gouvernorat. Par conséquent, les bassins de main d'œuvre se caractérisent par une forte dispersion; **la création et le renforcement des pôles d'emploi doit tenir compte de l'organisation de ces bassins et prévoir les aménagements nécessaires pour optimiser leur fonctionnement.**

*Tableau 18: Population active et taux d'activité par délégation en 2014*

Délégation	Population active (15ans et plus)			Taux d'activité (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Sidi Bouzid Ouest	27308	27505	54813	67,33	38,0	52,61
Sidi Bouzid Est	17893	19319	37212	67,78	30,7	48,54
Jelma	13987	14639	28626	57,64	13,8	35,20
Cebalat Ouled Asker	7092	7766	14558	54,19	18,1	35,33
Bir El Hafey	14164	14231	28395	62,71	20,2	41,39
Sidi Ali Ben Aoun	10389	10437	20826	56,69	15,1	35,87
Menzel Bouzaïenne	9306	9642	18948	55,65	22,5	38,81
Meknassy	9367	9359	18726	57,21	25,2	41,21
Souk Jedid	8345	8456	16801	55,59	18,9	37,11
Mezzouna	8732	9129	17861	61,24	18,6	39,46
Regueb	23307	24241	47548	65,11	22,4	43,36
Ouled Haffouz	7620	7699	15319	60,60	18,2	39,29
<b>Total Gouvernorat</b>	<b>157510</b>	<b>162423</b>	<b>319933</b>	<b>61,91</b>	<b>24,0</b>	<b>42,65</b>

Source: RGPH 2014 - INS

Les disparités en matière d'intensité de l'activité s'expliquent, notamment, par l'importance du déficit migratoire dans les délégations les moins dynamiques et de l'impact positif de la mise en valeur tardive des potentialités agricoles des délégations les plus dynamiques.

La concentration des créations d'emplois profite de manières différentes aux délégations. Si pour Bir El Hafey, Sidi Ali Ben Aoun et Regueb la création d'un nombre important de postes dans l'administration a permis à ces délégations de se hisser aux premiers rangs du classement selon le taux global d'occupation, pour la délégation de Menzel Bouzaïenne, la forte augmentation des actifs occupés a permis de réduire l'écart par rapport au groupe des délégations présentant les taux d'occupation les plus faibles. La situation de l'occupation dans la délégation d'Ouled Haffouz est très particulière, puisque la diminution de la population active occupée et de la population totale a engendré une augmentation du taux d'occupation.

L'évolution des actifs occupés par secteur d'activité économique montre la prédominance des occupés dans les séries 41,8% et une diminution de l'effectif des employés dans l'agriculture. L'agriculture contribue à raison de 30% à la création d'emploi dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Cependant, ce secteur se caractérise par l'importance du poids de l'emploi non rémunéré et du sous-emploi.

*Tableau 19: Evolution de la population active occupée par secteur économique.*

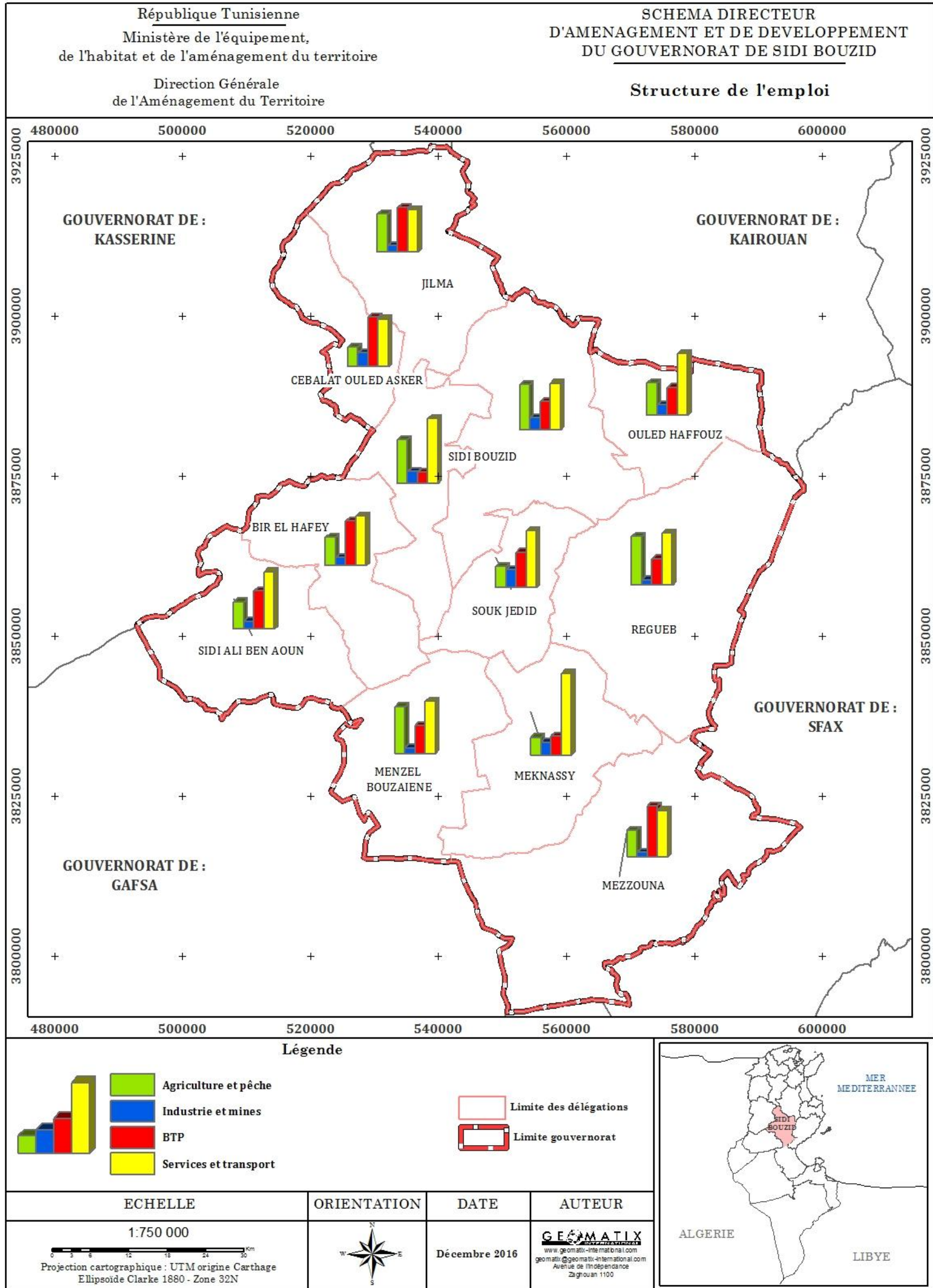
Données	2004	2014
Actifs occupés	99500	115500
Agriculture %	33	29,6
Ind. manufacturière	7,7	6,6
Ind. Non manufacturière	21,1	22
Services %	35	41,8

Source: INS 2004-2014

La population occupée dans le secteur de l'industrie manufacturière a accusé une baisse, traduisant les conditions régionales défavorables à l'investissement dans ce secteur.

Par contre, les secteurs des services et de l'administration publique ont consolidé leurs parts respectives dans la structure de l'occupation, l'évolution des occupés dans ces secteurs est très liée à l'évolution de la population et à l'amélioration de l'encadrement social et économique de la population.





Carte 8: Structure de l'emploi.

## 2) Une valorisation insuffisante du potentiel humain

L'importance du poids de la population active dans la structure de la population du gouvernorat constitue un important facteur de développement économique. Mais l'absence d'une stratégie de développement à long terme, en mesure d'anticiper l'évolution de la force de travail dans la région et d'en faire le pilier du développement régional, a engendré une situation de crise. Le chômage augmente avec notamment l'entrée sur le marché du travail des jeunes diplômés et des femmes.

Le taux de chômage était de 17,7 % en 2014. Comparativement à 2004, ce taux c'est aggravé de 4 points n'étant que de 13,6%.

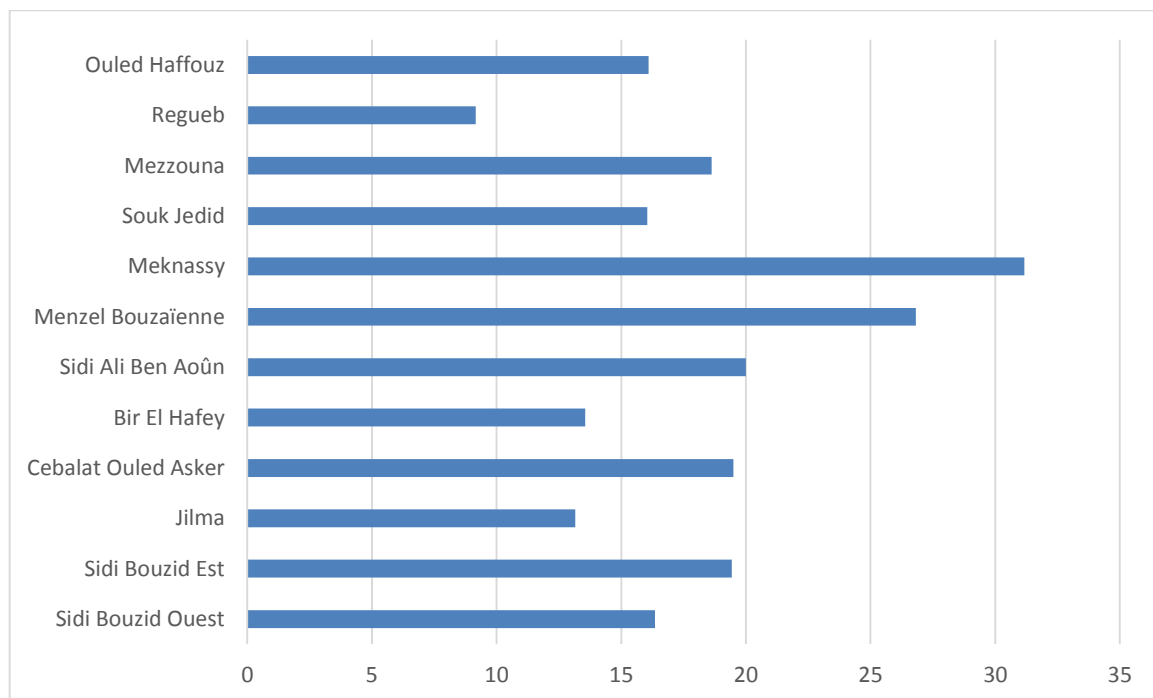
*Tableau 20: Evolution de chômage par genre de 2004 à 2014.*

Indicateur	2004	2010	2014
<b>Taux de chômage</b>	13,6%	14,7%	17,7%
<b>Masculin</b>	11,9%	12,5%	13,1%
<b>Féminin</b>	19,9%	19,1%	28,5%

Source: INS 2004 - 2014

Depuis 2014, le chômage atteint des niveaux inquiétants, particulièrement dans les délégations de Mknassy, Souk Jedid et Menzel Bouzaïenne, toutes situées dans la plaine de Mknassy au sud du gouvernorat.

*Graphique 3: Taux de chômage par délégation en 2014.*



Source: RGPH 2014 - INS

Les demandes d'emplois non satisfaites en 2014 sont 8292 postes contre 749 offres d'emplois. Il est à noter que 4602 demandes d'emplois ont été formulées pour la 1<sup>ère</sup> fois dont 1784 sont de niveau universitaire.

## L'habitat:

Selon le dernier recensement de la population et de l'habitat de 2014, le gouvernorat de Sidi Bouzid regroupe 110372 logements regroupés essentiellement dans les zones rurales comptant 79384 logements contre 30988 dans le milieu communal.

**Tableau 21:** Répartition des logements en 2014 dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.

Délégation	Logements		Total
	N. Communal	Communal	
Sidi Bouzid Ouest	7330	11576	<b>18906</b>
Sidi Bouzid Est	11141	1656	<b>12797</b>
Meknassy	2828	3475	<b>6303</b>
Regueb	14795	3153	<b>17948</b>
Jelma	6964	1471	<b>8435</b>
Cebalat Ouled Asker	4363	1094	<b>5457</b>
Mezzouna	3616	1736	<b>5352</b>
Sidi Ali Ben Aoun	4912	2406	<b>7318</b>
Ouled Haffouz	5256	750	<b>6006</b>
Bir El Hafey	7827	1887	<b>9714</b>
Menzel Bouzaïenne	5283	1784	<b>7067</b>
Souk Jedid	5069		<b>5069</b>
<b>Total</b>	<b>79384</b>	<b>30988</b>	<b>110372</b>

Source: INS 2014

Il est à signaler que ce volume de logements de 2014 n'était que de 89304 unités en 2004 soit une évolution de 21068 logements.

Cette croissance en habitat a touché l'ensemble des délégations du gouvernorat et plus particulièrement dans les délégations de Regueb et Sidi Bouzid Ouest.

**Tableau 22:** Evolution des logements entre 2004 et 2014.

Délégation	2004	20014
Sidi Bouzid Ouest	14955	18906
Sidi Bouzid Est	10361	12797
Meknassy	5578	6303
Regueb	13042	17948
Jelma	6665	8435
Cebalat Ouled Asker	4424	5457
Mezzouna	4425	5352
Sidi Ali Ben Aoun	5628	7318
Ouled Haffouz	5864	5256
Bir El Hafey	8208	9714
Menzel Bouzaïenne	6120	7067
Souk Jedid	4034	5069
<b>Total</b>	<b>89304</b>	<b>110372</b>

Source: INS 2014

Il est à signaler que 6.75% de ces logements sont déclarés vacants.

### Les caractéristiques de logements

#### 1) La répartition par type:

Le type d'habitat dominant dans le gouvernorat est le logement jumelé qui touche 38.74% du total logement qui se distribue comme suit:

- 26.72% de type Houch, Dar Arbi
- 38.74% de type jumelé
- 26.52% de type villa
- 7.61% de type studio, appartement.

Les logements rudimentaires sont de 0.41% et atteignent 0.71% dans les zones rurales du gouvernorat.

## 2) La taille:

Près de 40% (38.37) des logements sont composés de 3 pièces, sachant que 31% de logements ont une taille inférieure à 2 pièces.

Ainsi le parc logement du gouvernorat se répartit par taille comme suit:

- 6.72% sont formés d'une seule (1) pièce.
- 25% ont deux pièces.
- 38.37% comportent trois pièces.
- 22.41% possèdent cinq pièces.
- 7.5% comptent plus de (5) pièces.

La majorité des logements (40%) ont une taille entre 100 et 149 m<sup>2</sup>, tandis que près de 45% de ce logements ont une taille inférieure à 100m<sup>2</sup>.

## Le mode de confort

Selon les derniers recensements 92.96% des logements sont raccordés au réseau public d'électricité contre 51% pour le réseau d'eau potable et 15.9% pour l'assainissement.

Ces disparités touchent notamment le milieu rural non doté de réseau d'assainissement et insuffisamment (36.6 %) alimenté en eau potable publique (SONEDE). Ce déficit touche notamment des logements de zones rurales des délégations de Regueb, Mezzouna, Menzel Bouzaïenne et Sidi Ali Ben Aoun.

En matière d'équipement interne du logement selon les résultats du recensement de 2014, l'habitat se caractérise par:

- 89.33% des logements sont dotés de cuisines
- 57.21% ont une salle d'eau (douche ou salle de bain)
- 63% sont équipés de toilette.

Ces chiffres reflètent une situation peu confortable.

- 40803 logements n'ont pas de toilettes internes.
- 47226 logements ne sont pas équipés de salles d'eau.
- 11775 logements ne sont pas dotés des cuisines.

Cette situation est préoccupante dans les zones rurales où près de 50% de logements sont démunis de toilettes et de salle d'eau.

## 3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

### 1. L'AGRICULTURE

L'économie régionale est fondée sur l'agriculture. Le gouvernorat est devenu, au cours de ces dernières années, l'un des principaux pôles agricoles du pays. Les terres labourables couvrent une superficie d'environ 466087 hectares et les zones irriguées couvrent 51972 ha en 2014. Les principaux secteurs agricoles du gouvernorat sont les cultures maraîchères, les cultures céréalières, les cultures fourragères et enfin les cultures arboricoles.



## 1) La couverture végétale

La couverture végétale s'apparente à celle des régions steppiques en dégradation défavorisées par des conditions climatiques.

La couverture végétale se compose notamment de terres agricoles dont une grande partie est labourable, de parcours, de forêts, de parcs nationaux et de l'alfa.

Les formations naturelles (forêts, végétation naturelle basse, grâats, sebkhat) occupent environ 48% de la superficie totale du gouvernorat. Les terres cultivées couvrent environ 50% de la superficie du gouvernorat et sont composées principalement par la céréaliculture, l'arboriculture et les cultures maraîchères. Les forêts occupent environ 6900 hectares et sont localisées, pour l'essentiel, au Nord-Ouest du gouvernorat au niveau du massif montagneux de Djebel Mghila. Le pin d'Alep est l'espèce végétale la plus dominante au niveau de ce massif. Les parcours / jachères formés par l'alfa, cactus et autres types de végétation basse ainsi que des terres en jachère occupent environ 150000 hectares. Cette végétation est présente dans l'ensemble du gouvernorat: au piémont des forêts, au niveau des zones de plaines en alternance avec des terres cultivées et au niveau du Sud du gouvernorat où les conditions climatiques (aridité) ne favorisent pas l'agriculture.

**Tableau 23: Occupation du sol en 2014.**

Délégation	Terres labourables	Parcours	Forêts	Alfa	Parcs Nationaux	Agricole
Sidi Bouzid Ouest	28636	886	1167	5395	-	39848
Sidi Bouzid Est	55836	4452	1029	11022	-	66830
Meknassy	39234	752	603	11000	-	50906
Regueb	77597	1169	503	12425	2000	90247
Jelma	33738	1939	180	11240	4066	53565
Cebalat Ouled Asker	23533	1049	286	4640	3584	29302
Mezzouna	52798	676	61	12130	10978	67413
Sidi Ali Ben Aoun	32223	3566	868	15280	-	50324
Ouled Haffouz	31808	1293	790	3400	-	36375
Bir El Hafey	38949	2077	702	12880	-	41317
Menzel Bouzaienne	34235	1236	531	13000	-	44182
Souk Jedid	17500	1551	206	10890	-	21845
<b>Total</b>	<b>466087</b>	<b>20647</b>	<b>6926</b>	<b>123302</b>	<b>20628</b>	<b>592154</b>

Source: CRDA 2014

Les terres céréalières occupent environ 23000 hectares et s'étendent essentiellement au niveau de la région de Jelma / Cebalat Ouled Asker, la plaine de Gammouda (surtout en irrigué), la région de Ouled Haffouz, la région de Souk Jedid, la plaine de Regueb et la région de Mezzouna. L'arboriculture occupe environ 314000 hectares principalement en sec, représentée notamment par l'olivier, l'amandier et le pistachier, espèces connues par leur adaptation aux conditions climatiques difficiles. L'arboriculture est présente partout dans le gouvernorat sauf à l'extrémité Sud où elle cède sa place à la céréaliculture. Les cultures maraîchères se répartissent au niveau des périmètres irrigués publics ou privés et dans les zones d'épandage.

La plaine de Gammouda constitue la grande zone de végétations maraîchères du gouvernorat, bénéficie des apports en eau de l'oued El Fekka et des puits de surfaces qui exploitent la nappe de Sidi Bouzid. Le reste des cultures maraîchères est concentré dans la région de Jelma au Nord, la région de Souk Jedid au centre et la région de Meknassy au Sud.



## **2) La production agricole**

### **L'arboriculture**

L'arboriculture est essentiellement pluviale et couvre 293825 ha en 2014, soit 68 % des terres labourables. Elle participe pour 14% de la production végétale du gouvernorat. Elle est dominée par les plantations oléicoles. Regueb, Sidi Bouzid Est et Sidi Ali Ben Aoun constituent les principales délégations oléicoles. L'arboriculture en irrigué est en constante augmentation, et s'étend sur 20395 hectares. Les extensions les plus importantes concernent en particulier les délégations de Mezzouna, Sidi Ali Ben Aoun, Regueb et Mekkassy. Les olives, les amandes, les pêches et le raisin constituent les principales espèces au niveau de la production.

*Tableau 24: Type de productions d'arboricultures par type en 2014.*

Délégation	Olive à l'huile	Olive à Table	pomme	amandes	pêche	abricot	pistache	poire	figue	grenades	autres
<b>Sidi Bouzid Ouest</b>	7542	777	256	241	191	128	30	52	38	960	33
<b>Sidi Bouzid Est</b>	2148	29	12	2358	22	16	25	3	28	42	15
<b>Meknassy</b>	1350	60	-	1125	807	0	2	-	-	-	24
<b>Regueb</b>	7045	93	-	1100	11880	93	20	-	193	16	25295
<b>Jelma</b>	6519	48	161	35	520	102	14	4	10	36	29
<b>Cebalat O. Asker</b>	1745	112	9	32	3	5	70	2	3	-	-
<b>Mezzouna</b>	960	5	-	16	1473	-	0,5	-	-	-	253
<b>Sidi Ali Ben Aoûn</b>	760	109	-	3647	440	13	15	10	-	-	419
<b>Ouled Haffouz</b>	2140	85	27	3104	39	15	5	7	11	10	14
<b>Bir El Hfay</b>	2921	260	12	1900	90	8	30	-	11	-	148
<b>Menzel Bouzaine</b>	725	44	3	2869	315	62	150	-	10	-	45
<b>Souk Jedid</b>	2013	2	16	34	7	2	2	-	113	8	1
<b>Total</b>	<b>35868</b>	<b>1624</b>	<b>496</b>	<b>16461</b>	<b>15787</b>	<b>444</b>	<b>366,5</b>	<b>78</b>	<b>417</b>	<b>1072</b>	<b>26276</b>

*Source: C.R.D.A. du gouvernorat de Sidi Bouzid 2014*

## **Les cultures maraîchères**

La région de Sidi Bouzid participe pour 18% de la production nationale en légumes. Les superficies consacrées aux maraîchages se subdivisent entre les différentes saisons de culture: légumes d'hiver (35%), primeur (13%), arrière-saison (11%) et légumes d'été (41%). la production de ces cultures était de 623630 tonnes en 2014.

Les cultures maraîchères ont évolué par la production de tomate (153600T) et l'ognon (120828T), et ce en adoptant un ensemble de techniques: semences hybrides, irrigation localisée et par aspersion sur certaines cultures comme les carottes, l'oignon, la pomme de terre.

Les délégations de Sidi Bouzid Ouest et Est et de Regueb totalisent les plus grandes productions superficies en cultures maraîchères. Mais les problèmes de disponibilité d'eau commencent à être préoccupants dans ces délégations.

## **Les céréales**

La culture des céréales pratiquée en sec ou en irrigué par épandage ou en irrigué sur puits de surface ou sur forages fluctuent d'année en année. Ainsi 2014, la production des céréales était de l'ordre 429569, quintaux, contre 392350 quintaux en 2013. Près du quart de cette production (120750 quintaux) est réalisé dans la délégation de Sidi Bouzid Ouest. Les terres de la délégation de Jelma produisent près de 100000 quintaux (97750 quintaux) contre seulement 1004 quintaux pour la délégation de Meknassy.

Entre orge et blé dur, la superficie occupée par les céréales s'étend sur près de 23000 hectares principalement localisés dans les délégations de Jelma (5500 hectares) Bir El Hafey (5000 hectares) et Sidi Bouzid Ouest (3420 hectares).

Le blé dur est surtout produit dans les délégations de Sidi Bouzid Ouest (76900 quintaux) et Jelma (55700 quintaux) tandis que les principales zones de production de l'orge se localisent dans les délégations de Bir El Hafey (44000 quintaux) et Jelma (18000 quintaux)

## **L'élevage**

La production de viandes rouges, blanches, des œufs et du lait ont connu une véritable mutation, notamment, le développement d'une nouvelle filière avicole une production laitière ascendante et un effectif bovin laitier en augmentation.

### ***L'élevage bovin***

Ce secteur ne cesse de prendre de l'importance. Les effectifs ont évolué de 17500 femelles productives en 2012 à 35000 en 2014. Les effectifs les plus élevés sont localisés dans la plaine de Gammouda (Sidi Bouzid Ouest et Est et Souk Jedid et Sidi Ali Ben Aoun totalisent 22585 têtes vaches laitières). La production de lait qui a atteint 140 millions de litres en 2014. La production laitière par vache s'est améliorée durant les dernières années sans pour autant atteindre le potentiel que procure la génétique de la race présente dans les différents systèmes de production dans la région.

### ***Les petits ruminants***

L'élevage des ovins a été réorganisé et ce en fonction de plusieurs facteurs dont notamment la dégradation des parcours et l'introduction de l'élevage bovin. pour les caprins l'élevage est resté extensif, pour les ovins une intensification de la conduite s'est installé chez les différents types d'éleveurs en pratiquant l'engraissement et en intégrant l'élevage aux grandes cultures (céréales et fourrages) en plus d'éventuel complément d'alimentation acheté sur le marché (son et concentré).. L'effectif actuel des ovins est de 600000 têtes dont 340 000

femelles productives. Les effectifs les plus élevés se situant dans les délégations de Regueb, Jelma et souk Jedid, pour les caprins l'effectif est de 45 000 têtes en 2014 enregistrant une stabilité depuis 2012.

Les besoins fourragers pour ce secteur de production de viande rouge est en déficit continue dont la proportion varie entre 70 % et 30 % respectivement en années sèche et pluvieuse. Les petits éleveurs n'arrivent pas à tenir leur troupeaux malgré le déstockage si la sécheresse persiste plus de 3 années.

La production de viande rouge au niveau du gouvernorat de Sidi Bouzid est en constante progression puisqu'elle a augmenté de 2000 tonnes entre 2012 et 2014.

La production de viande rouge en 2014 est estimée à 14119 tonnes.

### ***La production des viandes blanches***

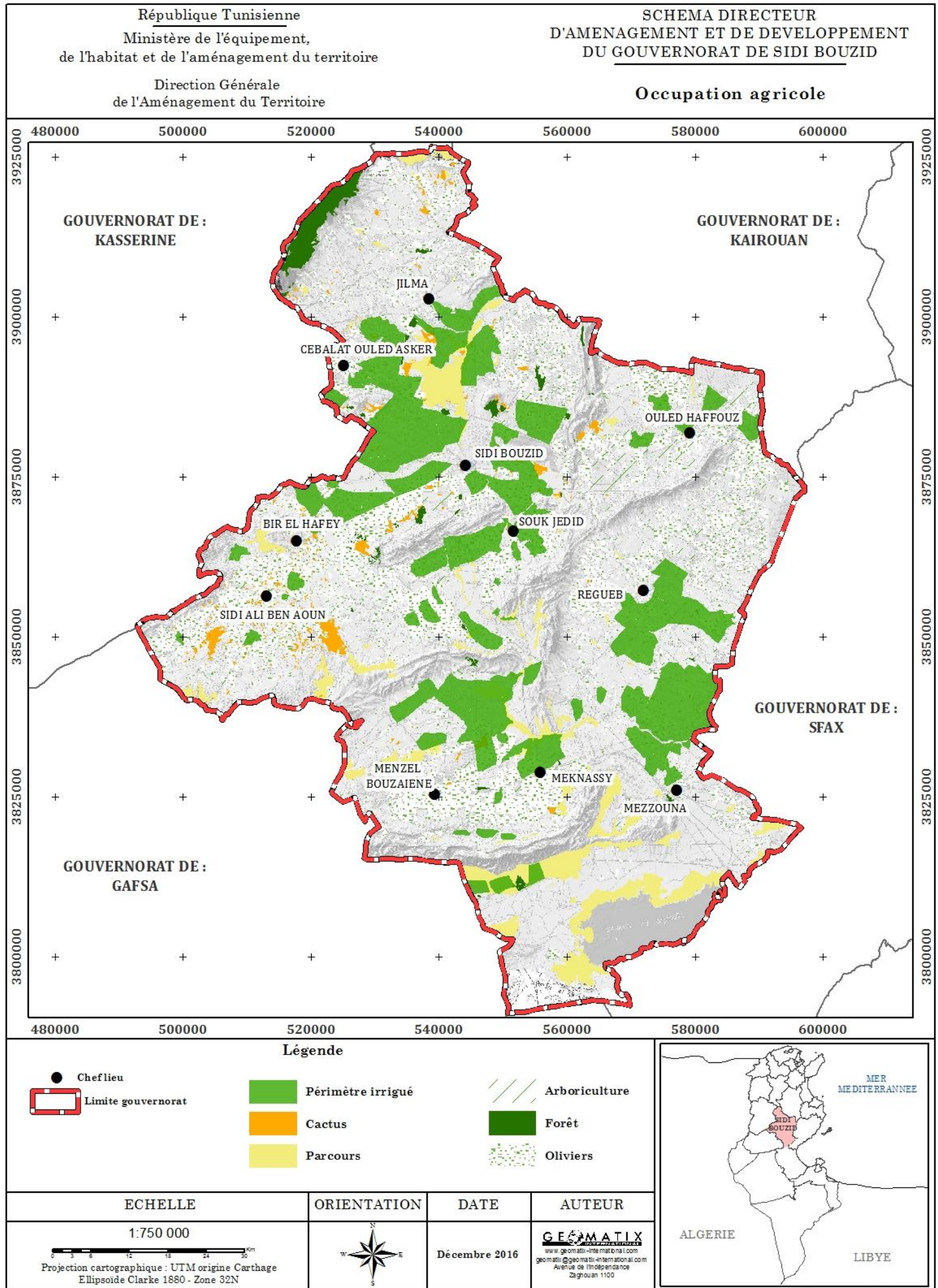
L'élevage avicole a progressé ces 20 dernières années pour stagner actuellement au tour de 802 unités dont 10 unités pour la production d'œufs de consommation, 735 unités pour l'élevage du poulet de chair, 52 unités d'élevage de dinde et 5 couvoirs. Le secteur avicole vit au rythme de l'activité nationale en la matière. La fluctuation des prix de vente du poulet et la flambée du coût de l'alimentation restent les problèmes les plus posés. L'aviculture est le secteur le plus touché en matière d'aliments composés où les prix ont augmenté de 200 dinars la tonne, alors que ceux des bovins de 80 dinars la tonne.

Le secteur cunicole moderne n'est pas bien développé et l'on compte 250 femelles conduites en élevage en cage selon des méthodes modernes alors que les agriculteurs possédant moins de 50 femelles en élevage traditionnel sont au nombre de 9000.

Les secteurs de production de viande blanche ont permis en 2014 de produire 11711 tonnes de viande blanche (contre 5086 tonnes en 2012), alors que la production d'œufs est restée la même malgré la disparition des dix unités dans la région (25 millions d'œufs). La grande concentration de cette production est située à Regueb, Sidi Bouzid Est et Ouled Haffouz.

L'élevage, malgré ses difficultés, continue à procurer aux familles un revenu aussi important et même parfois plus important que celui procuré par les autres spéculations. Il s'exerce dans le cadre de systèmes de production complexes et variées s'appuyant à des degrés divers sur les ressources pastorales.





Source: CRDA Sidi Bouzid 2014

*Carte 9: Occupation agricole du Gouvernorat de Sidi Bouzid.*



### 3) Les périmètres irrigués Tendances de l'irrigation

Les superficies irrigables dans le gouvernorat de Sidi Bouzid couvrent en 2014 environ 51972 Ha (contre 21000 Ha en 1987 et 2000 Ha en 1958). Environ 80 % de ces surfaces sont irriguées à partir des puits de surface (12550 puits). A travers l'exploitation de la nappe profonde, la région compte en 2014: 63 PPI avec une superficie irrigable de l'ordre de 6125 ha. Certes, la mobilisation des ressources et l'expansion des superficies irrigables ont favorisé un dynamisme socio-économique distingué de la région, mais la communauté des irrigants, même si elle a connu le même essor, ne bénéficie plus désormais des mêmes faveurs d'encouragement.

Les multiples incitations à la pratique de l'irrigation et la prolifération spectaculaire des puits de surface ont conduit à la surexploitation des nappes phréatiques. Le rabattement de la nappe se traduit par un accroissement des coûts d'exhaure et de perte de profit. Un risque de salinisation des terres est ressenti dans certaines zones. Des terres ont été abandonnées. En termes de politique agricole, il faut signaler le démantèlement progressif du soutien de l'Etat avec l'avènement du programme d'ajustement structurel, malgré la présence d'un milieu (967) hectares de terres domaniales (OTD).

Tableau 25: Périmètres irriguées en 2014.

Délégation	Superficie Publique		Superficie Privées				Secteur Structuré				Superficie Totales
	Nbre	Superficie	Puits de surfaces		Puits profondes		OTD		Société de mise en valeur		
			Nbre	Superficie	Nbre	Superficie	Nbre	Superficie	Nbre	Superficie	
Sidi Bouzid Ouest	10	1210	1188	3212	28	280	-	-	6	1133	5835
Sidi Bouzid Est	4	490	744	2011	17	170	-	-	-	-	2671
Meknassy	5	338	675	1825	132	1320	2	87	-	-	3570
Regueb	9	1327	2820	7623	7	70	5	400	-	-	9420
Jelma	9	660	2278	6158	62	620	3	210	-	-	7648
Cebalat O. Asker	3	336	385	1041	32	320	-	-	-	-	1697
Mezzouna	6	507	947	2560	31	310	1	250	3	460	4087
Sidi Ali Ben Aoun	5	407	1048	2833	29	290	-	-	-	-	3530
Ouled Haffouz	5	370	554	1498	73	730	1	20	-	-	2618
Bir El Hafey	3	192	39	105	68	680	-	-	-	-	977
Menzel Bouzaïenne	2	147	461	1246	82	820	-	-	-	-	2213
Souk Jedid	2	141	1411	3814	375	3750	-	-	-	-	7705
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>6125</b>	<b>12550</b>	<b>33927</b>	<b>936</b>	<b>9360</b>	<b>12</b>	<b>967</b>	<b>9</b>	<b>1593</b>	<b>51972</b>

Source: CRDA 2014

Les principales terres irriguées se situent dans les délégations de Regueb (9420 Ha), Jelma (7648 Ha), Souk Jedid (7705 Ha) et dans une moindre mesure à Sidi Bouzid Ouest (5835 Ha). Cette même délégation regroupe:

- 10 PPI
- 1210 hectares de superficie publique irriguée. Il est à signaler que la délégation de Regueb totalise 9 PPI s'étendant sur 1327 hectares.

### **Les contraintes de l'agriculture**

Les agriculteurs à Sidi Bouzid comme dans d'autres régions du pays connaissent des difficultés qui ne leur permettent pas de développer et surtout de pérenniser leurs activités en bénéficiant de revenus respectables. L'augmentation des prix des matières premières et des intrants, les problèmes de commercialisation et le manque de main-d'œuvre constituent autant de lacunes qui n'arrangent pas les agriculteurs.

En effet:

- L'agriculture ne peut pas, à elle seule, assurer le développement durable d'une région, même avec un potentiel agricole important.
- La bonne gouvernance devrait se faire, cependant, en association entre le secteur public, le secteur privé et les professionnels. Le débat devrait impliquer toutes les parties prenantes en prenant des engagements réels et solides à réaliser dans le futur.
- Les problèmes mis en exergue sont multiples dont celui du modèle de développement, de financement, du domaine foncier, du suivi et de l'évaluation des programmes et des actions relatives au développement. De plus, les agriculteurs ne disposent pas d'un marché de gros alors que le tissu du secteur de l'agroalimentaire est considéré comme faible.
- Les petits agriculteurs ont des difficultés réelles pour accéder au financement. Les puits de surface ne sont pas suffisamment électrifiés, ce qui met les agriculteurs dans des situations précaires, compliquées par l'absence de banques d'investissement.
- Les habitants en général et les agriculteurs en particulier sont déjà inquiets des perspectives d'autant plus que le risque d'épuisement des ressources en eau, dans un délai de quarante ans, est évoqué.

## **2. L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid fait partie des zones intérieures les moins industrialisées du pays. Le tissu industriel modeste de Sidi Bouzid connaît une stagnation du nombre d'entreprises et des emplois. Les avantages accordés par l'état aux investissements industriels dans les zones de développement régional ne semblent pas avoir profité à ce gouvernorat.

### **1) Caractéristiques de l'industrie**

#### **Un poids industriel modeste**

En 2014, le gouvernorat de Sidi Bouzid totalisait 57 entreprises industrielles de 10 salariés et plus, dont douze sociétés exportatrices. La part du gouvernorat dans l'industrie tunisienne ne dépasse pas 1 % pour les entreprises et 0,7 % pour les emplois.

La croissance de l'industrie dans le gouvernorat est très faible. Le nombre d'entreprises est passé de 31 établissements en 2001 à 42 unités en 2014. Le nombre d'actifs occupés dans l'industrie est passé de 3063 en 2012 à 3475 personnes en 2014.

**Tableau 26:** Evolution des entreprises et de l'emploi dans l'industrie de 2001 à 2014.

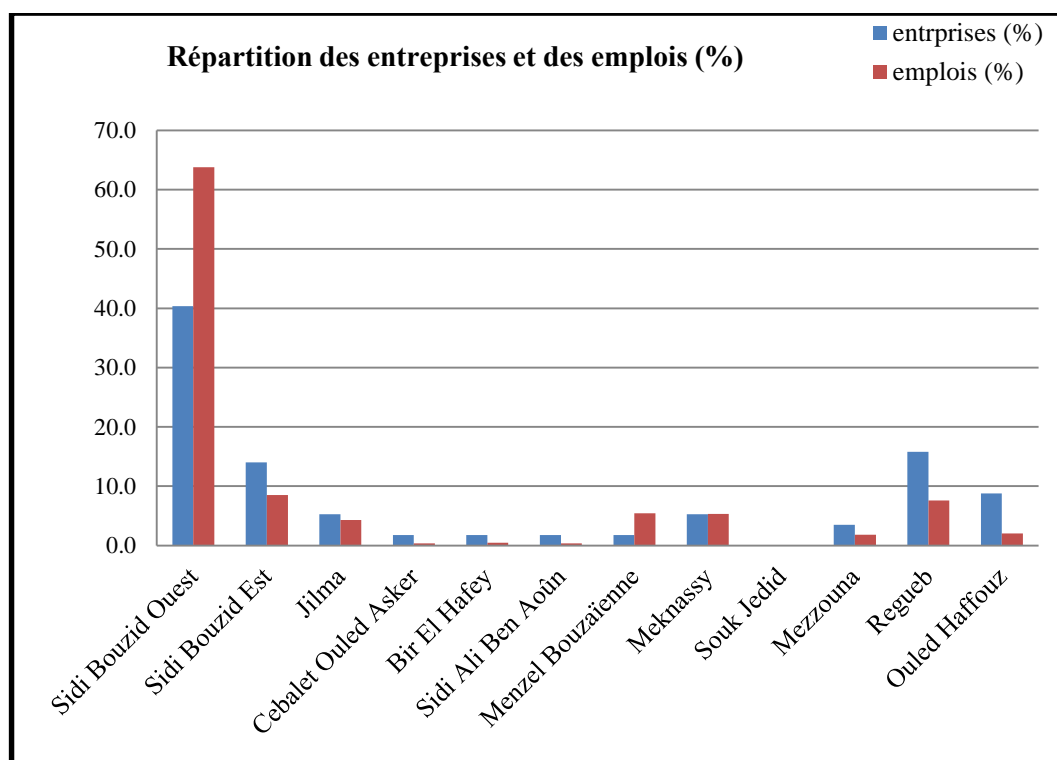
Année	2001	2008	2014
Nombre d'entreprises	31	40	42
Nombre d'emplois	1512	3000	3475

Source: le gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffre – ODCO-2001 et 2014

### Un tissu industriel concentré dans le chef-lieu du gouvernorat

La répartition géographique du tissu industriel montre une forte concentration dans la ville de Sidi Bouzid. En effet, 40,4 % des entreprises (23) et 68,3 % des emplois (2816) sont localisés dans les deux délégations de Sidi Bouzid (Sidi Bouzid Ouest et Sidi Bouzid Est).

**Graphique 4:** Répartition des entreprises et des emplois



Source: le gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffre – ODCO-t 2014.

Mais la densité industrielle de la ville de Sidi Bouzid reste au-dessous des seuils permettant d'engendrer des économies d'agglomération et d'attirer les entreprises de services.

### Un tissu industriel atomisé

La structure de l'industrie par branche d'activité économique est dominée par la branche des industries agroalimentaires avec 42,1 % des entreprises et 45,1 % des emplois. L'industrie du textile et habillement vient en deuxième position avec 17,5 % des entreprises et 27,6 % des emplois. Le tissu industriel est peu diversifié et les branches dominantes emploient une main-d'œuvre peu qualifiée, en majorité féminine.

*Tableau 27: Répartition des entreprises industrielles de Sidi Bouzid par secteur et par régime, 2014.*

Délégation	IAA		IMCCV		IMM		ITH		ID	
	Ent	Emp	Ent	Emp	Ent	Emp	Ent	Emp	Ent	Emp
Sidi Bouzid Ouest	3	255	-	-	1	226	3	287	1	822
Sidi Bouzid Est	3	415	3	123	1	20	3	439	-	-
Meknassy	-	-	2	122	-	-	1	148	-	-
Regueb	4	90	-	-	-	-	-	-	1	16
Jelma	2	111	-	-	-	-	1	10	-	-
Cebalat O. Asker	-	-	-	-	-	-	1	65	-	-
Mazzouna	-	-	1	13	-	-	-	-	-	-
Ouled Haffouz	1	17	-	-	-	-	-	-	-	-
Bir El Hfay	-	-	-	-	-	-	1	15	-	-
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>888</b>	<b>6</b>	<b>258</b>	<b>2</b>	<b>246</b>	<b>10</b>	<b>964</b>	<b>2</b>	<b>898</b>

*Source: API, 2014, BDI.*

L'analyse de l'implantation des unités industrielles montre qu'un grand nombre d'entreprises est dispersé dans le tissu urbain des villes et dans les zones rurales. Les zones industrielles aménagées n'abritent qu'environ le tiers des établissements de 10 emplois ou plus.

Par ailleurs, l'offre de terrains industriels aménagés est réduite, tout en étant concentrée à Sidi Bouzid avec une vingtaine d'hectares. En outre le gouvernorat dispose d'une pépinière d'entreprises (150 hectares et 4 entreprises) et d'un cyber parc (461 hectares, 8 entreprises et 44 emplois).

*Tableau 28: Les zones industrielles de Sidi Bouzid en 2014.*

Zone	Lots commercialisés	Lots construits	Nombre total de lots	Surface (ha)
Sidi Bouzid Est	69	66	71	20
Sidi Bouzid Ouest	4	3	40	20
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>69</b>	<b>111</b>	<b>40</b>

*Source: le gouvernorat de Sidi Bouzid en chiffre – ODCO-2014.*

## 2) Les investissements industriels

Le gouvernorat de Sidi Bouzid a bénéficié de 144 millions de dinars d'investissement industriels soit une moyenne de 8 millions de dinars par an. Mais le gouvernorat tarde à capitaliser sa relative proximité du Sahel, de Sfax et même de Tunis.

La répartition du tissu industriel du gouvernorat de Sidi Bouzid selon la destination des produits montre qu'en 2014, il existait 12 entreprises totalement exportatrices sur un total de 42 entreprises industrielles. Le segment exportateur du tissu industriel du gouvernorat représente 26,3 % du total, il emploie 1806 salariés, soit 34,9 % des emplois industriels du gouvernorat. Les industries du textile et habillement (IHT) constituent la part la plus importante des industries exportatrices, avec 50 % du nombre d'entreprises et 43,4 % des emplois.

Les industries agroalimentaires et les industries du bois, avec trois entreprises exportatrices, soit 21,1 % pour chaque branche, emploient respectivement 175 et 119 salariés. Elles contribuent respectivement pour 14,3 % et 9,7 % à l'emploi dans les segments exportateurs du tissu industriel du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Mais le poids du gouvernorat de Sidi Bouzid dans le segment exportateur de la Tunisie ne dépasse pas 0,5 % pour les entreprises et 0,4 pour les emplois. Le segment exportateur est essentiellement promu par les investissements directs étrangers qui continuent à privilégier les localisations littorales.

*La taille très réduite du tissu industriel du gouvernorat et la domination des TPE ne constituent pas des facteurs d'attraction de l'investissement industriel. Les IDE mais aussi les investissements locaux cherchent, entre autres facteurs, des tissus industriels développés, diversifiés qui favorisent les économies externes (pécuniaires et technologiques)<sup>1</sup>.*

### **La stagnation de l'investissement industriel**

Sidi Bouzid bénéficie des avantages accordés au titre du développement régional. Les nouveaux promoteurs peuvent bénéficier subventions pouvant atteindre 30 % de l'investissement global dans les délégations appartenant aux zones de développement régional prioritaires. Ces avantages ne semblent pas avoir permis d'atteindre les objectifs visés, notamment au niveau du gouvernorat de Sidi Bouzid. L'évolution de la part du gouvernorat dans l'investissement, la création d'entreprises et la création des postes d'emplois est restée très modeste.

La faiblesse de l'investissement industriel montre que les facteurs de compétitivité du gouvernorat ne sont pas suffisamment exploités pour renforcer le rôle de ce secteur dans le développement régional. En effet, *Sidi Bouzid tarde à capitaliser sa relative proximité du Sahel, de Sfax et même de Tunis<sup>2</sup>.*

### **3) Les opportunités d'investissement dans l'industrie sont considérables**

Malgré la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante de ressource en substances utiles de qualité, d'une production agricole importante, d'incitations et d'exonérations fiscales liées au statut de zone de développement régional prioritaire, le gouvernorat de Sidi Bouzid se caractérise par une faible industrialisation. Son tissu industriel est relativement concentré dans le chef-lieu du gouvernorat et basé sur trois secteurs d'activité: l'agroalimentaire, le textile et habillement et les matériaux de construction. En outre, le gouvernorat de Sidi Bouzid présente une ouverture faible sur l'international.

Cependant, les opportunités d'investissement dans l'industrie sont importantes. Les ressources en substances utiles sont sous exploitées; la capacité de transformation de la production agricole de la région est faible et le potentiel de main d'œuvre est sous-utilisé.

Les facteurs qui expliquent la faiblesse de l'attractivité industrielle du gouvernorat sont entre autres:

- La faiblesse de l'infrastructure logistique;
- La faiblesse de l'entrepreneuriat local. En effet, *à Sidi Bouzid, les industriels sont, dans leur majorité, issus de familles agricoles et commerçantes, ils apprennent le*

<sup>1</sup> Diagnostic industrie du PREDD de Sidi Bouzid

<sup>2</sup> Idem



« métier d'industriel » sur le tas et selon la démarche échec-réussite. Plusieurs d'entre eux abandonnent après le premier échec<sup>3</sup>.

- La faible densité du tissu industriel existant;
- L'inexistence de traditions, de culture et de compétences industrielles;
- L'offre insuffisante de services aux entreprises dans les villes.

Les études sectorielles réalisées par l'API pour la région du Centre-Ouest et par le gouvernorat de Sidi Bouzid ont permis d'identifier les opportunités d'investissement dans les secteurs porteurs, notamment dans les filières de l'industrie agroalimentaire:

- Conditionnement, emballage et mise en valeur des produits agricoles;
- Conditionnement et mise en bouteilles de l'huile d'olive;
- Extraction de l'huile biologique;
- Extraction, distillation et mise en bouteilles des huiles essentielles;
- Réfrigération, congélation, déshydratation et lyophilisation des produits agricoles;
- Transformation du lait;
- Séchage des fruits et légumes;
- Conserves et semi-conserves des fruits et légumes;
- Décorticage et transformation d'amandes.

Les créneaux porteurs dans l'industrie des matériaux de construction concernent:

- Le concassage, criblage et traitement de sable;
- Exploitation des carrières;
- Emaillage et décoration des produits en céramiques;
- Carrelages en pierres, marbre et ciments;
- Briqueterie, miroiterie et criallerie.

Les résultats de ses études ont été valorisées par la stratégie de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid qui prévoit d'appuyer l'essor industriel par:

- La création d'une société de gestion du complexe industriel et technologique; mais *le pôle de développement économique et industriel de Sidi Bouzid, tarde à voir le jour et prive le gouvernorat d'un levier indispensable pour l'équiper en infrastructure industrielles dans des délais raisonnables*<sup>4</sup>.
- La création de la société d'investissement et de développement de Sidi Bouzid, avec un capital de 5 MDT et ce dans l'objectif de participer au capital des projets privés; mais *cette société est sous capitalisée par rapport aux besoins de financement de la région .... Elle n'ajoute pas ainsi de nouveau apport qualitatif au paysage financier régional*<sup>5</sup>.
- L'aménagement d'une première tranche de 10 hectares de la zone industrielle de Lassouda, l'identification des réserves foncière et l'étude des opportunités de créations de zones industrielles dans quelques délégations.

Ainsi, les mesures décidées dans la stratégie de développement de Sidi Bouzid concernent aussi bien l'aménagement des zones d'accueil que la création des structures nécessaires à l'encadrement des investisseurs, à la gestion des différentes composantes du système industriel et au financement des projets privés. Cependant la plupart de ces structures sont en cours de mises en place et rencontrent des difficultés de démarrage.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Diagnostic industrie du PREDD de Sidi Bouzid

<sup>5</sup> Idem

### 3. LE TOURISME ET LES SERVICES

#### 1) Le tourisme

##### Un sous équipement en infrastructure d'accueil

Avec uniquement deux unités hôtelières, dont un seul hôtel classé, totalisant une capacité de 70 lits, Sidi Bouzid souffre d'un sous-équipement en matière d'infrastructure d'accueil. L'équipement touristique et para touristique est dérisoire; il est concentré dans le chef-lieu du gouvernorat. Pourtant, le gouvernorat ne manque pas d'atouts et de potentiels pour le développement touristique.

##### Des potentialités touristiques modestes

Le parc national de Bouhedma constitue le principal atout pour le développement du tourisme écologique. Le ministère de l'Environnement s'active à réviser le plan d'aménagement et de gestion du parc de Bouhedma et à mettre en place, avec l'aide de la banque mondiale, un cadre fonctionnel pour un projet d'écotourisme et conservation de la biodiversité ayant pour objectif la conservation de la biodiversité désertique et la durabilité des territoires à travers le pilotage d'une approche de gestion des aires protégées qui intègre le développement de l'écotourisme et l'engagement communautaire.

L'étude de l'Atlas des paysages a identifié, en plus du Parc National de Bouhedma, quatre autres sites naturels d'intérêt paysager. Les caractéristiques de ces sites et les activités touristiques qui peuvent être développées sont présentées ci-après.

*Tableau 29: Potentiel touristique du gouvernorat.*

Site	Activités touristiques associées
<b>Jbel Lassouda</b>	Observation de la nature; Randonnée pédestre, équestre et sportive; Agritourisme, vie et traditions locales.
<b>Oum Laadham</b>	Agritourisme, vie et traditions locales; Randonnée pédestre et équestre.
<b>Khanguet El Bagra</b>	Agritourisme, vie et traditions locales; Observation de la nature et randonnée.
<b>Parc National de Bouhedma</b>	Tourisme écologique; Tourisme culturel; Découverte du patrimoine archéologique; Observation de la faune et de la flore; Randonnée équestre.
<b>La plaine de Mezzouna</b>	Agritourisme, vie et traditions locales.

En outre la situation de carrefour des routes à grand trafic, reliant les principaux pôles du pays pourrait favoriser la création de relais touristiques au niveau des villes traversées, notamment au niveau de Bir El Hafey, Sidi Ali Ben Aoun, Ouled Haffouz, Lassouda, Cebalat Ouled Asker, Mekkassy, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne. Ces relais permettraient de développer le tourisme de passage et constitueraient des vitrines des territoires traversés.

Le potentiel archéologique du gouvernorat de Sidi Bouzid est constitué de sites et monuments archéologiques répartis sur tout le territoire et dont la mise en valeur tarde à se mettre en place. L'inventaire de ce potentiel n'est pas établi; les informations provenant de sources très variées, dont notamment les monographies et les études d'aménagement du

territoire font état de plus de dix sites archéologiques et monuments historiques dont certains sont bien préservés.

Par conséquent, le gouvernorat de Sidi Bouzid peut prétendre à un développement progressif du tourisme notamment du tourisme urbain pour améliorer les services d'accueil dans les villes, le tourisme de passage en s'appuyant sur les villes relais et le tourisme écologique en articulant au Parc de Bouhedma des circuits de découverte du territoire rural.

## 2) Les services

Les services représentent des composantes essentielles des fonctions territoriales d'une région. D'un côté, une répartition convenable de ces services contribue à assurer une équité spatiale et de bonnes conditions de vie des habitants, et de l'autre côté ils constituent des éléments essentiels pour l'activité économique et pour l'attraction des investissements.

Les branches de services analysés sont les services de commerce, de transport et les services d'encadrement économique.

### Les activités commerciales: les commerces et services

De par sa vocation de chef de chef-lieu de gouvernorat, Sidi Bouzid concentre la grande majorité des commerces des services et des agences bancaires.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid totalisait en 2014, 19 agences bancaires dont 12 se concentrent dans les zones centrales de Sidi Bouzid.

En outre, le gouvernorat comptant 3675 points de commerces dont 183 sont des grossistes et 3492 sont des commerces de détail.

**Tableau 30: L'activité Commerciales en 2014.**

Délégation	Points de Vente en Gros					Points de Vente en Détail				
	Aggro-Alimentaire	Tissu & Habillement	M. Construction	Légumes & Fruits	Autres	Aggro-Alimentaire	Tissu & Habillement	M. Construction	Légumes & Fruits	Autres
Sidi Bouzid Ouest	38	6	22	3	-	694	78	51	55	-
Sidi Bouzid Est	5	1	7	-	-	184	8	16	3	-
Meknassy	5	1	-	-	7	165	19	12	6	245
Regueb	15	1	13	-	-	225	31	12	6	-
Jelma	4	-	2	-	-	123	6	9	5	-
Sidi Ali Ben Aoun	4	-	6	-	-	126	3	11	7	-
Mezouna	4	-	2	-	-	133	8	19	6	167
Cebalat Ouled Asker	5	-	5	-	-	85	-	8	1	-
Ouled Haffouz	5	1	3	-	-	120	11	10	2	-
Bir El Hfay	8	-	5	-	-	244	11	18	10	-
Menzel Bouzaine	1	-	-	-	-	129	6	12	8	135
Souk Jedid	2	-	-	-	2	125	7	7	6	107
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>10</b>	<b>65</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>2350</b>	<b>188</b>	<b>185</b>	<b>115</b>	<b>654</b>

Source: Direction régionale de commerce 2014.

Concernant l'activité artisanale, le gouvernorat totalise 83 artisans dont 53 exerçant dans la partie centrale de Sidi Bouzid.

L'activité commerciale dans la région est enrichie par plusieurs Souk à travers le gouvernorat dont le principal hebdomadaire se tient à Sidi Bouzid desservant l'ensemble des localités environnantes. Ces Souks regroupent plusieurs activités commerciales de collecte des produits agricoles, de vente de bétail et de divers biens de consommation (importés et locaux).

### Les services de transport

Le secteur de transport a un rôle déterminant dans l'économie. Il vient en appui aux secteurs de production et assure le bon fonctionnement des secteurs sociaux de base (santé,

éducation..). Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid le secteur du transport assure de l'emploi pour 4702 actifs occupés et contribue à raison de 3,7% à l'emploi dans la région; contre une moyenne nationale de 4,8%.

### **Le transport des personnes: la prédominance des louages et du transport rural**

L'analyse du secteur des transports de personnes à Sidi Bouzid permet de relever:

- L'inexistence d'une société régionale de transport à Sidi Bouzid: Les services de transport en commun sont assurés par la société EL KAOUAFEL qui couvre les gouvernorats de Gafsa et de Sidi Bouzid. Le parc du gouvernorat de Sidi Bouzid compte 57 bus dont 90% sont destinés au transport scolaire et universitaire. Sept lignes de transport interurbain assurent les déplacements entre Sidi Bouzid et les chefs-lieux des délégations. L'offre de transport public est globalement insuffisante; mais les insuffisances sont en partie compensées par les services privés de transport des personnes.
- L'offre de transport de personnes est majoritairement composée de véhicules de louages et de transport rural. Ces modes de transport sont mieux adaptés à l'organisation spatiale du gouvernorat, avec une forte concentration des services publics dans les petites villes et une forte dispersion de la population rurale. Malgré une répartition des autorisations de transport privé adaptée à la dispersion et à la densité de la population dans les délégations, de vastes zones rurales restent enclavées à cause du mauvais état des pistes d'accès.
- Le transport urbain par taxis est concentré à Sidi Bouzid, avec 157 autorisations en 2014. Dans les autres villes, les déplacements sont de courte distance et s'effectuent à pieds ou au moyen des cycles et motocycles; ce qui explique la faible diffusion de l'offre transport privé des louages (350 véhicules) et de transport rural (596 véhicules).

La problématique du transport des personnes dans le gouvernorat de Sidi Bouzid dépasse la question de l'offre qui semble globalement adaptée à l'organisation du peuplement et à la polarisation du territoire régionale. Elle se situe en priorité dans l'aménagement des pistes, l'équipement des localités en espaces aménagés pour le stationnement et la gouvernance du système du transport.

### **Le transport de marchandises: la prédominance des camionnettes**

Le parc des véhicules de transport de marchandises enregistrés dans le gouvernorat est composé de 226 camions, 9406 camionnettes, 125 semi-remorques et 1163 semi-remorques agricoles. Une seule société de transport de marchandises est présente à Sidi Bouzid ville un parc composé de 5 camions. L'importance et l'évolution de la part des camionnettes dans l'intensité du trafic routier s'expliquent par l'intensité des échanges de produits agricoles avec les différentes régions du pays. Les défaillances constatées dans l'organisation des circuits de distribution de la production agricole, ont favorisé le développement du transport informel, de l'activité des intermédiaires et de la motorisation des agriculteurs. L'importance relative du transport lourd (jusqu'à 11 % sur certains tronçons) s'explique en partie par l'importance de l'activité d'extraction des produits des carrières dans les régions.

Ainsi, la problématique du transport de marchandises est liée au développement des différents secteurs économiques, à l'amélioration de l'infrastructure routière et à l'organisation des circuits de distribution.

### **Les services d'encadrement économique**

En termes d'appui au développement, différents types d'interventions sont à relever en particulier:

- Les projets d'investissement financés par la Banque Tunisienne de Solidarité, qui ont augmenté dans la période 2012-2014 à un rythme important, totalisant 414 projets en 2014 pour un montant de 5185 mille dinars et créant 464 emplois, dont 263 postes à Sidi Bouzid Ouest).
- Les associations de développement (13 au total réparties sur l'ensemble du territoire) sont parvenues à financer annuellement entre 3500 et 4400 projets dont le financement moyen est de l'ordre de 1000 dinars par projet.
- La pépinière d'entreprises située à l'ISSET de Sidi Bouzid héberge 3 entreprises dans les secteurs du TIC et de l'environnement.
- Le cyber parc accueille 7 entreprises.

En outre, les services aux entreprises sont insuffisants et ne constituent nullement un facteur de compétitivité du gouvernorat. Pour les services financiers, l'ingénierie, la comptabilité et même les services de la poste, le gouvernorat dépend des centres du littoral, notamment de Sfax.

Les institutions publiques d'encadrement des investisseurs ne sont pas suffisamment dotées en moyens et continuent à fonctionner d'une manière peu performante.

## 4. LE NIVEAU D'EQUIPEMENT

L'analyse du niveau d'équipement a porté sur l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la santé, l'éducation et les secteurs de la culture et des sports. Les chiffres clés et les constats relatifs aux domaines des équipements sont présentés dans les parties suivantes:

### 1. Des insuffisances à combler

#### L'enseignement du premier cycle de base

En 2014, le gouvernorat compte 325 écoles primaires totalisant 46660 élèves dont 47,6% sont des filles.

Si le nombre d'écoles est sur le plan quantitatif suffisant au regard de la grille des équipements, la forte dispersion de ces équipements, la mauvaise accessibilité (la majorité sont isolés, le tiers sont à plus de 2km d'une route bitumée) et le faible raccordement aux réseaux (aucune école n'est raccordée à l'eau potable par exemple à Souk Jedid et Mezzouna) et également la nature de l'encadrement posent la question de la qualité de ces services.

#### L'enseignement du second cycle de base

Le gouvernorat compte 38 collèges fréquentés par 18688 élèves, soit 4,53 % de la population totale du gouvernorat. Comme pour les effectifs du 1er cycle de base le nombre d'élèves inscrits aux collèges enregistre une baisse régulière des effectifs de l'ordre de 1814 élèves par an. Par ailleurs, la comparaison des structures par sexe des élèves entre le premier et le second cycle de base montre que la part des filles augmente jusqu'à 56 % dans le collège contre 47,7 % dans les écoles primaires. Contrairement à ce que l'on pense souvent, les garçons sont les plus nombreux à quitter l'école très tôt.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité à ces collèges se pose aussi avec insistance, ce qui soulève les problématiques de transport, de restauration et d'hébergement.



## L'enseignement secondaire

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté de 26 lycées assurant un enseignement du niveau du secondaire pour 19331 élèves, soit environ 4,7 % de la population totale du gouvernorat. Les effectifs des lycéens sont en baisse et les filles représentent 55,8 % des éléments inscrits aux lycées.

La plupart des établissements du second cycle de base et de l'enseignement secondaire sont dotés d'internats. L'effectif des internes était de 4003 élèves dans le second cycle de l'enseignement de base et de 4237 pour les lycéens, soit respectivement 21,5 % des élèves inscrits au collège et 21,9 % des élèves inscrits aux lycées.

Sur le plan quantitatif, le bilan des équipements d'enseignement montre un suréquipement du gouvernorat de Sidi Bouzid. Mais sur le plan qualitatif, les établissements sont sous-équipés et l'accessibilité est globalement difficile.

## Enseignement supérieur

Dans le cadre de la décentralisation universitaire, la ville de Sidi Bouzid, a été dotée de trois institutions universitaires: un Institut Supérieur d'Etudes Technologiques, un Institut Supérieur d'Arts et Métiers et une Faculté des Sciences et Techniques. L'effectif des étudiants est de l'ordre de 1073 jeunes dont près 50 % inscrits à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques. Le niveau des formations se limite à la licence avec des licences appliquées en ingénierie des procédés, en techniques informatiques, en génie électrique, en génie mécanique, en design et en industrie alimentaire.

Malgré une relative diversité des filières de formation supérieure, un effort plus conséquent d'adaptation aux besoins de développement de l'industrie et de l'agriculture dans le gouvernorat est nécessaire.

Cependant de décentralisation de l'université à Sidi Bouzid n'a pas été accompagné par un effort d'équipement de même importance, car sur les trois établissements localisés à Sidi Bouzid seul l'ISET dispose de ses locaux propres, les deux autres établissements occupent des locaux provisoires.

La fonction universitaire constitue un important facteur d'attractivité et de compétitivité qu'il faudra renforcer et adapter aux besoins de l'économie régionale. Les caractéristiques urbaines doivent aussi être plus favorables à cette présence universitaire.

*Tableau 31: Enseignement supérieur.*

Etablissement Universitaire	Nombre d'étudiants
Institut supérieur des arts et métiers	250
Institut supérieur des études technologique	435
Faculté des Sciences et de la Technologie	906
<b>Total</b>	<b>1073</b>

*Source: Gouvernorat de Sidi Bouzid en Chiffres 2014.*

## La formation professionnelle

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté de quatre centres de formations professionnelles réparties à parts égales entre la ville de Sidi Bouzid et la ville de Meknassy. Ces centres offrent une capacité 1884 apprentis. Deux de ces centres assurent des formations dans les domaines du bâtiment et travaux publics, de la mécanique, de l'électricité et de la menuiserie. Le centre de formation agricole de Sidi Bouzid assure des formations dans l'arboriculture et le petit élevage, alors que le centre des jeunes filles rurales de Meknassy se

spécialise dans la broderie et le piquage. Le secteur privé offre une capacité de 800 apprentis dans le domaine des services et complète le dispositif public de formation professionnelle.

Tout comme l'université la formation professionnelle constitue un facteur de compétitivité qu'il faudra renforcer et adapter aux besoins des secteurs économiques à développer.

### **Les équipements de santé**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté d'un hôpital régional de Sidi Bouzid, de 8 hôpitaux de circonscription de 116 centres santé de base. La capacité disponible est de 205 lits pour l'hôpital régional et de 161 lits pour les hôpitaux de circonscriptions.

En outre, le gouvernorat est couvert par:

- 2 centres de santé maternité
- 11 centres de protection matérielle et infantile

L'indicateur, nombre d'habitants par centre de santé est de 3585 personne. Ainsi sur le plan quantitatif le nombre d'équipements de santé est important, malgré l'absence d'hôpitaux de circonscription dans les délégations de Sidi Ali Ben Aoun et Cebalat Ouled Asker et le manque de centres de santé maternelle et de centres de la mère et l'enfant. Dans le milieu rural, les efforts importants d'adaptation des services de santé à la forte dispersion de la population a engendré une situation de sur équipement en centre de base au détriment de la qualité et de l'efficacité.

### **Les équipements culturels, sportifs et de jeunes**

En matière d'équipements culturel, de jeunesse et de sport, les chefs-lieux des délégations sont relativement bien dotés sauf pour les théâtres de plein air et les salles couvertes qui devront augmenter en nombre pour se conformer aux normes de la grille des équipements, en effet le gouvernorat compte:

- 7 maisons de cultures
- 4 théâtres de plein air
- 14 bibliothèques
- 14 terrains de sport ou stades
- 4 salles de sports
- 13 maisons de jeunes

Les projets programmés concernent la création de 4 maisons de culture, d'une bibliothèque, de trois salles couvertes, d'une piscine couverte d'un parc sportif.

Ces projets permettront d'améliorer considérablement le niveau d'équipement des villes. Cependant deux questions demeurent en suspens:

- La question de la capacité de ces équipements à attirer les populations existantes et assurer une offre adaptée aux différents besoins d'un côté, et à coordonner avec les autres équipements (universitaires et éducatifs) afin de pallier la faible animation dans ces lieux, de l'autre.
- le sous-équipement rural et les difficultés d'accès des populations rurales à ces équipements.

## **2. Les disparités d'équipement des zones rurales**

La problématique des équipements publics dans les zones rurales se pose en termes de satisfaction des besoins essentiels de la population, de disparité régionale d'accessibilité aux services de base entre le milieu urbain et le milieu rural et d'aménagement du territoire rural par l'intégration entre les infrastructures de desserte et les services publics.

### Les écoles primaires

**Suréquipement et forte dispersion:** le milieu rural de la région est doté de 260 écoles primaires, soit une école pour 1183 habitants. En s'efforçant de rapprocher à tout prix les services publics d'éducation de la population à travers l'essaimage des équipements sur tout le territoire rural de la région, les autorités publiques ont créé les conditions du suréquipement, mais aussi de l'inefficacité des services rendus aux écoliers ruraux.

**Une faible accessibilité:** l'accessibilité des équipements éducatifs est difficile pour la population rurale qui réside à plus de 2 km d'une école. La part de cette catégorie de population atteint 55,1 %.

**Une desserte insuffisante des écoles par les infrastructures de base:** Les écoles de la région de Sidi Bouzid souffrent d'un manque préoccupant en matière de desserte par le réseau des pistes bitumées et les réseaux d'eau potable; ce qui aggrave les conditions d'accessibilité et d'hygiène. Près de 50 % des écoles rurales de la région ne sont pas reliés par des pistes bitumées et plus de 76 % ne sont pas desservies par les réseaux d'eau potable. Les disparités entre les délégations sont importantes.

### Les centres de santé de base

**Un sur équipement en structures de santé de base:** Le nombre d'habitants par centre de santé est en moyenne de 2480 personnes. Il varie entre 949 habitants par centre de santé dans la délégation de Meknassy à 3943 habitants par centre de santé. Les délégations les mieux dotées en équipements de santé de base sont Meknassy, Ouled Haffouz et Sidi Bouzid Ouest.

**Une faible accessibilité aux services de soins:** L'indicateur nombre d'habitants par centre de santé équivalent plein temps (habitants/CSEPT) dans la région de Sidi Bouzid est de 13130 personnes. Selon cet indicateur qui mesure l'accessibilité effective de la population aux services de santé de base Sidi Bouzid se trouve parmi les régions les plus défavorisées de la Tunisienne.

## 3. Les programmes et les projets d'équipements publics

La programmation des équipements publics est arrêtée par les différents secteurs concernés (éducation, santé, formation, culture, etc.), en concertation avec les collectivités territoriales (conseil régional et communes); en outre, les programmes de développement intégré et les programmes de l'ARRU comportent un volet « équipements publics ».

La lecture des programmes des équipements des différents secteurs montre un nombre important de projets dans tous les secteurs; mais la consistance de ces projets couvre une gamme très large d'interventions allant du simple entretien des bâtiments à la création de grands équipements structurants.

Bien qu'ils ne soient pas nombreux, les créations de nouveaux équipements auront des conséquences importantes sur l'aménagement du territoire régional et des impacts positifs sur le développement de la région.

**Tableau 32: Projets de création de nouveaux équipements**

Secteur	Equipement	Nombre	Localisation	Coût (1000 DT)
<b>Enseignement supérieur</b>	Faculté de médecine	1	Sidi Bouzid	20000
	Institut supérieur de sport et d'éducation physique	1	Sidi Bouzid	9000
	Ecole nationale d'ingénieurs	1	Sidi Bouzid	18000
	Institut supérieur des sciences médicales	1	Sidi Bouzid	1000
<b>Education</b>	Lycée	2	Sidi Bouzid (pilote)	3000
			Hichria	2700
	Collège	4	El Khchim (Regueb)	2300
			El Henia (Sidi Bouzid)	1950
			Rabta (Ben Aoûn)	2250
			El Khorchef (Menzel Bouzaïenne)	1950
<b>Santé</b>	Hôpital régional	1	Regueb	1500
	Centre de santé intermédiaire	1	Sidi Bouzid	600
	Hôpital de circonscription	1	Ben Aoûn	1700
	Dispensaire	2	El Khima (Mezzouna)	135.5
			Gouares (Mezzouna)	145.5
	Centre de santé de base	5	Lassouda (Sidi Bouzid)	116
			Oum El Adham (Sidi Bouzid)	140
			El Gouaznia (Mezzouna)	150
			Labaiedh (Jilma)	110
			Arada (Menzel Bouzaïenne)	110
<b>Jeunesse et sport</b>	Salle couverte	1	Regueb	2000
	Parc de sport	1	Lassouda (Sidi Bouzid)	500
	Piscine couverte	1	Sidi Bouzid	400
<b>Culture</b>	Centre régional des arts dramatiques	1	Sidi Bouzid	2000
	Maison de culture	4	Lassouda (Sidi Bouzid)	1200
			Ouled Haffouz	1000
			Ben Aoûn	1200
			Cebalet Ouled Asker	1000
<b>Total</b>		20		76157

Source: ODCO – 2013

La réalisation de ce programme permettra:

### **Le renforcement du pôle de Sidi Bouzid**

La création de nouveaux équipements universitaires se traduira par la promotion des fonctions supérieures et l'émergence d'un pôle spécialisé dans les domaines de la santé, de la technologie et de l'ingénierie. L'attractivité de Sidi Bouzid sera améliorée par les équipements de culture de sport et de loisir programmés.

### **La polarisation des localités satellites de Sidi Bouzid**

La création d'équipements du niveau intermédiaire (collèges) et même de niveau sous régional (lycée), permettra de baisser la pression sur le pôle régional, d'affiner ses fonctions supérieures et de contribuer au développement multipolaire de l'ensemble de l'agglomération.

### **L'apparition d'un niveau intermédiaire entre le pôle régional et les pôles sous régionaux**

La création d'un hôpital régional à Regueb et le renforcement de son niveau d'équipement, notamment par la création d'une salle couverte lui permettent d'occuper une position intermédiaire dans l'armature urbaine et d'étendre son aire d'influence au-delà des limites de sa délégation.

### **L'émergence des pôles relais de services publics**

Il s'agit des localités relativement éloignées des chefs-lieux des délégations et qui seront dotées d'équipements de niveau intermédiaire (collège, dispensaire, etc.) leurs permettant d'occuper une position relais entre les centres de base et les pôles sous régionaux. Ces relais pourront accueillir des services d'appui à l'économie locale.

## **5. LES INFRASTRUCTURES**

Les Infrastructures de transport jouent un rôle déterminant dans la structuration de l'espace et dans la dynamisation de son développement économique.

Le rôle joué par les infrastructures en termes de développement ne s'arrête pas aux infrastructures de transport. La desserte par les différents réseaux (eau, électricité, Gaz, télécommunication), la capacité de traitement des réseaux d'assainissement (stations d'épuration, collecte des eaux de pluie) sont également des éléments déterminants dans le processus de développement.

### **1. LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

#### **1) Un gouvernorat insuffisamment maillé**

##### **Un gouvernorat situé à l'écart des principaux nœuds de transport du pays**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid se trouve à une distance entre 120 et 200 km des nœuds de transport nationaux. Cette distance atteint presque 300 km si on considère les principaux ports et aéroports du pays (aéroport Tunis-Carthage et Port Rades). La faiblesse de la desserte autoroutière est de nature à affaiblir l'accessibilité du gouvernorat. Les petites villes de Mknassy et Menzel Bouzaïenne au Sud sont reliées par le réseau ferroviaire à travers la ligne métrique (majoritairement en voie simple) de Tunis Gafsa (via Sfax). Les caractéristiques de



l'offre en termes de fréquence (ne dépassant pas 4 trains journaliers) et de vitesse sont médiocres.

### **Un maillage routier qui favorise la polarisation de la région par les pôles extérieurs**

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, le réseau des routes nationales s'étend sur 248,9 km. Il est composé de:

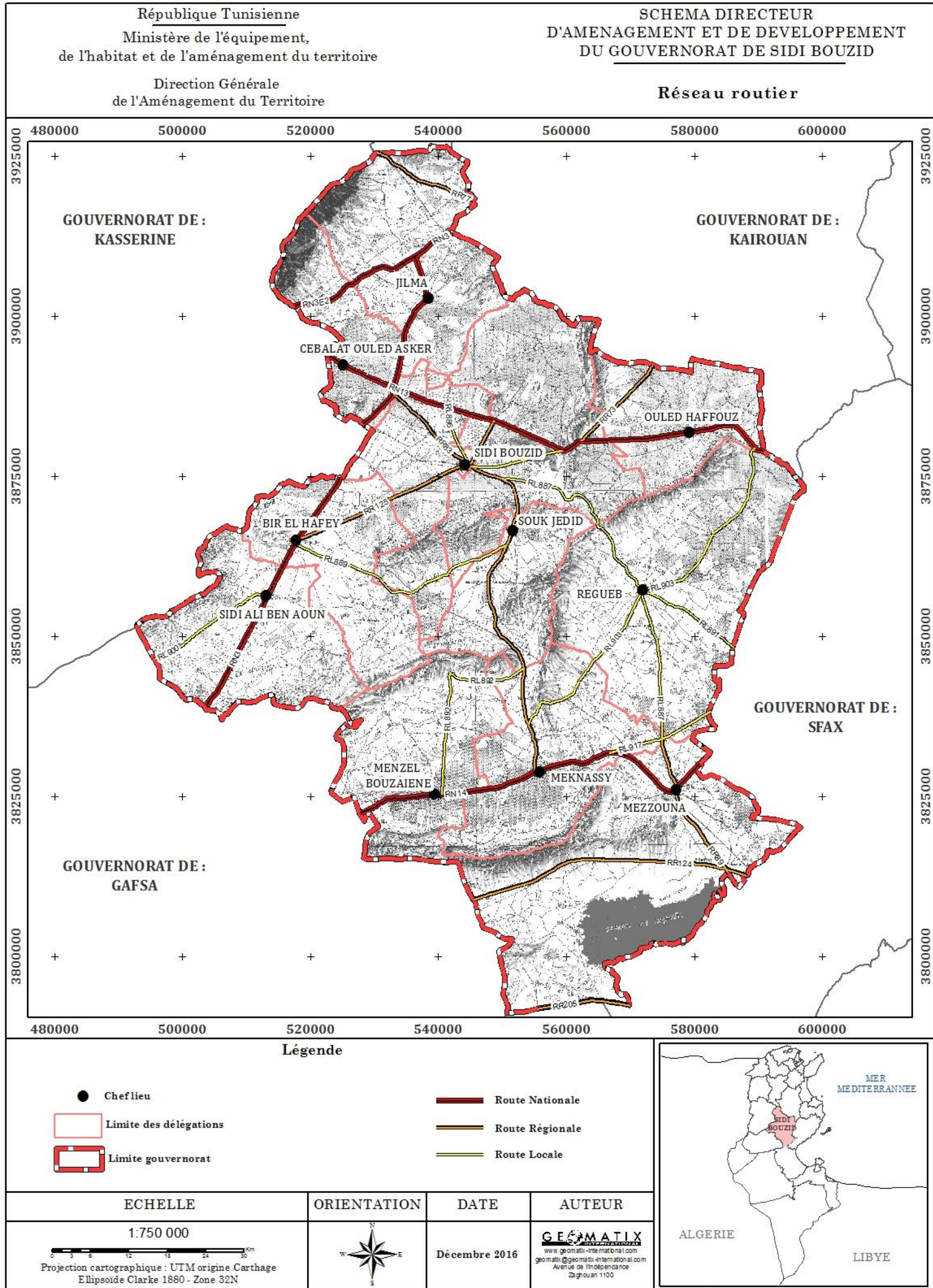
- Deux radiales reliant la ville de Sfax respectivement au centre ouest (N13: Sfax - Tbéssa) et aux sud-ouest (N14: Sfax – Gafsa);
- Une radiale nationale (la route N3: Tunis - Hazoua);
- La route nationale (N2: En Nfidha – Skhira) qui longe la région par l'Est sans la traverser.

La plupart des centres urbains du gouvernorat sont situés le long des routes nationales qui se présentent comme le principal facteur d'organisation de l'armature urbaine, avec trois sous-systèmes nettement différenciés et excentrés par rapport au territoire régional; ce qui a favorisé la polarisation des villes par les centres urbains importants du littoral et des régions voisines (Sfax, Kairouan, Gafsa, Tunis et Sousse). L'intensité du trafic montre une liaison forte avec Sfax qui exerce une forte polarisation sur le territoire de Sidi Bouzid.

***Un maillage incomplet par les routes régionales:*** le réseau de routes régionales joue un rôle marginal dans les communications entre les villes du gouvernorat et les villes des régions limitrophes; les routes R73 (Nasrallah-Faiedh) et R89 (Mezzouna – Skhira) sont les seules qui assurent des liaisons interrégionales de faible importance. Les routes R 125 (Lassouda- Bir El Hafey) et la R 83 (Sidi Bouzid – Mekkassy) assurent des communications infrarégionales de première importance entre les chef-lieu du gouvernorat et des chefs-lieux de délégations, mais le maillage du territoire régional est incomplet; la connexion incomplète entre les villes constitue une contrainte majeure au développement des échanges et à l'intégration du territoire régional.

### **Faible rôle des routes locales dans le désenclavement des zones rurales**

Les principales routes locales desservent la ville de Regueb (RL 887 vers Sidi Bouzid, RL 903 vers Mekkassy et RL 903 vers Ouled Haffouz) et Souk Jedid (RL 889 entre Souk Jedid située sur la RR 83 et Bir El Hafey sur la RN3). Ce réseau de 258,7 Km permet de compenser partiellement les défaillances du réseau des routes régionales par l'articulation des chefs-lieux des délégations situées au centre du gouvernorat aux sous-systèmes urbains excentrés.



*Carte 10: Réseau routier du gouvernorat de Sidi Bouzid*

## 2) Une faible couverture spatiale par les pistes

### Un faible taux de revêtement des pistes

La dynamique de la mise en valeur agricole de la région et la forte dispersion du peuplement ont nécessité la couverture du territoire rural par un réseau de pistes très étendu. En 2014 la région comptait 5493 km de pistes rurales, ce qui implique une densité spatiale moyenne de 0,84 km/km<sup>2</sup>. La longueur des pistes bitumées ne dépasse pas 1422 Km, soit environ 18,5 % du linéaire des pistes rurales; ce qui révèle la précarité des conditions de la mobilité dans les zones rurales, avec des coupures fréquentes pendant les saisons pluvieuses, des pistes impraticables pour les services de transport et l'enclavement de vastes territoires reculés par rapport aux pistes bitumées. Les 4071 Km de pistes non bitumées sont observés dans les délégations de Regueb, Jelma et Bir El Hafey caractérisées par des densités de peuplement rural inférieures à la moyenne régionale.

**Tableau 33: L'état des pistes rurales en 2014.**

Délégation	Non Bitumés	Bitumés
Sidi Bouzid Ouest	91,4	163,1
Sidi Bouzid Est	368,1	131,2
Meknassy	370	75,4
Regueb	746,6	172,7
Jelma	559,6	155,3
Cebalat Ouled Asker	339,9	95,4
Mezzouna	257	83,9
Sidi Ali Ben Aoun	276,2	94,8
Ouled Haffouz	303,8	137,1
Bir El Hafey	411	108,3
Menzel Bouzaïenne	271,3	92,6
Souk Jedid	126,9	112,4
<b>Total</b>	<b>4071,8</b>	<b>1422,2</b>

Source: Direction régionale de commerce 2014.

### Des programmes et des projets d'infrastructures routières qui ne modifieront pas la couverture spatiale par les routes classées

Les projets relatifs aux routes et pistes classées sont inscrits dans plusieurs programmes annuels, notamment les programmes sectoriels du ministère de l'équipement, les programmes du conseil régional et les programmes des projets de développement intégré. Les projets d'aménagement et de réfection sont dominants. Peu de projets d'extension du réseau sont programmés; il s'agit essentiellement du prolongement de pistes existantes et des nouvelles branches greffées sur le réseau existant. La couverture spatiale par les routes classées ne sera pas modifiée.

## 2. LES RESEAUX D'EAU POTABLE

L'eau est une ressource indispensable à la vie et aux activités humaines qu'aux écosystèmes. La durabilité du développement de la région de Sidi Bouzid est tributaire de la gestion durable de ses ressources limitées en eau et de son éventuel approvisionnement à partir de la région du Nord-Ouest qui constitue le château d'eau de la Tunisie.



### **Des ressources en eau limitées et de mauvaise qualité**

En 2014, les ressources en eau de la région sont estimées à 224 Mm<sup>3</sup> provenant pour l'essentiel des nappes phréatiques et profondes. Le taux d'exploitation de ces ressources est estimé 73.04 %; il atteint 131.94 % pour les eaux des nappes phréatiques. La consommation d'eau potable par les abonnés de la SONEDE est estimée à 4,39 Mm<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 6,8 % des volumes mobilisés à partir des nappes profondes. Les ménages consomment plus de 82 % de l'eau distribuée. La salinité de l'eau est élevée par rapport aux seuils fixés par les normes nationales et internationales de qualité de l'eau potable.

### **Des taux de branchement qui reflètent les inégalités spatiales et le retard de la région**

Le taux de branchement des ménages ruraux aux réseaux publics d'eau potable est de 31,7 % dans la région, contre 96,40 % au niveau du gouvernorat; ce qui révèle un retard important, des conditions d'accès plus difficiles et des coûts sociaux plus importants. Les ménages non reliés aux réseaux publics d'eau potable s'approvisionnent à partir des points d'eau publics situés à une distance pouvant atteindre 3000m. En plus des disparités qui existent entre les zones urbaines et les zones rurales, le branchement rural aux réseaux d'eau potable permet de relever des disparités non moins importantes entre les délégations.

### **Des systèmes indépendants d'adduction d'eau potable**

La région est alimentée en eau potable par des systèmes indépendants sur forages ou par piquage sur les grandes conduites d'adduction.

*Tableau 34: Caractéristiques des principaux systèmes d'adduction*

<b>Système d'adduction</b>	<b>Source</b>	<b>Débit (l/s)</b>	<b>Capacité de réserve</b>	<b>Consommation</b>	<b>Salinité (g/l)</b>
<b>Meknassy-Mezzouna-Menzel Bouzaïenne</b>	forages	77	3000	481411	1.85 - 2.04
<b>Sidi Bouzid</b>	blanchement sur les adductions: - Jelma-Sfax - Sbeitla - Sfax	77	3150	1519200	
<b>Bir el Hafey - Sidi Ali Ben Aoun</b>	forages	82	1175	849747	1.07 - 1.99
<b>Regueb</b>	forages	21	390	307672	2.14

*Source: district de Sidi Bouzid – SONEDE, 2013*

### **Raréfaction des ressources et salinité élevée de l'eau**

Les réserves de ressources en eau de bonne qualité sont très limitées dans la région. La SONEDE est confrontée à deux contraintes majeures: sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la région et améliorer la qualité de l'eau distribuée. Des projets d'envergure prévus par l'étude d'amélioration de la qualité de l'eau dans la zone de Meknassy-Mezzouna-Menzel Bouzaïenne et par l'étude du plan directeur d'alimentation en eau potable de l'agglomération de Sidi Bouzid permettront de sécuriser l'approvisionnement de ces deux pôles.

Selon l'étude d'amélioration de la qualité de l'eau, la population concernée par le projet de dessalement augmentera à 41000 en 2035; le taux de branchement passera à 95 % et la consommation atteindra 1,9 Mm<sup>3</sup>. Le besoin en eau atteindra 2, 21,9 Mm<sup>3</sup>.

La solution technologique préconisée concerne aussi bien le dessalement que l'augmentation de l'adduction d'eau. L'option énergie renouvelable pour le fonctionnement de la station a été écartée.

Les principales composantes du projet sont:

- L'exécution de quatre nouveaux forages de 17 l/s chacun, et la construction d'une station de dessalement d'une capacité de production en jour de pointe de 3000m<sup>3</sup>/jour;
- Le renforcement de la capacité de stockage par la construction de trois réservoirs à Mezzouna (500m<sup>3</sup>), Menzel Bouzaïenne (500m<sup>3</sup>) et Nasr (150m<sup>3</sup>).

Ce projet permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable du pôle de Meknassy, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne jusqu'à 2035. Son coût s'élève à près de 22MD.

Le plan directeur d'alimentation en eau potable de l'agglomération de Sidi Bouzid est établi sur la base d'analyses détaillées des ressources en eau disponibles, des réseaux d'adduction et de répartition et de l'évolution des besoins à saturation du plan d'aménagement de la ville. Il prend en compte les grands projets en cours et programmés, notamment le projet de l'AFH (les jasmins) et le projet de zone industrielle à Sidi Bouzid. L'horizon retenu pour les prévisions est la situation en 2027.

Selon l'étude du plan directeur, les besoins passeront à 7,087 Mm<sup>3</sup> et le déficit à combler est estimé à 9021m<sup>3</sup> par jour. Les besoins futurs seront prélevés sur la conduite d'adduction Sbeïtla-Sfax qui constitue la source principale d'alimentation de la ville de Sidi Bouzid et des localités situées sur son tracé.

Les principaux projets retenus par le plan directeur sont:

- La construction d'une adduction DN500 d'une longueur de 8,9 km;
- La construction de conduites de répartition DN400 sur une longueur de 4 km;
- La construction de deux réservoirs totalisant une capacité de 4000 m<sup>3</sup>.

### **Faibles performances du système d'alimentation en eau potable des groupements ruraux**

Le génie rural est l'organisme chargé de la réalisation des infrastructures de captage et d'adduction des eaux potables dans les zones rurales non desservies par la SONEDE. Sa mission consiste à réaliser les forages, les infrastructures d'adduction et les réservoirs et l'équipement des groupements ruraux en points d'eau. La gestion des réseaux réalisés par le génie rural est concédée aux groupements de développement agricole(GDA). Le nombre de projets réalisés à ce jour dans l'ensemble des zones rurales de la région tourne autour de 91 dont 79 sur forages profonds, 4 sur puits superficiels et 8 par piquages sur les adductions de la SONEDE. Les infrastructures réalisées permettent l'accès à l'eau potable pour 196914 habitants ruraux répartis sur plus de 1270 groupements de différentes tailles. Les taux de branchement des ménages sont assez faibles; l'accès à l'eau dans les zones rurales est pénible et l'eau distribuée ne répond pas toujours aux normes. La plupart des GDA connaissent des difficultés financières et se trouvent dans Incapacité d'assurer un service que qualité acceptable à la population rurale.

## **3. LES INFRASTRUCTURES D'ENERGIE ELECTRIQUE**

La région de Sidi Bouzid est traversée par une ligne de transport de l'énergie électrique de 225Kv, qui alimente le poste haute tension localisée à Meknassy. Une ligne



haute tension de 150Kv alimente à partir du poste de Meknassy le poste haute tension de Sidi Bouzid. Le réseau de distribution est composé de lignes de moyenne tension desservant les postes MT/BT et les gros consommateurs. Le réseau de distribution a connu plusieurs opérations d'extension pour couvrir les besoins de la population et de l'économie régionale ainsi que pour s'adapter à la forte dispersion de la demande.

**Amélioration de l'électrification et prédominance de l'usage domestique:** La période 1994–2014 a connu une amélioration considérable de l'électrification, en particulier dans les zones rurales du pays. Cette amélioration est due aux importantes réalisations des programmes d'électrification rurale. Le taux de branchement en milieu rural de la région a augmenté de 51,3 % en 1994 à 98,5 % en 2014. Il atteint 99,1 % dans l'ensemble de la région. La consommation d'énergie électrique a atteint 205,3 kWh au niveau régional; la consommation domestique dépasse 51,4 % de l'énergie distribuée par la STEG; l'industrie n'en consomme que 14 %. la faible part de l'industrie dans la consommation globale reflète la marginalisation de ce secteur économique. La répartition spatiale de la consommation d'énergie électrique montre une concentration relative dans la délégation de Sidi Bouzid Ouest avec 28 % de la consommation régionale.

**Des retards dans la mise en œuvre des projets, qui posent des contraintes au développement de la région:** les programmes d'infrastructure d'énergie électrique englobent 29 projets divers pour un montant global estimé à 40,699MD. les projets les plus importants sont: l'électrification de 2327 puits, l'alimentation de 150 transformateurs installés à la charge des agriculteurs, l'alimentation de trois stations de télécommunication, et l'amélioration de la desserte en courant triphasé dans les délégations de Sidi Bouzid Ouest, Sidi Bouzid Est, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne. L'état d'avancement des projets d'électrification permet de relever des faibles taux de réalisation et des retards importants par rapport aux prévisions. En effet 16 sur les 29 projets programmés sont bloqués à cause de l'opposition de la population et la contestation des tracés retenus. D'autres projets connaissent des difficultés financières, techniques ou de coordination entre les intervenants. L'électrification est un facteur de diffusion du développement dans les zones rurales de la région; les retards constatés dans la mise en œuvre des projets posent des contraintes au développement de la région.

#### 4. L'ASSAINISSEMENT

Le taux de desserte en assainissement du gouvernorat de 18,3% est le plus faible sur le plan national estimé à 58,2% en 2014. Sur le plan communal ce taux atteint 63% et même 93% dans la ville de Sidi Bouzid disposant d'une station d'épuration.

##### **Les infrastructures d'assainissement:**

Le gouvernorat ne dispose que de trois stations d'épuration dont la capacité totale est de 4532000 m<sup>2</sup> réparti comme suit:

- Station Sidi Bouzid: 3125000 m<sup>2</sup>
- Station Meknassy: 965000 m<sup>2</sup>
- Station Jelma: 442000 m<sup>2</sup>

##### **Le niveau moyen de branchement urbain:**

Au niveau urbain, le taux de branchement au réseau d'assainissement en 2014 est de l'ordre de 63% variant de 93% à Sidi Bouzid à 27% à Ouled Haffouz et Cebalat Ouled Asker. Dans ce milieu communal on dénombre 10689 logements raccordés au réseau public d'assainissement. Il est à noter le faible taux de raccordement des communes de Regueb, Ouled Haffouz et Ouled Asker

**Tableau 35: Le niveau de desserte en assainissement dans les communes du gouvernorat de Sidi Bouzid.**

Commune	Nombre logements raccordés	Taux de branchement
Sidi Bouzid	5241	93%
Meknassy	2456	89%
Regueb	349	29%
Jelma	951	66%
Sidi Ali Ben Aoun	753	47%
Mezzouna	441	53%
Cebalat Ouled Asker	325	58%
Ouled Haffouz	173	27%
<b>Total</b>	<b>10689</b>	<b>63%</b>

Source: ONAS Sidi Bouzid 2014

La situation est plus alarmante dans les communes de Bir El Hafey et Menzel Bouzaïenne non dotées de l'infrastructure d'assainissement.

Au niveau délégation le taux de desserte en assainissement du gouvernorat chute à 15,9% contre 61,4% sur le plan national. Ces faibles taux se confirment et s'aggravent dans le milieu rural diminue totalement de moyens d'assainissement posant de sérieux problèmes d'hygiène et d'insalubrité.

## 5. LES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATIONS

Les indicateurs de télécommunication révèlent le retard de la région par rapport aux régions les plus développées et les disparités spatiales à l'échelle régionale qui traduisent des écarts de niveau de vie et de développement à l'intérieur de la région. La densité téléphonique dans la région était de 1,89 lignes pour 100 habitants en 2014, et les capacités d'internet sont de 10544 abonnés.

**Des disparités importantes entre les délégations:** Les densités téléphoniques les plus élevées sont enregistrées dans les délégations les plus urbanisées (Sidi Bouzid Ouest et Meknassy). L'usage de l'internet est fortement concentré à Sidi Bouzid, avec près de 56 % des abonnés de la région (5968 abonnés).

**Des projets qui permettront de réduire l'écart par rapport au niveau moyen national:** Les programmes de télécommunications dans la région de Sidi Bouzid englobent 35 projets pour un coût global de 11,948MD. Ces projets concernent le renforcement et la réhabilitation des équipements existants, l'extension du réseau de fibres optiques, la couverture de la région par les nouvelles générations de téléphonie mobile (2G, 3G et 4G) et la création de centres de services. La plupart des projets sont bien avancés; ce qui permettra d'améliorer le niveau de service et de réduire l'écart par rapport au niveau moyen national.

## 6. L'ARMATURE URBAINE

Les villes exercent un double rôle: d'une part, elles sont les centres de services publics et privés de niveau supérieur à la population et aux activités économiques de leurs zones d'influence. D'autre part, ce sont les pôles de développement des activités économiques modernes, de l'emploi, de la formation et de l'investissement.

L'armature urbaine du gouvernorat de Sidi Bouzid sera donc analysée selon ce double aspect: comme centre de services à la population, puis comme pôles de développement économique.

### 1. LE RESEAU URBAIN

#### 1) Ville moyenne et petites villes

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, traditionnellement à majorité rurale, l'urbanisation est récente. La commune de Sidi Bouzid a été créée en 1958 et six des 10 communes du gouvernorat ont été créées après 1984. Le réseau urbain est composé de la ville de Sidi Bouzid, chef-lieu du gouvernorat de taille moyenne et de dix petites villes dont la taille varie entre 14773 habitants pour Meknassy, la plus importante et 2494 habitants en 2014 pour Ouled Haffouz la plus petite.

*Tableau 36: La taille des villes.*

Ville	Population 2014	Taux d'acc (%)	Classes de tailles			
			<5000	5000 - 10000	10000 - 20000	20000- 50000
<b>Sidi Bouzid</b>	48284	1.92				48284
<b>Jelma</b>	5821	0.74		5821		
<b>Cebalat Ouled Asker</b>	3361	2.98	3361			
<b>Bir El Hafey</b>	6475	1.48		6475		
<b>Sidi Ali Ben Aoun</b>	9297	2.30		9297		
<b>Menzel Bouzaïenne</b>	7113	2.43		7113		
<b>Meknassy</b>	14773	0.72			14773	
<b>Mezzouna</b>	7390	1.94		7390		
<b>Regueb</b>	11420	3.76			11420	
<b>Ouled Haffouz</b>	2494	1.52	2494			

*Source: RGPH 2014- INS*

La ville de Sidi Bouzid se positionne au 1er rang de la hiérarchie par taille avec une population de 48284 habitants (2014); elle concentre 41,5 % de la population totale des villes du gouvernorat. Sa population a augmenté à un rythme modéré par rapport au rythme de croissance de la population du milieu urbain du gouvernorat. La ville de Meknassy, avec 14773 habitants en 2014 est la deuxième ville du gouvernorat avec un volume de près de 15000 habitants. Sa population évolue à un rythme très lent; sa dynamique est freinée par une régression de son potentiel économique qui aggrave la crise de l'emploi urbain et accélère les migrations vers les villes du littoral.

Le troisième niveau est formé des 5 villes chefs-lieux de délégations dont la taille est comprise entre 5000 et 10000 habitants. Il s'agit de Jelma au nord du gouvernorat, de Bir El Hafey et Sidi Ali Ben Aoun situées sur l'axe de la route nationale RN3 de Mezzouna et Menzel Bouzaïenne situées sur l'axe de la route nationale RN14.

Le niveau inférieur de l'armature urbaine du gouvernorat est composé de deux très petites villes de moins de 5000 habitants. Il s'agit de Cebalat Ouled Asker (3361 habitants) et d'Ouled Haffouz (2494 habitants).

## 2) Le sous équipement des villes

Deux niveaux administratifs se distinguent au sein du système urbain du gouvernorat de Sidi Bouzid:

- le chef-lieu du gouvernorat: qui normalement doit être doté des équipements publics correspondant à son statut administratif. Il s'agit en principe d'équipements rayonnant sur l'ensemble du gouvernorat et qui ne peuvent être déconcentrés au niveau inférieur et ce, notamment, pour des raisons de déficience des investissements publics et d'efficacité du service fourni.
- Les Chefs-lieux de délégations: doivent être dotés des équipements publics rayonnant à l'échelle de chaque délégation.

L'examen de l'inventaire des équipements public montre que la ville de Sidi Bouzid est dotée d'un niveau d'équipement incomplet aussi bien par rapport à son statut de chef-lieu de gouvernorat que par rapport à son statut de chef-lieu de deux délégations. L'écart entre le niveau d'équipement requis et l'existant se situe dans les secteurs de la santé et dans le secteur de la Justice.

Tableau 37: Equipement public des villes

	Enseignement supérieur		Santé		Education	Sport		Culture	
	établissements universitaires	centres de recherche	hôpital régional	hôpital de circonscription	lycée	stade	salle couverte	maison de jeune/de la culture	théâtre de plein air
<b>Sidi Bouzid</b>	3	1	1		7	4	1	3	2
<b>Jilma</b>				1	2	1		2	
<b>Cebalat Ouled Asker</b>					1	1		1	
<b>Bir El Hafey</b>				1	2	1		2	
<b>Sidi Ali Ben Aoun</b>				1	2	1		1	
<b>Menzel Bouzaïenne</b>				1	2	1		2	1
<b>Meknassy</b>				1	2	1	1	2	
<b>Mezzouna</b>				1	2	1		2	
<b>Regueb</b>				1	3	2		2	1
<b>Ouled Haffouz</b>				1	2	1	1	1	
<b>Gouvernorat</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>4</b>

Source: Gouvernorat en chiffres ODCO, 2014

Par ailleurs, la ville de Sidi Bouzid est dotée de trois établissements universitaires et d'un centre de recherche. Ces équipements de niveau national constituent des facteurs de compétitivité et un avantage comparatif non négligeable.

Pour les villes chefs-lieux des délégations, le niveau d'équipement public est marqué par des insuffisances variables d'une ville à l'autre, notamment en matière d'équipements culturels, de sport, de justice et de santé. Seule la ville de Meknassy présente un niveau d'équipement comparable au niveau requis par son statut et abrite deux centres de formation professionnelle qui constituent des équipements exceptionnels et des facteurs de compétitivités.

### 3) Des villes centres administratifs

Globalement le poids industriel des différentes villes de l'armature urbaine de Sidi Bouzid, comparé à leur poids démographique renseigne sur l'importance de la fonction industrielle de chaque ville par rapport aux autres. Ainsi, la fonction industrielle est importante dans la ville de Sidi Bouzid, regroupant près de 80% du volume des emplois industriels du gouvernorat.

Dans le reste des villes, la fonction industrielle est de faible importance. Elle est particulièrement très faible dans les villes de Menzel Bouzaïenne, Mezzouna, Sidi Ali Ben Aoun et Ouled Haffouz.

La fonction de services est mieux répartie sur les villes, le poids de cette fonction est sensiblement équivalant au poids démographique de chaque ville, et ce, malgré une sur représentation des services au niveau de la ville de Sidi Bouzid.

*Tableau 38: Emplois industriels dans les villes dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.*

Ville	Emplois industriels	
	Effectif	(%)
<b>Sidi Bouzid</b>	2816	81,0
<b>Jelma</b>	121	3,5
<b>Cebalat Ouled Asker</b>	65	1,9
<b>Bir El Hafey</b>	15	0,4
<b>Sidi Ali Ben Aoun</b>	12	0,3
<b>Menzel Bouzaïenne</b>	18	0,5
<b>Meknassy</b>	282	8,1
<b>Mezzouna</b>	13	0,4
<b>Regueb</b>	116	3,3
<b>Ouled Haffouz</b>	17	0,5
<b>Total</b>	<b>3475</b>	<b>100</b>

Source: RGPH 2014 - INS

Par conséquent, les fonctions économiques des villes sont inégales. La ville de Sidi Bouzid se distingue par un écart important avec les autres villes du gouvernorat. Cependant, les fonctions économiques urbaines jouent un rôle secondaire dans l'économie régionale, dominée par le secteur agricole et certaines villes présentent le profil de centres administratifs et de services publics à la population.



#### 4) Des sous-systèmes polarisés par des centres extérieurs

Le tracé des infrastructures de transport ne favorise pas la structuration du territoire du gouvernorat et l'organisation des échanges. Il contribue à organiser l'armature urbaine en sous-systèmes périphériques non connectés entre eux, polarisés par des pôles urbains extrarégionaux:

- Le sous-système de la route nationale RN13: avec deux petites villes très éloignées (Ouled Haffouz et Cebalat Ouled Asker). Le trafic sur cet axe est essentiellement un trafic de transit qui ne profite pas aux territoires traversés. La ville de Sidi Bouzid se situe en retrait par rapport à la route nationale. Les échanges de cette ville avec les autres villes du gouvernorat et les régions voisines s'effectuent par les routes régionales RR 125 et RR 83 qui se croisent à Sidi Bouzid.
- Le sous-système de la route nationale RN 14: ce sous-système prend la forme d'un couloir urbain reliant les trois centres urbains de la plaine de Meknassy. La route nationale favorise la polarisation de ces villes par les pôles de Gafsa à l'Ouest et Sfax à l'Est.
- Le sous-système de la route nationale RN3: ce sous-système est composé des villes de Jelma, Bir E Hafey et Sidi Ali Ben Aoun qui fonctionnent comme petits relais sur une route de grand parcours. La faiblesse de leurs économies limite leur contribution aux échanges sur cet axe national.

Les villes de Souk Jedid et Regueb sont défavorisées par le tracé et le niveau des infrastructures de transport et se trouvent par conséquent, dans une situation d'enclavement.

L'intégration du système urbain du gouvernorat nécessite la mise en place d'un maillage par les infrastructures de transport permettant le développement des liens d'échanges et de complémentarités entre les pôles de l'armature et le désenclavement des villes de l'intérieur du gouvernorat.

## 2. Les villes et la planification urbaine

D'après les éléments démographiques, la population des villes du gouvernorat s'élève en 2014 à 116428 habitants dont plus de 50% résident dans les deux villes de Sidi Bouzid (48284 habitants) et Meknassy (14773 habitants).

### La ville de Sidi Bouzid

Chef-lieu de gouvernorat, la ville de Sidi Bouzid située dans un carrefour entre les régions de l'Est et de l'Ouest du pays, s'est développée à partir d'un mausolée autour du village de Gammouda. Son site plat entourée de collines (Jbel Kbar) et de plusieurs cours d'eau, sa position géographique ont favorisé une vocation commerciale de la ville qui s'est développée depuis sa promotion en 1974, au rang de capitale du nouveau gouvernorat de Sidi Bouzid. Ainsi de 10800 habitants en 1975, la cité a enregistré un important développement démographique et urbain.

*Tableau 39: Evolution de la population de la ville Sidi Bouzid.*

Année	1975	1984	1994	2004	2014
Population	10800	19218	34315	39915	48284

Source: INS 1974-2014.

Ainsi la ville de taille moyenne joue le rôle de centre administratif d'encadrement régional.

A partir du centre, la ville s'est développée vers les directions Ouest (Cité El Ouroud, Erramli), Sud (Cité El Houda) et Sud-Ouest (grands équipements).

Le PAU de la ville datant de 2002, prenant en considération la spécificité du site a notamment préconisé:

- La densification du centre-ville.
- La création de nouveaux centres secondaires par le renforcement des équipements structurants (Lassouda et Faiedh).
- La maîtrise du développement urbain marqué par l'extension anarchique par la programmation de zones de maîtrise foncière.

Ainsi la ville est confrontée à des contraintes d'aménagement et de développement:

- des problèmes fonciers avec le développement d'une partie de la ville les terres domaniales.
- la saturation de périmètre urbain s'étalant sur 1073 hectares.
- la prolifération de l'habitat anarchique à l'intérieur des zones protégées contre les inondations par les digues et les canaux de drainage.
- la lenteur du développement industriel handicapée par la faiblesse des infrastructures.
- la consommation des terres agricoles périphériques dans les localités de Zaafria à l'Ouest et Lassouda à l'Est.

Une contrainte de taille frappe le développement de la ville, l'aspect foncier dominée par la propriété domaniale.

Dans ce contexte le plan d'aménagement urbain de la ville datant de 2002, nécessite une révision tenant compte des spécificités du site (zone inondable) et des caractéristiques de son développement.

### **La ville de Meknassy**

Deuxième ville de gouvernorat, la localité de Meknassy regroupant quelques 15000 habitants en 2014 se localise au Sud Est du gouvernorat entre les villages de Mezzouna et Menzel Bouzaïenne sur un axe routier national (RN14).

De vocation agricole, la ville enregistre un développement démographique très lent malgré d'importantes potentialités économiques et urbaines.

En outre la ville dont le plan d'aménagement date de 1999, se caractérise par des faibles densités et par d'importantes disponibilités foncières.

*Tableau 40: Evolution démographique de la ville de Meknassy entre 1994 et 2014.*

Année	1994	2004	2014
<b>Population</b>	13037	13742	14773
<b>Logements</b>	2470	2940	6303

*Source: INS 1994-2014.*

En matière d'habitat, la commune de Meknassy regroupe en 2014, quelques 3475 logements contre 2470 logements en 1994 soit une croissance du parc logements de 40% en

vingt ans. La récente découverte d'un important gisement de phosphates (6 millions de tonnes) pourra renforcer le développement industriel de Meknassy déjà impulsé par une usine de plâtre et d'une entreprise de textile.

### **La planification urbaine**

Par la gestion des villes, l'administration s'est dotée de onze plans d'aménagement urbains concernant les localités suivantes:

- Sidi Bouzid.
- Meknassy.
- Ouled Haffouz.
- Mezzouna.
- Sidi Ali Ben Aoun.
- Bir El Hafey.
- Jelma.
- Regueb.
- Menzel Bouzaïenne.
- Cebalat Ouled Asker.
- Souk Jedid.

Par ailleurs cette planification a porté sur une dizaine de localités rurales: El Faïdh, Lassouda, El Abaidh, Ouled Sliman, Khorchef, Hichria, Saida, El Bouaa, Thioubet et Ennasr.

D'autres zones rurales ont été dotées de plans d'aménagement (9 au total) en attendant de couvrir le reste de 26 villages recensés.

### **Le problème foncier**

Le secteur foncier dans le gouvernorat de Sidi Bouzid est dominé par la propriété domaniale constituant un problème dans la gestion de l'espace. Cet état foncier a engendré un habitat non réglementaire sur des terrains du domaine de l'état. A cet effet il est recommandé de constituer des réserves foncières afin de permettre aux communes de mieux maîtriser le développement urbain et lutter contre l'habitat anarchique.

## **3. UNE FAIBLE POLARISATION PAR LES CENTRES RURAUX**

L'analyse de l'armature rurale prend une grande importance dans le contexte du le gouvernorat de Sidi Bouzid, caractérisé par la prédominance du peuplement rural dispersé, avec des conséquences apparentes sur la mobilité de la population, sur l'exploitation des ressources naturelles et sur l'accès aux services publics.

L'inadéquation entre les politiques publiques et les problématiques de développement rural pose la question du rôle des centres ruraux dans une perspective de réorientation des politiques publiques dans le sens d'une meilleure adaptation de l'aménagement rural aux enjeux futurs.

Le gouvernorat compte douze centres ruraux, dont un seul centre de plus de 4000 habitants, trois centres de taille comprise entre 2000 et 3000 habitants et un seul centre de moins de 1000 habitants. Les centres ruraux ont évolué de façon contrastée. L'analyse spatiale de l'armature rurale de la région de Sidi Bouzid par rapport aux pôles de l'armature urbaine permet de distinguer trois catégories:

### ***Les banlieues des villes***

Il s'agit des centres ruraux situés à moins de 15 km des villes et qui se caractérisent par une dynamique de population relativement élevée. Ils sont entraînés dans la dynamique

globale des centres urbains et fonctionnent comme des banlieues résidentielles pour une population en partie attirée par des opportunités d'accès aux logements. Cette catégorie est composée de:

- El Assouda et Faiedh, banlieues de la ville de Sidi Bouzid, qui attirent des implantations résidentielles, mais aussi des projets économiques;
- Ennacer, banlieue de Mekkassy, caractérisé, à l'image du chef-lieu de la délégation, par une forte répulsion;
- Edhouibet, banlieue d'Ouled Haffouz, qui semble profiter davantage de sa situation sur la route nationale N13 que des effets d'entraînement du chef-lieu de la délégation. Sa dynamique positive marque le contraste avec la dynamique négative d'Ouled Haffouz.

#### *Les centres structurants du rural profond*

Cette catégorie regroupe les centres ruraux éloignés des villes et ayant un effet de polarisation sur les secteurs ruraux environnants. Ils sont plus polarisés par des villes extérieures à la région. Il s'agit de:

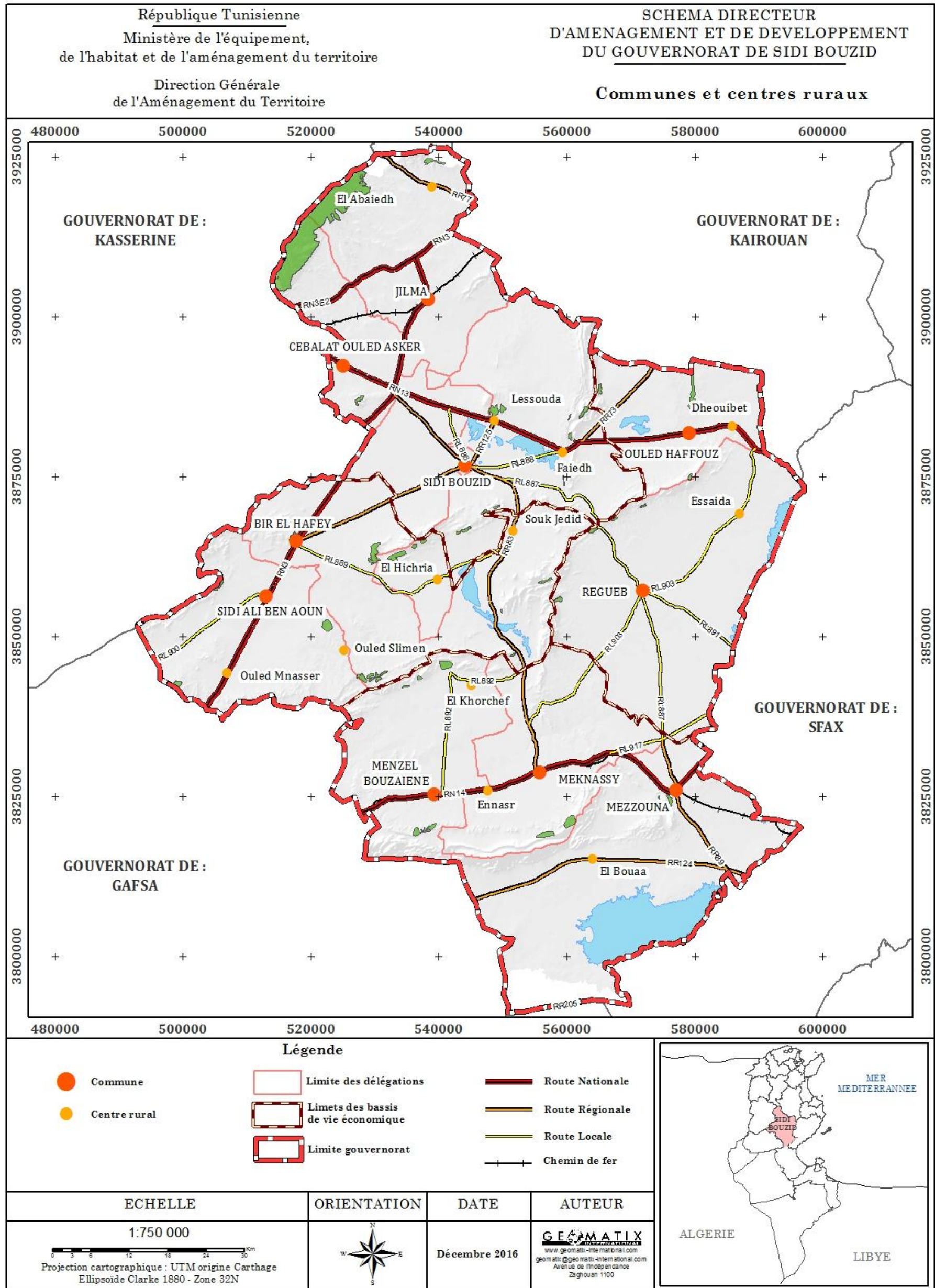
- Labaiedh dans la délégation de Jelma;
- El Bouaa dans la délégation de Mezzouna;
- Ouled Mnasser dans la délégation de Sidi Ali Ben Aoun;
- Ouled Slimen dans la délégation de Bir El Hafey.

Leur dynamique relativement élevée s'explique par la polarisation des secteurs situés dans leurs aires d'influence.

#### *Les centres agricoles*

Cette catégorie regroupe les centres ruraux dont la dynamique est liée à la dynamique de l'agriculture dans les secteurs environnants. Situés à une distance comprise entre 15 et 30Km de la ville la plus proche, les centres agricoles offrent l'accès aux services et aux équipements publics à une population rurale dispersée dont la densité et la croissance suivent les tendances du secteur de l'agriculture. Il s'agit de:

- Souk Jedid, chef-lieu de délégation doté d'un niveau d'équipement compatible avec son statut administratif et dont la croissance est bloquée par l'essoufflement de l'agriculture dans les secteurs situés dans son aire d'influence;
- El Hichria, centre rural qui présente une dynamique comparable à celle de souk Jedid.
- Ouled Slimen, dans la délégation de Bir El Hafey, caractérisé par une forte dynamique de population en partie liée à la dynamique de l'agriculture, mais aussi à son éloignement relatif du chef-lieu de délégation;
- Essaida, situé dans une zone de forte dynamique agricole et dont la croissance est en partie liée à sa situation de carrefour de plusieurs pistes et routes importantes.



*Carte 11: Commune et centres ruraux.*



## **7. ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMOINE**

Le diagnostic a porté sur les ressources en sol, les ressources en eau, le patrimoine archéologique, le potentiel écologique et la végétation naturelle. Il vise la détermination de l'importance de ce potentiel, son niveau d'exploitation et le degré de vulnérabilité de la région face aux risques majeurs.

### **1. LA DEGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES**

Les conséquences de l'évolution du système agraire sont principalement le changement de l'occupation avec l'extension de l'arboriculture des périmètres irrigués et de la céréaliculture ainsi que, le changement dans la conduite du troupeau avec la réduction de la place des parcours dans l'alimentation du bétail. Les principaux problèmes engendrés par la forte pression sur les ressources en sols sont la dégradation de la qualité dans les périmètres irrigués et l'érosion sur une grande partie du territoire de la région.

#### **La salinisation des sols**

Deux facteurs expliquent l'exposition des ressources en sols à la salinisation. Le premier facteur relève de la morphologie du territoire qui favorise l'endoréisme des écoulements de surface et leur concentration dans des Sebkhass et Garâats salées; en cas de remontée des eaux dans ces surfaces salées, les terres limitrophes sont immergées et salinisées. Le second facteur, plus grave, relève de l'utilisation d'eau de plus en plus chargée en sel et de l'utilisation excessive des engrais chimiques. Ce qui engendre une salinisation secondaire des sols et une dégradation de leur productivité.

Ainsi, plus de 94 % des sols de la région sont exposés à la salinisation avec des degrés de gravité variables.

#### **L'érosion des sols**

La classification des sols du gouvernorat selon le degré de sensibilité à la désertification montre que l'activité érosive est très intense et que la région est vulnérable au risque de désertification.

L'érosion hydrique résulte de la conjonction des facteurs de prédisposition tels que: le régime pluviométrique, les pentes, la densité du réseau hydrographique, etc., et de l'activité humaine: défrichement, surpâturage, mise en culture des terrains en pente, etc. L'érosion éolienne dépend de la texture du sol, de l'humidité, de la pente et de l'intensité du vent. La densité du couvert végétal influence également le processus d'érosion. L'érosion est particulièrement active au nord et au sud de la région, où les sols à texture sableuse à sablo-limoneuse sont très présents.

Les zones les plus touchées par l'érosion sont les reliefs de forte pente, les zones d'épandage assurant la transition entre les montagnes et les plaines ainsi que les parcours dunaires de Mezzouna et Ouled Haffouz.

Pour lutter contre l'érosion des sols, l'état a adopté des stratégies intégrées de conservation des eaux et des sols (CES). La première stratégie décennale (1990-2001) a permis l'aménagement de 78700 Ha de versants et la réalisation de 493 Ouvrages de recharge. La deuxième stratégie (2002-2011) a prévue l'aménagement de 59400 Ha de versants,

l'entretien des aménagements sur 59400 Ha, la réalisation de 25 lacs collinaires et la construction de 300 ouvrages d'épandage.

Le plan d'action Régional de lutte contre la désertification s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la désertification et constitue un plan intégré d'aménagement à l'échelle de la région. Il vise à inscrire les actions de lutte contre la désertification dans les programmes de développement économique et social.

Le PARLCD a retenu cinq axes de développement durable de la région:

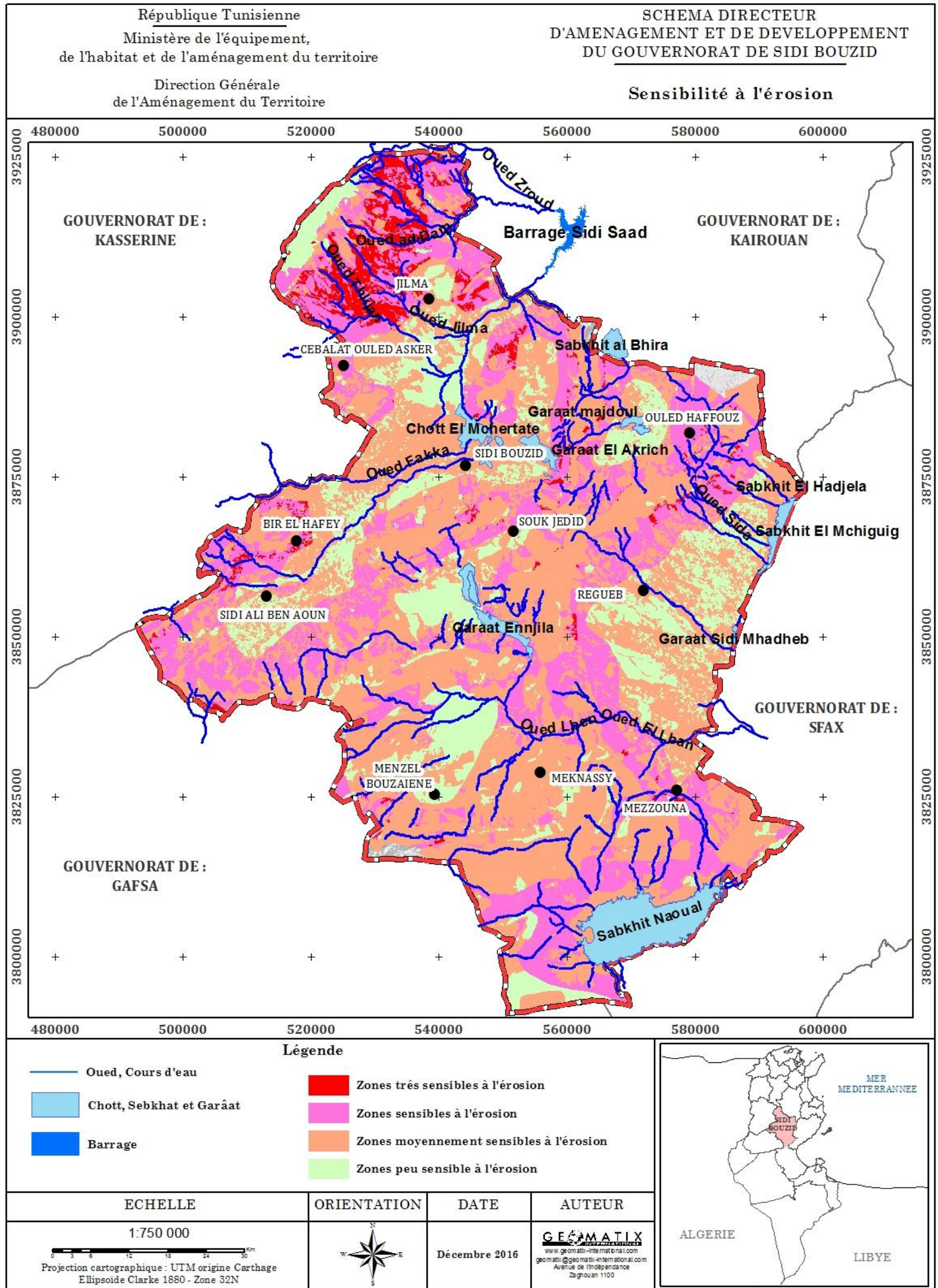
- La protection et la valorisation des ressources naturelles;
- Le développement du secteur agricole;
- La diversification de l'économie rurale et le développement de l'infrastructure de la région;
- Le renforcement des capacités des associations;
- L'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie.

### **Le recul de la végétation naturelle**

Dans la région de Sidi Bouzid, les forêts et parcours et les terres incultes couvrent 30% de la surface agricole utile. En quatre décennies, la région a perdu environ 230000 Ha de parcours en faveur de la mise en valeur agricole.

Le bilan fourrager est déficitaire à hauteur de 30 à 40 % selon les années et la contribution des parcours ne dépasse pas 25 % des apports fourragers de la région. En effet, la végétation naturelle, bien qu'elle contribue de manière évidente à l'économie régionale par les différentes ressources qu'elle procure, est soumise à un processus de dégradation considérable dont les principales manifestations sont perçues à travers la régression de la densité du couvert végétal.

La végétation naturelle, en tant que ressource exploitable et facteur déterminant dans les actions de lutte contre la désertification, de conservation des eaux et des sols et dans la protection de la biodiversité, est intégrée dans les différentes stratégies de gestion des ressources naturelles. Des plans de gestion des parcours sont prévus dans différents plans d'action et permettront à terme d'améliorer le couvert végétal.



Source: CRDA Sidi Bouzid / BE.HAR 2014

Carte 12: Sensibilité à l'érosion



### **Exploitation intensive des ressources en eau**

La tendance vers une exploitation croissante au fil des années pour les nappes de Hajeb-Jelma, plaine de Sidi Bouzid, Braga et enfin Regueb devient de plus en plus préoccupante et nécessite une vigilance particulière pour assurer la préservation des ressources disponibles dont le coût d'exploitation et ses répercussions environnementales restent acceptables.

Les défis auxquelles ces ressources vont être confrontées sont multiples et variés et certains d'entre eux commencent déjà à se manifester (Assèchement de puits suite aux rabattements de plus en plus croissants, baisse de la productivité hydraulique des points d'eau et augmentation du coût d'exploitation).

Les rabattements enregistrés au niveau de la plaine de Sidi Bouzid sont prévisibles: le débit prélevé sur les réserves est presque toujours compris entre 800 et 900 l/s pour des conditions de recharge moyenne alors que l'exploitation augmente sans cesse. La nappe de Sidi Bouzid, fortement sollicitée depuis quelques années doit être gérée avec beaucoup de prudence. Elle est très menacée par une contamination saline provenant des zones d'évaporation de la garâat Akrech et de Neggada ».

Tenant compte du fait que l'exploitation actuelle des systèmes aquifères de Hajeb-Jelma et de Sidi Bouzid est à un stade très avancé, l'augmentation du volume exploité risque de déclencher une situation irréversible qui mettrait en cause la durabilité du développement au niveau de ces deux systèmes. Les conflits pour satisfaire les besoins en eau potable, irrigation et besoins industriels sont déjà élevés.

### **Vulnérabilité des nappes phréatiques à la pollution**

La présence de plusieurs Garâats et sebkhat en liaison hydraulique avec les nappes (Garâats Ennegila à Braga, Garâats el Akrech, Sebkhat Mecheguigue etc., est une source potentielle de contamination de ces nappes surtout avec la mobilisation de plus en plus poussée des nappes de cette région.

En outre l'urbanisation croissante, l'absence de traitement des rejets anthropiques et le développement continu de l'activité agricole contribuent à la dégradation quantitative et qualitative des eaux souterraines. Les nappes de Sidi Bouzid, de Braga et de Hajeb-Jelma sont les plus exposées à une pollution hydrique d'origine industrielle et urbaine.

## **2. LA VALORISATION DE L'ECOSYSTEME DU PARC NATIONAL DE BOUHEDMA**

Le Parc National du Bouhedma, créé en 1980, s'étend sur une superficie de 16488 hectares dont 11978 ha appartenant à la région de Sidi Bouzid. Sa création vise la préservation des richesses maurelles, culturelles et écologiques de la région. En effet, ce parc abrite une flore steppique unique en Tunisie, représentative des pseudosavanes du sahel africain. La flore du parc compte plus de 500 espèces végétales, dont 8 des 14 espèces reconnues de première priorité pour la protection de la biodiversité par l'étude nationale de la diversité biologique; il s'agit de: *Acacia raddiana*, *Juniperus phoenicea*, *Pistacia atlantica*, *Thymelaea sempervirens*, *Tatropogon villosus*, *Tricholaena tenerzffae* et deux graminées en régression, à forte valeur pastorale: *Cenchrus ciliaris*, *Digitaria communtata*

L'écosystème du parc offre un refuge à plusieurs espèces animales disparues ou en voie de disparition. Le programme de réintroduction d'espèces disparues a concerné:

- 14 antilopes *Addax*;
- 10 antilopes *Oryx Algazelle*;

- La gazelle m'horr, le mouflon à manchettes et l'autruche.

Le patrimoine archéologique du parc est constitué des ouvrages de déviation hydrauliques, de vestiges d'aqueducs, de citernes et de villas romaines. La plupart de ces vestiges sont en bon état de conservation.

Le parc de Bouhedma a fait l'objet d'un plan de gestion et un écomusée a été construit. L'aménagement du parc comprend aussi des enclos de réception des animaux d'une superficie de 300 à 600 m<sup>2</sup>, un enclos d'acclimatation de 10 ha, plusieurs enclos d'exposition et une pépinière destinée au reboisement des zones non boisées du parc.

Cependant, le surpâturage, la pression sur les ressources en eau, la présence de déchets, l'aggravation des phénomènes d'érosion, le braconnage et la dégradation des vestiges archéologiques, engendre des impacts négatifs sur la conservation du potentiel du parc, affecte davantage le capital naturel et freine le développement de l'écotourisme.

Face à la gravité des atteintes à la biodiversité dans le parc de Bouhedma, le Ministère de l'environnement a engagé l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement et de gestion de l'écosystème de Bouhedma (PAGES). Ce plan vise à mieux préserver la biodiversité et promouvoir le tourisme écologique pour valoriser les richesses naturelles et culturelles et assurer leur durabilité à travers une gestion participative.

Le PAGES de Bouhedma portera sur les aménagements agropastoraux, l'amélioration de la production animale, le développement communautaire, les activités génératrices de revenus, l'infrastructure de base et les infrastructures d'écotourisme. Il devra permettre l'implication de toutes les parties prenantes dans la gestion des activités du parc.

### 3. IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour la Tunisie, les prévisions du changement climatique, aux horizons 2030 et 2050 affichent des tendances vers une augmentation de la température et une baisse des précipitations avec une grande variabilité du climat.

Les phénomènes météorologiques extrêmes vont augmenter en fréquence et en intensité engendrant des conséquences sociales et économiques pouvant être dramatiques; notamment la perte de récoltes, l'abandon de certaines cultures, des risques de grands feux et une élévation du niveau de la mer.

Les résultats de l'Etude sur l'Adaptation de l'Agriculture et des Ecosystèmes aux changements climatiques en vue d'élaborer des stratégies selon les grandes régions du pays et pour l'horizon 2020 sont:

- Les précipitations baisseront de 5 % au Nord;
- À plus long terme (2050), les précipitations moyennes baisseront de 10 % au Nord-Ouest;
- Le centre est sujet à une élévation importante des températures et une diminution des précipitations annuelles.

Les conséquences des changements climatiques touchent les ressources en eaux, les écosystèmes, les agrosystèmes et nécessitent l'adoption d'une stratégie intégrée à l'échelle de la région et cohérente avec les stratégies sectorielles d'adaptation aux changements climatiques. Dans la région de Sidi Bouzid, les conséquences attendues sont:

#### Les ressources en eaux

- Les ressources en eaux des nappes diminueront de 28 % en 2030;
- La diminution des eaux de surface sera d'environ 5 % en 2030. L'eau exploitable diminuera légèrement;



- La diminution des précipitations estivales augmentera le manque hydrique du sol.

### Les écosystèmes

- Le risque des grands incendies s'accroît du fait de l'augmentation des températures et de l'inflammabilité des biomasses avec des conséquences sur les ressources en eaux, sur le patrimoine (destruction des biens) et sur la population (insécurité).
- La résilience des écosystèmes, affaiblis par la pression humaine, est en danger face aux changements climatiques. Les conséquences seront la dégradation des sols, le déclin des produits traditionnels, etc.

*Pour les agrosystèmes* (les cultures pluviales, les cultures irriguées et l'élevage,) très importants dans la région:

#### L'arboriculture

- Succession d'années de sécheresse: la baisse de la production sera en moyenne de moitié aux horizons 2030 et 2050 et la baisse de la superficie non irriguée de près de 50 %.
- Années à pluviométrie favorable: les productions augmenteront de 20 %.

#### L'élevage

- Succession d'années sèches: le cheptel (bovin, ovin et caprin) baissera jusqu'à 80 %.
- Années de pluviométrie favorable: hausse des rendements de la production animale de 10 %.

#### La Céréaliculture

- Baisse des superficies céréalières en cas d'années successives sèches (- 16 % en 2016 et -20 % en 2030).
- Augmentation des rendements (20 % et plus) des cultures pluviales, en cas d'année à pluviométrie favorable.

Les stratégies d'adaptation dictent des actions d'ordre institutionnel, agricole et économique à entreprendre avec les principes directeurs suivants:

- Dépasser la gestion de crise à court terme au moyen d'une stratégie d'adaptation aux risques liés aux changements climatiques.
- Intégrer la «volatilité climatique» (c'est l'expression économique de la variabilité du climat) dans la politique économique du pays.
- «Gérer de manière intégrée, entre les différents secteurs économiques, les conséquences socio-économiques grevant le secteur agricole».

## 4. LES RISQUES D'INONDATION

La ville de Sidi Bouzid a connu plusieurs crues catastrophiques qui ont engendrés des dégâts matériels importants et des pertes en vies humaines. La cartographie des zones inondées en 1990 engendrées par une crue centennale permet de distinguer aisément les tracés des écoulements et les limites de la zone inondée. La zone inondable couvre 375 Km<sup>2</sup> et s'étend entre Om Ladhah au nord-ouest, Lassouda au nord, et Faiedh à l'est. Lassouda et Faiedh forment un alignement qui sépare la partie non inondée au nord-ouest de la partie inondée au sud-ouest.

La ville de Sidi Bouzid est protégée contre les crues par la digue au nord et par le canal fallat galla au sud; mais la protection se limite à une fréquence de 50ans. En outre la déviation brutale de la digue vers le nord est particulièrement défavorable au bon fonctionnement hydraulique des ouvrages de protection.

Ainsi, bien que protégée des inondations par une digue et un canal, et dotée d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales, la ville de Sidi Bouzid reste menacée par les inondations. Ces menaces sont accentuées par les changements climatiques, notamment, l'augmentation de la fréquence des plus orageuses. L'alternative de construction d'un barrage en aval de Khanguet Zazia constitue une opportunité pour la protection de la ville de Sidi Bouzid et l'amélioration de la mobilisation des eaux de surface.

## **5. LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT**

Seulement trois des huit communes dotées de réseaux d'assainissement sont équipées de station d'épuration des eaux usées. Le taux de branchement au réseau d'assainissement varie de 27% dans la commune d'Ouled Haffouz à 93% dans la commune de Sidi Bouzid. Ces chiffres attestent une faible couverture des centres urbains par les infrastructures d'assainissement; les projets programmés rencontrent des difficultés de financement et certains projets engagés sont suspendus pour des raisons multiples.

Les abattoirs, au nombre de dix, sont dans une situation préoccupante tant sur le plan de l'évacuation des déchets que sur le plan du contrôle sanitaire; ils constituent des sources potentielles de nuisances et de pollution. Les margines peuvent avoir des effets néfastes sur les sols et les nappes d'eau souterraines, quand elles sont rejetées sans contrôle, à des doses excessives. LA production régionale de margines est estimée à environ 70000 m<sup>3</sup>; elle varie selon la récolte et la part de la production triturée dans la région. Une gestion considérée sans impacts négatifs sur l'environnement consiste à épandre dans les champs d'oliviers 50m<sup>3</sup> /ha une fois tous les trois ans; ce qui permet d'améliorer les propriétés du sol. Les expériences réussies de valorisation des margines par les agriculteurs de Sidi Ali Ben Aoûn et Regueb pourront être étendues à d'autres exploitations.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid compte 14 carrières, dont 12 carrières de pierres, une carrière de sables et une carrière de plâtre, réparties sur cinq sites. L'activité des carrières génère des nuisances multiples dont, le dégagement des poussières qui affectent les cultures et les agglomérations voisines, la dégradation des paysages et les vibrations engendrées par l'usage des explosifs. Ces nuisances révèlent le non-respect par les exploitants des plans de gestion environnementale.

## **6. Les risques de l'environnementaux**

La forte pression sur les ressources en eau et en sol, les changements de l'occupation du sol par l'évolution du système agraire, la désertification et le manque d'infrastructure d'assainissement constitue les principaux problèmes de l'état de l'environnement du gouvernorat de Sidi Bouzid. Ainsi ces phénomènes perturbant le milieu se caractérisent:

- une surexploitation des eaux souterraines (140% pour la nappe phréatique et 72% pour la nappe profonde) (nappe de Hajeb-Jelma, plaine de Sidi Bouzid, Braga et Regueb).
- une grande majorité (94% des sols) sont exposés à la salinisation des sols.
- la pollution des cours d'eau d'oued El Fekka et Serj Ediba par les rejets industriels et les eaux de la STEP de Sidi Bouzid.
- l'érosion touche une grande partie des sols devenant très sensible à la désertification. Les zones les plus concernées les collines d'Ouled Haffouz et Mezzouna.
- les risques d'inondation caractérisant notamment le site de ville de Sidi Bouzid (touchée par plusieurs crues) notamment dans les parties Nord-Ouest Om Ladham, Lassouda

au Nord et Faïdh à l'Est. La construction de la digue au Nord et le canal fallat galla au Sud ne protègent pas totalement le site des risques d'inondations.

- la faiblesse des réseaux et infrastructures d'assainissement dans les zones urbaines (le taux de branchement au réseau public d'assainissement en 2014, varie de 27% à Ouled Haffouz à 93% pour Sidi Bouzid. Cette situation est engendrée par le manque de stations d'épuration (trois seulement) le mauvais état de la STEP de Sidi Bouzid surexploitée et le peu d'entretien du réseau. Cet état est plus alarmant dans les zones rurales et les localités de Bir El Hafey et Menzel Bouzaïenne, dépourvues l'infrastructure d'assainissement posant de sérieux problèmes d'hygiène et d'insalubrité.

- l'exploitation des 14 carrières (pierre marbrière El Trichia, Sidi Bouzid, Bir El Hafey et Sidi Ali Ben Aoun, calcaire à Djebel Kabbar, calcaire massif Mezzouna, argile Menzel Bouzaïenne, gypse à Meknassy et sable dans divers sites) par ses nuisances (poussière, bruit de tirs, vibrations) engendrent de nombreuses nuisances et des impacts négatifs sur le paysage et sur les exploitations agricoles environnantes.

- la gestion des déchets (66000 tonnes) est handicapée par la dégradation des équipements de collecte et de transports, l'état insalubre de la décharge municipale de Sidi Bouzid causant de sérieux problèmes de dégradation du cadre de vie.

Ainsi malgré l'existence de potentialités écologiques naturelles (pays National de Bouhedma sur 16488 hectares) la variété des paysages et la présence de quelques sites d'intérêt historique, l'état de l'environnement de gouvernorat de Sidi Bouzid est jugée préoccupant pour le cadre de vie d'habitants et nécessite de ce fait plusieurs corrections (décharge contrôlés, stations et réseaux d'assainissement, gestion des sols et des eaux, contrôle des activités des carrières, amélioration du cadre de vie, espaces et parcs verts).

## **II. LES PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT**

### **1. LA PROBLEMATIQUE GENERALE**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid a été créé en 1974 par l'affinage du découpage administratif qui visait le renforcement de l'encadrement du développement socioéconomique à travers, notamment, la promotion au statut communal de plusieurs localités rurales, l'équipement des villes et la multiplication des programmes de développement intégré.

Cependant, le nouveau découpage n'a pas tenu compte des critères fonctionnels, sociaux, physiques, ou même de peuplement qui permettent de créer les conditions nécessaires d'un développement cohérent de ce nouveau gouvernorat. L'assemblage des espaces les plus reculés des gouvernorats de Sfax, Kairouan, Gafsa et Kasserine, a engendré un territoire désarticulé présentant dès le départ de sérieux handicaps au développement que l'action publique n'a pas permis de surmonter.

Près de quarante ans de sa création, le gouvernorat de Sidi Bouzid n'a pas réussi à émerger en tant que territoire fonctionnel, articulé et intégré. Il présente le taux d'urbanisation le plus faible (25%); le chef-lieu n'arrive pas à polariser l'ensemble du territoire régional; les différentes parties assemblées pour former le gouvernorat entretiennent des relations sociales et économiques avec les gouvernorats voisins, parfois plus intenses que les relations entre elles.

Le retard du développement économique du gouvernorat de Sidi Bouzid est dû à plusieurs facteurs, notamment structurels. L'économie de la région est essentiellement basée sur l'agriculture; l'industrie est restée au stade embryonnaire; les services supérieurs sont peu

présents et leur développement reste conditionné par l'accroissement de la demande des entreprises. Les secteurs des petits métiers, des services urbains et de l'artisanat, qui ont profité d'une forte présence des organismes de micro finance, sont saturés; l'offre dépasse la demande; ce qui peut à terme affecter la rentabilité des micros projets réalisés.

## 2. LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES

### 1) L'organisation du peuplement

Le taux de ruralité dans la région de Sidi Bouzid était de 73% en 2014; c'est la région la moins urbanisée du pays. La répartition spatiale et la dynamique de la population rurale selon la délégation, au-delà des fondements historiques, traduisent des comportements fortement influencés par la situation économique et les conditions de vie.

En effet deux tendances contrastées, voire même opposées, sont observées, comportant des risques différents, mais aussi importants pour les deux processus de transformation en cours.

**Le premier concerne le dépeuplement de vastes zones rurales:** cette tendance prend de l'importance dans les zones rurales présentant un potentiel physique et naturel limité et sur exploité par endroits. Si des mesures appropriées ne sont pas prises d'urgence, l'exode définitif avec abandon des terres, du patrimoine bâti et des infrastructures se poursuivra, avec comme conséquences, une perte d'efficacité des équipements et des services publics des infrastructures et à terme la désertification complète des secteurs concernés. Ce processus pourra engendrer au niveau des petites villes d'accueil des migrants ruraux le gonflement des effectifs de population dans un contexte de stagnation sur le plan économique, impliquant la dégradation des infrastructures et des conditions de vie ainsi que la prolifération des activités informelles et de l'habitat anarchique.

**Le second concerne le surpeuplement des zones d'intensification de l'agriculture:** cette tendance est observée dans les secteurs situés dans la plaine de Gammouda, qui subit depuis des années une forte pression sur ses ressources en eau et en sol. L'équilibre entre les ressources disponibles et les ressources exploitées est rompu, et l'aggravation de ce processus de dilapidation du potentiel naturel comporte des risques de dégradation irréversibles. Par conséquent, les processus engendrés par le déséquilibre entre la population et les capacités du milieu aboutiront, si rien ne sera fait pour le stopper le pillage ressources naturelles, l'enclenchement du processus inverse de dépeuplement; soit au même processus en cours dans d'autres secteurs, avec un décalage dans le temps. Cependant, les secteurs situés dans les périphéries de l'agglomération de Sidi Bouzid et qui supportent une part importante de sa croissance sont progressivement intégrés à son fonctionnement. La question de la concurrence entre l'urbanisation et la préservation des espaces agricoles et naturels dans ces secteurs devra être réglée dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement de l'Agglomération de Sidi Bouzid.

### 2) La problématique de l'aménagement du territoire rural

En plus de la question de la nécessaire adaptation du peuplement rural aux ressources physiques et naturelles du milieu de manière à maintenir l'équilibre et éviter la sur exploitation qui engendrera à terme une crise généralisée du rural dans la région, la question de l'aménagement du territoire rural se pose en termes d'accès aux services publics et de desserte par les infrastructures de base. Les analyses réalisées dans la première phase de l'étude du PREDD de la région ont clairement montré que « pour une grande partie du milieu rural, on se trouve dans une situation particulière en matière d'aménagement et de planification: améliorer les services publics et planifier dans un contexte de décroissance de la population et de déprise rurale, avec un fort exode rural vers les localités et les villes et hors

du gouvernorat. .... La planification se trouve donc devant un dilemme: doit – on prévoir des équipements, coûte que coûte, là où se trouve la population et offrir une qualité médiocre des services fournis, ou concevoir des équipements à large rayon d'action, avec des niveaux de services et une efficacité améliorée et organiser l'infrastructure et les services de transport pour assurer l'accessibilité de ces services. »

Le peuplement, le cadre de vie, l'économie et la préservation du potentiel en ressources naturelles constituent les composantes essentielles de l'aménagement rural dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Le rôle des centres ruraux sera capital, car c'est dans ces petites agglomérations qu'on pourra créer des activités de service, commerce, vulgarisation, etc...., et regrouper la population et les services publics. L'option « d'anticiper, d'organiser et d'accompagner la migration des ruraux vers les centres ruraux, bourgades et villes », retenue dans la stratégie nationale d'aménagement rural (DGAT-2001), visait à assurer les conditions qui « préservent et renforcent la vitalité économique et sociale de la campagne et des agglomérations rurales, poursuivent et accélèrent le développement et la modernisation de l'agriculture et des exploitations agricoles, adaptent et corrigent les effets des migrations selon les situations régionales et locales »

Sauf que dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, les centres ruraux sont globalement limités en nombre et en taille, et insuffisamment dotés équipements, en services et en infrastructure de base pour assurer le rôle de support de proximité pour la population est les activités économiques.

### **3) La problématique du développement urbain**

La région de Sidi Bouzid est caractérisée par une faible urbanisation et un fort surpeuplement rural qui se traduisent par la dégradation du niveau de vie de la population et la surexploitation des ressources physiques et naturelles du milieu. La transition urbaine est freinée. Le déficit migratoire profite aux régions du littoral. L'armature urbaine, composée de villes limitées en taille et en nombre est faiblement articulée par des infrastructures de transport; ce qui aggrave la polarisation du gouvernorat par les grands centres urbains, notamment par Sfax, Sousse et Kairouan. Cette multi polarisation se traduit dans les échanges asymétriques du gouvernorat. Les villes petites et moyennes du gouvernorat n'ont pas atteint une taille critique pour le déclenchement d'un processus cumulatif d'agglomération.

La concentration urbaine joue un rôle central et positif pour le développement économique; elle permet le développement de gammes plus larges de biens et services publics et privés et attire, par un cadre de vie meilleure et une infrastructure moderne, les travailleurs, les entreprises et les ménages. Sauf que dans le contexte du gouvernorat de Sidi Bouzid, la faible concentration urbaine, et l'absence d'une agglomération suffisamment développée pour rayonner sur l'ensemble de la région ont eu des conséquences négatives sur le développement économique. Pour la promotion d'un nouveau modèle de développement, essentiellement basé sur l'industrialisation et secondairement sur le tourisme et les services, les villes seront appelées à jouer le rôle de locomotive de développement économique régional. Par conséquent, l'action publique devra cibler en particulier la densification et l'organisation de l'armature urbaine régionale. L'effort devra donc porter sur le renforcement des villes de la région par les infrastructures, le transport, l'amélioration du cadre de vie, la qualité de l'aménagement urbain et la maîtrise du foncier stratégique.

Ce constat est d'une grande importance pour la planification des équipements en rapport avec l'organisation du système urbain et la promotion de la compétitivité des territoires, notamment des bassins d'emplois.



#### 4) La problématique du maillage par les infrastructures de transport

**Des liaisons nationales multiples:** De par sa situation géographique au centre du territoire national, le découpage administratif, avec quatre gouvernorats limitrophes, et le tracé des infrastructures de transport qui en font une zone de passage Nord- Sud et Est-Ouest, le gouvernorat de Sidi Bouzid se caractérise par des relations nationales multiples, des relations indirectes avec la capitale et l'absence d'une ouverture directe sur l'extérieur.

Cependant, les liaisons nationales multiples de la région de Sidi Bouzid sont les supports d'échanges asymétriques au profit des régions du littoral. En effet, cette région alimente les autres régions en produits agricoles et s'approvisionne en produits manufacturés d'équipement et de consommation. Le fait que la plupart des centres urbains soient situés le long des routes nationales favorise leur polarisation par les centres urbains importants du littoral et des régions voisines (Sfax, Kairouan, Gafsa, Tunis et Sousse).

**Le maillage par les routes régionales est incomplet:** le réseau de routes régionales joue un rôle marginal dans les communications entre les villes du gouvernorat et les villes des régions limitrophes; les routes R73 (Nasrallah-Faiedh) et R89 (Mezzouna – Skhira) sont les seules qui assurent des liaisons interrégionales de faible importance. Les routes R 125 (Lassouda- Bir El Hafey) et la R 83 (Sidi Bouzid – Meknassy) assurent des communications intrarégionales de première importance entre les chef-lieu du gouvernorat et les chefs-lieux des délégations. L'absence de liaisons directes entre Bir El Hafey et Regueb et entre Sidi Ali Ben Aoun et les villes de Menzel Bouzaïenne et Meknassy est à l'origine d'une rupture territoriale qui ne favorise pas le développement des échanges et l'intégration interne du fonctionnement du territoire régional. Cette rupture est aggravée par le faible rôle des routes locales dans le désenclavement des zones rurales et l'articulation des sous-systèmes urbains; en effet les principales routes locales desservant la ville de Regueb (RL 887 vers Sidi Bouzid, RL 903 vers Meknassy et RL 903 vers Ouled Haffouz) et Souk Jedid (RL 889 entre Souk Jedid située sur la RR 83 et Bir El Hafey sur la RN3), n'assurent que l'articulation des délégations situées au cœur du territoire régional aux sous-systèmes urbains excentrés et les liaisons entre des villes situées à l'intérieurs de chaque sous-système urbain.

La dotation en infrastructure de transport est un facteur important de compétitivité, voire même de première importance dans les premières étapes du processus de développement du gouvernorat. Il permet une meilleure articulation des pôles et une organisation du fonctionnement des bassins de vie économique.

Ainsi, le renforcement du maillage par les routes régionales et locales doit viser l'intégration du développement régional, notamment l'articulation entre les différents niveaux de l'armature urbaine et la connexion des centres de services intermédiaires.

#### 5) La problématique de consolidation de l'agriculture

L'agriculture a constitué l'un des piliers essentiels du développement socioéconomique du gouvernorat de Sidi Bouzid. Le développement agricole est le fruit d'une politique d'Etat volontariste visant à stabiliser une population à l'origine nomade. L'état a investi dans l'infrastructure de base (création de forage, de périmètres irrigués publiques, aménagement de terres pour l'épandage des eaux de crues, électrification des puits etc.), mais aussi sous forme indirecte et ce en subventionnant les intrants et en donnant des avantages fiscaux. L'apport de l'investissement privé est aussi appréciable. Toutefois, des questions se posent actuellement quant à l'impact d'une telle politique sur le développement de l'agriculture. Les conséquences de l'intensification sur le potentiel mobilisé des ressources naturelles se sont avérées négatives à divers degrés selon les écosystèmes (mobilisation excessives des ressources hydriques, salinisation, déforestation, etc.).

Ainsi, la rationalisation de l'utilisation des facteurs de production s'impose comme problématique commune à toutes les spéculations agricoles du gouvernorat de Sidi Bouzid. A titre d'exemple, dans les cultures maraîchères, la problématique de rationalisation de la gestion des facteurs de production implique la nécessité d'œuvrer pour l'intensification et l'exploitation optimales des périmètres irrigués, l'économie d'eau d'irrigation et la fertilisation du sol. Pour l'arboriculture, la rationalisation des facteurs de production implique entre autres, l'optimisation de la densité des plantations, des extensions et de la diversification en tenant compte de l'aptitude des sols et des conditions climatiques.

La compétitivité de l'agriculture régionale est particulièrement affirmée dans les cultures maraîchères, l'élevage et l'arboriculture. Cependant, deux questions doivent être prises en considération pour renforcer ce potentiel de compétitivité:

- La question de la labellisation des produits agricoles et des races locales;
- La question du développement de l'agriculture biologique.

L'agriculture constitue le secteur moteur du développement des zones rurales du gouvernorat. En plus des emplois directs, l'agriculture contribue à la création d'emplois indirects dans des activités qui lui sont liées en amont et en aval, notamment dans le transport, le commerce, les services et l'industrie.

Par ailleurs, les activités liées à l'agriculture sont localisées en milieu urbain ou en milieu rural. Le nombre d'emplois dans ces activités est en moyenne équivalent à la moitié de l'emploi agricole et leur contribution à la création de la valeur ajoutée est au moins équivalente à celle de l'agriculture.

Par conséquent, le développement des activités liées à l'agriculture peut dynamiser l'économie rurale du gouvernorat et contribuer au maintien de la vitalité des espaces menacés par le dépeuplement.

## **6) La problématique de l'industrialisation**

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid l'agriculture ne pourra pas continuer à jouer le rôle de locomotive du développement régional. Malgré la faiblesse du tissu industriel de gouvernorat et les freins à l'essor industriel, le développement de l'industrie s'impose comme solution au surpeuplement rural à travers le transfert d'une part importante de la main d'œuvre rurale vers les activités industrielles. Elle s'impose aussi comme alternative pour la valorisation de la production agricole locale.

L'amorçage d'une dynamique industrielle dans le gouvernorat est lié à plusieurs facteurs dont, la mise à niveau des villes, l'aménagement industriel, le renforcement des infrastructures et l'identification des filières à développer et des mesures à adopter pour soutenir les investisseurs et orienter l'implantation des entreprises.

Comme leviers de développement industriel, il est possible de concentrer les efforts sur les créneaux porteurs, dont en particulier, les industries agroalimentaires et les industries d'extraction et de transformations qui sont bien ancrées au territoire du gouvernorat. Dans ce cas les mesures d'incitation doivent prendre une dimension financière à travers un système de discrimination positive qui profite aux filières à développer et une dimension géographique qui favorise la concentration dans des espaces industriels déterminés.

Cependant, il n'est pas exclu de compter sur la tendance à la diffusion ou la délocalisation de certaines industries telles que le textile, les industries électriques et les industries mécaniques, des grandes villes du littoral vers l'intérieur du pays. Cette option peut renforcer les possibilités de développement industriel du gouvernorat, à condition de renforcer la compétitivité de la main d'œuvre et d'améliorer la connexion du gouvernorat aux grands pôles du littoral par une infrastructure de transport efficace.

Par ailleurs, la promotion des petits projets et des micro-entreprises dans les secteurs de transformation des produits de l'agriculture, des petits métiers et des services restera un pilier non négligeable de développements socio-économiques du gouvernorat.

En effet, si le secteur agricole est saturé, les activités liées à l'agriculture en amont et en aval représentent un important potentiel de création d'emploi.

Les déterminants géographiques et sectoriels des mesures d'incitation à l'investissement nécessitent la délimitation des territoires d'application et des secteurs devant bénéficier d'une discrimination positive. Ce qui implique la détermination des territoires pertinents, les mieux adaptés au développement et à la promotion de l'industrie. Un résonnement en termes de bassin d'emploi, conformément aux propositions de l'étude sur "l'aménagement du territoire et les zones d'activités économiques" réalisée par la DGAT en 2003, permet de superposer aux « bassins de vie économique » des bassins d'emplois. Rappelons que le concept de bassin d'emploi est un échelon conçu avant tout pour traiter des problèmes de la formation professionnelle en vue de l'ajuster aux besoins de l'appareil économique local. Il correspond aux bassins de main-d'œuvre des entreprises localisée à cet échelon.

Le nombre de bassins d'emplois à promouvoir dans le gouvernorat de Sidi Bouzid pourra varier selon, la population, les relations fonctionnelles entre les villes et avec les zones rurales, les potentialités et les systèmes productifs ainsi que les déterminants de milieu physique et naturel. Ce nombre peut varier entre deux et quatre bassins d'emplois, regroupant, chacun, entre huit et trois délégations.

Les espaces industriels, c'est-à-dire les zones aménagées pour accueillir les unités de production, seront de deux types: des zones industrielles et des zones d'activités économiques. Le nombre et la localisation de ces espaces devront s'adapter au nombre de bassins d'emplois et aux systèmes urbains locaux.

## **7) La problématique du tourisme et des services**

### **Des potentialités touristiques modestes**

Sidi Bouzid souffre d'un sous-équipement en matière d'infrastructure d'accueil. L'équipement touristique et para touristique est dérisoire. Une offre touristique de qualité, en plus du fait qu'elle contribue à la croissance économique du gouvernorat, constitue un facteur d'attractivité des investisseurs dans d'autres domaines d'activité. Ainsi, la problématique de développement du tourisme dans le gouvernorat de Sidi Bouzid s'articule autour de trois enjeux spécifiques:

- Le premier enjeu concerne la valorisation du potentiel culturel, écologique et naturel du gouvernorat,
- Le second enjeu concerne la valorisation de la situation géographique du gouvernorat, en position de relais sur les principaux circuits touristiques.
- Le troisième enjeu focalise sur la nécessité de doter les villes d'une infrastructure touristique et d'animation adaptée au tourisme d'affaires.

La diversité des enjeux touristiques montre qu'il est possible de promouvoir une offre intégrée d'activités et de circuits touristiques à travers une exploitation partagée et coordonnée des routes, des infrastructures d'accueil et des sites supports des activités touristiques.

### **Faiblesse des services aux entreprises**

Les services aux entreprises ne se développent que dans les villes et les régions qui représentent un poids économique relativement important, et ce, en concentrant un nombre important d'entreprises. Ce qui fait que les services ne se développent pas à Sidi Bouzid parce qu'il n'y a pas un nombre important d'entreprises. A l'inverse, les entreprises accordent une grande importance à l'existence des services de haut niveau notamment dans la finance, la comptabilité, le conseil juridique, l'ingénierie, etc.... Le sous-développement des services, notamment de haut niveau, à Sidi Bouzid représente ainsi une des raisons pour lesquelles les

entreprises ne s'y implantent. La problématique principale concerne les moyens de rompre ce cercle vicieux.

Trois questions restent à résoudre; la première, celle de la formation universitaire qui doit s'adapter aux besoins des entreprises en cadres et en services extérieurs. La seconde concerne l'université et autres acteurs publics qui doivent également jouer un rôle réel et concret dans l'appui et l'encadrement de la création d'entreprises. La troisième, celle du cadre urbain d'accueil des services qui doit évoluer vers une meilleure qualité des villes, de leur image et des espaces d'accueil des services.

### **Organisation des circuits de distribution**

Actuellement l'essentiel de la production est acheminé par les grands agriculteurs et les intermédiaires vers les marchés de gros et les souks des grandes villes. L'activité du marché de gros de Sidi Bouzid est relativement faible par rapport au volume de la production agricole du gouvernorat.

Dans l'objectif de développement de l'industrie agroalimentaire et des activités de transformations de la production agricole dans le gouvernorat, les liens entre les producteurs et le secteur de la transformation seront déterminants en tant que facteurs de compétitivité de l'agriculture et de l'industrie de transformation de la production agricole.

Autrement dit, la collecte de la production agricole et l'approvisionnement des unités de transformation doivent être organisés par des marchés de gros locaux de production. Ces marchés seront localisés dans les bassins de production et doivent avoir une capacité de stockage et de conditionnement adaptée au volume de la production et aux besoins du marché.

En plus de leurs impacts positifs sur la compétitivité de l'agriculture et le secteur de la transformation les marchés de productions contribueraient à la création d'emplois et à l'augmentation des recettes des collectivités locales.

### **Organisation de l'offre de transport**

Plus qu'ailleurs, la question de l'organisation de l'offre de transport prend une dimension stratégique pour le développement du gouvernorat de Sidi Bouzid. Elle s'articule à l'offre logistique qui contribuerait à l'attractivité du gouvernorat, au transport des produits agricoles qui allégerait les difficultés rencontrées par les agriculteurs et au transport rural qui serait un facteur déterminant dans l'organisation du peuplement et l'accessibilité des zones rurales.

Cependant, une offre efficace de transport s'accommode mal avec une infrastructure insuffisamment développée pour assurer des liaisons fortes et indispensables en vue d'une part d'assurer des échanges entre les pôles du gouvernorat et les grands pôles du littoral et d'établir l'articulation intérieure entre les pôles du gouvernorat d'autre part. Ainsi, doit – on insister sur le fait que l'aménagement et le développement du gouvernorat passe en premier lieu par l'équipement en infrastructure du milieu rural qui abrite plus de 75 % de la population et contribue à hauteur de 70 % à la valeur ajoutée régionale.

Ainsi posée, la problématique de l'offre de transport touche aussi bien les aspects relatifs au développement économique et social que les aspects relatifs à l'infrastructure de transport. Une planification spécifique de l'évolution de l'offre de transport (personnes et marchandise) doit ainsi être mise en œuvre, en rapport à la fois avec les projets économiques (et notamment marché de gros proposé par le conseil ministériel) et celle des infrastructures.

## **8) La problématique de l'environnement et de la protection du potentiel naturel**

L'insalubrité et la dégradation du cadre de vie, sont les faits saillants caractérisant la situation environnementale actuelle dans la région de Sidi Bouzid, à ce titre la région est

confrontée à d'aigus problèmes environnementaux pouvant entraver sérieusement la dynamisation du développement durable:

- La mobilisation des ressources naturelles dans l'agriculture est complète. La problématique de la préservation de ces ressources se pose en termes d'une gestion rationnelle et participative et de maîtrise de l'accès libre aux ressources. En effet, la pression sur les ressources en eau et en sol menace la durabilité des systèmes agraires dont les activités sont liées à l'exploitation des ressources mobilisables. L'enjeu de la protection des ressources du gouvernorat de Sidi Bouzid sera de réconcilier les exigences du développement du secteur agricole et la protection des ressources naturelles à travers une meilleure maîtrise technologique et une participation active des agriculteurs aux projets de gestion et de conservation.
- Les formes d'érosions observées dans le gouvernorat de Sidi Bouzid sont favorisées par l'aridité du climat, notamment l'agressivité des averses et les vents, ainsi que par les fortes pentes des versants montagneux. Les sols érodés s'étendent sur les versants des montagnes et plaines situées dans les piémonts. L'érosion engendre la perte de terres fertiles, la dégradation de la végétation naturelle, notamment dans les zones de parcours. La lutte contre l'érosion, notamment, hydrique du sol doit être associée à des actions de mobilisation et de gestion des eaux de ruissellement. Par conséquent, des projets de conservation des eaux et des sols doivent être prévus pour entretenir les ouvrages existants et engager la réalisation de nouveaux ouvrages permettant à la fois de réhabiliter les sols érodés et d'assurer une meilleure mobilisation et une bonne gestion des ressources en eaux superficielles.
- Les ressources en eaux souterraines constituent le facteur essentiel pour les développements de l'agriculture dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Cependant, la forte intensification de l'agriculture a engendré une forte surexploitation de ces ressources. Ainsi, le développement de l'agriculture est freiné par la pénurie de l'eau d'irrigation. La mobilisation du faible potentiel encore mobilisable, notamment, la mobilisation des ressources en eaux superficielles nécessite des investissements importants et ne permet pas de compenser localement la sur exploitation des ressources en eaux souterraines. Cependant, les vraies causes de la surexploitation sont à chercher dans le surpeuplement et dans le niveau de vie de la population du milieu rural. En effet pour améliorer leurs revenus à court terme les agricultures n'ont aucune autre alternative que l'intensification de l'activité agricole au risque de sur exploiter les ressources en eau. Cette problématique est fortement liée à la problématique générale d'aménagement des zones rurales, qui devront connaître une décroissance de leur population. Plus précisément comment développer les activités non agricoles et améliorer le niveau d'équipement dans les zones rurales surpeuplées ?

# **DEUXIEME PARTIE: LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**



# **I. LES ORIENTATIONS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

## **1. LES ORIENTATIONS DU SDARE DU CENTRE OUEST**

Les orientations d'aménagement et de développement du SDAD du gouvernorat de Sidi Bouzid devront être cohérentes avec les orientations des documents d'aménagement du territoire national et de la région économique du Centre Ouest.

Le SDARE du Centre-Ouest a été élaboré en 2009 dans le but de doter cette région d'une stratégie d'aménagement et de développement régional cohérente avec les orientations du SDATN, qui permettra une meilleure valorisation du potentiel de développement de cette région défavorisé et de réduire les déséquilibres entre le littoral et les zones intérieures du pays.

Le diagnostic territorial a permis de dégager les principales tendances et les opportunités de développement suivantes:

- Une région répulsive avec une forte décélération du rythme de croissance de la population sous l'effet de l'aggravation du déficit migratoire;
- Un taux de chômage élevé et une forte demande d'emploi, mais un potentiel humain important malgré le retard en matière de niveau d'instruction;
- Une économie dominée par les activités agropastorales qui sont de plus en plus confrontées à des contraintes importantes liées à l'évolution défavorable des facteurs de production;
- Une régression des investissements publics dans la région et un faible impact des encouragements financiers et fiscaux sur la promotion de l'investissement privé dans la région;
- La consolidation de l'agriculture en irrigué et la promotion de l'industrie manufacturière peuvent constituer des leviers pour le développement économique du centre ouest.

La stratégie de développement retenue dans le SDARE du centre ouest est fondée sur une vision favorable au prolongement des dynamiques observées durant les deux dernières décennies, notamment la consolidation et le renforcement de l'agriculture, ainsi que l'industrialisation à travers la mise en place de l'infrastructure industrielle, l'amélioration des réseaux de transport et le renforcement du système de formation.

Deux options majeures ont été explorées par le SDARE du centre ouest. La première option est focalisée sur le développement des activités et des emplois dans l'objectif de décélérer le solde migratoire négatif de la région, réduire le chômage et relancer la dynamique économique. La seconde option est focalisée sur les territoires connaissant des développements spécifiques, nécessitant des stratégies spécifiques de développement.

Ainsi, la région a été découpée en six territoires et des choix stratégiques de développement et d'aménagement ont été formulés pour chaque territoire. Dans ce découpage en territoires nécessitant des stratégies de développement et d'aménagement spécifiques, le gouvernorat de Sidi Bouzid est réparti entre les trois zones homogènes suivantes:

- Le bled Gammouda: la zone la plus étendue, abritant la ville de Sidi Bouzid et ses périmètres irrigués dont la prospérité économique s'est basée sur le développement des cultures maraîchères. Cette zone est confrontée à la surexploitation des ressources hydrauliques disponibles. Le SDARE a opté pour la protection des bases naturelles de la prospérité de ce territoire et la diversification des activités économiques en

favorisant la transition vers les activités industrielles et tertiaires. Le projet de l'autoroute Nfidha-Gafsa représentera un axe majeur pour le développement de ce territoire qui s'étend de Jelma au nord à Sidi Ali Ben Aoun au sud.

- Le pays de Regueb: couvrant la délégation de Regueb et appartenant à la zone des plaines et des piémonts des basses steppes méridionales. Pour ce territoire le SDARE du centre ouest a opté pour le développement des cultures maraîchères autour de la ville de Regueb en se basant sur des ressources en eau disponibles et de bonne qualité.
- Le Bled Meknassy: c'est la partie la plus méridionale des hautes steppes, pays de tradition arboricole où l'olivier tient une place de choix le long de l'axe routier et ferroviaire qui traverse sa partie méridionale. Ce territoire sera structuré par les villes de Meknassy et Menzel Bouzaïenne.

Le SDARE du centre ouest, qui constitue la concrétisation spatiale des choix stratégiques, considère cette région comme, à la fois une région charnière entre le nord et le sud de la Tunisie, et un espace intermédiaire entre les régions du littoral oriental et les zones frontalières occidentales. Ces choix stratégiques concernent particulièrement les composantes de l'organisation du territoire:

### **L'armature urbaine**

Le SDARE du centre ouest a opté pour une armature urbaine hiérarchisée comportant cinq niveaux, avec au sommet la ville de Kairouan, pôle de la région nécessitant le développement des équipements publics du niveau supérieur. Les villes de Sidi Bouzid et Kasserine, capitales régionales, constituent le deuxième niveau de l'armature urbaine et nécessitent le développement des services publics et des équipements de gouvernorat.

Le troisième niveau est occupé par les villes locales, chefs-lieux des délégations les mieux équipées et qui peuvent jouer un rôle actif dans le développement de leurs périphéries rurales proches. Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, seule la ville de Meknassy au sud est retenue dans le groupe des villes locales.

Le quatrième et le cinquième niveau sont formés par les centres élémentaires et les centres de base nécessitant la modernisation et le développement de l'administration et des services de base et le développement des activités productives. Dans le gouvernorat de » Sidi Bouzid, les villes de Menzel Bouziane, Ouled Haffouz, Mezzouna, Regueb, Bir El Hafey, et Cebalat Ouled Asker devront assurer les fonctions de centres élémentaires; alors que la localité de Souk Jedid et les villes de Sidi Ali ben Aoun et Jelma devront conforter leurs fonctions de centres de base.

### **Les infrastructures**

En matière d'infrastructures de transport, le SDARE du Centre Ouest a opté pour le développement des liaisons rapides entre cette région et les régions voisines ainsi qu'entre les gouvernorats de la région. L'infrastructure de transport programmée comporte, par ordre d'importance:

- Les autoroutes et les routes express: l'autoroute Nfidha-Gafsa, le tronçon autoroutier Kairouan-Kasserine ainsi que les axes routiers structurants de niveau national (RN2, RN3 et RN12)
- Les transversales majeures: il s'agit des routes nationales transversales permettant l'articulation de la région du centre ouest avec les régions économiques voisines;
- Les routes régionales permettant de renforcer les liaisons entre les centres urbains de la région et d'ouvrir le centre ouest sur les régions voisines.

## 2. LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT

L'aménagement du territoire est une action régulatrice de l'Etat visant à influencer les comportements et les anticipations des opérateurs privés par des actions d'équipement, de réglementation, d'incitation ou de restriction. Cette partie décrit les orientations que la puissance publique devrait adopter.

Les enjeux d'aménagement et de développement de la région s'articulent autour de l'accélération de la transition urbaine, le désenclavement rural, l'efficacité des services publics et le renforcement de la base économique des villes, appelées à devenir les moteurs du développement économique de la région.

Les orientations générales de l'aménagement du territoire régional devront permettre de corriger les dysfonctionnements d'un territoire peu structuré, peu attractif, extraverti et à dominante agricole et rurale. Il s'agira donc de:

- Promouvoir un modèle de développement différent;
- Accélérer la transition urbaine;
- Compléter le maillage régional et connecter la région aux grandes liaisons nationales;
- Structurer l'aménagement du territoire rural;
- Préserver les ressources naturelles et améliorer la situation environnementale.

### 1) Promouvoir un modèle de développement différents

Le retard du développement économique du gouvernorat de Sidi Bouzid est dû à plusieurs facteurs, notamment structurels. L'économie de la région est essentiellement basée sur l'agriculture; l'industrie est restée au stade embryonnaire; les services supérieurs sont peu présents et leur développement reste conditionné par l'accroissement de la demande des entreprises. Les secteurs des petits métiers, des services urbains et de l'artisanat, qui ont profité d'une forte présence des organismes de micro financent, sont saturés; l'offre dépasse la demande; ce qui peut à terme affecter la rentabilité des microprojets réalisés.

**L'essoufflement de l'agriculture:** l'agriculture a été pendant les quatre dernières décennies le moteur du développement socioéconomique du gouvernorat de Sidi Bouzid. Le passage d'un système agraire à dominante pastorale à une agriculture moderne basée sur l'irrigation n'a pas été convenablement maîtrisé pour anticiper l'évolution des différents systèmes agricoles qui caractérisent le gouvernorat. Aujourd'hui, ce secteur se trouve confronté à des menaces et risques élevés qui limitent l'accroissement de sa contribution au développement futur du gouvernorat. En effet, l'érosion des sols, la surexploitation et la dégradation de la qualité des ressources en eau, et les impacts négatifs des changements climatiques sur les cultures pluviales et les parcours, tout comme l'augmentation spectaculaire des prix des intrants et de la main d'œuvre, affectent la productivité des différents systèmes d'agriculture.

Ainsi, l'agriculture est confrontée à plusieurs défis notamment le défi de la gestion durable des ressources naturelles et de la préservation des sources de revenus de plus de 40 % des actifs occupés dans le gouvernorat. Les atouts et les opportunités du secteur de l'agriculture sont relativement importants pour consolider son rôle dans le développement de la région, mais restent très limités pour que ce secteur puisse continuer à supporter le développement du gouvernorat

Le constat relatif aux différents secteurs d'activités économiques dans le gouvernorat montre sans doute que son développement est bloqué. Le modèle de développement basé sur l'agriculture a atteint ses limites; ce qui nécessite la promotion d'un nouveau modèle de développement, dans lequel l'agriculture ne sera plus l'unique pilier. Certes, le gouvernorat de Sidi Bouzid présente un certain potentiel de développement notamment à travers les services liés à l'agriculture et aussi dans le tourisme de passage et le tourisme écologique; mais la contribution de ses branches au développement économique sera modeste et très

insuffisante pour en espérer un certain redressement de l'économie régionale. Les menaces de récession économique sont réelles; les entreprises économiques, tout comme les ménages et les jeunes qui constituent la force vive et active ont tendance à aggraver le sous-développement en investissant peu dans le gouvernorat et même en le fuyant. Sans atouts marquants le gouvernorat ne peut pas anticiper son développement futur sans l'appui de l'état. L'action publique doit toucher l'ensemble des secteurs économiques, mais à des degrés différents selon les besoins réels des secteurs.

Dans le contexte du gouvernorat de Sidi Bouzid, vu la faiblesse du potentiel de développement, relevée dans tous les secteurs de l'économie régionale, l'option pour l'industrialisation du gouvernorat s'avère inéluctable, et ce, malgré les signes de décrochage observés dans ce secteur: le tissu industriel est embryonnaire, le secteur est peu dynamique, le nombre d'emplois a même régressé au cours des vingt dernières années et le nombre d'entreprises stagne. En fait l'industrie est le seul secteur qui possède des capacités de stimulation de la croissance économique et sur lequel le gouvernorat peut miser pour espérer déclencher son développement. Le rôle de l'état sera déterminant, notamment, dans la formation de l'avantage comparatif du gouvernorat à travers des investissements consistants dans:

- L'aménagement du territoire: l'aménagement des zones d'accueil des activités économiques, le renforcement des liaisons nationales, et aussi l'organisation et la structuration des bassins de main d'œuvre;
- Le développement du capital humain et de la technologie: le développement des capacités entrepreneuriales, la formation professionnelle et l'encadrement technique;
- L'encadrement et l'appui aux entreprises: le renforcement et la coordination de l'action des structures d'appui et d'encadrement des investisseurs;
- Le développement du partenariat public/privé.

Par ailleurs, les créations des nouvelles structures d'appui et d'encadrement des entreprises comme le technopole, la pépinière d'entreprise, le cyber parc, la banque des petites et moyennes entreprises (BFPME) et la société de développement économique de Sidi Bouzid (SODESIB), même si elles permettent de résorber l'écart par rapport au reste des gouvernorats du pays, sont aux divers stades de démarrage; et il est très tôt pour en évaluer les impacts sur le développement économique. Cependant, force est de constater que les nouvelles structures sont insuffisamment dotées en moyens humains et financiers pour répondre à la demande régionale.

Les projets engagés dans les secteurs de l'industrie sont à divers stade d'avancement: la centrale laitière est entrée en production à Lassouda, deux briqueteries verront le jour à Menzel Bouzaïenne et un projet de cimenterie sera probablement réalisé à Mezzouna. D'autres grands projets verront probablement le jour tel que le projet d'extraction du phosphate de Meknassy et le projet d'extraction du carbonate de calcium de Sidi Ali Ben Aoun. La plupart de ses projets sont très capitalistiques et polluants. Il faut bien relever que le souci de création d'emploi risque de faire admettre des implantations industrielles nuisances, et que les mesures pour compenser, réduire ou éliminer les impacts de ces projets doivent faire l'objet d'un contrôle strict.

### **Accélérer la transition urbaine**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid a été créé en 1974 par l'affinage du découpage administratif qui visait le renforcement de l'encadrement du développement socioéconomique à travers, notamment, l'équipement des villes et la promotion des villages au statut communal.

Cependant, le nouveau découpage n'a pas tenu compte des critères fonctionnels, sociaux, physiques, ou même de peuplement qui permettent de créer les conditions nécessaires d'un développement cohérent de ce nouveau gouvernorat. En effet, l'assemblage des espaces les

plus reculés des gouvernorats de Sfax, Kairouan et Gafsa a engendré un territoire désarticulé présentant dès le départ de sérieux handicaps au développement que l'action publique, essentiellement concentrée sur la promotion au statut communal de plusieurs localités rurales, l'équipement des communes et la multiplication des programmes de développement intégré, n'a pas permis de surmonter.

Près de quarante ans de sa création, le gouvernorat de Sidi Bouzid n'a pas réussi à émerger en tant que territoire fonctionnel, articulé et intégré. Il présente le taux d'urbanisation le plus faible (25%); le chef-lieu n'arrive pas à polariser l'ensemble du territoire régional; les différentes parties assemblées pour former ce gouvernorat entretiennent des relations sociales et économiques avec les gouvernorats voisins, parfois plus intenses que les relations entre elles.

L'étude de la stratégie de développement et de promotion des villes petites et moyennes a établi une classification selon des critères de taille, de capacité de polarisation et qualité du cadre de vie. Cette classification a retenu trois catégories principales comportant chacune deux sous catégories:

- **Les pôles structurants:** cette catégorie est composée des villes capables de polariser, par leur économie et leur niveau de services les zones environnantes. Elles sont caractérisées par un bassin d'emploi étendu, un taux d'activité élevé, une part élevée des emplois dans les services et la présence d'équipements structurants. Cette catégorie est subdivisée en pôles structurants majeurs et pôles structurants secondaires.
- **Les villes centres autonomes:** cette catégorie est composée des villes qui arrivent à garder une certaine autonomie en services et en termes d'emploi. Elles sont caractérisées par un bassin d'emploi limité, un taux d'activité moyen, un niveau moyen d'emploi dans les services et des équipements assurant l'autonomie. Cette catégorie est subdivisée en centres autonomes et villes centres ruraux.
- **Les villes dépendantes:** cette catégorie est composée des villes situées en bas du classement, qui disposent généralement de services élémentaires et d'une infrastructure artisanale avec un secteur agricole relativement dominant. Elles structurent localement un espace réduit, caractérisé par une évolution positive de l'emploi, un taux d'activité faible, un nombre moyen d'emplois dans les services et un niveau d'équipement assurant l'autonomie. La catégorie des villes dépendantes est subdivisée en villes dépendantes essoufflées et villes dépendantes rurales.

Cette classification, basée sur des analyses statiques, ne reflète pas les tendances d'évolution et les dynamiques du développement urbain. Cependant, elle permet de comparer la situation des villes du gouvernorat par rapport aux autres villes petites et moyennes du pays. En effet toutes les villes du gouvernorat de Sidi Bouzid se retrouvent dans la catégorie des villes dépendantes, au bas du tableau.

**Tableau 41:** Position des villes du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Catégorie/sous-catégorie	Villes	Caractéristiques
<b>Ville dépendante essoufflée</b>	Sidi Bouzid	- Evolution positive de l'emploi; - Bassin d'emploi limité
<b>Villes dépendantes rurales</b>	Meknassy – Regueb – Bir El Hafey – Sidi Ali Ben Aoun – Mezzouna – Menzel Bouzaïenne – Ouled Haffouz – Cebalet Ouled Asker – Jelma	- Rapport emploi/actif équilibré - Nombre moyen d'emplois dans les services, commerces et secteur public - Niveau d'équipement assurant l'autonomie

Source: stratégie de développement et de promotion des villes petites et moyennes, première phase, DGAT - 2012

Les problématiques spécifiques de développement et de promotion des villes du gouvernorat s'articulent, pour la ville de Sidi Bouzid, autour de la faible valorisation de la production agricole, de l'absence d'un environnement d'affaires et de la faiblesse de l'infrastructure économique. Pour les villes de Mekkassy, Menzel Bouzaïenne et Mezzouna, qui font partie d'un « *couloir de pauvreté* », et qui ne profitent pas de leur localisation sur la RN14, les problématiques sont liées à l'enclavement par rapport à la dynamique régionale et aux insuffisances de l'infrastructure de base.

Bien que les problématiques dégagées sont naturellement peu détaillées et incomplètes; elles ne sont pas en décalages par rapport aux problématiques de l'armature urbaine, identifiées dans la première phase de la présente étude. En effets les analyses détaillées de la dynamique du système urbain du gouvernorat ont permis de connaître les principaux enjeux de son fonctionnement et de son organisation, à savoir:

- Accélérer la transition urbaine de la région par le renforcement des infrastructures économiques et des capacités d'accueil des villes;
- Organiser le système urbain régional et délimiter des territoires pertinents pour la mise en œuvre des politiques d'aménagements et de développement;
- Assurer les connexions entre les sous-systèmes urbains par une infrastructure de transport efficace;
- Accompagner l'émergence des centres ruraux structurants du rural profond par des services publics du niveau intermédiaire et des infrastructures économiques.

La concentration urbaine joue un rôle central et positif pour le développement économique; elle permet le développement de gammes plus larges de biens et services publics et privés et attire, par un cadre de vie meilleure et une infrastructure moderne, les travailleurs, les entreprises et les ménages. Sauf que dans le contexte du gouvernorat de Sidi Bouzid, la faible concentration urbaine, et l'absence d'une agglomération suffisamment développée pour rayonner sur l'ensemble de la région ont eu des conséquences négatives sur le développement économique. Pour la promotion d'un nouveau modèle de développement, essentiellement basé sur l'industrialisation et secondairement sur le tourisme et les services, les villes seront appelées à jouer le rôle de locomotive de développement économique régional. Par conséquent, l'action publique devra cibler en particulier la densification et l'organisation de l'armature urbaine régionale à travers:

- **La renforcement du pôle régional** par la promotion des services du niveau supérieur, la diversification de l'industrie et l'articulation des structures universitaires et de recherche aux filières productives;
- **La promotion de pôles urbains sous régionaux:** il s'agit de développer pour chaque sous-système urbain un pôle sous régional et de l'équiper pour rayonner sur un bassin de vie économique couvrant plusieurs délégations. Sur le plan économique, les pôles sous régionaux seront dotés d'une base industrielle permettant la diversification de l'économie et la diffusion de la croissance au niveau de son bassin de vie économique;
- **La création de pôles ruraux, relais de services:** il s'agit d'un échelon intermédiaire destiner à regrouper l'offre des services qui ne peuvent pas être désagrégés pour des raisons d'efficacité au niveau de base. Sur le plan économique, ces relais seraient le niveau approprié pour développer les activités liées à l'agriculture et aux besoins d'équipements de la population.

## 2) Compléter le maillage régional et connecter la région aux grandes liaisons nationales

De par sa situation géographique au centre du territoire national, le découpage administratif, avec quatre gouvernorats limitrophes, et le tracé des infrastructures de transport qui en font une zone de passage Nord- Sud et Est-Ouest, le gouvernorat de Sidi Bouzid se



caractérise par des relations nationales multiples, des relations indirectes avec la capitale et l'absence d'une ouverture directe sur l'extérieur. Le SDATN a attribué le score relationnel de 5 points à la zone des steppes intermédiaires contre 20 points pour Tunis et 12 points pour Bizerte, le Cap Bon et les sahels, région ouverte sur l'extérieur et qui exerce un effet polarisateur sur les zones intérieures.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid n'est pas desservi par les grands axes de liaisons nationales et internationales et se situe à l'écart des principaux nœuds de transport du pays. Il est distant de 120 à 200 km des nœuds de transport nationaux (port et aéroport le plus proche). Cette distance atteint presque 300 km si on considère les principaux ports et aéroports du pays (aéroport Tunis-Carthage et Port Rades). L'absence d'une desserte autoroutière est de nature à affaiblir l'accessibilité de ce gouvernorat sera comblée par la mise en œuvre de l'autoroute Tunis-Jelma.

Les petites villes de Meknassy et Menzel Bouzaïenne au Sud sont reliées par le réseau ferroviaire à travers la ligne métrique (majoritairement en voie simple) de Tunis Gafsa (via Sfax). Les caractéristiques de l'offre en termes de fréquence (ne dépassant pas 4 trains journaliers) et de vitesse sont médiocres.

Le maillage routier permet au gouvernorat de Zidi Bouzid des relations nationales et régionales, directes et indirectes, multiples; ce qui explique sa multi polarisation par les pôles extérieurs:

- La route nationale N14 assure une liaison directe des villes situées au sud du gouvernorat de Sidi Bouzid avec Sfax et Gafsa;
- La route nationale N13 relie directement Sidi Bouzid à Sfax et Kasserine;
- La route nationale N 3 assure des liaisons directes avec Kairouan et Gafsa et des liaisons indirectes avec la région du Nord-Est, le Sahel et la région du Sud-Ouest;
- La route régionale R76 assurant une liaison directe avec le gouvernorat de Kairouan;
- La toute régionale R89 qui relie le gouvernorat de Sidi Bouzid à Skhira et indirectement à la région du sud-est.

Les liaisons nationales multiples du gouvernorat de Sidi Bouzid sont les supports d'échanges asymétriques au profit des régions du littoral. En effet, ce gouvernorat alimente les autres régions en produits agricoles et s'approvisionne en produits manufacturés d'équipement et de consommation. Le fait que la plupart des centres urbains soient situés le long des routes nationales favorise leur polarisation par les centres urbains importants du littoral et des régions voisines (Sfax, Kairouan, Gafsa, Tunis et Sousse). Les flux des échanges extérieurs des différentes zones du gouvernorat montrent une forte polarisation par Kairouan.

Les résultats des enquêtes origine – destination réalisées dans le cadre de l'étude de l'avant-projet sommaire (APS) de la desserte autoroutière de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa, illustrent quantitativement la multi polarisation de Sidi Bouzid.

**Tableau 42: Flux d'échanges extérieurs par zone de transport.**

Zones de transport	Nord Est	Nord-Ouest	Kairouan	Gafsa	Kasserine	Sahel	Sfax	Sud Est
Jelma - Cebalat Ouled Asker	152	45	418	50	117	49	77	5
Sidi Bouzid - Souk Jedid	493	53	855	527	803	618	1149	21
Ouled Haffouz - Regueb - Meknassy - Menzel Bouzaïenne - Mezzouna	305	44	1702	133	218	394	630	0
Bir El Hafey - Sidi Ali Ben Aoun	69	12	81	397	211	84	85	9
<b>Total</b>	<b>1019</b>	<b>154</b>	<b>3056</b>	<b>1107</b>	<b>1349</b>	<b>1145</b>	<b>1941</b>	<b>35</b>

*Source: APS de la desserte autoroutière de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa - 2012*

**Le maillage par les routes régionales est incomplet;** le réseau de routes régionales joue un rôle marginal dans les communications entre les villes du gouvernorat et les villes des régions limitrophes; les routes R73 (Nasrallah-Faiedh) et R89 (Mezzouna – Skhira) sont les seules qui assurent des liaisons interrégionales de faible importance. Les routes R 125 (Lassouda- Bir El Hafey) et la R 83 (Sidi Bouzid – Meknassy) assurent des communications infrarégionales de première importance entre les chef-lieu du gouvernorat et les chefs-lieux de délégations. L'absence de liaisons directes entre Bir El Hafey et Regueb et entre Sidi Ali Ben Aoun et les villes de Menzel Bouzaïenne et Meknassy est à l'origine d'une rupture territoriale qui ne favorise pas le développement des échanges et l'intégration interne du fonctionnement du territoire régional. Cette rupture est aggravée par le faible rôle des routes locales dans le désenclavement des zones rurales et l'articulation des sous-systèmes urbains; en effet les principales routes locales desservant la ville de Regueb (RL 887 vers Sidi Bouzid, RL 903 vers Meknassy et RL 903 vers Ouled Haffouz) et Souk Jedid (RL 889 entre Souk Jedid située sur la RR 83 et Bir El Hafey sur la RN3), n'assurent que l'articulation des délégations situées au cœur du territoire régional aux sous-systèmes urbains excentrés et les liaisons entre des villes situées à l'intérieur de chaque sous-système urbain.

La matrice des échanges flux d'échanges intérieurs entre les zones de transport illustre les impacts négatifs des infrastructures de transport sur l'intégration interne du territoire régional.

**Tableau 43: Flux des échanges intérieurs.**

	<b>Jelma - Cebalat Ouled Asker</b>	<b>Sidi Bouzid - Souk Jedid</b>	<b>Ouled Haffouz - Regueb - Meknassy - Menzel Bouzaïenne - Mezzouna</b>	<b>Bir El Hafey - Sidi Ali Ben Aoun</b>
<b>Jelma - Cebalat Ouled Asker</b>				
<b>Sidi Bouzid - Souk Jedid</b>	471			
<b>Ouled Haffouz - Regueb - Meknassy - Menzel Bouzaïenne - Mezzouna</b>	52	712		
<b>Bir El Hafey - Sidi Ali Ben Aoun</b>	84	994	34	

Source: APS de la desserte autoroutière de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa - 2012

Les infrastructures de transport constituent un support indispensable dans le processus de développement régional; elles répondent à un besoin direct de la population et ont également une fonction économique majeure. Dans le cas du gouvernorat les infrastructures de transport doivent être renforcées pour répondre à l'ambition de promouvoir un modèle de développement basé sur la diversification et l'économie et l'industrialisation ce qui implique la nécessité de:

- Renforcer les liaisons nationales du gouvernorat: notamment les liaisons avec les régions du Sud Est et du Nord Est;
- Etablir des liaisons directes entre les sous-systèmes urbains du gouvernorat: en particulier entre les liaisons de Bir El Hafey - Sidi Ali Ben Aoun avec Regueb et avec Menzel Bouzaïenne.

Rappelons que dans le cadre des trois derniers programmes de développement, le réseau routier du gouvernorat a fait l'objet de travaux de renforcement et d'amélioration de ses caractéristiques fonctionnelle; cependant, ces programmes n'ont pas prévu d'extensions. Concernant le projet de la desserte autoroutière, le tracé retenu permettra une desserte optimale des villes appartenant au gouvernorat de Sidi Bouzid; les études réalisées confirment

la rentabilité à court terme de la première tranche (Tunis, Zaghouan, Kairouan) dont la réalisation aura des impacts positifs sur le développement régional:

- Gains en termes de coût d'exploitation des véhicules et de temps de parcours;
- Réduction de l'insécurité routière et des risques d'accident;
- Une meilleure desserte des zones urbaines et du milieu rural traversé;
- Doter la région d'une infrastructure qui permet progressivement de dynamiser son développement en la rapprochant du pôle économique tunisois.

Mais l'amélioration de la desserte autoroutière du gouvernorat de Sidi Bouzid peut produire des effets opposés à ceux attendus, par exemple l'accroissement des échanges asymétriques, qui aggravent le retard de la région.

### 3) Structurer l'aménagement du territoire rural

En plus de la question de la nécessaire adaptation du peuplement rural aux ressources physiques et naturelles du milieu de manière à maintenir l'équilibre et éviter la sur exploitation qui engendrera à terme une crise généralisée du rural dans le gouvernorat, la question de l'aménagement du territoire rural se pose en termes d'accès aux services publics et de desserte par les infrastructures de base. Les analyses réalisées dans la première phase et ceux, plus détaillées, réalisées dans le cadre de l'étude du PREDD du gouvernorat ont clairement montré que *« pour une grande partie du milieu rural, on se trouve dans une situation particulière en matière d'aménagement et de planification: améliorer les services publics et planifier dans un contexte de décroissance de la population et de déprise rurale, avec un fort exode rural vers les localités et les villes et hors du gouvernorat. .... La planification se trouve donc devant un dilemme: doit – on prévoir des équipements, coûte que coûte, là où se trouve la population et offrir une qualité médiocre des services fournis, ou concevoir des équipements à large rayon d'action, avec des niveaux de services et une efficacité améliorée et organiser l'infrastructure et les services de transport pour assurer l'accessibilité de ces services. »*

Le peuplement, le cadre de vie, l'économie et la préservation du potentiel en ressources naturelles constituent les composantes essentielles de l'aménagement rural dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Le rôle des centres ruraux sera capital, car c'est dans ces petites agglomérations qu'on pourra créer des activités de service, commerce, vulgarisation, etc...., et regrouper la population et les services publics. L'option *« d'anticiper, d'organiser et d'accompagner la migration des ruraux vers les centres ruraux, bourgades et villes »*, retenue dans la stratégie nationale d'aménagement rural (DGAT-2001), visait à assurer les conditions qui *« préservent et renforcent et renforcent la vitalité économique et sociale de la campagne et des agglomérations rurales, poursuivent et accélèrent le développement et la modernisation de l'agriculture et des exploitations agricoles, adaptent et corrigent les effets des migrations selon les situations régionales et locales »*

Sauf que dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, les centres ruraux sont globalement limités en nombre et en taille, et insuffisamment dotés équipements, en services et en infrastructure de base pour assurer le rôle de support de proximité pour la population est les activités économiques.

Les orientations d'aménagement et de développement s'attacheront à assurer les conditions nécessaires pour permettre à ces centres de jouer pleinement le rôle de levier indispensable dans l'aménagement et le développement durable des espaces ruraux. et ce, à travers:

- L'amélioration du cadre de vie: le renforcement des services publics et des infrastructures de bases et l'amélioration des conditions d'habitat et du niveau d'équipement, etc.;

- La préservation et la valorisation optimale des potentiels de ressources naturels: le contrôle de l'exploitation des ressources naturelles et l'optimisation de leur productivité;
- La diversification et le développement de l'emploi et de l'économie rurale: le développement des activités de services liées à l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et du tourisme rural.

Toutefois, des programmes de développement intégré (PDI) et des programmes de réhabilitation des centres ruraux sont en cours de réalisation ou d'élaboration. Ces programmes peuvent contribuer au renforcement des centres ruraux. Mais, s'agissant de projets conçus dans l'urgence pour répondre aux revendications de la population et des collectivités publiques, ils ne prennent pas en compte la cohérence spatiale des actions programmées ni la complémentarité avec les programmes sectoriels. Ces programmes seront pris en compte dans le SDAD pour assurer la cohérence spatiale du développement régional.

#### **4) Préserver les ressources naturelles et améliorer la situation environnementale**

La situation environnementale dans le gouvernorat de Sidi Bouzid est préoccupante. Le système de collecte des déchets souffre de plusieurs insuffisances dont, le manque de matériel, la faible couverture des zones rurales, la prolifération des décharges non contrôlées et la faiblesse des moyens des institutions chargées de la gestion de l'environnement. La stratégie régionale de transfert et d'enfouissement des déchets, avec la construction de 10 centres de transferts et d'une décharge régionale prévue non loin de Lassouda, ne couvre pas les zones rurales. Les abattoirs, au nombre de dix, sont dans une situation préoccupante tant sur le plan de l'évacuation des déchets que sur le plan du contrôle sanitaire; ils constituent des sources potentielles de nuisances et de pollution. Les margines peuvent avoir des effets néfastes sur les sols et les nappes d'eau souterraines, quand elles sont rejetées sans contrôle, à des doses excessives. La production régionale de margines est estimée à environ 70000 m<sup>3</sup>; elle varie selon la récolte et la part de la production triturée dans la région. Une gestion considérée sans impacts négatifs sur l'environnement consiste à épandre dans les champs d'oliviers 50m<sup>3</sup> /ha une fois tous les trois ans; ce qui permet d'améliorer les propriétés du sol. Les expériences réussies de valorisation des margines par les agriculteurs de Sidi Ali Ben Aoun et Regueb pourront être étendues à d'autres exploitations.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid compte 14 carrières, dont 12 carrières de pierres, une carrière de sables et une carrière de plâtre, réparties sur cinq sites. L'activité des carrières génère des nuisances multiples dont, le dégagement des poussières qui affectent les cultures et les agglomérations voisines, la dégradation des paysages et les vibrations engendrées par l'usage des explosifs. Ces nuisances révèlent le non-respect par les exploitants des plans de gestion environnementale.

Seulement trois des huit communes dotées de réseaux d'assainissement sont équipées de station d'épuration des eaux usées. Ces données montrent une faible couverture des centres urbains par les infrastructures d'assainissement; les projets programmés rencontrent des difficultés de financement et certains projets engagés sont suspendus pour des raisons multiples.

Ainsi, la situation environnementale dans ce gouvernorat à dominante rurale est paradoxalement préoccupante, notamment dans les zones rurales les plus densément peuplées caractérisées par la vulnérabilité des nappes phréatiques à la pollution. En effet, les nappes phréatiques de Sidi Bouzid sont logées dans des bassins traversés par des oueds importants avec des lits larges et encaissés et des dépôts gréseux, détritiques et sableux à sablo-graveleux perméables, avec la présence de seuils hydrauliques en liaison avec des oueds alimentant les retenus de barrages. La présence de plusieurs Garâats et sebkha en liaison hydraulique avec

les nappes (Garâats Ennegila à Braga, Garâats el Akrech, Sebkhas Mecheguigue, etc., est une source potentielle de contamination de ces nappes surtout avec la mobilisation de plus en plus poussée des nappes de cette région.

L'urbanisation croissante, l'insuffisance de traitement des rejets anthropiques et le développement continu de l'activité agricole contribuent, d'une façon continue, à la dégradation quantitative et qualitative des eaux souterraines.

### **3. LE SCENARIO D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT RETENU**

La conception des scénarios d'aménagement et de développement a été basée sur les facteurs majeurs de changement ou de rupture et des tendances d'évolution de l'aménagement du territoire régional. Elle a permis d'explorer les futurs possibles du gouvernorat de Sidi Bouzid en analysant les possibilités d'évolution des facteurs de changement et de rupture et de leurs combinaisons. Le scénario retenu fonde un nouveau modèle de développement, et ce, en anticipant les évolutions futures des facteurs de développement tout en intégrant les priorités du développement à court terme de la région à court terme, il s'agira d'orienter les efforts vers des actions d'appui à la création d'emplois, au développement des infrastructures et à l'amélioration du cadre de vie. Le renforcement des compétences, l'amélioration technologique, le développement des services supérieurs et la desserte par les principales infrastructures nationales seront initiés à moyen terme. Ainsi, l'évolution sera progressive; la phase de renforcement permettra au gouvernorat de disposer des facteurs indispensables pour une mise à niveau réussie de son économie, de son potentiel humain et de son cadre de vie.

**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Rapport final de l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du gouvernorat de Sidi Bouzid

Variables	Court terme	Moyen et long terme
	Hypothèses d'évolution	Hypothèses d'évolution
<b>Répartition du peuplement</b>	<p>Le développement des villes régionales devra permettre d'attirer une partie de la population rurale. Une partie importante de l'exode rural sera concentrée dans les villes.</p> <p>La population rurale va stagner et éventuellement baisser dans certains secteurs. Le bilan migratoire restera légèrement déficitaire.</p>	<p>Il s'agira de maintenir dans les zones rurales une population équivalente en nombre à la population rurale de l'année <b>2017</b> et de favoriser le regroupement dans des centres de services de proximité. L'aire d'influence de chaque centre couvrira en moyenne trois secteurs ruraux de façon à atteindre une masse critique de <b>5000 à 10000</b> habitants. Le déficit migratoire sera résorbé. La région aura besoin de toute sa force vive et active pour réussir l'essor de son économie.</p>
<b>Organisation de l'armature urbaine</b>	<p>La ville de Sidi Bouzid sera le pôle principal de développement de l'industrie, avec des services de niveau supérieur, notamment des structures de formation supérieure.</p> <p>La ville de Mekkassy sera le seul pôle sous régional à vocation industrielle et de services intermédiaires. Elle structure un bassin de vie couvrant les délégations de Mekkassy, Menzel Bouzaïenne, Regueb et Mezzouna</p> <p>Les autres chefs-lieux de délégation constitueront le troisième niveau de l'armature, ils auront une vocation industrielle et de services du niveau local</p> <p>Le niveau de base sera constitué par des centres de services de proximité en nombre limité pour assurer l'efficacité des services.</p>	<p>La ville de Sidi Bouzid émergera comme pôle principal de développement avec des services du niveau supérieur renforcés, notamment par des structures performantes de recherche appliquée, et d'encadrement rapproché des entreprises existantes et des investisseurs.</p> <p>Le niveau sous régional sera complété par deux autres pôles: Regueb et Sidi Ali Ben Aoun-Bir El Hafey. Chacun de ces pôles étend son aire d'influence sur un bassin de vie économique couvrant deux à trois délégations totalisant une population au minimum égale à <b>60000</b> habitants.</p> <p>Le troisième niveau sera constitué par des centres locaux et des pôles relais de services. Les centres locaux correspondent aux chefs-lieux des délégations autres que les pôles sous régionaux. Les pôles relais de services sont des agglomérations rurales à doter en équipements et des services de niveaux intermédiaires. Ils seront constitués par les centres de services de proximité à renforcer et des agglomérations rurales à promouvoir dans le cadre des efforts visant la structuration de l'aménagement du territoire rural du gouvernorat</p>



>>> La suite

Variables	Court terme	Moyen et long terme
	Hypothèses d'évolution	Hypothèses d'évolution
<b>L'intégration interne du gouvernorat</b>	<p>L'intégration interne du gouvernorat reposera sur le renforcement de la liaison entre les pôles de Sidi Bouzid et Mknassy qui structurent les deux bassins de vie économique du gouvernorat.</p> <p>Au niveau de chaque bassin, il s'agira d'établir des liaisons fortes entre les pôles principaux du bassin et les centres locaux.</p> <p>L'établissement des liaisons entre Bir El Hafey et Regueb ainsi qu'entre Sidi Ali Ben Aoun et Menzel Bouzaïenne, sera indispensable pour la promotion des deux futurs pôles sous régionaux (Regueb et Bir El Hafey-Ben Aoun).</p>	<p>Au niveau des bassins de vie économique, un maillage serré par des routes locales et des pistes permettra d'assurer le désenclavement rural et de faciliter l'accès aux services de niveau intermédiaire.</p>
<b>Renforcement des liaisons avec les pôles développés du littoral et avec les régions voisines</b>	<p>La voie ferrée constituera un facteur de compétitivité du gouvernorat pour l'implantation des industries des matériaux de construction. Les sites d'implantation des unités de matériaux de construction et d'extraction de substance utiles pouvant être desservis par des bretelles ferroviaires.</p>	<p>Une liaison forte par la future autoroute avec le Grand Tunis et avec l'espace métropolitain du Sahel et la région du Nord Est;</p> <p>Une liaison forte avec Sfax le renforcement de la liaison routière et ferroviaire avec Gabès, principal port commercial du Sud-Est et nœuds d'articulation des échanges avec la Lybie.</p> <p>Renforcer les liaisons avec Sfax pour maintenir et développer les relations traditionnelles de complémentarité;</p> <p>Sidi Bouzid sera mieux positionné pour des échanges maghrébins et bénéficiera d'un accès aisé à l'infrastructure portuaire de Sfax et Gabès.</p>

>>> La suite

Variables	Court terme	Moyen et long terme
	Hypothèses d'évolution	Hypothèses d'évolution
<b>Développer les espaces économiques</b>	<p>L'industrialisation du gouvernorat basée sur la valorisation de la production et des ressources locales ainsi que sur des industries à forte capacité de création d'emplois. Les pôles principaux seront dotés de grandes zones industrielles alors que les centres locaux seront dotés de zones d'activités économiques. Les centres de proximité se doteront de zones de petits métiers et de zones artisanales.</p> <p>Le tourisme écologique sera limité aux activités du parc national de Bouhedma. Des relais de passage seront implantés à Meknassy et Bir El Hafey.</p> <p>Dans le domaine de l'agriculture, les interventions porteront sur le maintien de la viabilité du système productif dans les deux bassins de vie économique.</p>	<p>Le pôle régional sera doté d'un technopôle et d'une grande zone industrielle. La ville de Sidi Bouzid sera une agglomération polycentrique avec l'implantation des nouveaux équipements structurants et de la zone industrielle à Lassouda. De ce fait, Lassouda sera le nouveau centre urbain de l'agglomération qui accueillera les activités du tertiaire supérieur et notamment des unités touristiques de haut standing.</p> <p>Les villes de Bir El Hafey, Meknassy et Regueb seront les pôles respectifs de leurs bassins de vie et d'emploi. Elles seront dotées de zones industrielles dont la superficie pourra atteindre <b>25 à 50</b> hectares et de relais touristiques</p> <p>Les centres locaux seront le niveau approprié pour développer les activités liées au conditionnement, à la commercialisation et à la transformation de la production agricole</p> <p>Les centres relais de services seront dotés d'espaces commerciaux, de zones de petits métiers et de zones artisanales répondant aux besoins des promoteurs des micro-entreprises.</p> <p>Les espaces d'activités agricoles bénéficieront de programmes de mise à niveau et de renforcement de la productivité à travers une gestion efficiente des facteurs de production</p>
<b>Préservation des ressources naturelles et l'amélioration de la situation environnementale</b>	<p>Actions continues de préservation des ressources en eau et en sol et de lutte contre la pollution, à travers des projets de CES, de lutte contre la désertification, de gouvernance de l'eau et de lutte contre la pollution. Ces Actions seront destinées à valoriser le potentiel existant sans compromettre sa pérennité.</p>	<p>Actions continues de préservation des ressources en eau et en sol et de lutte contre la pollution, à travers des projets de CES, de lutte contre la désertification de gouvernance de l'eau et de lutte contre la pollution. Ces Actions seront destinées à valoriser le potentiel existant sans compromettre sa pérennité.</p>

## **II. LES AXES DE LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**

Les axes stratégiques expriment les objectifs généraux de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid. Les enjeux identifiés permettent de cibler six axes stratégiques:

- Axe1: un développement urbain accéléré et concentré;
- Axe2: un aménagement rural structuré;
- Axe3: une économie consolidée, diversifiée et créatrice d'emploi;
- Axe4: un maillage régional par les infrastructures de transport;
- Axe5: une ouverture nationale et internationale de la région;
- Axe6: des potentialités naturelles préservées et un environnement de qualité.

### **1. Un développement urbain accéléré et concentré**

Dans le nouveau modèle de développement, qui fonde le scénario d'aménagement et de développement retenu, la concentration urbaine devra jouer un rôle central pour la croissance économique, en particulier aux premiers stades du développement. La concentration de la population et des activités économiques est essentielle pour bénéficier des avantages de l'agglomération et pour doter la région des facteurs indispensables de compétitivité. En effet, la transition urbaine dans le gouvernorat de Sidi Bouzid est freinée; le déficit migratoire de ce gouvernorat profite aux régions du littoral. L'armature urbaine, composée de villes limitées en taille et en nombre est faiblement articulée par des infrastructures de transport; ce qui aggrave la polarisation du gouvernorat par les grands centres urbains, notamment par Sfax, Sousse et Kairouan. Cette multi polarisation se traduit dans les échanges asymétriques du gouvernorat: la région approvisionne les marchés et les unités de transformations des autres régions en produits primaires et s'approvisionne en bien de consommation et d'équipement manufacturiers.

Les villes petites et moyennes du gouvernorat n'ont pas atteint une taille critique pour le déclenchement d'un processus cumulatif d'agglomération. Cependant, elles doivent être plus portées sur les processus de dispersion: la congestion des grandes agglomérations pousse les entreprises à s'implanter là où le sol et la main d'œuvre sont disponibles et moins chers. Par conséquent, la décentralisation de l'emploi vers les villes du gouvernorat constitue une opportunité pour engager la première étape de son développement futur. L'effort devra donc porter sur le renforcement des villes de la région par les infrastructures, le transport, l'amélioration du cadre de vie, la qualité de l'aménagement urbain et la maîtrise du foncier stratégique.

Par ailleurs, le processus d'agglomération et ses effets cumulatifs exigent que le développement des activités industrielles soit concentré dans un nombre limité de pôles urbains qui polarisent des bassins cohérents de main-d'œuvre.

*Tableau 44: Armature urbaine et bassins de vie économique.*

Bassin de vie économique	délégations	Pôle régional	Pôle régional secondaire	Centre local	Centre relais de services intermédiaires
<b>Bassin de Sidi Bouzid</b>	Sidi Bouzid est Sidi Bouzid ouest Jelma Souk Jedid Cebalat Ouled Asker	Sidi Bouzid		Souk Jedid Jelma Cebalat Ouled Asker	Labaiedh El Hichria
<b>Bassin de Meknassy</b>	Meknassy Menzel Bouzaïenne Mezzouna		Meknassy	Menzel Bouzaïenne Mezzouna	El Khorchef Ennasr El Bouaa
<b>Bassin de Regueb</b>	Regueb Ouled Haffouz		Regueb	Ouled Haffouz	Edhouibet Essaida
<b>Bassin d'El Hafey-Ben Aoun</b>	Bir el Hafey Ben Aoun		El Hafey-Ben Aoun		Ouled Mnasser Ouled Slimen

Sidi Bouzid et Meknassy dans une première étape puis Bir El Hafey - Sidi Ali Ben Aoûn et Regueb dans une deuxième étape constitueront les pôles de concentration de l'industrie dans le gouvernorat de Sidi Bouzid et nécessitent de ce fait des programmes de développement urbain en mesure d'étayer leur compétitivité.

Ainsi, le développement urbain vise en priorité le renforcement des facteurs de compétitivité de villes et s'articule autour des objectifs suivants:

- **Le renforcement de la polarisation par les équipements structurants:**
  - Le renforcement du pôle principal par des équipements du niveau supérieur;
  - L'équipement des pôles principaux des bassins de vie économique;
  - La mise à niveau de l'équipement des centres locaux.
- **L'amélioration du cadre de vie à travers:**
  - le renforcement des infrastructures de base;
  - la réhabilitation et l'intégration des quartiers anarchiques;
  - la gestion efficace de l'environnement urbain;
  - la promotion de l'habitat social;
  - l'aménagement et l'intégration des espaces récréatifs.
- **La promotion de l'aménagement urbain:**
  - l'amélioration de l'élaboration et de la mise en œuvre des outils de la planification et de la gestion urbaine;
  - la promotion de l'offre en terrains et espaces aménagés pour l'accueil des activités économiques;
  - la programmation et la réalisation de grands projets urbains structurants;
  - la maîtrise des emprises foncières stratégiques.
- **L'organisation du fonctionnement urbain:**
  - la restructuration des centres existants, la hiérarchisation de la centralité urbaine et
  - l'intégration urbaine des espaces économiques;
  - l'organisation des transports et des déplacements dans les villes et au niveau de leurs bassins de vie économique.

## **2. Un aménagement rural structuré**

Près des trois quarts de la population du gouvernorat de Sidi Bouzid peuplent le milieu rural et se dispersent différemment selon le potentiel des ressources naturelles, les systèmes productifs agricoles et les rapports avec les centres urbains. Les densités les plus élevées caractérisent les secteurs situés autour de Sidi Bouzid; Lassouda, Faiedh et Zaafrja sont entraînés dans la dynamique du chef-lieu et font désormais partie intégrante de l'agglomération urbaine de Sidi Bouzid. Les densités les plus faibles sont observées au sud du gouvernorat, là où l'aridité, les ressources naturelles de moindre qualité et les difficultés d'accès aux sources de revenus et aux services publics poussent la population au départ.

Les politiques de développement appliquées à travers les différents programmes intégrés et les programmes sectoriels, à cause de l'absence d'une vision globale et coordonnée de l'aménagement du territoire rural, et du saupoudrage des actions réalisées, ont engendré un suréquipement sans pour autant résoudre les problèmes d'accessibilité et de qualité des services fournis; ce qui traduit leur inefficacité. La question de l'accès aux services publics est encore plus grave lorsqu'il s'agit des équipements du niveau intermédiaire tels que les collèges, les lycées les hôpitaux et les équipements de sport, de culture et de jeunesse, qui se concentrent dans les villes.

Le dépeuplement, qui menace de désertification certains secteurs ruraux, tout comme le surpeuplement qui pourra engendrer à terme une rupture irréversible de l'équilibre entre le potentiel de ressources naturelles et son exploitation, impose la recherche de solutions qui permettent à la fois de maintenir la viabilité des territoires ruraux et la préservation des ressources naturelles.

Une dernière question mérite d'être posée à l'aménagement de territoire rural, il s'agit du désenclavement qui doit être un pilier d'un aménagement cohérent et intégré des zones rurales du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Ainsi, la structuration de l'aménagement du territoire rural du gouvernorat de Sidi Bouzid fait appel à des programmes et des actions intégrants:

- **La promotion des centres de services intermédiaires:**
  - L'implantation des équipements assurant des services du niveau intermédiaire;
  - L'aménagement des centres et leur équipement en infrastructure de base;
  - La promotion de l'habitat.
- **La promotion des activités non agricoles:**
  - L'aménagement des espaces dédiés aux activités économiques;
  - La création des services d'encadrement de l'économie.
- **Le désenclavement et l'articulation des zones rurales aux centres urbains et aux centres de services intermédiaires:**
  - Renforcement de la connexion des centres de services aux pôles des bassins de vie économique par des routes locales;
  - L'amélioration de la couverture des zones rurales par les pistes bitumées. (plusieurs programmes engagés et en projets).
- **L'amélioration du cadre de vie de la population rurale:**
  - L'amélioration de la desserte en eau potable et de la gestion des réseaux;
  - L'amélioration de l'habitat rural;
  - L'amélioration des conditions d'accès aux services publics de base.

### **3. Un maillage régional par les infrastructures de transport**

L'infrastructure de transport, qui n'a subi aucune extension depuis la création du gouvernorat, constitue un handicap majeur pour son développement. Le maillage incomplet par les routes régionales et locales, notamment l'absence de liaisons directes entre les pôles de certains bassins de vie économique, représente une contrainte de taille à l'intégration interne du territoire et au développement des relations de complémentarités. Parmi les conséquences directes de la faiblesse du maillage régional on peut relever la multi polarisation des différents bassins par les centres extérieurs au gouvernorat et la faible extension de l'aire d'influence du pôle régional.

Par ailleurs, la dotation en infrastructure de transport est un facteur important de compétitivité, voir même de première importance dans les premières étapes du processus de développement du gouvernorat. Il permet une meilleure articulation des pôles et une organisation du fonctionnement des bassins de vie économique.

Le renforcement et l'aménagement du réseau routier régional ont permis l'amélioration de ses caractéristiques techniques et fonctionnelles, notamment sur les axes reliant Sidi Bouzid à Mezzouna, passant par Regueb, et à Mekkassy. Ces améliorations ont favorisé le développement du trafic de transit et la polarisation par les gouvernorats du centre et du sud du pays, mais pas les liaisons entre les pôles du gouvernorat ni les liaisons entre les pôles et les centres de services situés dans leurs bassins de vie.

Ainsi, le renforcement du maillage par les routes régionales et locales doit viser l'intégration du développement régional, notamment l'articulation entre les différents niveaux de l'armature urbaine et la connexion des centres de services intermédiaires, et ce, à travers:

- **L'affirmation du maillage régional:**
  - La liaison des pôles de l'armature urbaine par des routes régionales;
  - L'amélioration des caractéristiques techniques et fonctionnelles des routes reliant les pôles de l'armature urbaine.
- **La connexion des centres de services intermédiaires:**
  - La liaison des centres de services aux pôles des bassins de vie;
  - L'affinage du maillage par des liaisons entre les centres de services intermédiaires.

### **4. L'ouverture nationale et internationale de la région**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid bénéficie de relations multiples dont il ne profite pas pleinement. Au contraire, cette grande ouverture nationale a favorisé le transfert des produits locaux vers les marchés des autres régions; les quantités valorisées dans la région restent très faibles par rapport au volume de la production. Conformément aux options du scénario retenu, le renforcement de l'ouverture nationale et sur les pays voisins ne sera envisagé qu'à moyen terme, une fois les facteurs de compétitivité auront été renforcés et le gouvernorat aurait développé ses capacités de valorisation de la production locale et de production industrielle.

Ainsi à moyen terme les liaisons avec Tunis et la région du Nord Est seront renforcées par la construction de la desserte autoroutière dont la première tranche sera probablement fonctionnelle vers 2018. Plus que l'ouverture nationale, le gouvernorat de Sidi Bouzid devra mieux se positionner par rapport aux marchés des pays voisins. En effet dans le nouveau contexte politique, les obstacles aux libres échanges avec les pays voisins seront probablement levés; les derniers accords avec l'Algérie constituent un pas en avant dans l'intégration économique maghrébine.



Bien que le gouvernorat de Sidi Bouzid ne soit pas frontalier, sa situation centrale et sa desserte par le réseau routier national le mettent en contact avec les espaces frontaliers du Centre Ouest et du Sud Est qui bénéficieront, dans le cadre des programmes d'aménagement et de développement des zones frontalières de l'implantation de zones de libre-échange commercial et de l'aménagement et l'équipement des postes frontaliers (Ras Jdir et Dhiba au sud et Bou Chebka à l'ouest).

Le transport ferroviaire peut contribuer au développement des échanges maghrébins; une liaison par la voie ferrée entre le Sud Est et le Centre Ouest, traversant le gouvernorat de Sidi Bouzid du Nord au Sud constituerait une opportunité pour le renforcement de son attractivité. L'ouverture nationale et internationale du gouvernorat de Sidi Bouzid sera, à terme, une priorité majeure, tant pour attirer des investissements productifs que pour développer les échanges. Elle nécessite de ce fait:

- **La connexion de la région aux principaux axes nationaux de transport:**
  - La connexion au réseau autoroutier national (l'autoroute Tunis-Jelma);
  - L'amélioration de la desserte ferroviaire.
- **Le renforcement des liaisons avec les pays voisins:**
  - L'amélioration de l'accès aux postes frontaliers;
  - Le développement de la logistique régionale.
- **le désenclavement et l'articulation des zones rurales aux centres urbains et aux centres de services intermédiaires:**
  - Renforcement de la connexion des centres de services aux pôles des bassins de vie économique par des routes locales;
  - Améliorer la couverture des zones rurales par les pistes bitumées (plusieurs programmes engagés et projetés sur plus de 560 Km de pistes rurales).

## 5. Une économie consolidée, diversifiée et créatrice d'emploi

La croissance économique de la région de Sidi Bouzid est freinée par de multiples facteurs internes et externes, notamment la raréfaction des ressources en eau, l'augmentation des coûts des facteurs de production agricole et la faible diversification des activités. Le potentiel de développement économique, social et culturel du gouvernorat de Sidi Bouzid est directement lié à l'aménagement de son territoire. A cet égard, la répartition de la population, le niveau des infrastructures, l'armature urbaine et l'offre de services publics ne permettent pas de créer les conditions nécessaires pour le développement de ce gouvernorat. En effet, l'aménagement du territoire régional souffre de plusieurs dysfonctionnements, dont la forte dispersion de la population, le faible poids des villes, l'enclavement et la faiblesse des liaisons entre les villes situées dans les différents bassins de vie économique.

Cette région n'a d'autres alternatives que la diversification de son économie en optant pour un nouveau modèle de développement tourné vers l'industrie et les activités liées en amont et en aval à l'agriculture; L'aménagement du territoire en dotant le gouvernorat des infrastructures d'accueil, de transports, et de services convenablement organisés sera un des piliers les plus importants de ce modèle de développement.

Le scénario d'aménagement retenu, en optant pour un processus de moyen et long terme avec pour objectif l'efficacité de l'action publique au service du développement régional, nécessite un engagement plus important de l'état qui devra concentrer ses décisions d'action sur les priorités et les enjeux du nouveau modèle de développement du gouvernorat.

## L'Industrie

L'option pour l'industrialisation du gouvernorat s'avère inéluctable. En effet l'industrie est le seul secteur qui possède des capacités de stimulation de la croissance économique et sur lequel le gouvernorat peut compter pour enclencher son développement. L'aménagement des zones d'accueil des activités économiques, le renforcement des liaisons nationales, et aussi l'organisation et la structuration des bassins de main-d'œuvre, constituent les leviers indispensables pour la promotion industrielle de ce gouvernorat:

- **Promouvoir les espaces d'accueil des industries:**
  - Réhabilitation des espaces industriels existants;
  - Aménagement des nouvelles zones industrielles.
- **Assure l'intégration urbaine de l'industrie:**
  - Desserte par les transports et la logistique;
  - Intégration des services.
- **Renforcer le capital humain et de l'encadrement des entreprises:**
  - le développement des capacités entrepreneuriales, la formation professionnelle et l'encadrement technique;
  - le renforcement et la coordination de l'action des structures d'appui et d'encadrement des investisseurs.

## Le tourisme

Le potentiel pour le développement touristique est important, mais il ne faut pas le surévaluer. La situation géographique du gouvernorat au croisement des routes de liaison entre l'Est et l'Ouest de la Tunisie et entre le Nord et le Sud fait qu'elle est traversée par un flux considérable de touristes. Mais les caravanes ne font que traverser les villes sans s'y arrêter. Pour capter les touristes de paysage, les villes situées sur les routes nationales doivent développer une fonction de relais touristique en offrant des équipements d'hébergement, de restauration et d'animation. Ces relais pourront intégrer des centres d'accueil dont la fonction principale sera de mettre à la disposition des touristes et des organisateurs des circuits touristiques sur les principaux attraits du gouvernorat et sur les sites aménagés et équipés pour des activités de tourisme rural et écologique.

Le développement économique du gouvernorat devra dynamiser les rencontres d'affaires et l'échange de visites de travail avec les autres pôles du pays et avec l'étranger. La mise en place d'une capacité d'hébergement touristique dans les pôles des bassins de vie économique permettra de doter le gouvernorat de l'un des facteurs de compétitivités les plus importants.

Le troisième pilier sur lequel pourra s'appuyer le développement touristique du gouvernorat de Sidi Bouzid sera le Parc National de Bouhedma. Les attraits de ce parc sont multiples: écologiques, culturels et naturels; il offre un levier important pour la diffusion du tourisme vers les villes et les zones rurales environnantes. Pour éviter que les activités touristiques ne se limitent qu'à la visite du parc, les autorités et les opérateurs doivent unir leurs efforts en vue de développer les infrastructures touristiques dans les localités proches du parc et de promouvoir l'équipement et la mise sur le marché de produits complémentaires du tourisme écologique: nature, culture et traditions locales, agriculture et patrimoine.

Les options pour le développement du secteur touristique sont déclinées dans les objectifs suivants:

- **Développer et diversifier les activités touristiques dans le gouvernorat:**
  - Promouvoir l'offre d'hébergement touristique dans les pôles des bassins de vie économiques;
  - Développer une infrastructure d'accueil adapté à l'écotourisme;
  - Aménager les sites touristiques.

- **Assurer la gouvernance locale du secteur touristique:**
  - Mettre en place un cadre approprié pour la gestion des sites et des activités touristiques;
  - Organiser la commercialisation du produit touristique régional.

### **Les services et le commerce**

Les services aux entreprises sont insuffisamment développés dans le gouvernorat à cause de la faiblesse du tissu industriel. Le développement de ce secteur sera entraîné par l'agglomération des entreprises et le développement industriel du gouvernorat. Cependant, des mesures urgentes doivent être prises pour améliorer l'efficacité des services d'appui à l'économie; il s'agit de:

- Renforcer les structures de financement du développement;
- Améliorer la coordination entre les structures d'appui au développement.

Le secteur du commerce souffre de la forte implication des intermédiaires dans la distribution et la commercialisation de la production agricole du gouvernorat. Le problème se pose en particulier aux petits agriculteurs contraints de vendre leur production sur place à des intermédiaires qui effectuent la collecte, le transport et la commercialisation. Par conséquent, l'organisation des circuits de distribution s'impose comme condition essentielle pour la valorisation locale de la production agricole et améliorer les revenus des petits agriculteurs. Il s'agira de:

- Organiser les circuits de distribution de la production agricole;
- D'augmenter la capacité de stockage et de conditionnement des produits agricoles dans le gouvernorat.

### **L'agriculture**

L'agriculture reste un pilier de première importance de l'économie régionale. Sa contribution absolue pourra augmenter, mais sa part dans l'économie régionale diminuera au profit des secteurs productifs non agricoles. En effet, la croissance de l'activité agricole ne peut plus se réaliser par extension des superficies exploitées ni par l'augmentation des volumes d'eau mobilisés. L'amélioration de la production ne pourra se réaliser que par l'amélioration des rendements, impliquant:

- L'amélioration de la productivité de la terre;
- L'amélioration de la compétitivité commerciale à travers un meilleur positionnement dans les produits les plus dynamiques de la demande;
- L'amélioration de la productivité du facteur travail.

Le renforcement de la compétitivité de l'agriculture régionale devra concerner en priorité les filières de l'arboriculture, des cultures maraîchères et de l'élevage.

Pour l'arboriculture, le développement de l'irrigation d'appoint permettra d'augmenter les rendements et de limiter les effets de l'aridité sur la fluctuation de la production.

Pour les cultures maraîchères, le développement des cultures sous serres, lorsqu'il est accompagné par une maîtrise des techniques d'optimisation de l'utilisation des facteurs eau et terre pourra augmenter la production et la compétitivité commerciale des produits.

Pour l'élevage, l'intégration de cette activité aux périmètres irrigués pourra, lorsqu'elle est associée à l'augmentation des surfaces affectées aux cultures fourragères, améliorer ses performances.

Il est à préciser que dans le nouveau modèle de développement, le renforcement de l'agriculture est indispensable pour le développement des industries agroalimentaires et des activités qui lui sont liées.

Pour permettre la consolidation et la modernisation de ce secteur, l'action devra être focalisée sur:

- La promotion des filières spécifiques à la région;
- Le renforcement de l'encadrement et de l'appui au secteur de l'agriculture;
- La gouvernance durable du secteur;
- Le développement des activités liées en amont et en aval à l'agriculture.

## **6. DES POTENTIALITES NATURELLES PRESERVEES ET UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE**

La situation environnementale dans ce gouvernorat à dominante rurale est paradoxalement préoccupante, notamment dans les zones rurales les plus densément peuplées. Les ressources naturelles subissent une pression croissante et présentent une grande vulnérabilité aux aléas climatiques. L'environnement urbain souffre de plusieurs insuffisances, notamment en matière de gestion des déchets, d'assainissement, de protection contre la pollution et de qualité des espaces récréatifs et de loisirs.

Les impacts des changements climatiques se traduiront par la fragilisation de l'ensemble des agrosystèmes et par la réduction de leur capacité de résilience suite à des épisodes extrêmes et à la pression anthropique; en réduisant les ressources en eau disponibles, ces changements vont aggraver la tendance à la surexploitation et donc à la dégradation des ressources et remettre en cause la base même du développement agricole de la région.

A ce propos, une étude les ressources en eau du Gouvernorat de Sidi Bouzid, a été élaborée par le CRDA de Sidi Bouzid en 2013\* a recommandé sur les mesures suivantes:

- La diminution de l'exploitation agricole en généralisant les techniques d'économie d'eau et le choix de variétés moins consommatrices en eau ;
- L'insistance sur les travaux de recharge des systèmes aquifères à partir des eaux pluviales et de toutes ressources disponibles (Eaux usées traitées ou autres).
- La réduction des volumes alloués à la SONEDE afin de maîtriser la surexploitation du Système Aquifère de Hajeb-Jelma.
- L'allocation des ressources résultantes des volumes alloués à la SONEDE sera destinée à la satisfaction des besoins locaux en eau potable (Hajeb, Jelma, ville de Sidi Bouzid et ses environs)
- Une partie des besoins agricoles locaux et surtout la recharge des nappes aquifères au niveau de la plaine de Sidi Bouzid pourraient être satisfaites à partir de cette nouvelle redistribution des ressources en eau allouées à la SONEDE.

Ainsi, l'adaptation à ces situations, de plus en plus stressantes sur les ressources naturelles et plus précisément sur les ressources en eau, exige l'application d'une politique de maîtrise de la demande en eau, une stratégie agricole qui assure une gestion durable et participative en favorisant les cultures les moins consommatrices d'eau et de plus-value économique importante ainsi que la généralisation des techniques d'économie d'eau.

La mise à la disposition du gouvernorat de Sidi Bouzid d'autres ressources en eau de surface constitueraient des moyens plus rassurants pour maintenir le développement agricole satisfaisant de cette région.

\* Etude «Bilan des ressources et usages en eau du Gouvernorat de Sidi Bouzid dans un contexte de changement climatique, CRDA Sidi Bouzid 2013»

La préservation des ressources naturelles et l'amélioration de l'environnement dans un objectif de durabilité du développement de la région et de renforcement de son attractivité impliquent la nécessité de:

- généraliser les infrastructures d'assainissement à toutes les communes et les agglomérations rurales importantes;
- lutter contre les nuisances;
- créer et améliorer la gestion des parcs urbains;
- renforcer la conservation des eaux et des sols;
- Atténuer l'érosion des sols;
- Restaurer les parcours;
- Promouvoir la durabilité de l'agriculture...

## **TROISIEME PARTIE: IMPLICATIONS SECTORIELLES DE LA STRATEGIE**



## **I. L'ORGANISATION TERRITORIALE**

### **1- SYNTHÈSE DES ENJEUX TERRITORIAUX**

L'organisation territoriale la mieux adoptée pour la promotion du développement du gouvernorat de Sidi Bouzid repose sur trois principes:

- Une polarisation du territoire à travers la concentration géographique croissante de la population, des activités économiques et des services sur les pôles de l'armature urbaine;
- Une hiérarchisation des niveaux des services cohérente avec les besoins des territoires; chaque pôle rayonne sur un territoire plus ou moins étendu, abritant une population plus ou moins importante;
- Une organisation efficace des services, permettant une meilleure accessibilité pour la population et une meilleure qualité des prestations.

Il s'agit donc d'une organisation optimale des pôles, des fonctions et des services à l'échelle des bassins de vie économique.

En effet, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid les bassins délimités se caractérisent par des configurations territoriales assez différenciées en termes de peuplement, de dynamique urbaine, de développement économique, de relations et de polarisation par des centres extérieurs au gouvernorat. Le bassin de vie économique constitue, ainsi, une échelle territoriale adéquate à la mise en place de stratégies d'aménagement et de développement local adaptées aux enjeux transversaux spécifiques à chaque territoire. Cette nouvelle échelle doit permettre d'associer les acteurs locaux autour d'une stratégie commune.

le diagnostic et la concertation du schéma régional d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid ont permis de distinguer quatre bassins de vie économique, caractérisés par des enjeux spécifiques et nécessitant la mise en place de stratégies d'aménagement et de développement territorial adaptées aux enjeux relevés.

- **Le bassin de Sidi Bouzid**

Ce territoire abrite le principal pôle urbain de l'armature urbaine régionale et entretient des relations intenses avec Sfax et Kairouan. Le renforcement du pôle régional présente un enjeu majeur pour l'ensemble du gouvernorat. Il s'agira, notamment de:

- Renforcer les fonctions métropolitaines du chef-lieu du gouvernorat autour des créneaux de la santé, de l'université et la recherche et du transport et logistique;
- Développer un environnement favorable aux entreprises et répondre aux besoins d'expansion des villes et des agglomérations;
- Valoriser la qualité de vie et les conditions d'épanouissement des habitants sur un territoire caractérisé par une forte pression sur des espaces ruraux de grande valeur agricole
- Organiser le développement urbain pour assurer la cohérence avec les projets économiques d'envergure, notamment les projets de la zone industrielle et du marché de production prévus à Oum el Ladham;
- Faire évoluer les outils de gouvernance et de planification en optant pour des approches plus stratégiques, participatives et partenariales.

- **Le bassin de Meknassy**

Ce territoire abrite le deuxième pôle urbain dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. Il se caractérise par une faible densité de peuplement rural et se trouve sous l'influence de Sfax et Gafsa. Il est nécessaire que ce territoire puisse engager sa revitalisation en s'appuyant sur la redynamisation des villes et la promotion des centres ruraux. Il s'agira, notamment de:

- Organiser le maillage du territoire autour du pôle sous régional de Meknassy;
- Promouvoir les centres ruraux pour améliorer l'accès aux services publics et créer les conditions favorables au développement des activités non agricoles;
- Assurer l'intégration urbaine des projets d'aménagement sectoriel (industriel et touristique).

- **Le bassin de Regueb**

Ce bassin est situé en frange est du gouvernorat de Sidi Bouzid. Il est caractérisé par une faible urbanisation et une forte dispersion de la population rurale. Ce territoire, sous l'influence directe de Sfax, est handicapé par l'absence de pôles ruraux structurants pouvant assurer le rôle de support pour le développement de l'économie rurale. L'aménagement et le développement de ce territoire devra reposer sur le renforcement du pôle de Regueb ainsi que sur le désenclavement et la structuration des zones rurales. Il s'agira donc de:

- Promouvoir le développement urbain de Regueb, futur pôle de ce bassin;
- Structurer les zones rurales autour de centres de services et supports de développement de l'économie rurale;
- Assurer les conditions d'expansion des villes et des centres ruraux

- **Le bassin d'El Hafey-Ben Aoun**

Ce bassin est caractérisé par l'absence d'un pôle urbain structurant; les deux villes sont de petite taille et aucune d'entre elles ne peut prétendre au rôle de pôle du bassin. Cependant, la proximité géographique est un atout pour la promotion d'un bi-pôle structurant à travers la valorisation des complémentarités et la mise en place de projets intercommunaux. Les zones rurales de ce bassin sont organisées autour d'un réseau relativement dense de centres ruraux nécessitant le renforcement pour les conforter dans leurs fonctions de centres supports du développement de l'économie rurale. Il s'agira donc de:

- Promouvoir le bi-pôle d'El Hafey-Ben Aoun à travers des projets intercommunaux structurants;
- Consolider le réseau des centres ruraux par des services à la population et à l'économie rurale;
- Prévoir un outil de planification adapté aux enjeux d'organisation et de cohérence à l'échelle du bi-pôle d'El Hafey-Ben Aoun.

**Tableau 45: Enjeux spécifiques aux territoires.**

territoire	Enjeux d'organisation territoriale
<b>Le bassin de Sidi Bouzid</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les fonctions métropolitaines du chef-lieu du gouvernorat autour des créneaux de la santé, de l'université et la recherche et du transport et logistique;</li> <li>- Développer un environnement favorable aux entreprises et répondre aux besoins d'expansion des villes et des agglomérations;</li> <li>- Valoriser la qualité de vie et les conditions d'épanouissement des habitants sur un territoire caractérisé par une forte pression sur des espaces ruraux de grande valeur agricole</li> <li>- Organiser le développement urbain pour assurer la cohérence avec les projets économiques d'envergure, notamment les projets de la zone industrielle et du marché de production prévus à Oum el Ladham;</li> <li>- Faire évoluer les outils de gouvernance et de planification en optant pour des approches plus stratégiques, participatives et partenariales.</li> </ul>
<b>Le bassin de Meknassy</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser le maillage du territoire autour du pôle sous régional de Meknassy;</li> <li>- Promouvoir les centres ruraux pour améliorer l'accès aux services publics et créer les conditions favorables au développement des activités non agricoles;</li> <li>- Assurer l'intégration urbaine des projets d'aménagement sectoriel (industriel et touristique).</li> </ul>
<b>Le bassin de Regueb</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le développement urbain de Regueb, futur pôle de ce bassin;</li> <li>- Structurer les zones rurales autour de centres de services et supports de développement de l'économie rurale;</li> <li>- Assurer les conditions d'expansion des villes et des centres ruraux</li> </ul>
<b>Le bassin d'El Hafey-Ben Aoun</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le bi-pôle d'El Hafey-Ben Aoun à travers des projets intercommunaux structurants;</li> <li>- Consolider le réseau des centres ruraux par des services à la population et à l'économie rurale;</li> <li>- Prévoir un outil de planification adapté aux enjeux d'organisation et de cohérence à l'échelle du bi-pôle d'El Hafey-Ben Aoun.</li> </ul>

## 2- LES ORIENTATIONS TERRITORIALES

Les orientations territoriales s'articulent autour d'une organisation spatiale du gouvernorat en pôles et territoires connectés entre eux. Elles devront permettre de corriger et d'anticiper les problèmes de l'aménagement du territoire du gouvernorat de Sidi Bouzid, notamment les dysfonctionnements d'un territoire en déclin, répulsif, en perte de compétitivité, ainsi que les tendances non durables du peuplement et de la répartition des équipements publics.

## 1. Renforcer la polarisation du territoire régional

Le renforcement de la polarisation du territoire autour des villes est décliné à chaque niveau de l'armature urbaine régionale par:

- **Le renforcement du pôle régional**

La ville de Sidi Bouzid, pôle régional, devra renforcer son rayonnement sur l'ensemble de sa région et ses relations de complémentarité avec les pôles du Centre Ouest. Ce qui implique la nécessité de promouvoir son attractivité à travers:

- Son équipement en infrastructure économique et en services publics du niveau supérieur;
- L'amélioration de la qualité de vie par la réhabilitation de ses quartiers, la restructuration de la centralité et la valorisation de ses attraits touristiques et de ses espaces de loisirs;
- La promotion de la qualité de l'espace urbain par des opérations d'aménagement d'envergure

- **La promotion des pôles sous régionaux**

Pour renforcer la politisation du territoire régional par l'amélioration du niveau des services à la population et aux activités économiques, le gouvernorat de sidi Bouzid est découpé en territoires fonctionnels polarisés par des villes secondaires devant assurer les fonctions de pôles sous régionaux:

- Le bassin de Sidi Bouzid, qui couvre les délégations de Sidi Bouzid Est et Ouest, la délégation de Jelma, la délégation de Cebalat Ouled Asker et la délégation de Souk Jedid. Ce territoire sera organisé autour du pôle de Sidi Bouzid; aucune autre ville ne peut prétendre au rôle de centre sous régional.
- Le bassin de Mekkassy qui couvre les délégations de Mekkassy, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne; ce territoire s'organisera autour d'un pôle de Mekkassy
- Le bassin de Regueb qui couvre les délégations de Regueb et Ouled Haffouz. Ce territoire sera organisé autour du pôle Regueb.
- Le bassin d'El Hafey-Ben Aoun qui couvre les délégations de Bir El Hafey et de Sidi Ali ben Aoun.

Chaque pôle sous régional doit être aménagé et équipé pour rayonner sur un territoire couvrant plusieurs délégations par:

- La création d'équipements du niveau régional (hôpital régional, centre de formation, centre culturel, etc.)
- L'amélioration de la qualité urbaine par des opérations d'aménagement et de réhabilitation

- **La mise à niveau des pôles locaux**

Les pôles locaux de Jelma, Cebalat Ouled Asker, Souk Jedid, Ouled Haffouz, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne doivent être confortés dans leurs fonctions administratives et de services publics conformément à leur statut de chef-lieu de délégation et développer des fonctions économiques adaptées aux potentiels de développement de leurs aires d'influences:

- **La promotion des centres d'appui à l'économie rurale**

Pour retenir la population rurale et permettre le développement des activités économiques liées aux spécificités de chaque territoire (agriculture, tourisme rural, artisanat, etc.) et améliorer l'accès aux services marchands, il sera nécessaire de développer des centres d'appui offrant des équipements publics du niveau intermédiaires et des espaces économiques.

### **1) Adapter les outils d'orientation et de planification et de coopération pour assurer l'efficacité des actions**

Le déficit de coordination et de cohérence apparait dans la forte centralisation des structures et de l'élaboration des documents de l'aménagement du territoire, l'absence d'interactions avec les secteurs, l'absence d'outils et de mécanisme de coordination entre la planification spatiale et la planification économique et sociale et l'absence d'une vision régionale de l'aménagement du territoire.

Pour améliorer l'efficacité de l'aménagement du territoire et promouvoir la polarisation; il sera nécessaire de:

- Elaborer et mettre en œuvre le schéma de cohérence de l'agglomération de Sidi Bouzid: Il s'agira de doter l'agglomération de Sidi Bouzid d'un document de référence permettant de maîtriser et d'organiser son expansion et son développement en intégrant la préservation des ressources naturelles dans une perspective de durabilité, et de prévoir un dispositif permettant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le suivi de l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération.
- Elaborer des stratégies d'aménagement et de développement à l'échelle des territoires: il s'agira de doter les territoires d'un document de référence pour organiser son développement et assurer la prise en compte de la dimension territoriale du schéma d'aménagement et de développement du gouvernorat;
- Elaborer et mettre en œuvre la stratégie foncière régionale: L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie foncière vise l'amélioration du niveau de réalisation des documents d'urbanisme et la qualité urbaine, le renforcement de la coordination entre les secteurs et la concrétisation des programmes de développement; sans lesquels il ne peut y avoir de développement urbain efficace;
- Créer une agence intercommunale d'urbanisme: il s'agira d'une structure d'assistance technique et d'aide à la décision au service des collectivités publiques. Elle sera dotée de compétences techniques et aura pour missions de suivre l'évolution urbaine, d'améliorer la définition des politiques urbaines, et de réaliser des études stratégiques et de prospectives urbaines.

## **2. ACTIONS ET MESURES DE MISES EN ŒUVRE**

Les actions et mesures à caractère territorial regroupent:

- les projets d'aménagement et de développement urbain destinés à la mise à niveau des pôles. Ces projets permettent à travers des opérations d'aménagement, de restructuration et de réhabilitation de créer les conditions d'intégrations des différents projets sectoriels, notamment des projets d'équipement et des projets économiques.
- des nouveaux outils pour orienter et planifier l'aménagement et le développement aux différentes échelles territoriales;
- des nouvelles structures pour assurer une meilleure gouvernance de l'aménagement urbain.

• **Actions et mesures pour Le renforcement du pôle régional**

Le développement du gouvernorat de Sidi Bouzid est freiné par l'absence d'un pôle régional d'envergure, capable de jouer le rôle de moteur de la croissance régionale. Les projets de développement urbain réalisés et programmés manquent de cohérence et d'intégration pour anticiper le développement du pôle régional. Le développement urbain de l'agglomération de Sidi Bouzid montre une faible maîtrise de l'habitat anarchique, la diffusion des fonctions centrales et la multiplication des dérogations aux dispositions des documents d'urbanisme; ce qui traduit la dégradation de la qualité urbaine. L'étalement urbain est reporté sur les localités proches de Sidi Bouzid, en particulier:

- A Lassouda, située à 8 km de Sidi Bouzid, qui enregistre un taux d'accroissement des logements supérieurs à 6%
- A Zaafría située à près de 6km de Sidi Bouzid, qui connaît un important développement de l'urbanisation sous la forme de tissu très lâche et envahissant pour les terres agricole

Les projets d'aménagement industriel programmés à Lassouda et à Oum Ladhám engendreront des distorsions aux orientations du SDA de l'agglomération de Sidi Bouzid.

Les actions visent le renforcement de l'attractivité de l'agglomération de Sidi Bouzid par la promotion de l'urbanisme en vue de créer des conditions optimales d'accueil des entreprises et des cadres et de développement des services supérieurs. Ces actions sont regroupées dans un programme de développement urbain de l'agglomération comportant les composantes suivantes:

- La réalisation de trois grands projets d'aménagement urbain répartis sur les trois pôles de l'agglomération: Sidi Bouzid (100 Ha), Lassouda (50 Ha) et Oum Ladhám (50 Ha);
- la restructuration du centre de la ville de Sidi Bouzid;
- la réhabilitation du tissu urbain de Lassouda et d'Oum Ladhám.

Ce programme permet d'anticiper et de maîtriser le développement futur de l'urbanisation et de préparer le cadre spatial pour l'intégration des projets d'équipements structurants, des projets touristiques et de services, et ce, par:

- Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques
- un nouveau centre urbain moderne pour la ville
- Un patrimoine urbain valorisé

• **Actions et mesures pour la promotion des pôles sous régionaux**

Le rôle des villes dans la structuration et l'organisation du fonctionnement du territoire régional est sous-estimé. Les plans d'aménagement urbain ont jusqu'à présent imposé des restrictions au développement des villes. Dans le but de définir une organisation territoriale qui permette d'offrir le meilleur accès possible aux services, le scénario d'aménagement et de développement retenu a opté pour le renforcement des pôles urbains et l'amélioration de leurs connexions et liaisons, ainsi que pour l'organisation de leurs relations avec les bassins dont ils sont les centres. Ce qui permettra de promouvoir une organisation territoriale plus solidaire, plus intégrée et par conséquent plus performante. Les pôles de Meknassy, Regueb et El Hafey-Ben Aoun seront, avec Sidi Bouzid, les pôles rayonnant sur les quatre systèmes territoriaux qui composent le gouvernorat de Sidi Bouzid.



Les actions visent à faire de la promotion des villes un levier de développement et des pôles sous régionaux des leviers de la revitalisation de leurs hinterlands. Elles consistent à réaliser dans chaque pôle sous régional une grande opération d'aménagement urbain sur une superficie de 50 hectares, destinée à le doter d'un nouveau centre urbain moderne offrant des espaces aménagés pour l'habitat, les services et les équipements structurants.

Ces actions permettront d'assurer:

- Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques;
- des nouveaux centres urbains modernes et attractifs;
- un niveau d'équipement rehaussé et un meilleur accès aux services.

• **Actions et mesures pour la mise à niveau des pôles locaux**

Le troisième niveau de l'armature urbaine régionale sera formé de cinq petites villes chefs-lieux de délégations dont la taille est comprise entre 2000 et 5000 habitants. Pour ces villes, le niveau d'équipement public est marqué par des insuffisances variables, notamment en matière d'équipements de santé et de sport. Elles sont insuffisamment préparées pour assurer le rôle de centres de services rayonnant sur leurs délégations respectives.

La mise à niveau consiste à réhabiliter les zones occupées par l'urbanisation, à anticiper l'extension urbaine par des opérations d'aménagement et à créer les équipements structurants manquants. Les actions proposées consistent à prévoir pour chaque centre un programme comportant deux composantes:

- Une composante réhabilitation des tissus existant;
- Une opération d'aménagement couvrant 25 à 30 hectares.

Ces programmes visent le renforcement de l'armature urbaine et l'efficacité de l'aménagement du territoire régional. Il contribue à la polarisation du territoire à l'échelle locale et à la résorption des déséquilibres entre les délégations. Il permettra l'amélioration de l'accès de la population aux services publics et le renforcement l'attractivité des centres locaux.

Ainsi les centres locaux s'inscrivent dans les territoires des délégations qu'ils organisent et avec lesquels il interagissent au quotidien.

La réalisation de ses programmes permettra d'assurer:

- Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des ménages et des institutions publiques;
- Un cadre de vie amélioré;
- une gamme complète de services du niveau local

• **Actions et mesures pour la promotion des centres d'appui à l'économie rurale**

Le peuplement rural est caractérisé par des petits groupements dispersés; aucun centre rural n'est doté en équipements, en services et en infrastructure de base pour assurer le rôle de support de proximité pour la population et les activités économiques. Le rôle des centres ruraux sera capital pour le renforcement de la vitalité économique et sociale de la campagne et des agglomérations rurales.

La promotion des centres d'appui à l'économie rurale consistera à mettre en œuvre, dans chaque centre, d'un programme comportant:

- La réhabilitation et l'extension des infrastructures: aménagement des voies, éclairage public, pavage des trottoirs, etc.;

- L'aménagement de terrains pour l'habitat, les équipements et les activités économiques (10 à 15 ha par localité);
- La réalisation d'un programme d'habitat (50 logements).

Ce qui permet de doter les centres ruraux des infrastructures et des équipements qui favorisent le regroupement de la population rurale, la promotion des activités non agricoles et l'amélioration de l'accès aux services du niveau intermédiaire, et ce, à travers:

- un cadre de vie attractif;
- Un foncier aménagé pour l'habitat, les équipements et les activités non agricoles;
- Des services publics accessibles pour la population rurale.

- **Adaptation des outils pour l'aménagement et le développement territorial**

### **Elaboration du plan de développement urbain (PDU de l'agglomération de Sidi Bouzid)**

Le développement urbain de l'agglomération montre une faible maîtrise de l'habitat anarchique, la diffusion des fonctions centrales et la multiplication des dérogations aux dispositions des documents d'urbanisme; ce qui traduit la dégradation de la qualité urbaine. Actuellement cette ville souffre de plusieurs problèmes de fonctionnement, dus en partie, à des incompatibilités de localisation des différentes fonctions urbaines.

La première action consiste à d'élaborer un instrument de planification spatiale à l'échelle de l'agglomération de Sidi Bouzid, permettant d'harmoniser les orientations de son développement spatial, d'assurer la cohérence entre les diverses composantes du développement spatial et sectoriel, et d'intégrer les orientations et les actions et projets programmés. L'instrument proposé comporte deux composantes:

- étude d'élaboration du plan de développement urbain (PDU), qui pourra remplacer avantageusement le SDA de l'agglomération de Sidi Bouzid;
- un dispositif pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PDU.

Cette action permet de doter l'agglomération de Sidi Bouzid d'un document de référence permettant de maîtriser et d'organiser son expansion et son développement en intégrant la préservation des ressources naturelles dans une perspective de durabilité. Elle prévoit un dispositif permettant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le suivi de l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération, et ce, en assurant:

- la cohérence spatiale des orientations sectorielles;
- l'organiser de l'expansion et du développement de l'aire urbaine;
- l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération.

### **Elaboration des schémas d'aménagement et de développement local**

Les programmes et les projets de développement intégré comportent des actions ponctuelles non coordonnées, dont les implications sur l'aménagement du territoire sont limitées. Les enjeux de l'aménagement et du développement local ne sont pas traités à une échelle pertinente permettant la coordination entre les différents programmes en vue de déclencher une dynamique portée par les acteurs locaux et basée sur la valorisation des potentialités endogènes des territoires locaux.

Les schémas d'aménagement et de développement local seront élaborés à l'échelle des bassins de vie économique et constitueront une déclinaison territoriale de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat.

### **Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie foncière régionale**

La question foncière est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements:

- des espaces interstitiels non aménagés;
- des extensions anarchiques dans et en dehors des zones urbanisables;
- des équipements réalisés en dehors des plans d'aménagement et non dans les emplacements réservés;
- un faible taux de mise en œuvre des programmes de développement;
- un nombre croissant de dérogations pour l'implantation des équipements en dehors des zones affectées à l'urbanisation.

Les outils juridiques de maîtrise foncière actuels sont rarement mis en application. Les collectivités publiques ne sont pas dotées des moyens suffisants pour assurer la maîtrise foncière urbaine

L'action consiste à doter le gouvernorat d'une stratégie foncière régionale; cette action comporte les composantes suivantes:

- Réalisation d'un état des lieux de l'application des outils de la maîtrise foncière et des procédures d'aménagement;
- Identification du potentiel foncier affecté à l'urbanisation dans les documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
- Mise en place d'un référentiel d'observation et de veille dans les domaines du foncier et de l'immobilier
- Elaboration de la stratégie foncière régionale et sa mise en œuvre.

L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie foncière régionale permettra:

- d'assurer la maîtrise foncière des emprises des projets publics programmés à court terme
- d'assainir la situation foncière des projets publics programmés à moyen terme
- d'anticiper sur le long terme par la constitution de réserves foncières.

Ce qui se traduira par:

- l'amélioration du niveau de réalisation des documents d'urbanisme et de la qualité urbaine,
- le renforcement de la coordination entre les secteurs pour la réalisation des programmes de développement; sans lesquels il ne peut y avoir de développement urbain efficace.

### **Création de l'agence intercommunale d'urbanisme**

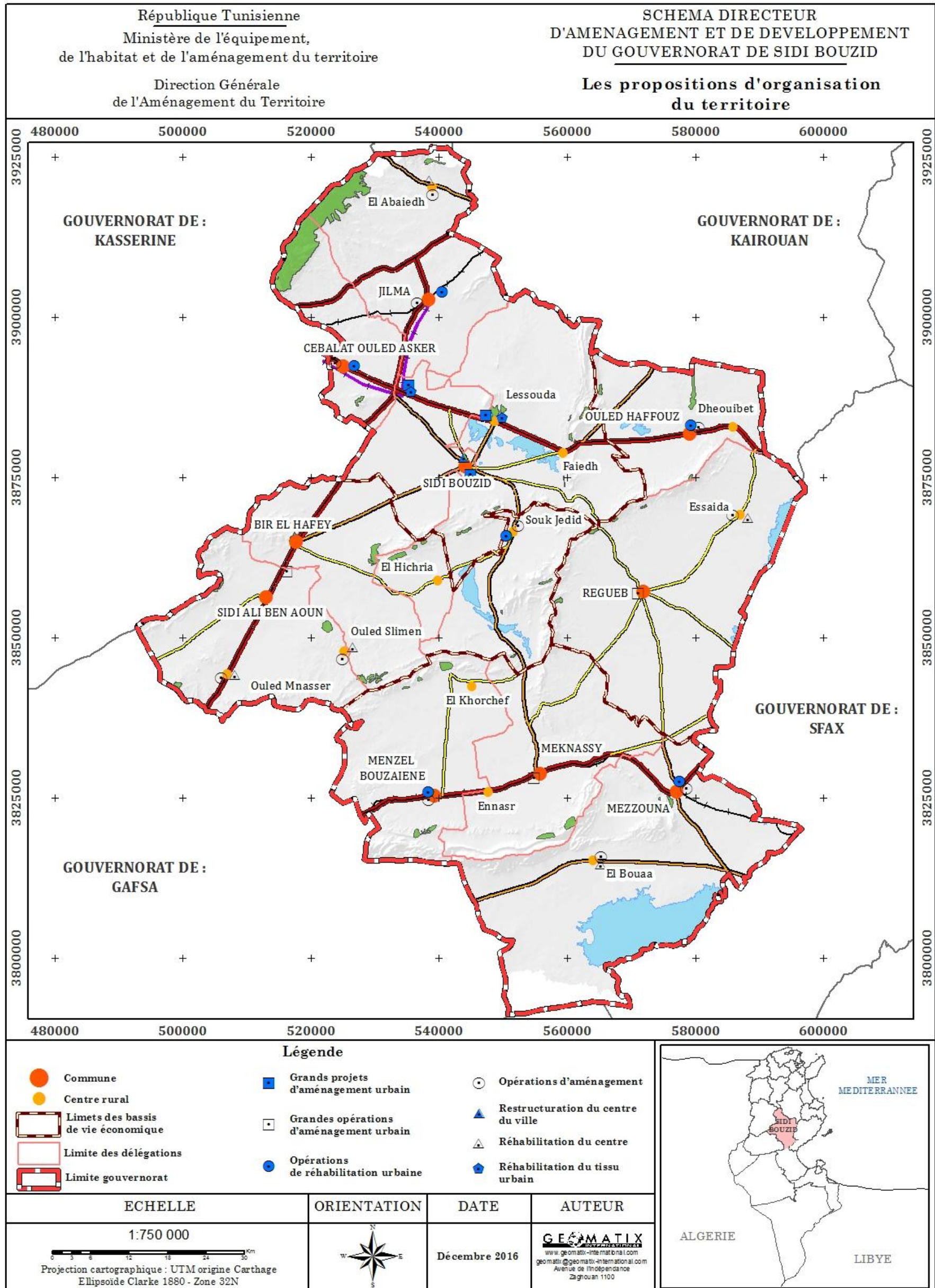
Le niveau de mise en œuvre des plans d'aménagement urbain est relativement faible. L'étalement et le développement de l'urbanisation spontanée reflètent une faible maîtrise des phénomènes urbains par les collectivités locales. La rigidité des documents d'urbanisme et le décalage entre les programmes d'aménagement et les programmes sectoriels d'équipements publics sont à l'origine des dérogations fréquentes aux dispositions des documents d'urbanisme. Ces dérogations montrent l'absence d'une maîtrise foncière des emprises affectées aux équipements publics.

L'absence de structures régionales de coordination et de planification du développement spatial régional a été soulevée par plusieurs études d'évaluation. Ces structures pourront être créées dans le cadre de la coopération intercommunale. La création d'agences urbaines régionales a été recommandée par les études d'évaluation des outils de l'aménagement du territoire.

L'agence intercommunale d'aménagement sera dotée de compétences techniques lui permettant d'assurer les fonctions d'aide à la décision, de coordination entre les acteurs sectoriels et de planification stratégique du développement urbain. Elle aura pour mission de suivre l'évolution urbaine, d'améliorer la définition des politiques d'aménagement et de développement, de préparer des études stratégiques et des prospectives territoriales.

La création de cette agence permettra:

- d'assurer une assistance technique aux communes;
- de promouvoir la coopération intercommunale;
- d'assurer la cohérence territoriale des programmes sectoriels;
- de doter la région d'un pôle de compétences en aménagement et développement territorial.



Source: Interprétation Geomatix 2015

Carte 13: Actions du secteur de territoire.

## II- LES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

### 1. L'infrastructure de transport

#### 1) Synthèse du diagnostic

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté d'un réseau routier qui assure des conditions plus ou moins acceptables d'articulation nationale, et un maillage régional et local incomplet des différents pôles:

- Les routes RN 3, RN 13, RN 14, assurent des liaisons transversales et longitudinales entre le Nord et le Sud du pays et entre l'Est et l'Ouest, le trafic sur ses routes est moyens, il enregistre une augmentation à un rythme dépassant 5 % par an. Ces routes traversent les marges du gouvernorat, sans passe par le chef-lieu. Elles ont favorisé la polarisation des villes par les centres des régions limitrophes, notamment, par Sfax.
- Les routes RR 125 et RR 83 constituent la base du réseau routier du gouvernorat. Elles se croisent à Sidi Bouzid et assurent l'essentiel des échanges entre le chef-lieu et les autres villes. L'évolution relativement faible du trafic sur ces routes traduit une évolution lente des échanges.
- Les routes locales sont développées dans la partie Est du gouvernorat, la ville de Regueb n'est reliée aux autres centres que par un système de routes locales; ce qui traduit un faible niveau de desserte d'une partie importante du gouvernorat.
- Sur un total de 6220 km de pistes, la part des pistes bitumées ne dépasse pas 18 %. Cet indicateur traduit la situation d'enclavement des zones rurales du gouvernorat, qui a des conséquences négatives sur la valorisation des ressources et les conditions de vie.

Les projets d'infrastructure routière programmés permettront d'améliorer les conditions de desserte par les infrastructures de transport dans le gouvernorat, sans que le problème de l'enclavement et de l'articulation entre les villes ne soit totalement résolu.

#### 2) Les orientations

##### **Désenclaver les zones rurales pour favoriser la diffusion du développement**

La faiblesse du réseau des pistes rurales dans le gouvernorat de Sidi Bouzid et leur état, sont les causes de l'enclavement de vastes zones de peuplement dispersé. Les pistes non carrossables et les pistes difficiles d'accès sur une partie de l'année représentent une part importante. Les problèmes d'accessibilité des zones rurales sont accentués par la forte dispersion de la population et des services publics. Par conséquent, la forte dispersion oblige à un aménagement d'un réseau de pistes très développé pour parvenir à desservir toute la population et ainsi désenclaver les zones rurales du gouvernorat. Le programme mise en œuvre permettra l'aménagement d'ici 2017, de 565 Km de pistes rurales.

##### **Assurer l'interconnexion des villes par les infrastructures de transport**

L'infrastructure de transport est indispensable pour l'interconnexion des différentes villes du gouvernorat. Le diagnostic a bien mis en relief la faible structuration des échanges entre les sous-systèmes urbains organisés en couloirs le long des routes nationales traversant les marges du gouvernorat et l'enclavement relatif de Regueb et Souk Jedid qui sont situés à l'intérieur du gouvernorat. L'infrastructure routière s'impose comme facteur stratégique pour le développement socio-économique du gouvernorat et il faut bien souligner qu'elle doit permettre d'assurer entre autres, les échanges économiques entre les villes du gouvernorat et établir un lien de rapprochement ou d'intégration des populations.

##### **Développer les liaisons avec les principaux nœuds de transport et diversifier les échanges**

Le développement économique du gouvernorat ne peut se passer des liens forts avec les grands pôles du littoral, notamment, pour la distribution de la production et pour bénéficier de la diffusion de la croissance à partir de ses pôles. Les choix seront négociés entre le renforcement des liens privilégiés avec Sfax où le développement de liens forts avec les pôles



de Tunis, Sousse, Sfax et les villes du sud. Dans tous les cas, il s'agira de réduire les coûts de transport, qui constituent actuellement une sérieuse limitation au développement.

### 3) Actions et mesures pour la mise en œuvre

Les infrastructures constituent un levier du développement et des éléments structurants de l'aménagement du territoire. Le constat diagnostique montre que les infrastructures constituent un handicap au développement de la région de Sidi Bouzid. La faible connexion de la région aux principaux nœuds de transport et la structuration insuffisante du territoire. Les objectifs de développement des infrastructures de transport, retenus dans les différents axes de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid, se rapportent à:

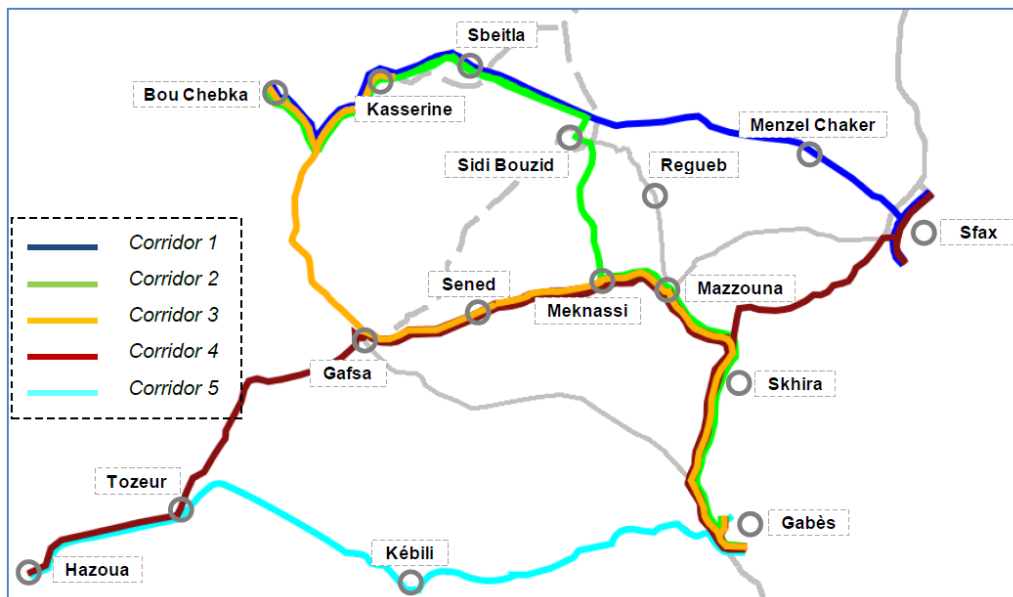
#### L'amélioration de la connexion de la région aux principaux axes nationaux de transport

- La connexion au réseau autoroutier national (Tunis-Jelma);
- L'amélioration de la desserte ferroviaire.

#### Renforcer les liaisons avec les pays voisins

- L'amélioration de l'accès aux postes frontaliers;
- Le développement de la logistique régionale.
- Accélérer la réalisation des corridors stratégiques Est-Ouest routiers reliant le gouvernorat de Sidi Bouzid avec les gouvernorats littoraux du Sfax et Gabès, facilitant les échanges avec les pays voisins l'Algérie et la Libye).

Figure 1: Schéma des corridors Est-Ouest.



Source: Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire 2016.

#### Assurer l'intégration urbaine de l'industrie

- Desserte des zones industrielles par les transports et la logistique.

#### Compléter le maillage régional par les infrastructures de transport

- La liaison des pôles de l'armature urbaine par des routes régionales;
- L'amélioration des caractéristiques techniques et fonctionnelles des routes reliant les pôles de l'armature urbaine.

#### Désenclaver et articuler les zones rurales aux centres urbains et aux centres de services intermédiaires



- Renforcement de la connexion des centres de services aux pôles des bassins de vie économique par des routes locales;
- Améliorer la couverture des zones rurales par les pistes bitumées (programme en cours).

Ainsi, les actions et mesures relatives à l'infrastructure de transport viseront:

La connexion du gouvernorat au réseau autoroutier national, l'amélioration de la desserte ferroviaire, l'amélioration de l'accès aux postes frontaliers, le développement de la logistique régionale et la liaison des pôles de l'armature urbaine par des routes régionales.

La situation actuelle se caractérise par un maillage incomplet du territoire régional par les infrastructures de transport, notamment:

- L'absence d'une liaison directe entre Sidi Ali Ben Aoun et Menzel Bouzaïenne;
- L'absence d'une liaison directe entre Sidi Ali Ben Aoun et Regueb;
- La faiblesse des échanges intérieurs et polarisation des villes par les centres extérieurs.

Le programme sectoriel de développement des infrastructures de transport ne prévoit pas de nouvelles extensions de routes classées.

Cette action consiste en la construction de nouvelles routes ayant les caractéristiques techniques et fonctionnelles des routes régionales. Les principales composantes de cette action sont:

- Une route reliant Sidi Ali Ben Aoun à Menzel Bouzaïenne (45 km);
- Une route reliant Sidi Ali ben Aoun à Regueb (65 Km).
- le renforcement de la route locale L887 entre Sidi Bouzid et Regueb et son classement dans la catégorie des routes régionales.

La liaison des pôles de l'armature urbaine par des routes régionales permettra d'articuler les sous-espaces qui constituent la région, de faciliter les échanges régionaux et d'améliorer la dotation de la région en infrastructures de transport.

Il est attendu que la réalisation de cette action contribuera à:

- Faciliter les déplacements et le transport entre les villes;
- Faciliter les déplacements et le transport pour les zones rurales traversées par les routes programmées;
- Assurer la connexion des villes à la future autoroute.
- Renforcement de la connexion des centres de services aux pôles des bassins de vie économique par des routes locales.

Les centres ruraux sont reliés aux villes chefs-lieux de délégations par de simples pistes rurales dont la plupart sont en mauvais état, et ne permettent pas d'assurer l'intégration entre les zones rurales et les centres urbains. Plusieurs projets d'extension des pistes rurales sont prévus dans le programme régional de développement. Sauf qu'il s'agit de petits tronçons destinés à désenclaver des petits groupements dispersés et non à renforcer l'intégration entre l'urbain et le rural par des liaisons routières structurantes

L'action consiste à renforcer les pistes reliant les centres de services intermédiaires les plus périphériques des villes chefs-lieux de leurs délégations. Cette action couvre deux tronçons:

- El Abaiedh – route nationale N3 (15Km), dans la délégation de Jelma;
- El Bouaa – Mezzouna (30Km), dans la délégation de Mezzouna.

Cette action permet la diffusion du développement dans les zones rurales éloignées et la complémentarité entre l'urbain et le rural

- améliorer la couverture des zones rurales par les pistes bitumées

Le peuplement rural de la région est caractérisé par une forte dispersion; ce qui implique un coût très élevé d'équipement en infrastructures et en services publics. La problématique des équipements publics dans les zones rurales se pose en termes de satisfaction des besoins essentiels de la population, de disparité régionale d'accès aux services de base entre le milieu

urbain et le milieu rural et d'aménagement du territoire rural par l'intégration entre les infrastructures de desserte et les services publics.

La situation actuelle se caractérise par:

- Une faible accessibilité des équipements éducatifs (55,1 % des écoliers habitent à plus de 2 km d'une école) et une desserte insuffisante des écoles par les infrastructures de base: près de 50 % des écoles rurales de la région ne sont pas reliés par des pistes bitumées et plus de 76 % ne sont pas desservies par les réseaux d'eau potable.
- Une faible accessibilité aux services de soins: L'indicateur nombre d'habitants par centre de santé équivalent plein temps (habitants/CSEPT) dans la région de Sidi Bouzid est de 13130 personnes. Sidi Bouzid se trouve parmi les régions les plus défavorisées de la Tunisienne.
- Un faible taux de revêtement des pistes: La longueur des pistes bitumées ne dépasse pas 962km, soit environ 15,5 % du linéaire des pistes rurales. La densité spatiale des pistes bitumées se situe autour d'une moyenne de 0,13 km/km<sup>2</sup> et varie entre 0,25 et 0,06 km/km<sup>2</sup> dans les différentes délégations. Ce qui révèle l'enclavement de vastes territoires reculés par rapport aux pistes bitumées.

Les projets d'aménagement et d'extension des pistes rurales, programmés ont pris du retard. Les programmes de développement régional comportent des projets d'extension sur 565 Km; leur contribution au désenclavement des zones rurales sera très moyenne. L'amélioration de la couverture des zones rurales par les pistes bitumées est indispensable pour l'amélioration des conditions de vie de la population rurale de la région.

L'action consistera à doubler la dotation des délégations en pistes rurales revêtues, soit la réalisation sur une période de 5ans du revêtement de 1000 Km de pistes. Elle prévoit la desserte des équipements de base et des groupements.

La réalisation de cette action permettra d'améliorer l'accès aux services publics de base, de valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux et de développer les services de transport rural.

## **2. Infrastructure d'eau potable**

### **1) Synthèse du diagnostic**

La consommation d'eau potable par les abonnés de la SONEDE est estimée à 4,39 Mm<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 6,8 % des volumes mobilisés à partir des nappes profondes. La salinité de l'eau est élevée par rapport aux seuils fixés par les normes nationales et internationales de qualité de l'eau potable. Le taux de branchement des ménages ruraux aux réseaux d'eau potable est faible dans la région; ce qui révèle un retard important, des conditions d'accès plus difficiles et des coûts sociaux plus importants

La SONEDE est confrontée à deux contraintes majeures: sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la région et améliorer la qualité de l'eau distribuée. La problématique de l'alimentation en eau potable de la région de Sidi Bouzid dépasse la question des infrastructures et se pose surtout en termes de qualité des eaux.

Les infrastructures réalisées permettent l'accès à l'eau potable pour 196914 habitants ruraux répartis sur plus de 1270 groupements de différentes tailles. La plupart des GDA connaissent des difficultés financières et se trouvent dans l'incapacité d'assurer un service de qualité acceptable à la population rurale.

Des projets d'envergure prévus par l'étude d'amélioration de la qualité de l'eau dans la zone de Meknassy-Mezzouna-Menzel Bouzaïenne et par l'étude du plan directeur d'alimentation en eau potable de l'agglomération de Sidi Bouzid permettront de sécuriser l'approvisionnement de ces deux pôles. Les problèmes de l'alimentation en eau potable

restent posés pour les systèmes de Regueb et Bir El Hafey-Ben Aoun, ainsi que pour les zones rurales desservies par les infrastructures du génie rural.

## 2) Les orientations du secteur

- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable du gouvernorat

Face à la pénurie d'eau de bonne qualité et à l'évolution des besoins en eau potable de la région, des études stratégiques devront être engagées afin de planifier les infrastructures et les installations nécessaires pour répondre dans des conditions acceptables à la demande des ménages et des activités économiques.

- Améliorer la desserte en eau potable des zones rurales

La prise en charge de l'amélioration de la qualité de la desserte en eau potable en zones rurales permet d'assurer la continuité du service, de limiter les pertes et d'améliorer le recouvrement des coûts de gestion. Elle contribue aussi au renforcement des compétences des groupements de gestion.

## 3) Actions et mesures de mise en œuvre

Schéma directeur des infrastructures d'eau potable

La question de l'eau est vitale pour le gouvernorat de Sidi Bouzid; la complexité de cette question et l'importance des décisions et des arbitrages qu'elle pose militent pour l'élaboration d'une étude stratégique permettant de définir les orientations nécessaires à l'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Ce schéma directeur des infrastructures d'eau potable permettra aux acteurs du secteur de l'eau potable de disposer d'un document de référence pour la programmation des infrastructures et des installations d'eau potable, et ce, dans l'objectif de:

- Améliorer les taux de branchement aux réseaux d'eau potable;
- Améliorer la qualité de l'eau potable;
- Répondre aux besoins à moyen terme de la région en eau potable.

Le programme de renforcement des capacités prend en charge l'amélioration de la qualité de la desserte en eau potable en zones rurales; il permet d'assurer la continuité du service, de limiter les pertes et d'améliorer le recouvrement des coûts de gestion. Il contribue aussi au renforcement des compétences des jeunes et à l'emploi.

Il consiste en:

- La reconstitution des GDA non performants;
- L'organisation de la formation des formateurs en gestion des GDA pour les nouvelles équipes;
- La formation des techniciens en gestion et maintenance des systèmes de distribution d'eau potable en zones rurales: formation en alternance et certification;
- L'appui financier pour le recrutement des techniciens par les GDA.

Il sera réalisé en partenariat entre trois organismes publics: Le CRDA, la SONEDE et la direction régionale de l'emploi. La réalisation de ce programme permettra de:

- Assurer la gestion de l'alimentation en eau potable de la population rurale;
- Améliorer l'accès à l'eau potable.

## 3. Infrastructure d'énergie

### 1) Synthèse du diagnostic

La région de Sidi Bouzid est traversée par une ligne de transport de l'énergie électrique de 225Kv, qui alimente le poste haute tension localisé à Meknassy. Une ligne haute tension de 150Kv alimente à partir du poste de Meknassy le poste haute tension de Sidi Bouzid. Le réseau de distribution est composé de lignes de moyenne tension desservant les postes MT/BT et les gros consommateurs. Le réseau de distribution a connu plusieurs

opérations d'extension pour couvrir les besoins de la population et de l'économie régionale ainsi que pour s'adapter à la forte dispersion de la demande.

L'un des facteurs de répulsion des investisseurs dans l'industrie est le problème de l'alimentation de leurs usines en courant électrique. Pour certaines entreprises, les équipements existants sont vétustes et nécessitent la réhabilitation. Les coupures sont fréquentes et la réactivité de la STEG n'est pas assurée.

Pour assurer une bonne attractivité industrielle de la région de Sidi Bouzid, et pour maintenir, les firmes industrielles existantes en activité, la STEG, a programmé la réhabilitation du réseau électrique du gouvernorat:

- Le renforcement de l'infrastructure de transport de l'énergie électrique par une ligne de 400KV simple terre à l'horizon 2016;
- L'installation, vers la fin 2016, d'un poste haute tension 400 KV.

Un autre facteur de répulsion des investisseurs dans l'industrie est l'absence d'alimentation des usines en gaz naturel. La desserte des usines en réseau gaz naturel est parfois nécessaire pour le cycle de production (IMCCV, IAA, etc.). En outre, le gaz naturel permet une économie d'énergie de 20% et plus.

Dans ce cadre, la STEG a programmé la desserte de Sidi Bouzid en gaz naturel à partir du gazoduc Tuniso-Algérien qui passe au Nord du gouvernorat à l'horizon 2016.

## **2) Les orientations du secteur**

Le renforcement des infrastructures d'énergie électrique

Sans une alimentation efficace en énergie électrique, aucun développement industriel ne peut être envisagé. La réhabilitation et la mise à niveau du réseau électrique dans le gouvernorat de Sidi Bouzid est une urgence non seulement pour l'activité industrielle, mais pour toutes les activités économiques. C'est une condition nécessaire pour toute politique d'attractivité industrielle.

### L'alimentation du gouvernorat en gaz naturel

Une alimentation correcte du gouvernorat de Sidi Bouzid par le gaz naturel est une urgence non seulement pour l'activité industrielle, mais pour toutes les activités économiques. Elle constitue un facteur d'attractivité économique et d'amélioration du cadre de vie de la population. La priorité sera donnée à la desserte en gaz naturel des zones industrielles.

## **3) Les actions et les mesures de mise en œuvre**

### **Le renforcement des infrastructures d'énergie électrique**

La construction d'une ligne électrique de transport: Tunis-Oueslatia-Sidi Bouzid-Bouchemma-Tataouine- El Rouiss (en Libye).

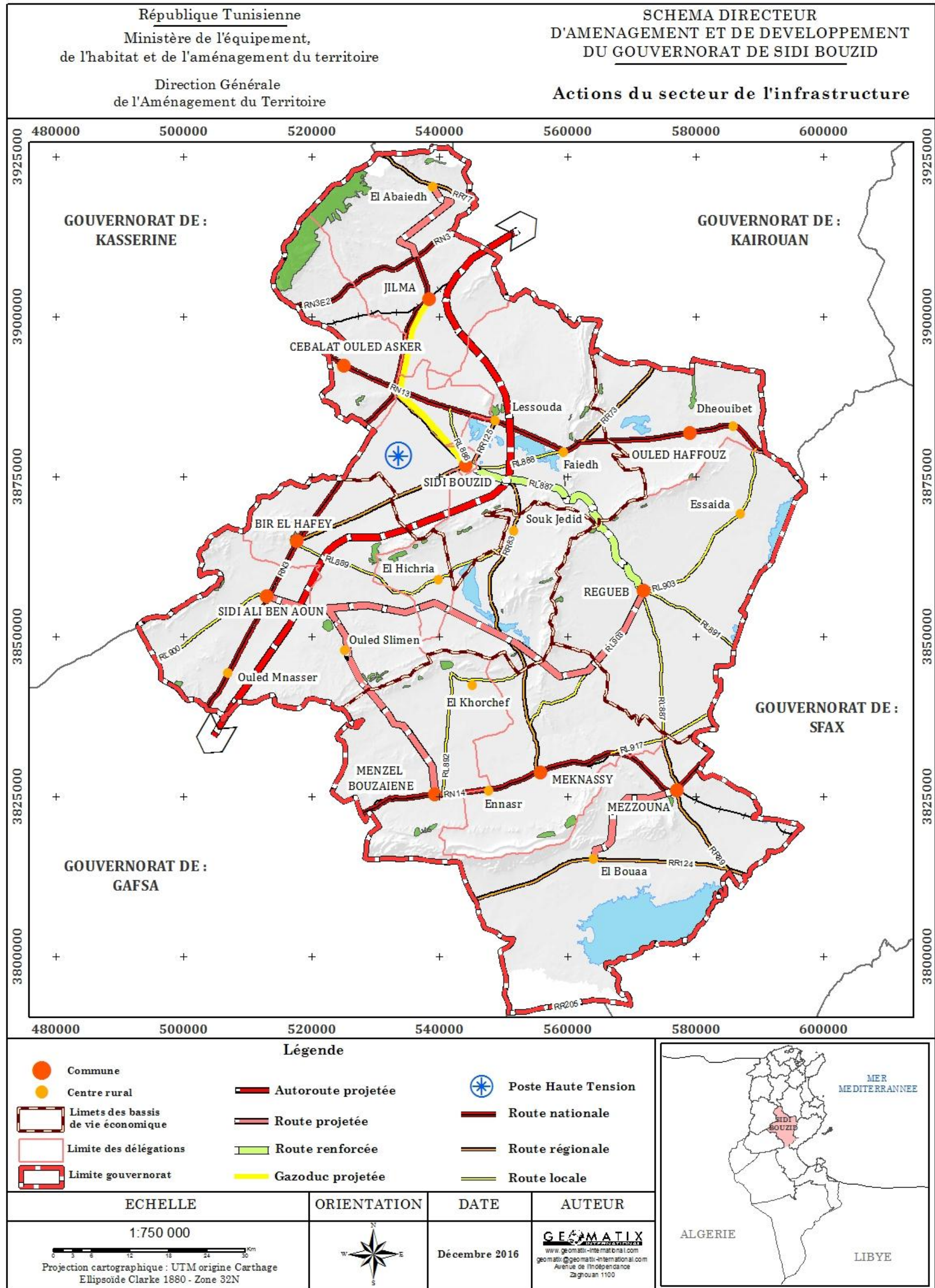
La réhabilitation et la mise à niveau du réseau électrique dans le gouvernorat de Sidi Bouzid est une urgence non seulement pour l'activité industrielle, mais pour toute l'activité économique. C'est un préalable à toute politique d'attractivité industrielle. La réalisation de ce projet permettra d'alimenter correctement le gouvernorat en courant électrique et de limiter les coupures de courant.

### **L'alimentation du gouvernorat en gaz naturel**

- Projet du Gazoduc Jelma-Sidi Bouzid

La desserte du gouvernorat de Sidi Bouzid par le gaz naturel doit être programmée non seulement pour l'activité industrielle, mais pour toute l'activité économique. C'est un préalable à toute politique d'attractivité et de compétitivité.





Source: Interprétation Geomatix 2015

*Carte 14: Actions du secteur de l'infrastructure.*

## **III- L'ENVIRONNEMENT, LES RESSOURCES NATURELLES ET L'AGRICULTURE DURABLE**

Ce dossier est subdivisé en trois sous dossier. Le premier est consacré à l'environnement et traite les volets assainissement, déchets et carrières; le second dossier est consacré à la protection et la valorisation des ressources naturelles; et le troisième au secteur de l'agriculture

### **1. L'environnement**

#### **1) Synthèse du diagnostic**

La situation environnementale dans le gouvernorat de Sidi Bouzid se caractérise par des dysfonctionnements inquiétants et qui risquent d'aggraver l'insalubrité et la dégradation du cadre de vie:

- Le dysfonctionnement de toute la chaîne de gestion des déchets solides aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural;
- La faible couverture des villes par l'infrastructure d'assainissement des eaux usées;
- Le non-respect du plan de gestion environnementale (PGE) dans les carrières;
- La dégradation des espaces verts et des parcs urbains;
- L'absence d'institutions régionales en charge de la gestion de l'environnement.

#### **2) Les orientations du secteur**

Pour améliorer la qualité de l'environnement, corriger les dysfonctionnements de ce secteur et par là améliorer le cadre de vie, les orientations seront focalisées sur:

- La généralisation des infrastructures d'assainissement à toutes les communes et les agglomérations rurales importantes;
- La mise en application du plan régional de gestion des déchets;
- La lutte contre les nuisances;
- La création et la gestion des parcs urbains.

#### **3) Actions et mesures d'accompagnement**

Les déchets collectés par les différents opérateurs sont déversés dans des dépotoirs et décharges sauvages. Le projet consiste à doter la région des infrastructures et équipements appropriés pour assurer aussi bien le transfert des déchets ménagers et leur valorisation ou leur élimination dans une décharge contrôlée d'une capacité nominale de 50.000 tonnes /an. Ce projet est constitué:

- D'une décharge régionale à construire aux environs de la localité de Lassouda;
- Dix centres de transfert, répartis sur les 10 communes.

#### **Renforcement du réseau d'assainissement des eaux usées domestiques**

Cette action comporte deux composantes:

- La création et l'extension des réseaux d'assainissement pour couvrir toutes les zones urbanisées du gouvernorat, soit environ 86km de conduites;
- La réalisation des stations d'épuration des eaux usées dans les communes de Sidi Bouzid, Regueb, Mezzouna, Menzel Bouzaienne Ouled Haffouz, Cebalat Ouled Asker, Bir El Hafey- Ben Aoun.

#### **La réduction et maîtrise des nuisances et pollutions générées par les carrières**

Le projet consiste à étudier et évaluer l'impact de nuisances et pollutions générées par l'exploitation des carrières, élaborer et proposer un plan d'intervention pour redresser la situation environnementale actuelle jugée détériorée. Le plan identifiera les renforcements

humains, institutionnels, organisationnels et matériels requis pour amener les exploitants de carrières à appliquer le PGE, l'objectif étant de maîtriser et améliorer la situation environnementale dans les carrières en exploitation dans la région, notamment à El Faiedh et Mezzouna.

**Programme d'amélioration de la gestion des déchets solides en milieu rural**

Il s'agit de mettre en place, sur la base d'une étude spécifique, un programme régional de gestion des déchets dans le milieu rural couvrant toutes les agglomérations. L'étude présentera, les procédures de la gestion des déchets en milieu rural et une évaluation des moyens humains, institutionnels, financiers et matériels à mobiliser pour bien mener le programme.

**Programme d'assainissement rural**

Ce programme vise à doter les centres de services intermédiaires d'une infrastructure d'assainissement permettant de prévenir la pollution des nappes par les eaux usées. Il comporte deux composantes:

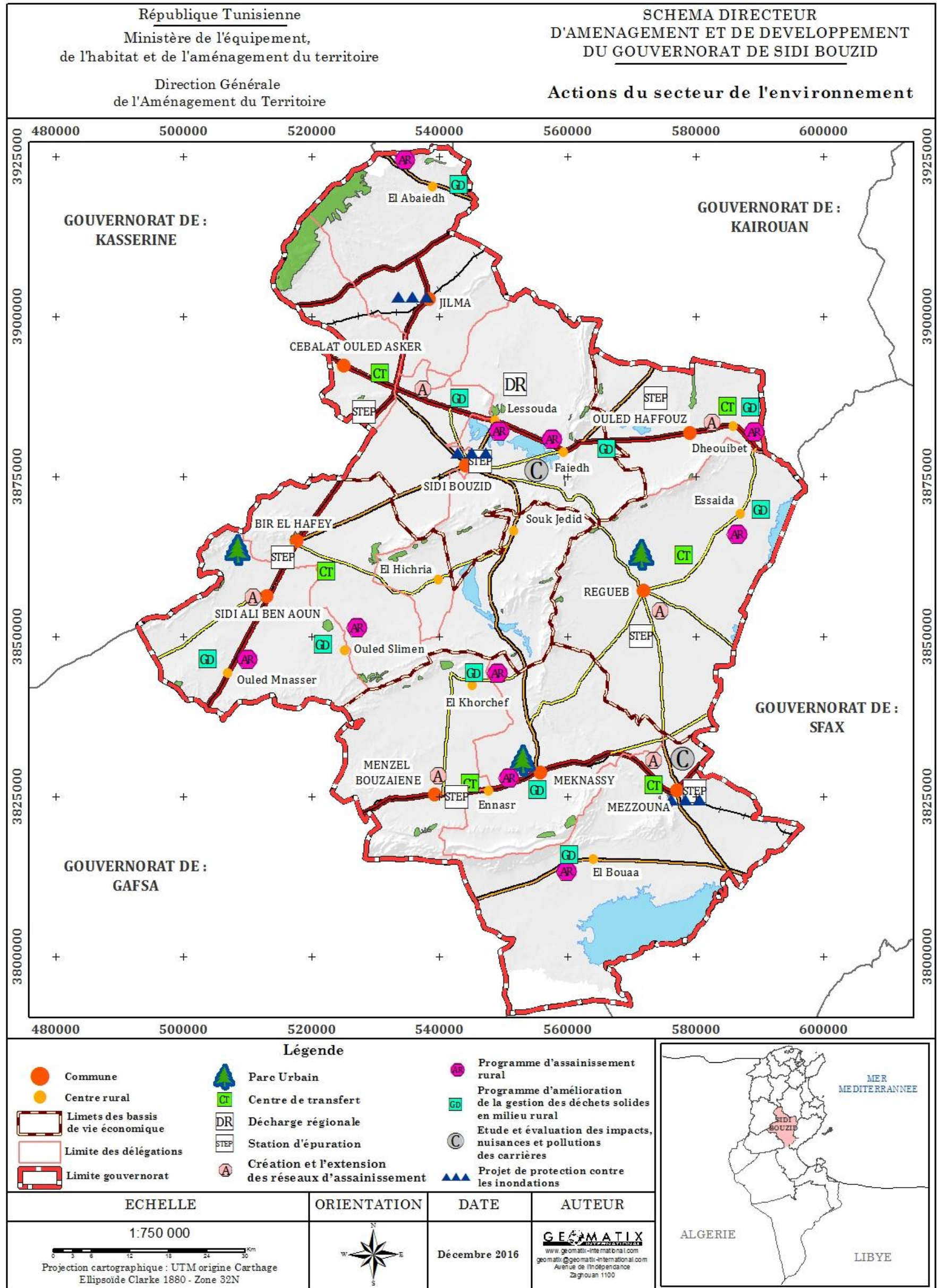
- Des réseaux d'assainissement couvrant les zones à urbaniser;
- Des stations d'épuration de capacité adaptée à la taille des agglomérations.

Une étude spécifique sera réalisée pour déterminer le mode et les moyens humains, institutionnels, financiers et matériels à mobiliser pour la mise en place et la gestion des infrastructures d'assainissement dans les zones rurales.

**Programme de création des parcs urbains**

Ce programme vise à doter les pôles des bassins de vie économique de parcs urbains aménagés et équipés pour les activités récréatives et de loisir. La gestion de ces parcs sera concédée à des promoteurs privés. Ainsi, Regueb, Mekkassy et Bir El Hafey-Ben Aoun seront dotés de ce type d'équipement. La création de ces parcs permettra d'améliorer le cadre de vie dans les pôles des bassins de vie économique et de contribuer au renforcement de leur attractivité.





Carte 15: Actions du secteur de l'environnement.

## **2. La protection et la valorisation des ressources naturelles**

### **1) Synthèse du diagnostic**

La problématique de la préservation des ressources naturelles se pose en termes d'une gestion rationnelle et participative et de maîtrise de l'accès libre aux ressources. L'enjeu de la protection des ressources du gouvernorat de Sidi Bouzid sera de réconcilier les exigences du développement du secteur agricole et la protection des ressources naturelles à travers une meilleure maîtrise technologique et une participation active des agriculteurs aux projets de gestion et de conservation.

En outre, les formes d'érosions observées dans le gouvernorat de Sidi Bouzid sont favorisées par l'aridité du climat, notamment l'agressivité des averses et les vents, ainsi que par les fortes pentes des versants montagneux. Les sols érodés s'étendent sur les versants des montagnes et plaines situées dans les piémonts. L'érosion engendre la perte de terres fertiles, la dégradation de la végétation naturelle, notamment dans les zones de parcours. La lutte contre l'érosion, notamment, hydrique du sol doit être associée à des actions de mobilisation et de gestion des eaux de ruissellement.

### **2) Orientations**

Des projets de conservation des eaux et des sols doivent être prévus pour entretenir les ouvrages existants et engager la réalisation de nouveaux ouvrages permettant à la fois de réhabiliter les sols érodés et d'assurer une meilleure mobilisation et une bonne gestion des ressources en eaux superficielles.

Les ressources en eau souterraine constituent le facteur essentiel pour les développements de l'agriculture dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, et ce, depuis 1970. Cependant, la forte intensification de l'agriculture a engendré une forte surexploitation de ces ressources. Ainsi, le développement de l'agriculture est freiné par la pénurie de l'eau d'irrigation. La mobilisation du faible potentiel encore mobilisable, notamment, la mobilisation des ressources en eaux superficielles, nécessite des investissements importants. Elle ne permet pas de compenser localement la surexploitation des ressources en eaux souterraines.

#### **La conservation des eaux et des sols**

En matière de conservation des eaux il est urgent de s'orienter vers:

- La consolidation et l'extension des ouvrages de lutte contre l'érosion hydrique;
- La valorisation des terres en pentes et de la production agricole;
- La recharge des nappes phréatiques.

#### **Atténuation de l'érosion éolienne**

Les actions à réaliser devront s'orienter vers:

- La fixation mécanique et biologique des dunes de sable;
- La régénération de la végétation naturelle des zones de parcours.

#### **Restauration des parcours**

Les actions à réaliser devront s'orienter vers la mise en défend, la plantation d'arbustes fourragers, l'aménagement et l'équipement des parcours naturels.

### **3) Actions et mesures de mise en œuvre**

La protection et la valorisation des ressources naturelles dans le gouvernorat de Sidi Bouzid se posent en termes de conservation des eaux et des sols, de restauration des parcours dégradés et de lutte contre l'ensablement. Les problématiques attenantes à ces questions ont été analysées en détail dans l'étude du plan d'action régional de lutte contre la désertification. Les actions et les programmes proposés prennent en compte les principaux projets retenus dans le PARLC;

#### **Le programme de restauration des parcours dégradés**

Les parcours représentent 17 % de la superficie totale du gouvernorat. La réduction des surfaces de parcours et l'augmentation du cheptel n'ont pas été accompagnées par une réelle intégration des cultures fourragères dans les systèmes de culture, en irrigué. Cela s'est traduit par une pression sur les ressources pastorales aggravant ainsi le déficit fourrager structurel du gouvernorat.

Le programme proposé comporte les composantes suivantes:

- Mise en défens simple, ou repos temporaire de la végétation;
- Plantations d'arbustes fourragers locaux ou introduits;
- Intensification des cultures fourragères;
- Valorisation des sous-produits agricoles dans l'alimentation animale.

La zone d'intervention de ce programme couvre l'espace pastoral au Sud de Meknassy, à Mezzouna, Ouled Haffouz, Jelma soit près de 20.000 hectares; la réalisation de ce programme permettra:

- L'amélioration de la couverture végétale et de la production pastorale et fourragère;
- La préservation de l'environnement et lutte contre la désertification;
- L'amélioration de la production de l'élevage.

### **Programme de conservation des eaux et des sols**

L'érosion est préoccupante surtout dans les zones à fortes pentes du gouvernorat. De larges superficies restent encore non traitées par des aménagements de conservation des eaux et des sols. Les travaux réalisés manquent d'entretien.

Ce programme vise:

- La consolidation des travaux de lutte contre l'érosion hydrique;
- La valorisation des terres de pentes;
- L'amélioration de la production agricole;
- La recharge de la nappe.

Il comporte plusieurs composantes:

- L'aménagement des versants qui visent essentiellement l'atténuation de l'érosion par décapage superficiel. il favorise l'infiltration et réduit la concentration des eaux de ruissellement;
- L'aménagement des voies d'eau qui vise la stabilisation des berges des cours d'eau, le laminage des crues et la recharge des nappes;
- La Sauvegarde et la valorisation de l'arboriculture derrière les ouvrages de collecte d'eau pluviale qui vise la consolidation des tabias par les plantations arboricoles dans un double objectif de consolidation et de production.

Ce programme s'étend sur les Jbels, piémonts et zones d'épandage de Mghila, Goubrar, Gadoum, Boudinar, ElKbar, Melloussi et Bou Hedma

La réalisation de ce programme permettra:

- La préservation de la couche meuble du sol;
- Le développement de la couverture végétale et de la production pastorale;
- La protection des cultures et des infrastructures et préservation de l'environnement;
- L'amélioration de la production agricole;
- La recharge de la nappe.

### **Programme de lutte contre l'ensablement**

L'érosion éolienne, consécutive de la destruction de la structure du sol par labours répétés, et la dégradation du couvert végétal, marquent le paysage et constituent une menace pour les villages, les infrastructures et les plantations. La lutte contre l'ensablement s'avère urgente et indispensable, notamment dans les secteurs Zefzef, Rmilia, Bir Bader (Souk Jedid), Mabrouka, Jebbes, Zouarâa (Meknassy), Menze Bouzaiene, Radhâa (Regueb), Bouhedma, Khobna, Besbes, Founi, Khaoui (Mezzouna).

Ce programme vise:

- L'atténuation de la dégradation des sols par l'érosion éolienne;
- La fixation des accumulations sableuses et la lutte contre l'ensablement;
- L'amélioration des conditions de vie, par la protection des infrastructures et des villages.

Il comporte deux composantes:

- La Fixation mécanique et biologique: Les enclaves ensablées nécessitent une intervention par fixation mécanique (feuilles de palmes) et biologique;
- L'installation de rideaux abris: Il s'agit des bandes forestières (3 rangées de plantations forestières à base de Tamarix et d'Acacia salicina) à installer le long des routes et pistes agricoles.

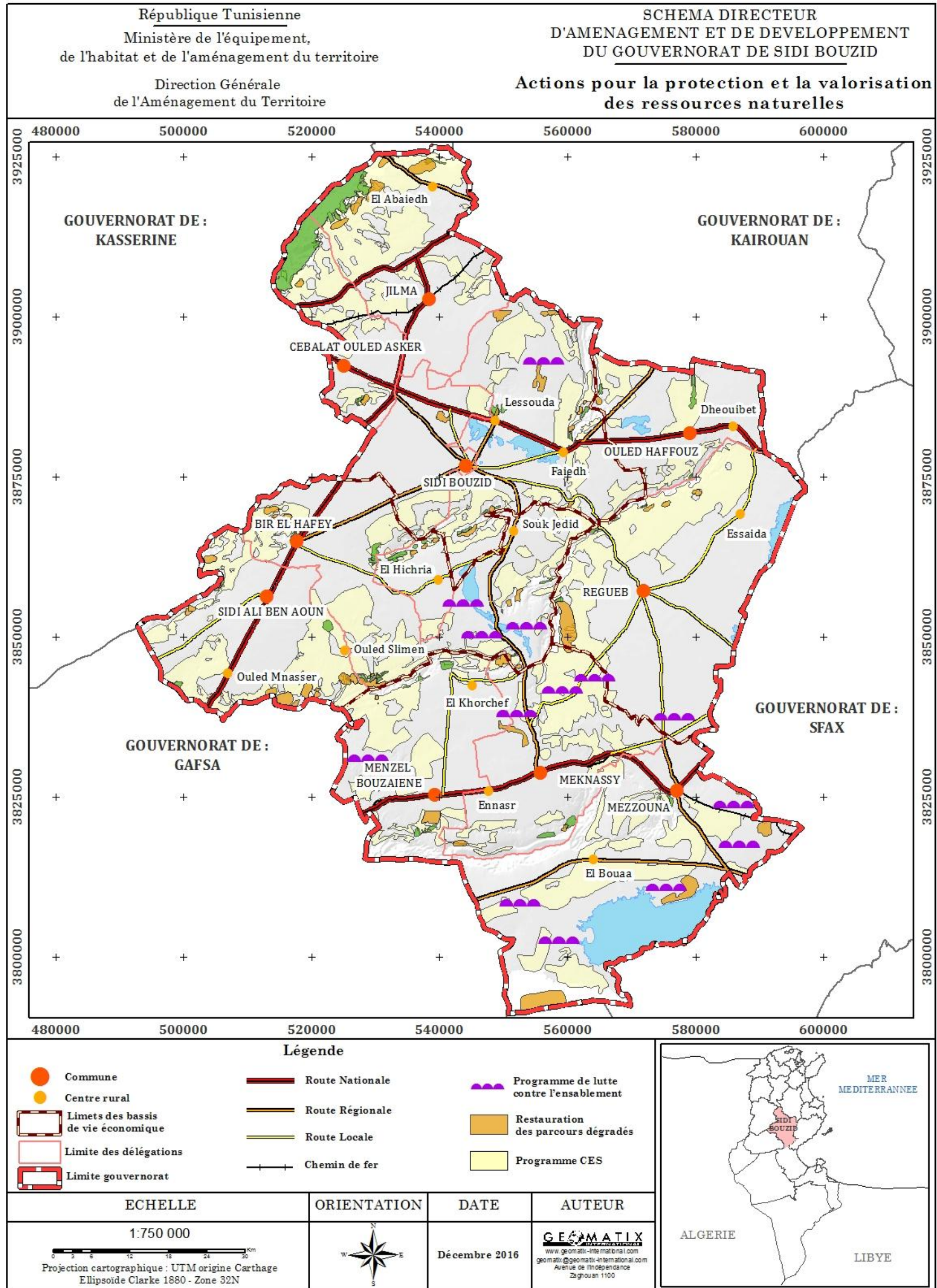
En outre, il sera nécessaire d'adopter des techniques préventives permettant la protection des sols et des cultures, notamment:

- Les bandes alternées: Des bandes de 10 à 20 m de largeur assurent la protection des cultures contre les méfaits du vent et permettent aussi l'intégration de l'activité agricole à l'activité pastorale.
- La promotion de l'utilisation des outils à socs: L'utilisation de la déchaumeuse à socs, comparée à la déchaumeuse à disques et aux outils à dents et à lame, est l'outil le plus indiqué pour la céréaliculture en zones steppiques. Elle dégrade moins les sols tout en assurant des rendements acceptables.

La réalisation de ce programme permettra:

- La préservation de la couche meuble du sol;
- Le développement de la couverture végétale et de la production pastorale;
- La protection des cultures et des infrastructures;
- L'amélioration de la production agro-pastorale.





*Carte 16: Actions pour la protection et la valorisation des ressources naturelles.*

### 3. L'AGRICULTURE

#### 1) Synthèse du diagnostic

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, L'agriculture est principalement fondée sur l'arboriculture en sec, l'irrigation et l'élevage. La céréaliculture en sec occupe des superficies importantes, mais sa production est aléatoire. Cette région était encore dominée, il y a une quarantaine d'années, par l'élevage ovin extensif et la céréaliculture. Les terres irriguées de façon intensive représentaient 51972 ha en 2014 contre 41467 ha en 2000.

Cependant, l'agriculture de la région devra faire face à de grandes difficultés; les changements climatiques se traduiront par une augmentation de la température, une réduction des précipitations et une accentuation de la variabilité du climat et une plus grande occurrence des années de sécheresse. L'impact de ces changements sur le secteur agricole se traduira par une aggravation des problèmes de l'eau, l'augmentation de la récurrence des sécheresses et leurs effets dévastateurs sur les plantations arboricoles en sec et sur l'élevage.

Selon les prévisions des changements climatiques la région de Sidi Bouzid subira:

- Poursuite de l'augmentation des températures pour atteindre d'ici 2030, une augmentation moyenne annuelle de l'ordre de 1,2 à 2 % pour la région;
- Une baisse des précipitations de l'ordre de 10 à 15 %, par rapport à la période de référence;
- Une augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes (sécheresse et inondation), avec notamment l'augmentation de l'occurrence de la succession deux années sèches ou plus.

Selon l'étude agriculture durable, ces changements « peuvent avoir des impacts plus ou moins importants sur les ressources en eau disponibles, sur les rendements des productions et sur l'orientation de la production ». L'augmentation des températures peut n'affecter les rendements qu'à la marge, son effet sur les besoins en eau des cultures se traduira par l'augmentation des prélèvements et l'aggravation de la surexploitation des ressources. L'augmentation de la fréquence des extrêmes et notamment de la succession des années sèches peut avoir les impacts les plus importants sur les systèmes de production et notamment sur les cultures en secs et l'élevage extensif dont l'alimentation dépend des ressources pastorales;

Ainsi, les impacts des changements climatiques se traduiront par la fragilisation de l'ensemble des agrosystèmes et par la réduction de leur capacité de résilience suite à des épisodes extrêmes et à la pression anthropique; en réduisant les ressources en eau disponibles, ces changements vont aggraver la tendance à la surexploitation et donc à la dégradation des ressources et remettre en cause la base même du développement agricole de la région.

#### 2) Les orientations du secteur

Les orientations pour le développement durable de l'agriculture dans le gouvernorat de Sidi Bouzid doivent prendre en compte la diversité des systèmes agraires et les systèmes de production. Il s'agit, donc, de donner une nouvelle orientation au développement qui assure, à la fois, une gestion durable des ressources naturelles et un développement économique profitable à l'ensemble des secteurs de l'économie et des catégories de la population. En effet selon l'étude durable « dans le cas du Gouvernorat de Sid Bouzid, les systèmes agraires sont dans leur ensemble soumis à de fortes pressions et les ressources subissent des dégradations qui risquent d'être irréversibles. Il s'agit d'opérer des corrections, mais il est surtout question de donner une nouvelle orientation au développement de la région avec une valorisation optimale des ressources et une diversification de l'économie.

Le développement agricole sera donc basé sur les orientations suivantes:

**Améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture**

Malgré les signes d'essoufflement constatés pour tous les systèmes de production agricole, il existe une marge de productivité importante qui peut être mobilisée sans augmentation de l'utilisation des intrants et notamment celle de l'eau. Cette mobilisation dépendra du degré d'amélioration des itinéraires techniques les plus adéquats et de l'intégration des cultures à l'élevage afin d'améliorer le bilan fourrager au niveau des périmètres irrigués

**Développer l'irrigation d'appoint**

Cette orientation concerne les systèmes d'arboriculture dont les rendements seront les plus affectés par les changements climatiques, avec des impacts négatifs engendrés par l'allongement des périodes de sécheresse. L'irrigation d'appoint permet, selon les disponibilités des ressources en eau souterraine de remédier, même partiellement, au manque de précipitation et d'assurer la viabilité des exploitations.

**Optimiser les circuits courts de distribution et la commercialisation**

La commercialisation peut aussi améliorer la marge des productions, notamment pour les petits exploitants, d'où la nécessité d'améliorer le positionnement des producteurs dans les différentes filières, par des actions d'organisation, de labellisation ou par l'adoption de circuits courts. La création d'un marché de production dans la région sera un levier de première importance pour l'organisation des circuits courts et la commercialisation.

**3) Actions et mesures de mise en œuvre**

Cette partie comporte les actions et programmes pour une agriculture durable dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. L'identification des actions est basée sur les orientations de la présente étude et prend en compte les orientations de l'étude durable et de l'étude du plan régional de l'environnement et du développement durable du gouvernorat de Sidi Bouzid.

**Actions pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture**

Les actions préconisées visent deux aspects complémentaires: l'orientation vers les spéculations à haute valeur ajoutée et l'optimisation des ressources en eau. Ainsi, il sera nécessaire de développer un programme de renforcement de la productivité pour chaque type de système d'irrigation.

**Programme d'amélioration de la productivité des zones d'épandage**

Ce programme concerne les zones d'irrigation par épandage des crues dans les zones de Sidi Bouzid et Jelma, et par les puits de surface; il comporte les actions suivantes:

- Intégration entre les deux formes d'irrigation;
- Adaptation des systèmes de culture aux disponibilités en eau en tenant compte des évolutions observées en termes de fréquence et d'intensité des inondations;
- Mise à profit des spécificités des produits locaux en les différenciant des produits moins spécifiques;
- Orientation des systèmes de production vers les cultures d'arrière-saison et l'amélioration de l'intégration des systèmes avec le développement de l'élevage et des cultures fourragères et l'utilisation des sous-produits;
- Généralisation des techniques d'économie d'eau et optimisation des besoins des productions afin d'optimiser les apports;
- Mise en place et application des dispositions de protection et de sauvegarde des nappes;
- Valorisation des eaux moyennement salées et salées, pour contrecarrer le problème de surexploitation de certaines nappes.

**Programme d'amélioration de la productivité des systèmes irrigués sur forages privés et des PPI**

Ce programme vise l'amélioration de la productivité des ressources en eau, en assurant la durabilité des ressources tout en améliorant leur valorisation; ainsi que la valorisation des



produits en misant sur la qualité. Il concerne aussi bien les PPI que les périmètres privés modernes dans la région de Regueb. Il comporte les composantes suivantes:

- Apurement foncier et actualisation des titres afin de sécuriser les propriétaires
- Renforcement du cadre institutionnel et des capacités des structures d'encadrement;
- Identification des ressources en eau disponibles et amélioration la connaissance des ressources et des prélèvements;
- Identification et développement d'un système culture adapté aux conditions naturelles et aux conditions sociales de production;
- Parfaire l'exploitation du potentiel en place en optant pour sous des contrats programmes avec les groupements de producteurs;
- Renforcement du cadre institutionnel et mise en place de structures d'encadrement;
- Orientation de la production vers la satisfaction des besoins en cultures vivrières et de culture à haute valeur ajoutée.

#### **Actions et mesures pour développer l'irrigation d'appoint**

Un programme spécifique sera consacré à l'extension de l'arboriculture sur les zones de céréaliculture en sec de faible rendement et au développement de l'irrigation d'appoint de l'arboriculture. Ce programme regroupe les composantes suivantes:

- Extension de l'arboriculture dans les zones céréalières de faible rendement et la diversification des systèmes de production par l'introduction de nouvelles variétés et de nouvelles espèces mieux adaptées aux conditions naturelles de la zone et aux changements climatiques en cours;
- Orienter la recherche pour arrêter le paquet technique adéquat pour une bonne conduite des spéculations végétales dans les conditions de la région;
- Aménagement et équipement des exploitations en systèmes d'irrigation d'appoint.

#### **Actions et mesures pour optimiser les circuits courts de distribution et la commercialisation**

##### **Programme de labellisation des produits de la région**

Jusqu'à ce jour, la production agricole de la région de Sidi Bouzid est commercialisée si l'on peut la qualifier d'anonyme alors qu'elle peut avoir une plus-value en la commercialisant avec un label lui conférant une origine géographique et une qualité organoleptique spécifique (loi n°99-57 du 28 juin 1999 relative aux appellations d'origine contrôlée et aux indications de provenance des produits agricoles et les textes qui ont suivi.). La proposition de commercialiser sous le label « IP » et non AOC (Appellation d'origine contrôlée) est due aux conditions d'obtention de l'un de ces labels où celui de l'AOC est plus difficile à obtenir selon les textes en vigueur. Ainsi, il sera opportun d'opter pour la Labellisation des produits de la région avec l'indication de l'origine géographique et le développement d'un label de produits biologiques spécifiques à la région. Le programme de labellisation comporte les composantes suivantes:

- Production d'huile d'olive biologique d'indication géographique (double label: IP et BIO «huile de Gammouda»);
- Production d'agneaux sous le label «Indication de provenance: IP Agneau de SBZ»;
- Développement du label IP (indication géographique de provenance)) «Fruit du Regueb».

En effet, Sidi Bouzid dispose d'une superficie plantée en olivier d'huile d'olive de 273682 hectares dont une grande partie peut être convertie en huile biologique (surtout celle conduite en sec). Le projet consiste à identifier les zones de production d'imaginer une structure pouvant rassembler ces producteurs et passer à la phase certification pour le label biologique (BIO) et l'adoption d'un cahier de charge (à élaborer et publier un arrêté spécifique à publier) relatif à l'indication de provenance (IP).

En outre, la région a été depuis longtemps reconnue par la production de viande ovine de qualité spécifique. Il est très facile de passer à une étape règlementée indiquant l'origine de cette production (IP) en contrepartie d'une valeur ajoutée commerciale.

L'agriculture fruitière (pêche, raisin de table, agrumes) s'est développée dans la région de Regueb sur les eaux de la nappe profonde et arrive à produire précocement pouvant bien se positionner sur le marché national et international. Créer un label fruit du Regueb (Indication de Provenance) pourrait être facile moyennant une organisation de la profession et une élaboration d'un cahier des charges (Arrêté spécifique à publier) d'un cahier de charge.

Ce programme permettra:

- L'amélioration des revenus des agriculteurs;
- La préservation des petites exploitations et des produits spécifiques à la région;

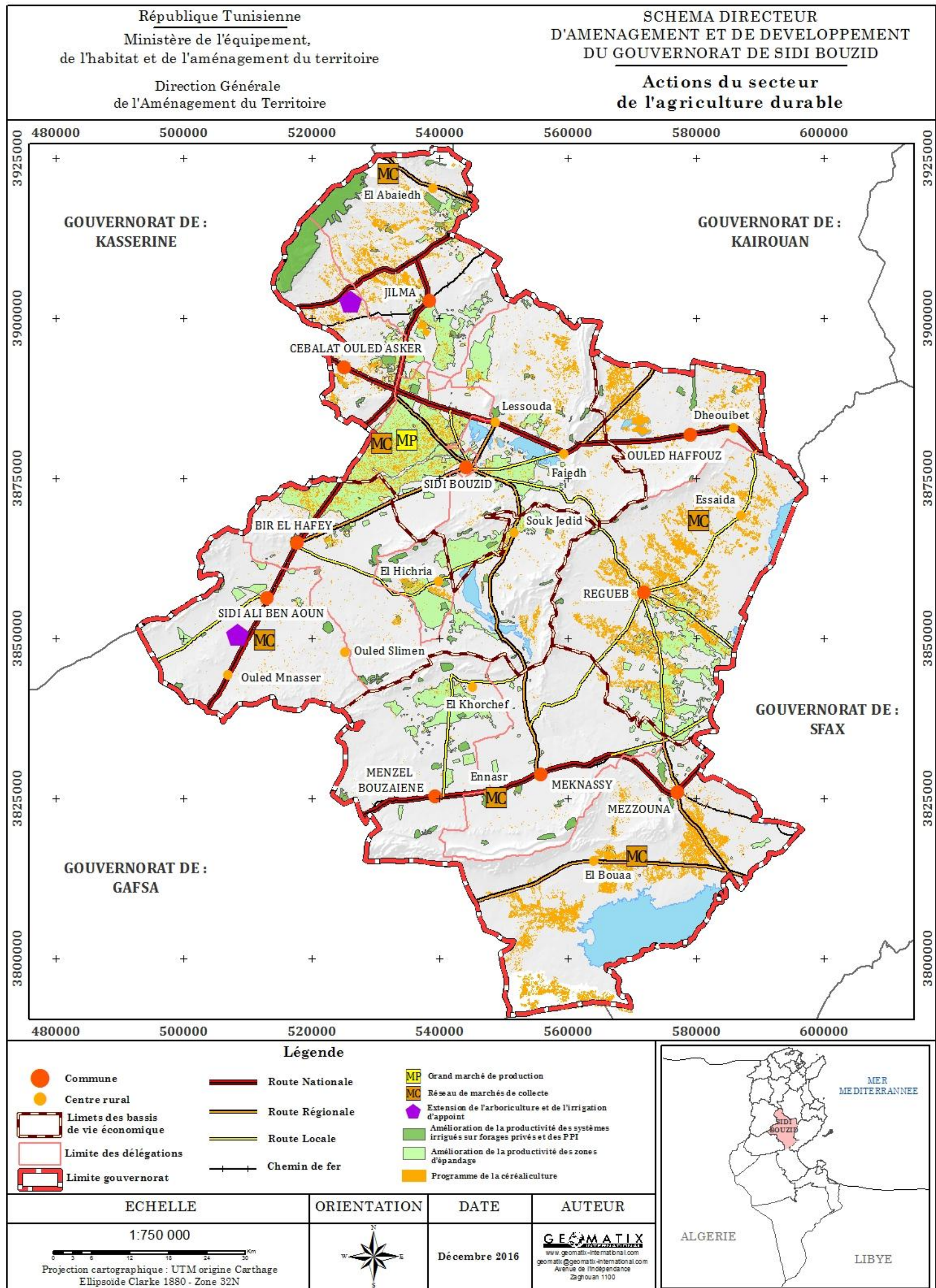
#### **Programme d'optimisation de la commercialisation**

Les différents produits agricoles sont actuellement commercialisés à l'état brut en dehors de la région. Le potentiel de valorisation et de création de la valeur ajoutée est faible. Cependant, avec le projet de création d'un grand marché de production dans la région( étude en cours), il sera opportun de valoriser cette production en développant des secteurs de conditionnement (nettoyage, triage, emballage, etc.), d'entreposage (pour échelonner la mise sur le marché de produits agricoles dont les prix peuvent s'effondrer si l'offre est importante en saison de production) et de surgélation et de congélation pour certains produits. Ce secteur doit se développer dans des unités agroalimentaires de petites tailles, pouvant générer des emplois sans gros investissements.

Ce programme consiste à créer autour du futur grand marché un réseau de marchés de collecte de la production au niveau local, le plus proche possible des zones de concentration de la production.

Ce programme permettra de:

- Dynamiser la commercialisation à l'échelle régionale;
- Réduire les couts de transport pour les agriculteurs;
- Créer des postes d'emplois non agricoles;
- Améliorer les revenus des petits agriculteurs.



Carte 17: Actions du secteur de l'agriculture durable.



## **IV- LES ACTIVITES INDUSTRIELLES TOURISTIQUES ET DE SERVICES**

### **1. L'INDUSTRIE**

#### **1) Synthèse du diagnostic de l'industrie**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid fait partie des zones d'encouragement au développement régional, malgré cela, l'industrie manufacturière est restée à l'état embryonnaire. En 2014, le nombre total d'entreprises manufacturières est de 42 unités et le nombre d'actifs occupés dans l'industrie est de 3475 postes.

Le tissu industriel du gouvernorat est géographiquement concentré autour de la ville de Sidi Bouzid. La répartition de l'industrie selon les secteurs d'activités est marquée par la prédominance des industries agroalimentaires avec 13 entreprises et 888 emplois, les industries du textile et habillement avec 10 entreprises et 964 emplois. Ainsi, les branches dominantes emploient une main-d'œuvre peu qualifiée en majorité féminine.

Les facteurs qui expliquent la faiblesse de l'attractivité industrielle du gouvernorat sont entre autres:

- La faiblesse de l'infrastructure logistique;
- La faiblesse de l'entrepreneuriat local. Effet, les industriels sont, dans leur majorité, issus de familles agricoles et commerçantes, ils apprennent le « métier d'industriel » sur le tas et selon la démarche échec-réussite. Plusieurs d'entre eux abandonnent après le premier échec;
- La faible densité du tissu industriel existant;
- L'inexistence de traditions, de culture et de compétences industrielles;
- L'offre insuffisante de services aux entreprises dans les villes.

Les études sectorielles réalisées par l'API pour la région du Centre-Ouest et par le gouvernorat de Sidi Bouzid ont permis d'identifier les opportunités d'investissement dans les secteurs porteurs, notamment dans les filières de l'industrie agroalimentaire:

- Conditionnement, emballage et mise en valeur des produits agricoles;
- Conditionnement et mise en bouteilles de l'huile d'olive;
- Extraction de l'huile biologique;
- Extraction, distillation et mise en bouteilles des huiles essentielles;
- Réfrigération, congélation, déshydratation et lyophilisation des produits agricoles;
- Transformation du lait;
- Séchage des fruits et légumes;
- Conserves et semi-conserves des fruits et légumes;
- Décorticage et transformation d'amandes.

Les créneaux porteurs dans l'industrie des matériaux de construction concernent:

- Le concassage, criblage et traitement de sable;
- Exploitation des carrières;
- Emailage et décoration des produits en céramiques;
- Carrelages en pierres, marbre et ciments;
- Briqueterie, miroiterie et criallerie.

La stratégie de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid prévoit d'appuyer l'essor industriel par:

- La création d'une société de gestion du complexe industriel et technologique de Sidi Bouzid pour l'équiper en infrastructure industrielle dans des délais raisonnables;
- La création de la société d'investissement et de développement de Sidi Bouzid, avec un capital de 5, et ce, dans l'objectif de participer au capital des projets privés; mais cette société est sous-capitalisée par rapport aux besoins de financement de la région. Elle n'ajoute pas ainsi de nouvel apport qualitatif au paysage financier régional;
- L'aménagement d'une première tranche de 10 hectares de la zone industrielle de Lassouda, l'identification des réserves foncière et l'étude des opportunités de créations de zones industrielles dans quelques délégations.

Ainsi, les mesures décidées dans la stratégie de développement de Sidi Bouzid concernent aussi bien l'aménagement des zones d'accueil que la création des structures nécessaires à l'encadrement des investisseurs, à la gestion des différentes composantes du système industriel et au financement des projets privés. Cependant, la plupart de ces structures sont en cours de mises en place et rencontrent des difficultés de démarrage. Il n'est pas possible de se prononcer sur leur efficacité.

## 2) Les orientations

L'industrialisation: Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, le développement de l'industrie s'impose comme solution au surpeuplement rural à travers le transfert d'une importante de la main d'œuvre rurale vers les activités industrielles. Elle s'impose aussi comme alternative pour la valorisation de la production agricole locale. L'amorçage d'une dynamique industrielle dans le gouvernorat est lié à plusieurs facteurs, dont la mise à niveau des villes, l'aménagement industriel, le renforcement des infrastructures et l'identification des filières à développer et des mesures à adopter pour soutenir les investisseurs et orienter l'implantation des entreprises.

Comme leviers de développement industriel, il est possible de concentrer les efforts sur les créneaux porteurs, dont en particulier, les industries agroalimentaires et les industries d'extraction et de transformations qui sont bien ancrées au territoire du gouvernorat. Cependant, il n'est pas exclu de compter sur la tendance à la diffusion ou la délocalisation de certaines industries telles que le textile, les industries électriques et les industries mécaniques, des grandes villes du littoral vers l'intérieur du pays. Par ailleurs, la promotion des petits projets et des micro-entreprises dans les secteurs de transformation des produits de l'agriculture, des petits métiers et des services restera un pilier non négligeable de développements socio-économiques du gouvernorat.

L'aménagement industriel: Les déterminants géographiques et sectoriels des mesures d'incitation à l'investissement nécessitent la délimitation des territoires d'application et des secteurs devant bénéficier d'une discrimination positive. Ce qui implique la détermination des territoires pertinents, les mieux adaptés au développement et à la promotion de l'industrie. Un raisonnement en termes de bassins d'emplois, conformément aux propositions de l'étude sur "l'aménagement du territoire et les zones d'activités économiques" réalisée par la DGAT, permet de superposer aux « bassins de vie économique" des bassins d'emplois. Les espaces industriels, c'est-à-dire les zones aménagées pour accueillir les unités de production, seront de deux types: des zones industrielles et des zones d'activités économiques. Le nombre et la localisation de ces espaces devront s'adapter au nombre de bassins d'emplois et aux systèmes urbains locaux.

L'infrastructure de transport: Quel que soit l'option qui sera retenue en matière de secteurs ou filières leviers du développement industriel, la production sera en grande partie destinée au marché national et international. Des liens forts avec les secteurs de la grande distribution et de l'exportation seront indispensables. Les infrastructures et les acteurs de ces secteurs sont concentrés dans les grands pôles du littoral. L'infrastructure de transport comme vecteurs

d'échanges et de relations entre pôles constituera le facteur déterminant du développement des liens entre Sidi Bouzid et les pôles du littoral.

### **3) Actions et mesures**

L'industrie est le seul secteur qui possède des capacités de stimulation de la croissance économique et sur lequel le gouvernorat peut compter pour enclencher son développement. L'aménagement des zones d'accueil des activités économiques, le renforcement des liaisons nationales, et aussi l'organisation et la structuration des bassins de main-d'œuvre, constituent les leviers indispensables pour la promotion industrielle de ce gouvernorat. Les objectifs de développement des activités industrielles, retenus dans les différents axes de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid, se rapportent à:

#### **La promotion des activités non agricoles**

- L'aménagement des espaces dédiés aux activités économiques;
- La création des services d'encadrement de l'économie.

#### **La promotion de l'aménagement urbain**

- La promotion de l'offre en terrains et espaces aménagés pour l'accueil des activités économiques;
- La maîtrise des emprises foncières stratégiques.

#### **Promouvoir les espaces d'accueil des industries**

- Réhabilitation des espaces industriels existants;
- Aménagement des nouvelles zones industrielles.

#### **Assurer l'intégration urbaine de l'industrie**

- Desserte par les transports et la logistique;
- Intégration des services.

#### **Renforcer le capital humain et l'encadrement des entreprises**

- Le développement des capacités entrepreneuriales, la formation professionnelle et l'encadrement technique;
- Le renforcement et la coordination de l'action des structures d'appui et d'encadrement des investisseurs.

Ainsi, les actions et les mesures d'accompagnement comportent

#### **La réhabilitation des espaces industriels existants**

La ville de Sidi Bouzid concentre 40,4 % des entreprises et 68,3 % des emplois. Les zones industrielles aménagées n'abritent qu'environ le tiers des établissements de 10 emplois au plus.

Par ailleurs, l'offre de terrains industriels aménagés est réduite, tout en étant concentrée à Sidi Bouzid. Dans les zones industrielles de Sidi Bouzid, la voirie et les réseaux d'énergie sont dégradés et nécessitent une réhabilitation lourde.

L'action porte sur la réhabilitation et l'équipement en réseaux d'énergie et de télécommunications des deux zones industrielles de Sidi Bouzid:

- Zone AFI (10 Ha);
- Zone industrielle municipale (4 Ha).

La réalisation de cette action permettra de:

- Améliorer la qualité de l'infrastructure industrielle;
- Contribuer au renforcement de la compétitivité de la région;
- Retenir et maintenir en activité les entreprises existantes;
- Préserver les emplois industriels;
- Encourager la rénovation et la modernisation de l'industrie;
- Améliorer l'intégration urbaine des zones industrielles.

#### **L'aménagement des nouvelles zones industrielles**



La stratégie de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid prévoit d'appuyer l'essor industriel par:

- La création d'une société de gestion du complexe industriel et technologique;
- La création de la société d'investissement et de développement de Sidi Bouzid, avec un capital de 5 MDT, et ce, dans l'objectif de participer au capital des projets privés;
- L'aménagement d'une première tranche de 10 hectares de la zone industrielle de Lassouda.

Des mesures exceptionnelles sont prises par décret pour accélérer la réalisation de nouvelles zones industrielles dans des zones non couvertes par des plans d'aménagement urbain.

L'action porte sur la création de nouvelles zones industrielles:

Des ZI de Sidi Bouzid Ouest (50 ha), de Jelma (10 ha),

- La zone industrielle d'Om Ladham à Sidi Bouzid (50 ha);
- La zone industrielle Lassouda 2 à Sidi Bouzid (10 ha);
- La zone industrielle de Mezzouna (5 ha);
- La zone industrielle de Regueb (13 ha); et à Meknassy (10 ha).
- La zone industrielle de Jelma (10 ha).

En plus de ces zones programmées dans le cadre de la stratégie de développement de la région, il sera nécessaire de doter les pôles des deux bassins de vie économique, Meknassy et Ben Aoun de zones industrielles:

- La zone industrielle de Meknassy (20 ha);
- La zone industrielle de Ben Aoun (20 ha).

La réalisation de ces zones permettra de:

- Contribuer au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la région;
- Créer de nouvelles entreprises industrielles et de services;
- Créer de nouveaux emplois industriels.

### **L'aménagement des zones d'activités économiques**

La région compte douze centres ruraux, dont un seul centre de plus de 4000 habitants, trois centres de taille comprise entre 2000 et 3000 habitants et un seul centre de moins de 1000 habitants. Les centres ruraux sont globalement limités en nombre et en taille, et insuffisamment dotés en équipements, en services et en infrastructure de base pour assurer le rôle de support de proximité pour la population est les activités économiques.

Des programmes spécifiques pour l'équipement en services publics et en infrastructures de base des centres ruraux seront engagés par l'ARRU; ces programmes concernent huit centres ruraux pour un cout prévisionnel de 18,3 MDT. Les programmes de développement intégré dans les délégations prioritaires comportent des projets d'infrastructures et d'équipement destinés aux centres ruraux; mais la dimension spatiale n'est pas prise en compte dans la conception des PDI; la cohérence des actions programmées n'est pas toujours vérifiée; ce qui limite la contribution de ces projets à l'aménagement du territoire local.

L'action consiste en la mise à niveau des centres ruraux, pour en faire des pôles de développement qui offrent de meilleures conditions de vie pour la population, des supports urbains pour le développement des activités non agricoles et des services de niveau intermédiaire pour la population des secteurs situés dans leurs aires d'influence.

Elle porte sur la construction de locaux pour des activités de transformation et de conditionnement des produits de l'agriculture et de l'élevage, de locaux de petits métiers et d'un centre de vie sur un espace aménagé couvrant en moyenne 2.5 Ha. Chaque centre de services intermédiaires sera doté d'une zone d'activités économiques, à l'exception des centres situés dans les périphéries des villes. Les centres structurants du rural profond seront prioritaires

Cette action permettra d'assurer les conditions qui préservent et renforcent la vitalité économique et sociale de la campagne et des agglomérations et qui favorisent la promotion des activités non agricoles.

### **La promotion de l'offre en terrains et espaces aménagés pour l'accueil des activités économiques**

Les petites villes du gouvernorat, à l'image d'Ouled Haffouz et Menzel Bouzaïenne, ainsi que la localité de Souk Jedid qui sera très prochainement promue au statut communal, sont essouffées. Leur économie est essentiellement agricole; la faiblesse de l'économie de ses villes pousse les habitants à migrer vers d'autres régions. Le développement économique local de ces noyaux nécessite le renforcement de leur niveau d'équipement, l'amélioration des conditions de vie et surtout la diversification de leur économie à travers la promotion de l'industrie, des petits métiers urbains et des activités artisanales. Tout en respectant le principe de concentration de l'industrie manufacturière dans les pôles des bassins de vie économiques, il sera nécessaire de doter ces villes de zones d'activités comparables à celle des centres de services intermédiaires, mais de taille plus importante pour permettre progressivement la diversification de leur économie et créer suffisamment d'emplois.

L'action porte sur l'aménagement de zones d'activités économiques de 5Ha, comportant des locaux pour des activités de transformation et de conditionnement des produits de l'agriculture et de l'élevage, des locaux de petits métiers et un centre de vie:

- Zone d'activités économiques d'Ouled Haffouz;
- Zone d'activités économique de Souk Jedid;
- Zone d'activités économiques Menzel Bouzaïenne.

Cette action permettra d'assurer les conditions qui préservent et renforcent la vitalité économique des petites villes et qui favorisent la diversification de l'économie locale

### **Desserte par les transports et la logistique**

Les problèmes de transport dans le gouvernorat de Sidi Bouzid s'articulent autour de deux questions majeures:

- La prédominance des camionnettes dans le transport de la production agricole par les agriculteurs et ses conséquences en termes de coût et de consommation énergétique;
- La faiblesse de l'offre de transport de marchandises, en termes de nombre de sociétés et de parc véhicules de transport lourd.

Avec le développement des activités industrielles et l'organisation des circuits de distribution, le transport et la logistique seront des composantes indispensables du fonctionnement de l'économie régionale. En effet, la croissance économique engendrera l'intensification des échanges à l'intérieur du gouvernorat, de la région, dans le pays et avec les pays voisins.

Ainsi, le développement des transports et de la logistique pose plusieurs questions et axes de réflexion, notamment:

- Comment assurer la connexion du gouvernorat aux principaux axes et nœuds de transport du pays?
- Quels modes de transport privilégier ? Compte tenu de la nature et des flux de marchandises ?
- Quelle sera la capacité de l'offre foncière à prévoir pour l'implantation d'entrepôts logistiques ou même de sites industriels et de marchés de gros?

La réponse à ces questions n'est pas aisée et nécessite l'élaboration d'un schéma des services logistiques à une échelle pertinente qui serait de préférence celle de la région économique de Centre Ouest pour faire de cette région un espace d'articulation et d'échanges privilégiés avec l'Algérie.

Cependant, deux actions peuvent être anticipées avant l'élaboration d'une stratégie régionale des services logistiques:

- La création d'une zone logistique attenante à la zone industrielle de Om Ladham et au marché de gros d'intérêt national prévu dans la même zone;
- La création d'une liaison ferroviaire entre la zone logistique prévue à Om Ladham et les zones d'activités logistiques et de production, prévues par l'étude d'aménagement et de développement des zones frontalières.

Ces deux actions permettront de renforcer la compétitivité du gouvernorat, de créer des emplois et de promouvoir les échanges avec l'Algérie, qui constitue un grand marché de bien de consommation et d'équipement.

Les institutions en charge ou en appui du secteur industriel de la région et les structures d'appui financier (BFPME, SODESIB), sont multiples et ne sont pas correctement financées et dotées en ressources humaines.

Face à la faiblesse structurelle de ces institutions dans le domaine des ressources humaines, de la logistique et financier, il est nécessaire d'opter pour le renforcement des institutions d'appui au secteur industriel dans les domaines de:

- La planification, le suivi et l'évaluation stratégiques;
- L'aménagement et gestion des zones industrielles;
- La promotion, la région et l'accompagnement des promoteurs et des investisseurs.

Un programme d'appui institutionnel devrait contribuer à la mise à niveau des structures publiques d'appui au développement industriel à Sidi Bouzid aussi bien sur le plan des compétences que sur le plan de la logistique. Ce programme permettra de:

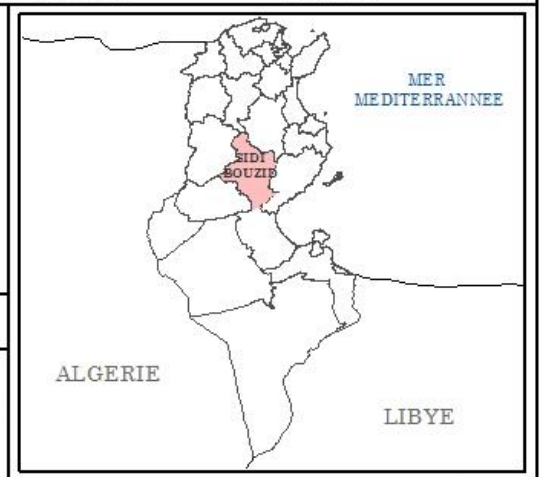
- Modernisation des structures d'appui et d'accompagnement des promoteurs industriels;
- Dynamiser la création d'entreprises industrielles dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.



**Légende**

Commune	Zone d'activités économiques de (5Ha)	Réhabilitation d'une zone industrielle
Centre rural	Zone d'activités économiques de (2,5Ha)	Extension d'une zone industrielle
Limets des bassis de vie économique	Plate forme logistique	Aménagement d'une zone industrielle
Limite des délégations	Bretelle ferroviaire	
Limite gouvernorat		

<b>ECHELLE</b> 1:750 000  Projection cartographique : UTM origine Carthage Ellipsoïde Clarke 1880 - Zone 32N	<b>ORIENTATION</b> 	<b>DATE</b> Décembre 2016	<b>AUTEUR</b> <b>GEOMATIX</b> www.geomatix-international.com geomatix@geomatix-international.com Avenue de l'Indépendance Zaghouan 1100
--	------------------------	------------------------------	--



Source: Interprétation Geomatix 2015

*Carte 18: Actions du secteur de l'industrie.*

## 2. Le tourisme

### 1) Synthèse du diagnostic

L'infrastructure touristique du gouvernorat de Sidi Bouzid est composée de deux unités hôtelières, dont un seul hôtel classé, totalisant 70 lits.

la situation de carrefour des trois routes nationales à grand trafic, reliant les principaux pôles du pays, pourrait favoriser la création de relais touristiques au niveau des villes traversées, notamment au niveau de Bir El Hafey, Sidi Ali Ben Aoun, Ouled Haffouz, Lassouda, Cebalat Ouled Asker, Meknassy, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne. Ces relais permettront de développer le tourisme de passage et constitueraient des vitrines des territoires traversés.

Le potentiel historique et archéologique du gouvernorat de Sidi Bouzid est constitué de sites et monuments archéologiques, répartis sur tout le territoire et dont la mise en valeur tarde à se mettre en place. L'inventaire de ce potentiel fait état de plus de dix sites archéologiques et monuments historiques dont certains sont bien préservés.

Ainsi, le gouvernorat de Sidi Bouzid peut prétendre à un développement progressif du tourisme notamment du tourisme urbain pour améliorer les services d'accueil dans les villes, le tourisme de passage en s'appuyant sur les villes relais et le tourisme écologique en articulant au Parc de Bouhedma et au futur relais de tourisme écologique prévu à Sidi Ali Ben Aoun des circuits de découverte du territoire rural.

### 2) Les orientations

#### **L'équipement du gouvernorat en infrastructure et services d'accueil touristique**

Cette orientation vise à doter les villes du gouvernorat de Sidi Bouzid d'une infrastructure d'accueil touristique adaptée aux besoins du secteur des affaires et du tourisme urbain. L'inexistence d'une offre d'hébergement adaptée au secteur des affaires est un handicap qu'il faudra surmonter à travers la mise en place d'une infrastructure touristique de moyen à haut standing. Le pôle régional et les pôles des bassins de vie dépourvus d'infrastructure touristique gagneront à se doter d'une gamme complète de services touristiques.

#### **La promotion du tourisme alternatif**

La valorisation du potentiel naturel et culturel du gouvernorat est un facteur de développement local qui peut contribuer au renforcement de son attractivité. Cette orientation implique à la fois la mise en place d'une infrastructure appropriée et la création des structures de gestion et de promotion spécifiques. En effet cette forme de tourisme nécessite des aménagements différents de ceux du tourisme classique; l'hébergement se fait dans des maisons d'hôtes ou des gîtes ruraux; la restauration se fait chez l'habitant ou dans des restaurants labélisés; les activités sont liées aux arts et traditions locales, et aux aménités du milieu naturel. En outre la gestion le tourisme alternatif nécessite une forte implication de la population locale et des associations dans la promotion des structures et des activités touristiques.

### 3) Les actions et les mesures de mise en œuvre

Les actions et mesures pour la promotion du tourisme urbain

#### **Projet de restructuration et de valorisation touristique du parc urbain de Lassouda**

Ce projet a été retenu dans le plan d'action du PREDD comme action visant le renforcement du pôle régional. En effet l'offre d'hébergement n'est pas adaptée à des séjours d'affaires, de loisirs et de vacances, étant concentrée dans le chef-lieu du gouvernorat. De même, les espaces de loisirs sont limités et mal gérés, constituant une contrainte à l'attractivité de la ville de Sidi Bouzid.



Le projet consiste à restructurer le parc de Lassouda en vue d'y intégrer deux unités touristiques (50 à 70 lits) et des espaces de loisirs dont l'implantation respecte et valorise parfaitement le site. Les principales composantes du projet sont:

- L'aménagement d'un circuit de promenades;
- L'aménagement des espaces de loisirs de plein air;
- La réhabilitation des bâtiments et des infrastructures existantes;
- La construction de deux unités hôtelières.

Ce projet permet de doter la région d'une infrastructure touristique et de loisir adapté à la demande des hommes d'affaires et des cadres; il contribue à atténuer les contraintes à l'attractivité tout en valorisant un espace récréatif qui souffre d'une mauvaise gestion.

La mise en œuvre de ce projet peut être envisagée dans le cadre d'un partenariat public /privé ce nécessite la mise en place du cadre juridique permettant:

- Concession de l'exploitation des espaces de loisirs à des promoteurs privés;
- Concession de la construction et de la gestion des unités hôtelières à une société au capital mixte ou privé.

### **La mise en place de l'infrastructure touristique des bassins de vie économique**

Les pôles des bassins de vie économique offrent peu de commodités pour l'accueil touristique. Le relais touristique en cours de réalisation à Sidi Ali Ben Aoun n'offre qu'une gamme incomplète des prestations requise pour le développement du tourisme dans le gouvernorat.

L'action consiste à doter chacun de ces pôles d'une gamme complète de services: hébergement de moyen à haut standing, restauration, information touristique, commerce, artisanat et expositions, équipements de détente, etc.

La réalisation de ces relais permettra de doter le gouvernorat de l'un des facteurs de compétitivité manquants dans la région et d'assurer l'articulation avec le tourisme alternatif. En effet ces relais constitueront les vitrines du territoire du gouvernorat à partir desquelles s'organisera l'information sur le tourisme alternatif et la commercialisation des activités qui lui sont liées.

la mise en place des relais touristiques et leur fonctionnement nécessitent des mesures réglementaires permettant d'assurer leur intégration dans le tissu urbain des villes et des mesures organisationnelles permettant d'assurer un fonctionnement et une gestion intégrée des différentes composantes au niveau de chaque pôle.

### Actions et mesures pour la promotion du tourisme alternatif

Les sites et les attraits touristiques du gouvernorat de Sidi Bouzid étant identifiés, il s'agira de les aménager et de les valoriser pour l'accueil des touristes et pour le déroulement des activités d'écotourisme, du tourisme culturel et de l'agrotourisme; ce qui nécessite l'implication de la population locale, des autorités locales et régionales, et des ministères en charge du tourisme, de la culture, de l'agriculture et de l'environnement dans la conception du produit touristique, l'aménagement et la gestion des sites et l'équipement en infrastructure touristique.

Les actions proposées pour le développement d'un produit touristique spécifique, se rapportent à:

- L'aménagement et l'équipement du parc naturel de Mghila pour l'organisation des activités d'écotourisme;
- L'aménagement et l'équipement des sites pour le déroulement des activités de l'agrotourisme dans les plaines de Gammouda et Mezzouna;
- L'équipement en infrastructure touristique des centres de services intermédiaires d'El Bouaa et Labaiedh. Chaque centre sera doté d'une capacité d'hébergement de 50 lits, d'un village de l'artisanat, d'un centre d'information et de circuit aménagés pour les promenades, les randonnées et les activités sportives.



Cependant, la mise en place du produit touristique local nécessite des mesures règlementaires et institutionnelles spécifiques dont, notamment:

- L'organisation de la concession de la gestion des aménagements touristiques dans les sites protégés et les parcs naturels;
- L'organisation de la promotion, la gestion et la commercialisation des activités touristiques;
- L'élaboration de normes pour l'aménagement et la construction de l'infrastructure touristiques.

La promotion du tourisme alternatif dans les zones rurales du gouvernorat de Sidi Bouzid permettra de diversifier l'économie rurale, de créer des emplois et de créer un réseau associatif de promoteurs qui se spécialiseront dans des activités de développement du tourisme local.

### **3. Les services de transport**

#### **1) Synthèse du diagnostic**

En matière d'offre de transport, le transport public est faible, le secteur privé assure l'essentiel des déplacements notamment entre les zones rurales et les chefs-lieux des délégations. Mais la dispersion du peuplement fait que des parties importantes des territoires ruraux sont mal desservies.

L'offre de transport de marchandises est faible et non structurée avec notamment, la prédominance du transport informel.

L'analyse du secteur des transports de personnes à Sidi Bouzid permet d'établir le constat suivant:

- L'inexistence d'une société régionale de transport à Sidi Bouzid: Les services de transport en commun sont assurés par la société EL KAOUAFEL qui couvre les gouvernorats de Gafsa et de Sidi Bouzid. Le parc du gouvernorat de Sidi Bouzid compte 48 bus dont 90% sont destinés au transport scolaire et universitaire. SEPT lignes de transport interurbain assurent les déplacements entre Sidi Bouzid et les chefs-lieux des délégations. L'offre de transport public est globalement insuffisante; mais les insuffisances sont en partie compensées par les services privés de transport des personnes;
- L'offre de transport de personnes est majoritairement composée de véhicules de louages et de transport rural. Ces modes de transport sont mieux adaptés à l'organisation spatiale du gouvernorat, avec une forte concentration des services publics dans les petites villes et une forte dispersion de la population rurale. Malgré une répartition des autorisations de transport privé adapté à la dispersion et à la densité de la population dans les délégations, de vastes zones rurales restent enclavées à cause du mauvais état des pistes d'accès;
- Le transport urbain par taxi est concentré à Sidi Bouzid, avec 143 unités en 2014. Dans les autres villes, les déplacements sont de courte distance et s'effectuent à pieds ou au moyen des cycles et motocycles; ce qui explique la faible diffusion de l'offre de taxis (Ben Aoun 9, Regueb 1, 2 à Mezzouna et 2 à Bir El Hafey).

Le parc des véhicules de transport de marchandises enregistrés dans le gouvernorat est composé de 226 camions, 9406 camionnettes, 125 semi-remorques et 1163 semi-remorques agricoles. Les défaillances constatées dans l'organisation des circuits de distribution de la production agricole ont favorisé le développement du transport informel, de l'activité des intermédiaires et de la motorisation des agriculteurs.

## 2) Les orientations du secteur

Le transport sera une composante indispensable pour l'organisation de la mobilité dans les bassins de vie économique. La concentration des activités économiques dans les pôles de ces bassins, le désenclavement des zones rurales et l'amélioration du transport scolaire passe par l'organisation du système de transport, l'interconnexion de ses différents modes et l'équipement du territoire.

L'équipement du territoire

Cette orientation vise la création et l'intégration des équipements structurants de transport dans les différents pôles de l'armature urbaine et rurale. Ce qui facilitera et améliorera les déplacements et l'interconnexion des différents modes de déplacement.

L'organisation des services de transport

La question de l'organisation des services de transport est plus complexe. Elle concerne un nombre important acteurs, dont les structures professionnelles et syndicales, les collectivités publiques et les services régionaux relevant du ministère du Transport. La coordination entre ces différents intervenants, en vue d'organiser, d'améliorer et d'adapter l'offre de transport aux objectifs de développement, nécessite la mise en place d'un cadre de référence approprié.

## 3) Actions et mesures pour la mise en œuvre

### Les équipements de transport

Pour permettre une meilleure organisation des services des services de transport et leur intégration urbaine, les pôles de l'armature urbaine seront dotés selon leurs niveaux hiérarchiques d'équipement de transport permettant une meilleure desserte du territoire du gouvernorat et une interconnexion optimale des différents modes de transport.

Ainsi, il sera prévu:

- La création d'une gare routière de niveau régional dans chacun des pôles des bassins de vie économique;
- La création d'une gare routière dans chacun des centres locaux;
- La création d'une station de transport dans chacun des centres de services intermédiaires;
- La création de ces équipements permettra d'assurer l'interconnexion des différents modes de transport et d'améliorer les services aux usagers.

### Actions pour l'organisation des services de transport

La question de l'organisation des services des transports ne se limite pas à la création des équipements. Un cadre régional de référence doit être mis en place pour assurer la cohérence spatiale de l'ensemble des composantes du système de transport ainsi que la coordination entre les différents intervenants dans la mise en place des infrastructures, l'organisation et la gestion des services à la population et aux activités économiques.

Ainsi, le gouvernorat de Sidi Bouzid sera doté d'un schéma directeur régional de transport

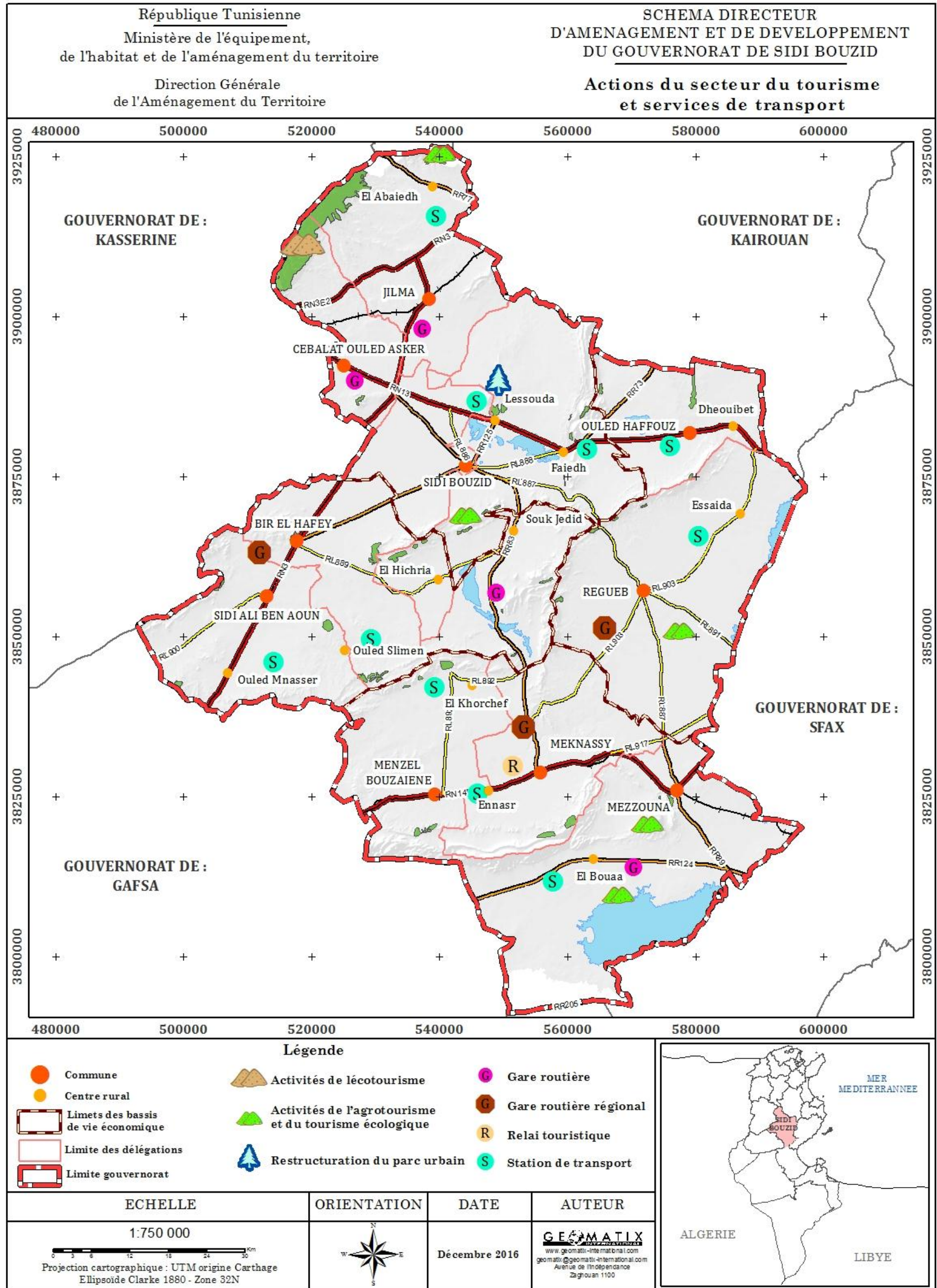
En outre, la dynamique économique des pôles des bassins de vie, la localisation périphérique des zones industrielles programmées ainsi que l'étalement de l'urbanisation et sa diffusion vers les localités rurales proches de ces pôles exigent la mise en place d'un service de transport urbain efficace.

Pour organiser et adapter l'offre de transport et de circulation au niveau du pôle régional et des pôles des bassins de vie économique, il est prévu de doter ses agglomérations de plans de circulation.

En effet, avec l'étalement des agglomérations et l'allongement des trajets entre les équipements, les zones d'emploi et les zones d'habitat, la demande de transport est destinée à augmenter et à se diversifier. Le bon fonctionnement de ces agglomérations dépendra des conditions de la mobilité et de la desserte optimale des zones de concentration de l'emploi et des services par le transport urbain

L'élaboration des plans de circulation permettra de:

- Organiser la mobilité;
- Assurer la desserte des zones de concentration de l'emploi et des services par le transport urbain;
- Mieux gérer les services de transport.



*Carte 19: Actions du secteur du tourisme et services de transport.*

## 4. Les services au développement économique

### 1) Synthèse du diagnostic

Deux grandes problématiques caractérisent l'encadrement et le financement des entreprises:

- La première concerne la multiplicité des structures publiques d'encadrement, la superposition des rôles de ces structures, l'absence de coordination entre elles et leur faible dotation en moyens. Leur fonctionnement se traduit par un allongement des procédures engendrant beaucoup d'obstacles à la création des projets économiques. L'inefficacité des structures publiques d'appui au développement économique est illustrée par la stagnation, voire même la régression du nombre d'entreprises et de l'emploi industriel.
- La seconde concerne l'accès au financement des secteurs productifs; les structures publiques et privées de financement dans le gouvernorat sont sous-capitalisées avec un pouvoir décisionnel limité.

### 2) Les Orientations du secteur

Les orientations qui seront retenues devront permettre de doter la région des financements nécessaires à son développement. Le financement de l'économie régionale par les banques a montré ses limites. L'engagement du secteur public dans le financement du développement régional sera donc la condition préalable à son essor et au rattrapage de son retard.

En outre, la multiplication des structures d'appui au développement la confusion qui caractérise la répartition des compétences entre ces structures et l'inefficacité en termes de résultats de leurs actions militent pour la mise en place d'un interlocuteur économique unique qui peut se substituer aux institutions publiques.

### 3) Les Actions et les mesures de mises en œuvre

Les actions et mesures proposées comme actions préalables pour asseoir le nouveau modèle de développement, sont:

- **La création d'une banque régionale:** La banque régionale, sous forme de holding financier, sera une véritable Banque des PME. Elle sera créée sur la base d'une restructuration des entités existantes et d'une allocation d'une ligne de crédit à taux zéro de l'ordre de 1 milliard de dinars ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional. Cette structure doit émaner d'une approche volontariste de l'Etat tunisien. L'expérience, sur les quarante dernières années, a démontré les limites des dispositifs de financement dans les régions intérieures. Le décollage des économies régionales des régions intérieures nécessitent des financements massifs et bien gouvernés.
- **La création d'une agence régionale de développement:** L'agence régionale de développement doit fédérer toutes les structures de création et d'appui aux entreprises. Elle devrait être correctement financée et outillée pour pouvoir monter et réaliser des gros projets économiques régionaux en partenariat public/privé PPP, assurerait des conditions de bonne gouvernance.

Ces deux structures constitueront un vrai soutien à la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat en assurant un appui logistique réel à la réalisation des projets. Elles favoriseront la diversification rapide et efficace du tissu économique.



## V- LES EQUIPEMENTS PUBLICS

### 1. Synthèse du diagnostic du niveau d'équipement

L'analyse du niveau d'équipements a focalisé sur l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la santé, l'éducation et les secteurs de la culture et des sports. Les chiffres clés et les constats relatifs aux domaines des équipements sont présentés dans les partis suivants:

#### **L'enseignement du premier cycle de base**

En 2014, le gouvernorat compte 325 écoles primaires totalisant près de 46660 élèves en baisse régulière.

Si le nombre d'écoles est, sur le plan quantitatif suffisant au regard de la grille des équipements, le relâchement de ces équipements, la mauvaise accessibilité (la majorité est isolée, le tiers sont à plus de 2km d'une route bitumée) et le faible raccordement aux réseaux (aucune école n'est raccordée à l'eau potable par exemple à Souk Jedid et Mezzouna) et également la nature de l'encadrement posent la question de la qualité de ces services.

#### **L'enseignement du second cycle de base**

Le gouvernorat compte 38 collèges fréquentés par 18688 élèves, soit 4,53 % de la population totale du gouvernorat. Comme pour les effectifs du 1er cycle de base le nombre d'élèves inscrits aux collèges enregistre une baisse régulière des effectifs de l'ordre de 1814 élèves par an. Par ailleurs, la comparaison des structures par sexe des élèves entre le premier et le second cycle de base montre que la part des filles augmente jusqu'à 56 % dans le collège contre 47,7 % dans les écoles primaires. Contrairement à ce que l'on pense souvent, les garçons sont les plus nombreux à quitter l'école très tôt.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité à ces collèges se pose aussi avec insistance, ce qui soulève les problématiques de transport, de restauration et d'hébergement.

#### **L'enseignement secondaire**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté de 26 lycées assurant un enseignement du niveau du secondaire pour 19331 élèves, soit environ 4,7 % de la population totale du gouvernorat. Les effectifs des lycéens sont en baisse et les filles représentent 55,8 % des éléments inscrits aux lycées.

La plupart des établissements du second cycle de base et de l'enseignement secondaire sont dotés d'internat. L'effectif des internes était de 4003 élèves dans le second cycle de l'enseignement de base et de 4237 pour les lycéens, soit respectivement 21,5 % des élèves inscrits au collège et 21,9 % des élèves inscrit aux lycées.

Sur le plan quantitatif, le bilan des équipements d'enseignement montre un suréquipement du gouvernorat de Sidi Bouzid. Mais sur le plan qualitatif, le bilan est défavorable. Les établissements sont sous-équipés et d'accessibilité est globalement difficile.

#### **Enseignement supérieur**

Dans le cadre de la décentralisation universitaire, la ville de Sidi Bouzid a été dotée de trois institutions universitaires: un Institut Supérieur d'Etudes Technologiques, un Institut Supérieur d'Arts et Métiers et une Faculté des Sciences et Techniques. L'effectif des étudiants est de l'ordre de 1250 jeunes dont près 50 % inscrits à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques. Le niveau des formations se limite à la licence avec des licences appliquées en ingénierie des procédés, en techniques informatiques, en génie électrique, en génie mécanique, en design et en industrie alimentaire.

Malgré une relative diversité des filières de formation supérieure, un effort plus conséquent d'adaptation aux besoins de développement de l'industrie et de l'agriculture dans le gouvernorat est nécessaire.



Cependant, la décentralisation de l'université à Sidi Bouzid n'a pas été accompagnée par un effort d'équipement de même importance, car sur les trois établissements localisés à Sidi Bouzid seul l'ISSET dispose de ses locaux propres, les deux autres établissements occupent des locaux provisoires.

La fonction universitaire constitue un important facteur d'attractivité et de compétitivité qu'il faudra renforcer et adapter aux besoins de l'économie régionale. Les caractéristiques urbaines doivent aussi être plus favorables à cette présence universitaire.

### **La formation professionnelle**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté de quatre centres de formations professionnelles réparties à parts égales entre la ville de Sidi Bouzid et la ville de Meknassy. Ces centres offrent une capacité de 1884 apprentis. Deux de ces centres assurent des formations dans les domaines du bâtiment et travaux publics, de la mécanique, de l'électricité et de la menuiserie. Le centre de formation agricole de Sidi Bouzid assure des formations dans l'arboriculture et le petit élevage, alors que le centre des jeunes filles rurales de Meknassy se spécialise dans la broderie et le piquage. Le secteur privé offre une capacité de 188 apprentis dans le domaine des services et complète le dispositif public de formation professionnelle.

Tout comme l'université la formation professionnelle constitue un facteur de compétitivité qu'il faudra renforcer et adapter aux besoins des secteurs économiques à développer.

### **Santé**

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est doté d'un hôpital régional, de 8 hôpitaux de circonscription de 116 centres santé de base. La capacité disponible est de 205 lits pour l'hôpital régional et de 161 lits pour les hôpitaux de circonscriptions.

L'indicateur, nombre d'habitants par centre de santé est de 3585 personnes. Ainsi sur le plan quantitatif le nombre d'équipements de santé est important, malgré l'absence d'hôpitaux de circonscription dans les délégations de Souk Jedid et Cebalat Ouled Asker et le manque de centres de santé maternelle et de centres de la mère et l'enfant. Dans le milieu rural, les efforts importants d'adaptation des services de santé à la forte dispersion de la population ont engendré une situation de sur équipement en centre de base au détriment de la qualité et de l'efficacité.

### **Equipements culturels, sportifs et de jeunes**

En matière d'équipements culturels, de jeunesse et de sport, les chefs-lieux des délégations sont relativement bien dotés sauf pour les théâtres de plein air et les salles couvertes qui devront augmenter en nombre pour se conformer aux normes de la grille des équipements, en effet le gouvernorat compte notamment:

- 7 maisons de cultures;
- 4 théâtres de plein air;
- 14 bibliothèques;
- 14 terrains de sport ou stades;
- 4 salles couvertes;
- 13 maisons de jeunes.

Les projets programmés concernent la création de 4 maisons de culture, d'une bibliothèque, de trois salles couvertes, d'une piscine couverte d'un parc sportif.

Ces projets permettront d'améliorer considérablement le niveau d'équipement des villes. Cependant, deux questions demeurent en suspens:

- La question de la capacité de ces équipements à attirer les populations existantes et assurer une offre adaptée aux différents besoins d'un côté est à coordonner avec les autres équipements (universitaires et éducatifs) afin de pallier la faible animation dans ces lieux, de l'autre;
- Le sous-équipement rural et les difficultés d'accès des populations rurales à ces équipements.

### Les équipements des zones rurales

La problématique des équipements publics dans les zones rurales se pose en termes de satisfaction des besoins essentiels de la population, de disparité régionale d'accessibilité aux services de base entre le milieu urbain et le milieu rural et d'aménagement du territoire rural par l'intégration entre les infrastructures de desserte et les services publics.

- Les écoles primaires:

Suréquipement et forte dispersion: le milieu rural de la région est doté de 260 écoles primaires, soit une école pour 1183 habitants. En s'efforçant de rapprocher à tout prix les services publics d'éducation de la population à travers l'essaimage des équipements sur tout le territoire rural de la région, les autorités publiques ont créé les conditions du suréquipement, mais aussi de l'inefficacité des services rendus aux écoliers ruraux.

Une faible accessibilité: l'accessibilité des équipements éducatifs est difficile pour la population rurale qui habite à plus de 2 km d'une école. La part de cette catégorie de population atteint 55,1 %.

Une desserte insuffisante des écoles par les infrastructures de base: Les écoles de la région de Sidi Bouzid souffrent d'un manque préoccupant en matière de desserte par le réseau des pistes bitumées et les réseaux d'eau potable; ce qui aggrave les conditions d'accessibilité et d'hygiène. Près de 50 % des écoles rurales de la région ne sont pas reliés par des pistes bitumées et plus de 76 % ne sont pas desservies par les réseaux d'eau potable. Les disparités entre les délégations sont importantes.

- Les centres de santé de base:

Un sur équipement en structures de santé de base: Le nombre d'habitants par centre de santé est en moyenne de 2480 personnes. Il varie entre 949 habitants par centre de santé dans la délégation de Meknassy à 3943 habitants par centre de santé. Les délégations les mieux dotées en équipements de santé de base sont Meknassy, Ouled Haffouz et Sidi Bouzid Ouest.

Une faible accessibilité aux services de soins: L'indicateur nombre d'habitants par centre de santé équivalent plein temps (habitants/CSEPT) dans la région de Sidi Bouzid est de 13130 personnes. Selon cet indicateur qui mesure l'accessibilité effective de la population aux services de santé de base Sidi Bouzid se trouve parmi les régions les plus défavorisées du pays.

## 2. Orientations du secteur

Afin d'améliorer le rendement de ce secteur il est proposé de:

- Mettre en place un cadre approprié pour assurer la cohérence des services publics dans les zones rurales

Dans un contexte de forte dispersion de la population rurale, les politiques sectorielles, notamment en matière d'éducation et de santé, ont créé une situation de sur équipement sans pour autant améliorer sensiblement le niveau de services et l'accessibilité des équipements. Les établissements d'éducation en zones rurales fonctionnent avec des effectifs réduits et présentent des défaillances en matière de desserte par les réseaux d'infrastructures de transport et d'eau. Pour les équipements de santé, la continuité du service n'est pas assurée, dans la plupart des centres de santé, la fréquence des consultations est de un jour par semaine. La planification se trouve devant un dilemme: doit-on prévoir des équipements, coûte que coûte, là où se trouve la population et accepter une qualité médiocre des services, ou concevoir des équipements à large rayon d'action, avec des niveaux de services et une efficacité améliorée et organiser l'infrastructure et les services de transport pour assurer l'accessibilité de ces services. Ce dilemme remet en question le système de planification

sectorielle et oriente vers de nouvelles approches intégrées permettant d'assurer la cohérence des services publics.

- Articuler la programmation urbaine et l'aménagement du territoire dans l'objectif de renforcer la compétitivité des villes

La programmation des équipements est encadrée par l'échelle administrative et la taille de la population desservie. Les équipements supérieurs tels que l'université et l'hôpital régional ne sont pas reproductibles; tandis que les équipements courants, reproductibles, sont planifiés par rapport au nombre d'habitants. Ainsi, les villes chefs-lieux de délégations accueillent les équipements nécessaires à leurs populations, mais aussi aux populations de leurs aires d'influence. Ces aspects de la programmation des équipements expliquent la situation de sous équipement relatif des centres urbains de petite taille. Cependant, les équipements courants du fait qu'ils se répartissent d'une manière homogène sur les villes et les territoires ne peuvent pas être considérés comme des facteurs de compétitivité.

Ce constat est d'une grande importance pour la planification des équipements en rapport avec l'organisation du système urbain et la promotion de la compétitivité des territoires, notamment au niveau des sous-systèmes urbains qui peuvent réaliser des équipements communs.

- Assurer la coordination entre les différents programmes d'équipements et l'affectation des fonds de développement des zones défavorisées

La programmation des équipements publics par les différents secteurs est effectuée selon des normes applicables sur l'ensemble du territoire national de façon à garantir une répartition équilibrée, et ce, indépendamment du niveau de développement des régions. L'intégration des projets d'équipements publics dans les programmes de développement intégré des délégations prioritaires et dans les projets de réhabilitation peut être perçue comme un désengagement des secteurs quand elle ne crée pas des doublons. Les équipements publics tout comme les infrastructures économiques font partie des moyens de mise en œuvre des politiques de développement et d'aménagement du territoire, leur planification nécessite une coordination avec les structures chargées des programmes de développement intégré. Ce qui permet d'éviter les doublons et de s'assurer de l'opportunité des investissements publics destinés aux zones défavorisées.

### 3. Actions et mesures pour la mise en œuvre

Les objectifs de développement des équipements, retenus dans les différents axes de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid, se rapportent à:

#### **Le renforcement de la polarisation par les équipements structurants**

- Le renforcement du pôle principal par des équipements du niveau supérieur;
- L'équipement des pôles principaux des bassins de vie économique;
- La mise à niveau de l'équipement des centres locaux.

#### **La promotion des centres de services intermédiaires**

- L'implantation des équipements assurant des services du niveau intermédiaire.

Ces objectifs sont déclinés, selon la position des villes dans l'armature urbaine, dans les actions et mesures suivantes:

#### **Actions pour le renforcement du pôle principal par des équipements du niveau supérieur**

##### **La restructuration et la modernisation du centre de formation professionnelle de Sidi Bouzid**

L'adéquation entre les services de la formation professionnelle et la demande des entreprises est un facteur de renforcement de l'attractivité du gouvernorat. En effet, la qualification de la

main-d'œuvre et les performances des structures de formation font partie des facteurs déterminants dans les décisions de localisation des entreprises. En optant pour le levier de l'industrialisation, le pôle régional doit, en plus de l'aménagement des zones industrielles et d'activités économiques, de l'organisation des services d'encadrement des investisseurs et de l'amélioration des infrastructures et des services de transport, moderniser et améliorer les performances de ses structures de formation professionnelle. Les actions et mesures retenues dans ce secteur sont:

- La restructuration et la modernisation du centre de formation et d'apprentissage de Sidi Bouzid pour permettre la diversification des filières technologiques, l'équipement du centre et le renforcement des capacités des formateurs. La priorité sera donnée aux filières mécanique et électrique ainsi qu'aux métiers du textile; les investissements dans ses filières à forte intensité de main d'œuvre sont plus facilement attirés par des bassins de main-d'œuvre nombreuse;
- Des mesures de renforcement du partenariat entre le centre de formation de Sidi Bouzid et les entreprises industrielles à travers la diversification des formules de formation, l'apprentissage en alternance, la formation en entreprise, etc.; des conventions-cadres de partenariats formation/entreprises seront nécessaires pour servir de références aux parties concernées.

La mise en œuvre de ces actions permettra d'améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle, de renforcer l'attractivité de la ville et de contribuer aux efforts d'industrialisation du gouvernorat.

#### **La création de nouvelles structures universitaires**

Dans le cadre de la stratégie de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid et compte tenu des options politiques de développement des régions de l'intérieur, il est prévu la création de deux nouvelles structures universitaires:

- Un institut supérieur de sports et d'éducation physique;
- Un institut supérieur des sciences médicales.

Ces options impliquent la nécessité d'améliorer considérablement le cadre de vie pour une meilleure adaptation aux besoins des cadres et du personnel qui sera appelé à travailler dans la région.

#### **La création d'un hôpital universitaire à sidi Bouzid**

L'hôpital universitaire est la composante indispensable de la formation des futurs médecins dans le système universitaire médical tunisien. Si pour les étudiants du premier cycle des services universitaires dans des hôpitaux régionaux suffisent pour l'organisation des stages, les stages de deuxième cycle, l'internat et le résidanat nécessitent une plus grande capacité et un encadrement plus spécialisé, difficile, voire impossible à assurer dans les hôpitaux régionaux. L'action consiste donc à créer à moyen terme un hôpital universitaire et à créer, à court terme dans les hôpitaux régionaux, des services universitaires.

#### **Actions pour l'équipement des pôles principaux des bassins de vie économique**

Les pôles des bassins de vie économique seront renforcés par des sévices et équipements publics du niveau régional, notamment des équipements de santé, de formation professionnelle, de sport, de culture et de loisirs. Chaque pôle devra disposer des équipements suivants:

- Un hôpital régional;
- Un centre de formation professionnelle;
- Un complexe sportif;
- Un complexe culturel.

#### **La création des hôpitaux régionaux**

Les pôles des bassins de vie seront équipés d'hôpitaux régionaux pour améliorer l'accès aux services de santé curative. Trois hôpitaux régionaux seront créés, respectivement à Meknassy, Regueb et Bir El Hafey – Ben Aoun.

#### **La création des centres de formation professionnelle**

Cette action consiste à doter les pôles Regueb et Bir El Hafey – Ben Aoun de centre de formation professionnelle et à moderniser le centre de formation de Meknassy. Elle permettra d'améliorer les compétences des diplômés et de promouvoir l'employabilité des jeunes.

Par ailleurs, l'amélioration des performances du système de formation professionnelle nécessite des mesures d'accompagnement visant la diversification des modes de formation et la promotion de nouvelles filières pour s'adapter à l'évolution de la demande.

#### **La création des complexes sportifs**

Chaque pôle sera doté d'un complexe sportif intégré offrant des conditions optimales pour l'organisation des stages, des préparations et des compétitions dans les différentes disciplines; ce qui permettra de mieux encadrer les jeunes et de développer leurs compétences.

#### **La création des complexes culturels**

Chaque pôle sera doté d'un complexe culturel intégré dont les composantes principales seront une médiathèque, des salles d'exposition, un théâtre et une salle de projection. Ces complexes permettront de développer les activités culturelles, d'améliorer l'offre culturelle et de loisirs et de contribuer à l'attractivité des pôles des bassins de vie économique.

Il est à noter que les équipements programmés dans le pôle de Bir El Hafey – Ben Aoun seront réalisés dans le cadre de l'intercommunalité, et bénéficieront des avantages prévus par le ministère de l'Intérieur pour la promotion de la coopération entre les communes.

#### **Actions pour la mise à niveau de l'équipement des centres locaux**

Les centres locaux sont les chefs-lieux des délégations qui ne font pas partie du groupe des pôles structurants des bassins de vie économique: il s'agit de Mezzouna, Cebalat Ouled Asker, Menzel Bouzaïenne, Ouled Haffouz, Jelma et souk Jedid, qui présentent un déficit en équipement de culture de sport et de santé. Ces centres doivent disposer d'un niveau d'équipement conforme à leur statut. L'écart d'équipement par rapport au niveau requis par leur position dans l'armature doit être résorbé par des programmes spécifiques permettant de doter chaque centre local d'un hôpital de circonscription, d'un lycée, d'une maison de jeune, d'une maison de la culture, d'un stade pour les sports civils, d'une salle couverte et d'un théâtre de plein air.

*Tableau 46: Programme pour la mise à niveau de l'équipement des centres locaux.*

Centre local	Equipement						
	Hôpital de circonscription	Lycée	Maison de jeunes	Maison de la culture	Stade	Salle couverte	Théâtre de plein air
<b>Jelma</b>	-	-	-	-	-	X	X
<b>Cebalat Ouled Asker</b>	X	-	-	X	-	X	X
<b>Ouled Haffouz</b>	-	-	-	X	-	-	X
<b>Menzel Bouzaïenne</b>	-	-	-	-	-	X	-
<b>Mezzouna</b>	-	-	-	-	-	X	X
<b>Souk Jedid</b>	X	-	X	X	X	X	X

La réalisation de ces programmes permettra l'amélioration de l'accès aux équipements pour la population des centres locaux et pour la population des zones rurales situées à l'intérieur de

leurs aires d'influence. Elle améliorera le cadre de vie dans ces centres et renforcera leur attractivité.

**Actions pour la promotion des centres de services intermédiaires**

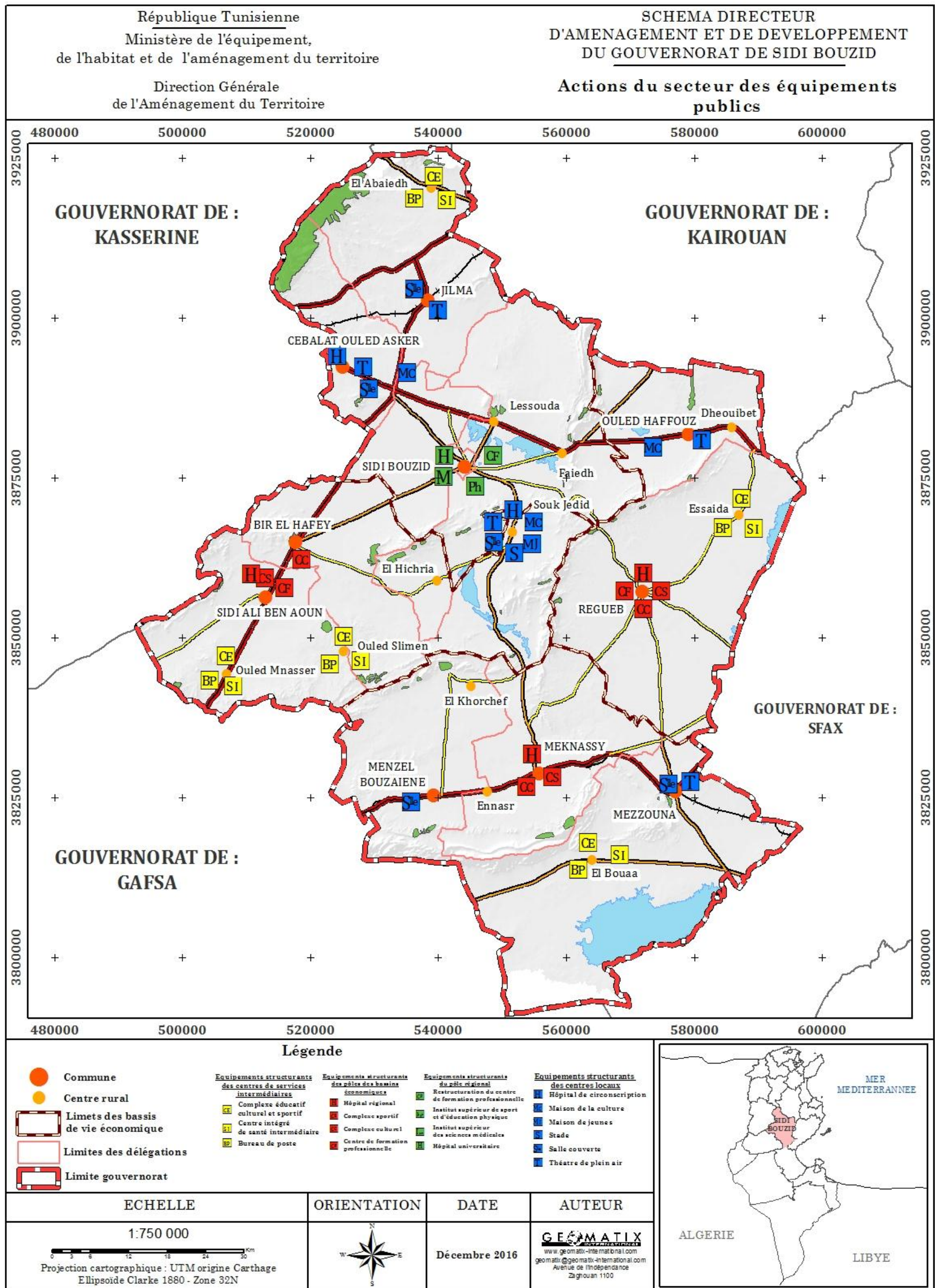
L'accès aux services et équipements publics est un facteur important pour regrouper la population rurale et éviter le dépeuplement des zones les plus éloignées des centres de services. Des centres de services du niveau intermédiaire sont indispensables si l'on s'oriente vers un développement économique et social durable des zones rurales. Ainsi, on propose de doter certains centres ruraux d'équipements socio collectifs et administratifs offrant des services du niveau intermédiaire à la population. L'identification des centres ruraux à promouvoir en centres de services intermédiaires prend en compte des critères géographiques, de taille et de dynamique de croissance.

Chacun des centres à promouvoir en centre de services intermédiaires sera doté d'un programme qui regroupe les composantes suivantes:

- Un complexe éducatif, culturel et sportif composé d'un collège, d'une salle de sports et d'un club de jeunes;
- Un centre intégré de santé intermédiaire offrant des services de PMI, des consultations spécialisées et un service d'urgence;
- Un bureau de poste.

La réalisation de ce programme permettra d'améliorer l'accès aux services du niveau intermédiaire, de retenir la population et de favoriser le développement économique des zones rurales.





Source: Interprétation Geomatix 2015

*Carte 20: Actions du secteur des équipements publics.*

## **QUATRIEME PARTIE: LE PLAN PROGRAMME**

## I- LE PLAN PROGRAMME

Le plan programme à l'horizon 2030, constitue une déclinaison des objectifs sectoriels et territoriaux en actions, projets, programmes et mesures, et ce, en tenant compte des principes d'aménagement retenus du plan de développement du gouvernorat 2016-2020, des prévisions de la croissance de la population et des implications du modèle de développement futur du gouvernorat. Il présente pour chaque action retenue, la localisation, les objectifs, les moyens financiers, les opérateurs et les acteurs concernés et l'échéance de programmation.

Le plan programme propose 78 projets répartis sur six secteurs: le premier secteur s'articule autour de l'organisation territoriale avec une orientation forte pour la métropolisation régionale et la promotion de la concentration urbaine comme facteur de compétitivité; les onze projets classés dans cette catégorie visent l'organisation de la structure et du fonctionnement urbains, le renforcement des liens entre les principaux pôles et la mise en place des instruments appropriés pour la coordination entre les secteurs, la cohérence spatiale des actions sectorielle et la planification stratégique du développement régional. Le second domaine regroupe les projets d'infrastructure avec une option forte pour l'articulation multimodale de la région aux principaux pôles d'échanges internationaux et la mise à niveau du réseau routier régional. La diversification de l'économie de est un levier de développement de la région; les projets retenus visent l'aménagement des espaces économiques et l'amélioration des services aux entreprises. L'aménagement et le développement des zones rurales est un domaine prioritaire puisqu'il concerne 75% de la population de la région. Les projets retenus visent d'une part la promotion de centres d'appui à l'économie rurale et d'autre part le désenclavement et l'intégration régionale des zones rurales. La mise à niveau des centres urbains et ruraux passe par le développement et l'organisation des niveaux d'équipement et des services publics; les projets classés dans ce secteur permettront de renforcer le pôle régional par des équipements du niveau supérieur et d'améliorer l'accès à des services publics de meilleure qualité. Le secteur de l'environnement et de la valorisation du patrimoine, qui regroupe les projets relatifs à l'environnement, les projets de protection et de la valorisation des ressources naturelles et les projets de l'agriculture durable totalise 17 projets indispensables pour la durabilité du développement du gouvernorat.

Le cout global du plan programme est 2378,1MD. La répartition des projets et des investissements par secteur est présentée dans le tableau suivant.

*Tableau 47: Répartition des projets et des investissements par secteur.*

Secteur	Nombre de projets	Coût (1000DT)
Organisation territoriale	11	264400
Réseaux d'infrastructure	12	1277700
Environnement, ressources naturelles et agriculture durable	17	129200
Industrie	11	461000
Tourisme et services de transport	10	62300
Equipements structurants	17	183500
Total	78	2378100

## 1. ORGANISATION TERRITORIALE

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>grands projets d'aménagement urbain</b>	Sidi Bouzid (100 Ha), Lassouda (50 Ha) et Oum Ladham (50)	Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques  un nouveau centre urbain moderne pour la ville	X	X	X	Conseil Régional/Commune/AFH	<b>72000</b>
<b>restructuration du centre de la ville de Sidi Bouzid</b>	Sidi Bouzid			X		Commune de Sidi Bouzid	<b>50000</b>
<b>réhabilitation du tissu urbain de Lassouda et d'Oum Ladham</b>	Lassouda et d'Oum Ladham	patrimoine urbain valorisé  Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques;	X			Communes/ ARRU	<b>2000</b>
<b>grandes opérations d'aménagement urbain dans les pôles sous régionaux</b>	Les pôles de Mekkassy, Regueb et El Hafey-Ben Aoun		X	X	X	Communes/ AFH	54000

>>> *La suite de l'organisation territoriale*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>opérations de réhabilitation urbaine des pôles locaux</b>	Jelma, Cebalat Ouled Asker, Souk Jedid, Ouled Haffouz, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne.	Améliorer les conditions d'accès aux services publics Améliorer le cadre de vie de la population Résorber les déséquilibres interne à la région	X	X	X	Communes/ ARRU	12000
<b>opérations d'aménagement dans les pôles locaux</b>	Jelma, Cebalat Ouled Asker, Souk Jedid, Ouled Haffouz, Mezzouna et Menzel Bouzaïenne.	Améliorer les conditions d'accès aux services publics Améliorer le cadre de vie de la population Résorber les déséquilibres interne à la région	X	X	X	Communes/ AFH	45000
<b>réhabilitation des centres ruraux</b>	Ouled Sliman – Ouled Mnasser – Essaida – El Bouaa – Labaiedh	Améliorer l'accès aux services publics de base Valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux	X	X	X	Conseil régional	5000

>>> *La suite de l'organisation territoriale*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>réhabilitation des centres ruraux</b>	Ouled Sliman – Ouled Mnasser – Essaida – El Bouaa – Labaiedh	Améliorer l'accès aux services publics de base Valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux	x	x	x	Conseil régional	<b>5000</b>
<b>opérations d'aménagement dans les centres ruraux</b>	Ouled Sliman – Ouled Mnasser – Essaida – El Bouaa – Labaiedh	Améliorer l'accès aux services publics de base Valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux	x	x	x	Conseil régional	<b>20000</b>
<b>Plan directeur de l'urbanisme de l'agglomération de Sidi Bouzid</b>	Agglomération de Sidi Bouzid	Assurer les cohérences spatiales des orientations sectorielles Organiser l'expansion et le développement de l'aire urbaine		x		Conseil régional/ collectivités publiques locales	200



>>> *La suite de l'organisation territoriale*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>schémas d'aménagement et de développement local</b>	Bassins de Sidi Bouzid, Meknassy, Regueb et El Hafey-Ben Aoun	Assurer la coordination nécessaire des différents programmes sectoriels Accompagner la décentralisation par l'expérimentation de nouveaux outils de planification stratégique au niveau local.	X	X	X	Collectivités publiques locales	4000
<b>stratégie foncière régionale</b>	Gouvernorat	Maitriser le foncier stratégique pour assurer un développement urbain efficace dans la région.	X			Conseil régional	200

## 2. LES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Une route reliant Sidi Ali Ben Aoun à Menzel Bouzaienne (45 km)</b>	Sidi Ali Ben Aoun - Menzel Bouzaienne	Faciliter les déplacements et le transport entre les villes; Assurer la connexion des villes à la future autoroute	X			Conseil régional/ MEHAT	18000
<b>Une route reliant Sidi Ali ben Aoun à Regueb (65 Km)</b>	Ali ben Aoun - Regueb			X		Conseil régional/ MEHAT	26000
<b>Renforcement de la route locale L887</b>	Sidi Bouzid - Regueb				X	Conseil régional/ MEHAT	25000
<b>Route El Abaiedh – route nationale N3 (15Km)</b>	Délégation de Jelma;	Diffusion du développement dans les zones rurales éloignées et la complémentarité entre l'urbain et le rural	X			Conseil régional/ MEHAT	6000
<b>Route El Bouaa – Mezzouna (30Km)</b>	Délégation de Mezzouna;			X		Conseil régional/ MEHAT	12000
<b>Revêtement de 1000 Km de pistes</b>	Zones rurales du gouvernorat	Améliorer la couverture des zones rurales par les pistes bitumées	X	X	X	Conseil régional/ MEHAT	250000
<b>Autoroute: limite du gouvernorat-Jelma</b>	Limite du gouvernorat-Jelma	Renforcer La connexion du gouvernorat au réseau autoroutier national		X		MEHAT	150000
<b>Autoroute Jelma-sidi Bouzid – limite du gouvernorat</b>	Jelma-Sidi Bouzid –limite du gouvernorat	Renforcer La connexion du gouvernorat au réseau autoroutier national			X	MEHAT	700000

>>> *La suite des réseaux d'infrastructure*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Schéma directeur des infrastructures d'eau potable</b>	Gouvernorat de Sidi Bouzid	Améliorer les taux de branchement aux réseaux d'eau potable Améliorer la qualité de l'eau potable; Répondre aux besoins à moyen terme de la région en eau potable	X			SONEDE/CRDA	<b>200</b>
<b>Programme de renforcement des capacités de gestion des GDA d'eau potable</b>	Zones rurales du gouvernorat	Assurer la gestion de l'alimentation en eau potable de la population rurale; Améliorer l'accès à l'eau potable	X			Génie rural/CRDA	<b>500</b>
<b>La construction d'une ligne électrique de transport: Tunis-Oueslatia-Sidi Bouzid-Bouchemma-Tataouine- El Rouiss (en Libye) et Poste haute tension, 400KV</b>	Projet national	Alimenter correctement le gouvernorat en courant électrique et limiter les coupures de courant	X	X		STEG	<b>20000</b>
<b>Projet du Gazoduc Jilma-Sidi Bouzid</b>	Jilma-Sidi Bouzid	Promouvoir le développement économique du gouvernorat	X			STEG	70000

### 3. ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET AGRICULTURE DURABLE

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Environnement</b>							
<b>Décharge régionale à construire aux environs de la localité de Lassouda</b>	Lassouda	Améliorer les conditions d'hygiène et la qualité de vie du citoyen	X			ANGED	5000
<b>Dix centres de transfert</b>	Les communes de Regueb, Mezzouna, Menzel Bouzaïenne Ouled Haffouz, Cebalat Ouled Asker, Bir El Hafey- Ben Aoun,	Améliorer les conditions d'hygiène et la qualité de vie du citoyen	X	X		ANGED	4500
<b>La création et l'extension des réseaux d'assainissement (86km)</b>	Les communes de Regueb, Mezzouna, Menzel Bouzaïenne Ouled Haffouz, Cebalat Ouled Asker, Bir El Hafey- Ben Aoun,	Améliorer les conditions d'hygiène et la qualité de vie du citoyen	X	X	X	Communes/ONAS	9000

>>> *La suite de l'environnement, ressources naturelles et agriculture durable*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Environnement</b>							
<b>La réalisation des stations d'épuration des eaux usées</b>	Les communes de Sidi Bouzid, Regueb, Mezzouna, Menzel Bouzaïenne Ouled Haffouz, Cebalat Ouled Asker, Bir El Hafey- Ben Aoun,	Améliorer les conditions d'hygiène et la qualité de vie du citoyen	X	X		ONAS	32000
<b>Etude et évaluation des impacts, nuisances et pollutions des carrières</b>	El Faiedh et Mezzouna	maitriser et améliorer la situation environnementale dans les carrières en exploitation	X			ANPE	200
<b>Programme d'assainissement rural</b>	Centres ruraux	Assurer la mise en place et la gestion des infrastructures d'assainissement dans les zones rurales		X	X	Conseil régional/ONAS	10000
<b>Programme d'amélioration de la gestion des déchets solides en milieu rural</b>	Centres ruraux	Assurer la gestion des déchets dans les zones rurales; Améliorer le cadre de vie du citoyen		X	X	ANGED	5000
<b>Programme de création des parcs urbains</b>	Regueb, Meknassy et Bir El Hafey- Sidi Ali Ben Aoun	Améliorer le cadre de vie de la population		X	X	ANPE	3000

>>> *La suite de l'environnement, ressources naturelles et agriculture durable*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Environnement</b>							
<b>Projets de protection contre les inondations</b>	les communes de Sidi Bouzid, Mezzouna, Jelma, Sidi Ali Ben Aoun	Améliorer le cadre de vie de la population	X	X		MEHAT	<b>2000</b>
<b>La protection et la valorisation des ressources naturelles</b>							
<b>Le programme de restauration des parcours dégradés</b>	Sud de Meknassy, Mezzouna, Ouled Haffouz, Jelma	L'amélioration de la couverture végétale et de la production pastorale et fourragère; La préservation de l'environnement et lutte contre la désertification; L'amélioration de la production de l'élevage	X	X	X	CRDA	<b>6000</b>
<b>Programme de conservation des eaux et des sols</b>	Les Jbels, piémont et zones d'épandage de Mghila, Goubrar, Gadoum, Boudinar, ElKbar, Melloussi et Bou Hedma	La consolidation des travaux de lutte contre l'érosion hydrique; La valorisation des terres de pentes; L'amélioration de la production agricole; La recharge de la nappe.	X	X	X	CRDA	6000



>>> *La suite de l'environnement, ressources naturelles et agriculture durable*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>La protection et la valorisation des ressources naturelles</b>							
<b>Programme de lutte contre l'ensablement</b>	Les secteurs Zefzef, Rmilia, Bir Bader (Souk Jedid), Mabrouka, Jebbes, Zouarâa (Meknassy), Menze Bouzaïenne, Radhâa (Regueb), Bouhedma, Khobna, Besbes, Founi, Khaoui (Mezzouna)	L'atténuation de la dégradation des sols par l'érosion éolienne; La fixation des accumulations sableuses et la lutte contre l'ensablement; L'amélioration des conditions de vie, par la protection des infrastructures et des villages.	X	X	X	MALE	<b>6000</b>
<b>Agriculture durable</b>							
<b>Programme d'amélioration de la productivité des zones d'épandage</b>	Sidi Bouzid	Optimiser la valorisation des ressources en eau; Orienter la production vers les spéculations à haute valeur ajouté	X	X		CRDA/GDA	5000
<b>Programme d'amélioration de la productivité des systèmes irrigués sur forages privés et des PPI</b>	Regueb	L'amélioration la productivité des ressources en eau; La valorisation des produits en misant sur la qualité	X	X		CRDA/GDA	5000

>>> *La suite de l'environnement, ressources naturelles et agriculture durable*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Agriculture durable</b>							
<b>Programme de l'extension de l'arboriculture et de l'irrigation d'appoint</b>	Ben Aoun – Jilma	Améliorer la productivité de l'arboriculture; Adapter l'arboriculture aux changements climatiques		X	X	CRDA/GDA	<b>5000</b>
<b>Programme de labellisation des produits de la région</b>	Gouvernorat	L'amélioration des revenus des agriculteurs; La préservation des petites exploitations et des produits spécifiques à la région		X		Association d'éleveurs/ OEP Association de producteurs, GIP /CRDA	<b>500</b>
<b>Programme d'optimisation de la commercialisation:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand marché de production</li> <li>• Réseau de marchés de collecte</li> </ul>	Oum Ladham	Dynamiser la commercialisation à l'échelle régionale; Réduire les coûts de transport pour les agriculteurs; Créer des postes d'emplois non agricoles; Améliorer les revenus des petits agriculteurs	X			conseil régional MCA	<b>25000</b>

#### 4. SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Actions et projets	Localisation	Objectif	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>La création de zone industrielle d'Om El Adham à Sidi Bouzid (50 ha);</b>	Om El Adham	Contribuer au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la région; Créer de nouvelles entreprises industrielles et de services; Crée de nouveaux emplois industriels		X		AFI	150000
<b>La création de la zone industrielle Lassouda 2 à Sidi Bouzid (10 ha);</b>	Lassouda		X			AFI	30000
<b>La création de la zone industrielle de Mezzouna (5 ha);</b>	Mezzouna		X			AFI	15000
<b>La création de la zone industrielle de Regueb (13 ha)</b>	Regueb		X			AFI	39000
<b>L'extension de la zone industrielle de Mknassy (10 ha)</b>	Mknassy			X		AFI	30000
<b>La création d'une zone industrielle à Ben Aoun (20 ha)</b>	Ben Aoun			X		AFI	60000

>>> *La suite du secteur de l'industrie*

Actions et projets	Localisation	Objectif	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>La réhabilitation des deux zones industrielles de Sidi Bouzid</b>	Sidi Bouzid	Améliorer la qualité de l'infrastructure industrielle; Contribuer au renforcement de la compétitivité de la région; Retenir et maintenir en activité les entreprises existantes Préserver les emplois industriels; Améliorer l'intégration urbaine des zones industrielle	X			GMG/AFI	3000
<b>3 Zones d'activités économiques (5Ha)</b>	d'Ouled Haffouz - Souk Jedid - Menzel Bouzaïenne	Préserver et renforcer la vitalité économique des petites villes; Favoriser la diversification de l'économie locale		X	X	Communes/AFI	45000
<b>5 Zones d'activités économiques (2,5Ha)</b>	Ouled Sliman – Ouled Mnasser – Essaida – El Bouaa – Labaiedh	Préserver et renforcer la vitalité économique des centres ruraux; Favoriser la diversification de l'économie rurale	X	X	X	Conseil régional/AFI	37500

>>> *La suite du secteur de l'industrie*

Actions et projets	Localisation	Objectif	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>Plate forme logistique</b>	Oum Ladham	Renforcer la compétitivité du gouvernorat, créer des emplois et de promouvoir les échanges avec l'Algérie		X		MCI	20000
<b>Bretelle ferroviaire</b>	Jelma-Om Ladham-Téléphe	Renforcer la compétitivité du gouvernorat, Promouvoir les échanges avec l'Algérie		X		SNCFT	32000

## 5. TOURISME ET SERVICES DE TRANSPORT

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>TOURISME</b>							
<b>Restructuration du parc urbain</b>	Lassouda	Doter la région d'une infrastructure touristique et de loisir adapté à la demande des hommes d'affaires et des cadres; Contribuer au renforcement de l'attractivité du gouvernorat	X			Conseil régional - ANPE	20000
<b>Relais touristiques</b>	Ben Aoun - Mekkassy	Doter le gouvernorat de l'un des facteurs de compétitivité manquants dans la région; Assurer l'articulation avec le tourisme alternatif	X	X		Conseil régional MTo	10000
<b>Programme d'équipement en infrastructure de tourisme rural</b>	El Bouaa - Abaiedh	Diversifier l'économie rurale; Créer des emplois; Créer un réseau associatif de promoteurs du tourisme local		X	X	Conseil régional MTo	5000



>>> *La suite du tourisme et services de transport*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>TOURISME</b>							
Elaboration des plans d'aménagement et de gestion de la réserve naturelle de Mghila	Jbel Mghila	Diversifier l'économie rurale; Créer des emplois; Créer un réseau associatif de promoteurs du tourisme local		X		Conseil régional - CRDA	200
L'aménagement et l'équipement du parc naturel de Mghila pour l'organisation des activités d'écotourisme;	Jbel Mghila	Diversifier l'économie rurale; Créer des emplois; Créer un réseau associatif de promoteurs du tourisme local		X	X	CRDA - ANPE	5000
L'aménagement et l'équipement des sites pour le déroulement des activités de l'agrotourisme et du tourisme écologique	plaines de Gammouda et Mezzouna	Diversifier l'économie rurale; Créer des emplois; Créer un réseau associatif de promoteurs du tourisme local.	X	X	X	Conseil régional - MTo	10000

>>> *La suite du tourisme et services de transport*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>TRANSPORT</b>							
<b>5 gares routières</b>	Jelma - Cebalat Ouled Asker - Souk Jedid - Mezzouna - Ouled Haffouz	Organiser la mobilité; Mieux gérer les services de transport	X	X	X	Communes Conseil régional	5000
<b>Stations de transport</b>	Centres ruraux	Organiser la mobilité; Mieux gérer les services de transport.	X	X		Conseil régional	500
<b>4 plans de circulation</b>	Sidi Bouzid Meknassy Regueb Ben Aoun-Bir El Hafey	Organiser la mobilité; Assurer la desserte des zones de concentration de l'emploi et des services par le transport urbain; Mieux gérer les services de transport	X	X		Communes Conseil régional	600
<b>3 gares routières de niveau régional</b>	Meknassy Regueb Ben Aoun-Bir El Hafey	Organiser la mobilité; Mieux gérer les services de transport		X	X	Conseil régional MT	6000

## 6. EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>La restructuration du centre de formation professionnelle de Sidi Bouzid</b>	Sidi Bouzid	Diversifier les modes de formation et promouvoir de nouvelles filières; Amélioration de la qualité de la formation; Amélioration des compétences de diplômés	X			Conseil Régional MEFP	1000
<b>Un institut supérieur de sport et d'éducation physique</b>	Sidi Bouzid	Renforcer le pôle régional par des équipements du niveau supérieur; Promouvoir l'emploi et le niveau de qualification; Professionaliser les études supérieures	X			M de la Jeunesse et des Sports	8000
<b>Un institut supérieur des sciences médicales</b>	Sidi Bouzid	Renforcer le pôle régional par des équipements du niveau supérieur; Promouvoir l'emploi et le niveau de qualification; Professionaliser les études supérieures		X		MSP	8000
<b>Hôpital universitaire</b>	Sidi Bouzid	Renforcer le pôle régional par des équipements du niveau supérieur; Développer les services de santé			X	MSP	100000
<b>3 Hôpitaux régionaux</b>	Regueb – Mknassy – Bir El Hafey-Ben Aoun	Améliorer l'accès aux services de santé curative	X	X		Conseil Régional MSP	15000

>>> *La suite des équipements structurants*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>2 Centres de formation professionnelle</b>	Regueb - Bir El Hafey-Ben Aoun	Diversifier les modes de formation et promouvoir de nouvelles filières; Amélioration de la qualité de la formation; Amélioration des compétences de diplômés	X	X		MEFP	5000
<b>3 Complexes sportifs</b>	Regueb – Meknassy – Bir El Hafey-Ben Aoun	Mieux encadrer les jeunes et de développer leurs compétences	X	X	X	MJS	6000
<b>3 Complexes culturels</b>	Regueb – Meknassy – Bir El Hafey-Ben Aoun	Contribuer à l'attractivité des pôles des bassins de vie économique	X	X	X	MAC	3000
<b>2 Hôpitaux de circonscriptions</b>	Cebalat Ouled Asker - Souk Jedid	L'amélioration de l'accès aux équipements et services publics	X	X		MSP	2000
<b>Une maison de jeunes</b>	Souk Jedid	L'amélioration de l'accès aux équipements et services publics	X			MJS	1000
<b>3 Maisons de la culture</b>	Cebalat Ouled Asker - Souk Jedid – Ouled Haffouz	L'amélioration de l'accès aux équipements et services publics	X	X		MAC	3000
<b>Stade</b>	Souk Jedid	L'amélioration de l'accès aux équipements et services publics		X		MJS	1500

>>> *La suite des équipements structurants*

Actions et projets	Localisation	Objectifs	Planning de réalisation			Intervenants	Coût indicatif (1000 DT)
			2016 2020	2021 2025	2026 2030		
<b>5 Salles couvertes</b>	Jelma - Cebalat Ouled Asker - Souk Jedid - Menzel Bouzaïenne - Mezzouna	L'amélioration de l'accès aux équipements et services publics	X	X	X	Conseil Régional Communes MJS	5000
<b>5 Théâtres de plein air</b>	Jelma - Cebalat Ouled Asker - Souk Jedid - Mezzouna - Ouled Haffouz	L'amélioration de l'accès aux équipements et services publics	X	X	X	Conseil Régional Communes MAC	2500
<b>5 complexes éducatifs, culturels et sportifs</b>	Ouled Sliman - Ouled Mnasser - Essaida - El Bouaa - Labaiedh	Améliorer l'accès aux services du niveau intermédiaire	X	X	X	MJS - MAC	15000
<b>5 centres intégrés de santé intermédiaire</b>	Ouled Sliman - Ouled Mnasser - Essaida - El Bouaa - Labaiedh	Améliorer l'accès aux services du niveau intermédiaire	X	X	X	Conseil Régional MSP	5000
<b>5 bureaux de poste.</b>	Ouled Sliman - Ouled Mnasser - Essaida - El Bouaa - Labaiedh	Améliorer l'accès aux services du niveau intermédiaire	X	X		ONP	2500

## **II- LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE**

L'aménagement du territoire est un secteur horizontal qui implique des acteurs multiples, des échelles et des modes de fonctionnement différents. Face à la faiblesse institutionnelle et organisationnelle de la coordination régionale de l'aménagement du territoire, la stratégie de l'aménagement du territoire de la région de Sidi Bouzid sera l'élément central du système de gouvernance active de sa stratégie de développement.

Sa mise en œuvre nécessite des conditions cadre impliquant une volonté politique claire favorable au développement régional, le renforcement des compétences et des moyens des collectivités publiques (région et communes) et une gouvernance régionale efficace.

### **1. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE**

L'état doit assumer les taches de solidarité et de cohésion nationale à travers des mécanismes de soutien-compensation aux régions soumises à des difficultés de développement; des fonds doivent être réservés au développement régional et les structures chargés de l'aménagement du territoire doivent être déconcentrées. L'état doit être le principal promoteur du développement régional. En outre la logique d'équipement du territoire doit être abandonnées et remplacée par une logique d'aménagement du territoire.

Dans cette optique il est prévu comme mesure d'accompagnement pour la mise en œuvre du SDAD du gouvernorat de Sidi Bouzid la création d'une agence régionale de développement et d'une banque régionale:

- L'agence régionale de développement doit fédérer toutes les structures de création et d'appui aux entreprises. Elle devrait être correctement financée et outillée pour pouvoir monter et réaliser des gros projets économiques régionaux en partenariat public/privé PPP, assurerait des conditions de bonne gouvernance.
- La banque régionale, sous forme de holding financier, sera une véritable Banque des PME. Elle sera créée sur la base d'une restructuration des entités existantes et d'une allocation d'une ligne de crédit à taux zéro de l'ordre de 1 milliard de dinars ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional. Cette structure doit émaner d'une approche volontariste de l'Etat tunisien. L'expérience, sur les quarante dernières années, a démontré les limites des dispositifs de financement dans les régions intérieures. Le décollage des économies régionales des régions intérieures nécessitent des financements massifs et bien gouvernés.

### **2. LA DECENTRALISATION**

Les compétences des collectivités publiques doivent être renforcées notamment en matière de planification, de maîtrise foncière et d'aménagement du territoire. Ce qui implique la nécessité de renforcer leurs moyens financiers humains et techniques. Le transfert de compétences doit être subordonné au transfert de moyens permettant leur mise en œuvre effective. Le renforcement des capacités des collectivités publiques dans les domaines de la planification territoriale, de la maîtrise d'ouvrage et du pilotage est de nature à faciliter le transfert de compétences.

Les mesures relatives à l'adoption de nouveaux outils et de nouvelles structures visent particulièrement à doter les collectivités publiques d'instruments et de moyens pour la planification et la mise en œuvre de l'aménagement et du développement de leurs territoires; il s'agit de:

- doter l'agglomération de Sidi Bouzid d'un document de référence permettant de maîtriser et d'organiser son expansion et son développement en intégrant la préservation des ressources naturelles dans une perspective de durabilité, et de prévoir un dispositif permettant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le suivi de l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie foncière visant l'amélioration du niveau de réalisation des documents d'urbanisme et la qualité urbaine, le renforcement de la coordination entre les secteurs et la concrétisation des programmes de développement;
- Des stratégies de développement urbain seront élaborées et validées par l'ensemble des acteurs locaux. Elles sont nécessaires pour assurer la coordination des différentes actions sectorielles et avoir un impact réel sur l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de la compétitivité. Les stratégies de développement urbain seront des guides utiles d'orientation des documents de planification du développement.
- Doter les territoires de schémas d'aménagement et de développement local qui définissent des stratégies de développement territorial intégré. Ces outils seront élaborés et validés par l'ensemble des acteurs locaux. Elles sont nécessaires pour assurer la coordination des différentes actions sectorielles et avoir un impact réel sur l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de la compétitivité. Les stratégies de développement local seront des guides utiles d'orientation des documents de planification du développement.
- L'agence intercommunale d'urbanisme, structure d'assistance technique et d'aide à la décision au service des collectivités publiques, qui sera dotée de compétences techniques et aura pour missions de suivre l'évolution urbaine, d'améliorer la définition des politiques urbaines, et de réaliser des études stratégiques et de prospectives urbaines.

En outre la mise en œuvre du SDAD du gouvernorat repose sur une plus grande coordination entre les intervenants. Les orientations du SDAD peuvent avantageusement faire l'objet de conventions de partenariat ou de contrats entre les parties prenantes pour garantir la convergence des politiques et des plans sectoriels vers la mise en œuvre d'un aménagement du territoire plus intégré et plus efficace.

Par ailleurs, le SDAD n'a pas de caractère prescriptif, sa mise en œuvre repose sur les plans sectoriels d'investissement, sur les plans régionaux, sur les plans d'investissement communaux et sur les plans d'aménagement urbain. L'absence d'une coordination forte entre les documents d'orientation de l'aménagement du territoire et les plans d'investissement doit être corrigée par des mesures institutionnelles et juridiques adéquates.

### 3. LA GOUVERNANCE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La mise en œuvre du SDAD nécessite des outils adaptés à une mise en œuvre partenariale et coordonnée ainsi que des structures et une organisation pour le pilotage et le suivi; ce qui implique la nécessité de créer:

Un comité qui assurera le pilotage politique:

- en veillant au respect des engagements financiers pour éviter les blocages et les retards;
- en mobilisant les différents services dans la réalisation des projets impliquant différents partenaires;
- en cherchant à surmonter les difficultés pouvant apparaître lors de la réalisation des opérations.

Un comité technique de suivi:

Le comité de pilotage sera assisté par un comité de suivi opérationnel, composés des représentants des organismes impliqués. Ce comité assurera le suivi physique et financier des actions engagées, établira les rapports d'avancement et informera le comité de pilotage des éventuels dysfonctionnements. En outre, ce comité fournira les données nécessaires à l'évaluation.



## 4. TABLEAU DE BORD

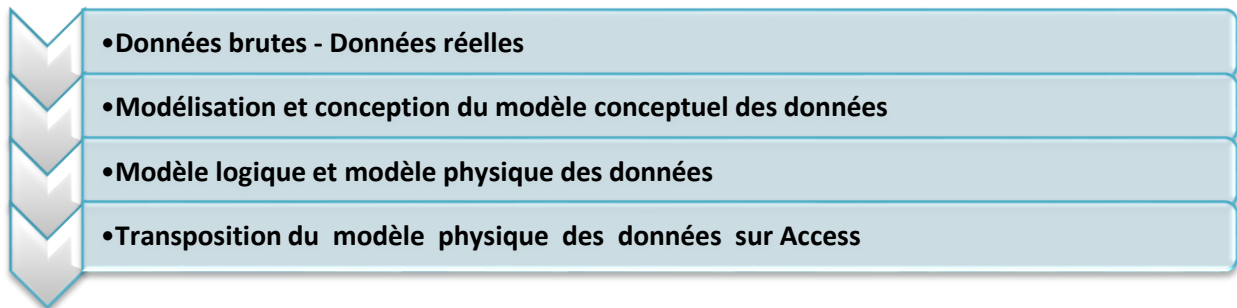
Le suivi et l'évaluation du SDAD est aujourd'hui indispensable pour sa mise en œuvre. Il est nécessaire de prévoir un tableau de bord, d'instrument qui permet de faciliter ces tâches.

L'objectif principal de la réalisation du tableau de bord est la mise en forme de toutes les informations relatives aux projets du plan programme et le suivi de son évolution dans le temps. Tenant compte de la quantité importante d'informations à gérer d'une façon adéquate et rapide, l'utilisation de système informatique est indispensable en appliquant la technologie actuellement disponible.

En effet les systèmes d'information permettent:

- de disposer d'un contrôle centralisé des données,
- d'utiliser une interface simple et fonctionnelle pour les utilisateurs,
- de disposer d'un modèle unifié et précis des données.

La stratégie de conception du tableau de bord est représentée par le schéma suivant:

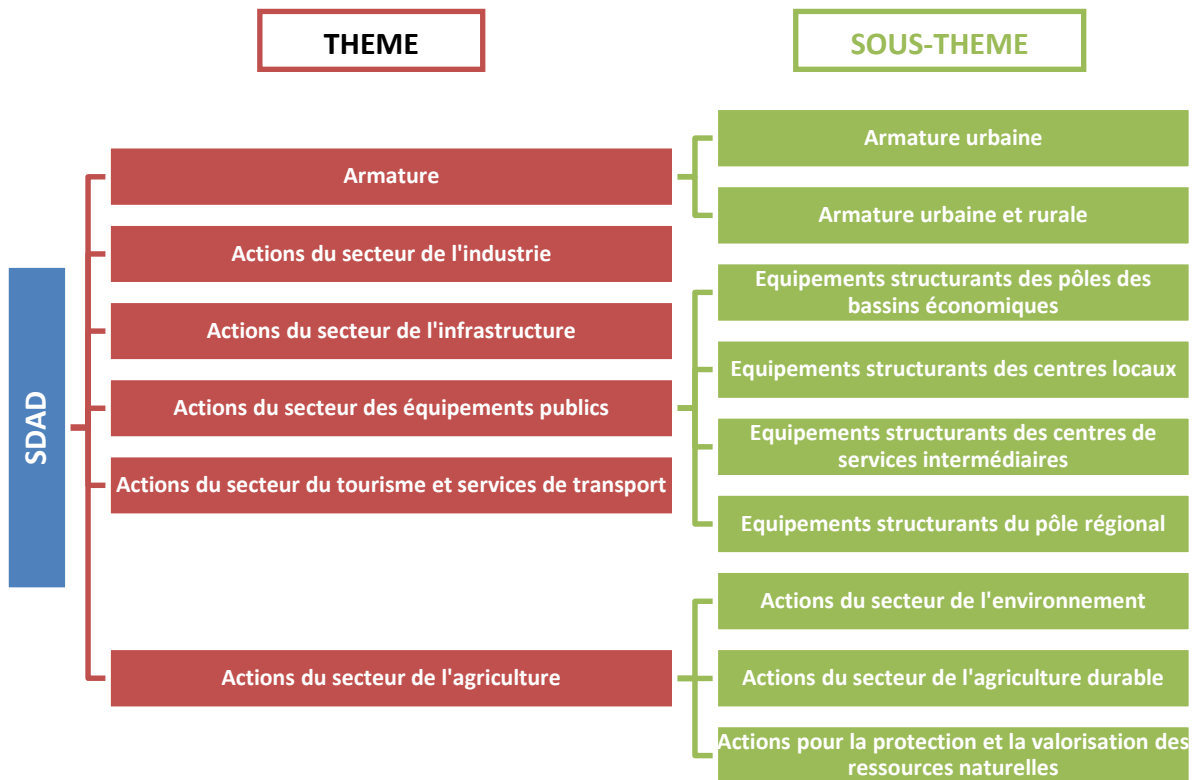


*Figure 2: Stratégie de conception de la base de données.*

Les actions du plan programme sont nombreuses et de nature différente. Afin de garantir l'efficacité du système il a été nécessaire de subdiviser ces informations dans différents groupes. Le modèle structurel utilisé est du type relationnel, qui prévoit l'enregistrement des données dans plusieurs tables reliées sur la base d'un champ commun.

La base de données présentée dans ce rapport s'intéresse à toutes les données relatives au schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Elle est structurée de telle sorte que la table thème (THEME) et la table sous-thème (S\_THEME) représentent le noyau autour duquel se greffent toutes les informations géographique spatiales et temporelles (existant et projeté).



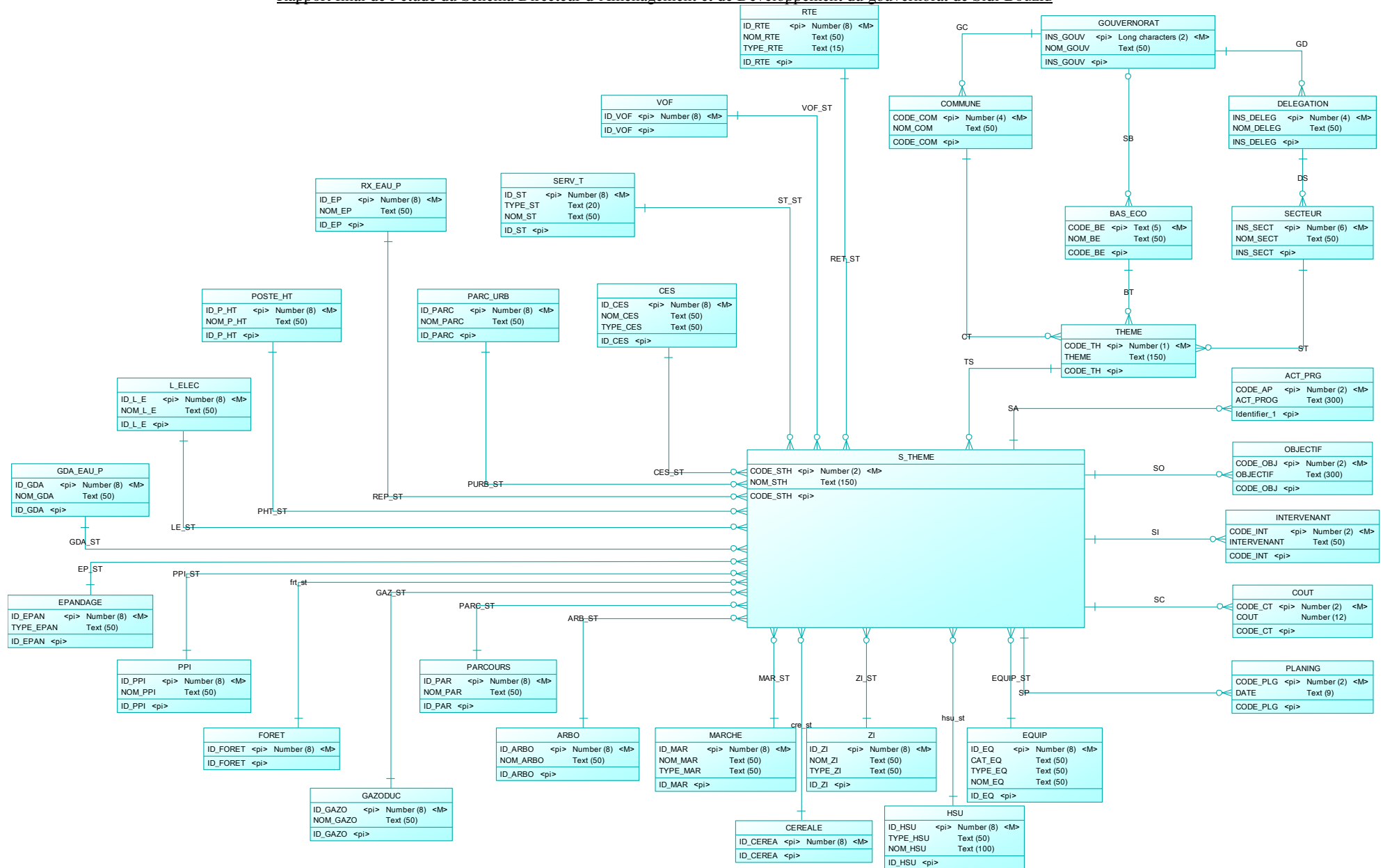
*Figure 3: Organigramme pour les thèmes et les sous-thèmes.*

Un Modèle Conceptuel de Données (MCD), qui est une représentation d'un système ne dépendant pas d'une plateforme et qui fournit une vue abstraite de ses structures de données statiques. Un MCD sous PowerAMC permet d'obtenir des structures de données réellement normalisées avec des relations plusieurs-plusieurs et super-type/sous-type. Il fournit une représentation facile à communiquer des données de l'entreprise dans les différents systèmes, ce qui facilite la validation des informations de l'entreprise sur les différents systèmes, simplifiant la validation des informations système avec des utilisateurs métiers, des administrateurs système et des analystes métiers.

L'ensemble d'information est structuré en couches matérialisées par le thème et les sous-thèmes, les nappes et le découpage administratif.

Plusieurs protocoles (appartenance administrative (gouvernorat, délégation et secteur), appartenance communale (commune et arrondissement) et découpage par bassin de vie économique, thème et sous-thème...) ont été élaborés pour faciliter l'accès, la saisie et la mise à jour des données.

**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**Rapport final de l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du gouvernorat de Sidi Bouzid**



*Figure 4: Conception de la base de données.*

